


PRESENTED TO THE
3813.1
V.11
Public Library of the City of Boston.
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630
By Joshua Bates, Esq.
Received 6 June 1856 No. 23893



HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÉRE,

AVEC LA DESCRIPTION

DU CABINET DU ROI.

Tome Onzième.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

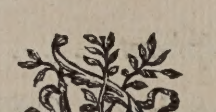
M. DCCLIV.

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Par M. DE BUFFON.

Par M. DAUBENTON.



HISTOIRE



HISTOIRE NATURELLE.

L'ÉLÉPHANT*.

L'ÉLÉPHANT eſt, ſi nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus conſidérable de ce monde : il ſurpaſſe tous les animaux terreſtres en grandeur, & il

* *Éléphant*, en Grec, Ἐλέφας; en Latin, *Elephantus, Barrus;* en Italien, *Leophante;* en Eſpagnol, *Elephante;* en Allemand, *Helphant;* en Anglois, *Elephant;* en Orient, *Elfil. Phil* ou *Fil* eſt un mot Chaldéen qui ſignifie ivoire, & dont Munſter s'eſt ſervi pour déſigner l'éléphant. On appeloit autrefois l'éléphant *Barre* aux Indes orientales; & c'eſt vrai-ſemblablement de ce mot qu'eſt dérivé le nom *Barrus,*

approche de l'homme *, par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'eſprit. L'Éléphant, le Chien, le Caſtor & le Singe, ſont de tous les êtres animés, ceux dont l'inſtinct eſt le plus admirable : mais cet inſtinct, qui n'eſt que le produit de toutes les facultés, tant intérieures qu'extérieures de l'animal, ſe manifeſte par des réſultats bien différens dans chacune de ces eſpèces. Le chien eſt naturellement, & lorſqu'il eſt livré à lui ſeul, auſſi cruel, auſſi ſanguinaire que le loup; ſeulement, il s'eſt trouvé dans cette nature féroce, un point flexible, ſur lequel nous avons appuyé; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie, que par ce point ſenſible, qui le rend ſuſceptible d'affection & capable d'attachement; c'eſt de la Nature qu'il tient le germe de ce ſentiment, que l'Homme enſuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne & conſtante ſociété avec cet animal, qui ſeul en étoit digne; qui, plus ſuſceptible, plus capable qu'un autre des impreſſions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ſes facultés relatives. Sa ſenſibilité, ſa docilité, ſon

que les Latins ont enſuite donné à l'éléphant. *Geſner. cap. de Elephanto.* On l'appelle à Congo, *Manzao* ou *Manzo. Voyage de Drack. Paris, 1641, page 104.*

* *Valet ſenſu & reliquâ ſagacitate ingenii excellit elephas.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. IX, cap. 46. — *Elephanti ſunt naturâ mites & manſueti, ut ad rationale animal proximè accedant.* Strabo. — *Vidi elephantos quoſdam qui prudentiores mihi videbantur quàm quibuſdam in locis homines.* Vartomannus, apud Geſnerum, cap. de Elephanto.

courage, ſes talens, tout, juſqu'à ſes manières, s'eſt modifié par l'exemple, & modelé ſur les qualités de ſon Maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paroît avoir ; ſes qualités les plus relevées, les plus frappantes, ſont empruntées de nous ; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il eſt plus à portée d'acquerir ; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant ; que ce ſentiment doux, qui n'eſt jamais muet, s'eſt annoncé par l'envie de plaire, & a produit la docilité, la fidélité, la ſoûmiſſion conſtante, & en même temps, le degré d'attention néceſſaire pour agir en conſéquence & toûjours obéir à propos.

Le ſinge, au contraire, eſt indocile autant qu'extravagant ; ſa nature eſt en tout point également revêche ; nulle ſenſibilité relative, nulle reconnoiſſance des bons traitemens, nulle mémoire des bienfaits ; de l'éloignement pour la ſociété de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute eſpèce de mal, ou pour mieux dire, une forte propenſion à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels ſont compenſés par des perfections apparentes ; il eſt extérieurement conformé comme l'homme, il a des bras, des mains, des doigts ; l'uſage ſeul de ces parties le rend ſupérieur pour l'adreſſe aux autres animaux, & les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la ſimilitude des mouvemens & par la conformité des actions nous plaiſent, nous deçoivent & nous font attribuer à

des qualités intérieures, ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le caſtor, qui paroît être fort au deſſous du chien & du ſinge par les facultés individuelles, a cependant reçû de la Nature un don preſque équivalent à celui de la parole; il ſe fait entendre à ceux de ſon eſpèce, & ſi bien entendre qu'ils ſe réuniſſent en ſocieté, qu'ils agiſſent de concert, qu'ils entreprennent & exécutent de grands & longs travaux en commun, & cet amour ſocial, auſſi-bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adreſſe du ſinge & la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'eſprit, (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom) le chien, dis-je, n'a donc que de l'eſprit d'emprunt; le ſinge n'en a que l'apparence, & le caſtor n'a du ſens que pour lui ſeul & les ſiens. L'éléphant leur eſt ſupérieur à tous trois; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main eſt le principal organe de l'adreſſe du ſinge; l'éléphant au moyen de ſa trompe, qui lui ſert de bras & de main, & avec laquelle il peut enlever & ſaiſir les plus petites choſes comme les plus grandes, les porter à ſa bouche, les poſer ſur ſon dos, les tenir embraſſées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adreſſe que le ſinge; & en même temps il a la docilité du chien, il eſt comme lui ſuſceptible de reconnoiſſance & capable d'un fort attachement, il s'accoûtume aiſément à l'homme, ſe

ſoûmet moins par la force que par les bons traitemens, le ſert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, &c. Enfin l'éléphant, comme le caſtor, aime la ſocieté de ſes ſemblables, il s'en fait entendre; on les voit ſouvent ſe raſſembler, ſe diſperſer, agir de concert, & s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'eſt peut-être que faute d'aſſez d'eſpace & de tranquillité : car les hommes ſe ſont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, & n'eſt nulle part paiſible poſſeſſeur d'un eſpace aſſez grand, aſſez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vû qu'il faut toutes ces conditions & tous ces avantages, pour que les talens du caſtor ſe manifeſtent, & que par-tout où les hommes ſe ſont habitués, il perd ſon induſtrie & ceſſe d'édifier. Chaque être dans la Nature a ſon prix réel & ſa valeur relative; ſi l'on veut juger au juſte de l'un & de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins, l'intelligence du caſtor, l'adreſſe du ſinge, le ſentiment du chien, & y ajoûter enſuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur & de la longue durée de la vie; il ne faut pas oublier ſes armes ou ſes défenſes, avec leſquelles, il peut percer & vaincre le Lion; il faut ſe repréſenter, que ſous ſes pas, il ébranle la terre; que de ſa main*, il arrache les

* *Veteres proboſcidem elephanti manum appellaverunt. — Eâdem aliquoties nummum e terrâ tollentem vidi, & aliquando detrahentem arboris ramum, quem viri viginti-quatuor fune trahentes ad humum flectere non potueramus ;*

arbres; que d'un coup de ſon corps, il fait brêche dans un mur, que terrible par la force, il eſt encore invincible par la ſeule réſiſtance de ſa maſſe, par l'épaiſſeur du cuir qui la couvre, qu'il peut porter ſur ſon dos une Tour armée en guerre & chargée de pluſieurs hommes; que ſeul, il fait mouvoir des machines & tranſporte des fardeaux que ſix chevaux ne pourroient remuer; qu'à cette force prodigieuſe, il joint encore le courage, la prudence, le ſang-froid, l'obéiſſance exacte; qu'il conſerve de la modération, même dans ſes paſſions les plus vives; qu'il eſt plus conſtant qu'impétueux en amour *; que dans la colère,

cùm ſolus elephas tribus vicibus motum detrahebat. Vartomannus, apud Geſner. cap. de Elephanto. — *Silveſtres elephanti fagos, oleaſtros & palmas dentibus ſubvertunt radicitùs.* Oppian. — *Promuſcis elephanti naris eſt quâ cibum, tam ſiccum quàm humidum, ille capiat, orique perinde ac* manu *admoveat. Arbores etiam eâdem complectendo evellit; denique eâ non alio utitur modo niſi ut manu.* Ariſtot. de partib. animal. lib. II, cap. 16. — *Habet præterea talem tantamque narem elephantus, ut eâ manûs vice utatur......... Suo etiam rectori erigit atque offert, arbores quoque eâdem proſternit, & quoties immerſus per aquam ingreditur, eâ ipsâ editâ in ſublime reflat atque reſpirat.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. II, cap. 1. — La force de l'éléphant eſt ſi grande, qu'elle ne ſe peut preſque reconnoître, ſinon par l'expérience; j'en ai vû un porter avec les dents deux canons de fonte, attachés & liés enſemble par des cables, & peſant chacun trois milliers: il les enleva ſeul & les porta l'eſpace de cinq cents pas. J'ai vû auſſi un éléphant tirer des navires & galères en terre & les mettre à flot. *Voyages de Fr. Pyrard. Paris, 1619, tome II, page 356.*

* *Nec adulteria novêre, nec ulla propter fœminas inter ſe prælia, cœteris animalibus pernicialia, non quia deſit illis amoris vis, &c.* Plin. lib. VIII,

il ne méconnoît pas ſes amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offenſé; qu'il ſe ſouvient des bienfaits auſſi long-temps que des injures; que n'ayant nul goût pour la chair & ne ſe nourriſſant que de végétaux, il n'eſt pas né l'ennemi des autres animaux, qu'enfin, il eſt aimé de tous, puiſque tous le reſpectent & n'ont nulle raiſon de le craindre.

Auſſi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal une eſpèce de vénération. Les Anciens le regardoient comme un prodige, un miracle de la Nature (& c'eſt en effet ſon dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ſes facultés naturelles, ils lui ont attribué ſans héſiter des qualités intellectuelles & des vertus morales. Pline, Ælien, Solin, Plutarque & d'autres Auteurs plus modernes n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raiſonnées, une religion naturelle & innée *, l'obſervance

cap. 5. — *Mas quam impleverit coïtu, eam ampliùs non tangit.* Ariſtot. hiſt. Anim. lib. IX, cap. 46.

[b] *Hominum indigenarum linguam elephanti intelligunt.* Ælian. lib. IV, cap. 24..... *Lunâ novâ niteſcente, audio elephantos naturali quâdam & ineffabili intelligentiâ e ſilvâ, ubi paſcuntur, ramos recens decerptos auferre, eoſque deinde in ſublime tollere, ut ſuſpicere, & leviter ramos movere, tanquam ſupplicium quoddam Deæ protendentes, ut ipſis propria & benevola eſſe velit.* Ælian. lib. IV, cap. 10. — *Elephas eſt animal proximum humanis ſenſibus.... Quippe intellectus illis ſermonis patrii & imperiorum obedientia, officiorumque, quæ didicêre, memoria, amoris & gloriæ voluptas: imo verò, quæ etiam in homine rara, probitas, prudentia, æquitas, religio quoque ſiderum, ſoliſque ac lunæ veneratio. Autores ſunt, niteſcente lunâ*

d'un culte, l'adoration quotidienne du Soleil & de la Lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le Ciel & pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, & qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes & recouvrent de terre, &c. Les Indiens prévenus de l'idée de la métempsychose, sont encore persuadés aujourd'hui, qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'ame d'un grand homme ou d'un Roi. On respecte à Siam *, à Laos, à

novâ, greges eorum descendere: ibique se purificantes solenniter aquâ circumspergi, atque ita salutato sidere, in silvas reverti..... Visique sunt fessi ægritudine, herbas supini in cœlum jacientes, veluti tellure precibus allegatâ. Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 1. — *Se abluunt & purificant, dein adorant solem & lunam. — Cadavera sui generis sepeliunt. — Lamentant, ramos & pulverem injiciunt supra cadaver. — Sagittas extrahunt tanquam Chirurgi periti.* Plin. Ælian. Solin, Tzetzes, &c.

* M. Constance mena M. l'Ambassadeur voir l'Éléphant blanc, qui est si estimé dans les Indes & qui est le sujet de tant de guerres: il est assez petit, & si vieux qu'il est tout ridé; plusieurs Mandarins sont destinés pour en avoir soin, & on ne le sert qu'en vaisselle d'or; au moins les deux bassins qu'on avoit mis devant lui étoient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique, & le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. *Premier Voyage du P. Tachard. Paris, 1686, page 239.* — Dans une maison de campagne du Roi à une lieue de Siam, sur la rivière, je vis un petit éléphant blanc, qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans; ce petit éléphant est un peu plus gros qu'un bœuf, il a beaucoup de Mandarins à son service; & à sa considération l'on a de grands égards pour sa mère & pour sa tante que l'on élève avec lui. *Idem, p. 273.*

Pégu,

Pégu *, &c. les éléphans blancs, comme les manes vivans des Empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maiſon composée d'un nombreux domeſtique, une vaiſſelle d'or, des mets choiſis, des vêtemens magnifiques, & ſont diſpensés de tout travail, de toute obéiſſance; l'Empereur vivant eſt le ſeul, devant lequel ils fléchiſſent les genoux, & ce ſalut leur eſt rendu par le Monarque; cependant les attentions, les reſpects, les offrandes les flattent ſans les corrompre; ils n'ont

* Lorſque le Roi de Pégu va ſe promener, les quatre éléphans blancs marchent devant lui, ornés de pierreries & de divers enjolivemens d'or. *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 43*.... Lorſque le Roi de Pégu veut donner audience, l'on amène devant lui les quatre éléphans blancs qui lui ſont la révérence, en levant leur trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien diſtincts & s'agenouillant. Quand ils ſont relevés, on les remène à leurs écuries, où on leur donne à manger à chacun dans un vaiſſeau d'or grand comme un quart de tonneau de bière; on les lave d'une eau qui eſt dans un autre vaiſſeau d'argent, ce qui ſe fait le plus ſouvent deux fois par jour..... Pendant qu'on les panſe ainſi, ils ſont ſous un dais qui a huit ſupports, qui ſont tenus par autant de domeſtiques, afin de les garantir de l'ardeur du ſoleil. En allant aux vaiſſeaux où eſt leur eau & leur nourriture, ils ſont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords, & marchent avec beaucoup de gravité, réglant leurs pas par le ſon de ces inſtrumens, &c. *Idem, tome III, page 40*. — Les Péguans tiennent les éléphans blancs pour ſacrés, & ayant ſû que le Roi de Siam en avoit deux, ils y envoyèrent des Ambaſſadeurs pour offrir tout le prix qu'on en deſireroit. Le Roi de Siam ne voulut pas les vendre: celui de Pégu, offensé de ce refus, vint & non ſeulement les enleva par force, mais il ſe rendit tout le pays tributaire. *Idem, tome II, page 223*.

donc pas une ame humaine; cela ſeul devroit ſuffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant auſſi les fictions puériles de la ſuperſtition toûjours ſubſiſtante, il reſte encore aſſez à l'éléphant, aux yeux mêmes du philoſophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première diſtinction; il eſt digne d'être connu, d'être obſervé; nous tâcherons donc d'en écrire l'hiſtoire ſans partialité, c'eſt-à-dire, ſans admiration ni mépris, nous le conſidérerons d'abord dans ſon état de nature lorſqu'il eſt indépendant & libre, & enſuite dans ſa condition de ſervitude ou de domeſticité, où la volonté de ſon Maître, eſt en partie le mobile de la ſienne.

Dans l'état de ſauvage, l'éléphant n'eſt ni ſanguinaire, ni féroce, il eſt d'un naturel doux, & jamais il ne fait abus de ſes armes ou de ſa force, il ne les emploie, il ne les exerce que pour ſe défendre lui-même ou pour protéger ſes ſemblables; il a les mœurs ſociales, on le voit rarement errant ou ſolitaire; il marche ordinairement de compagnie, le plus âgé conduit la troupe *, le ſecond d'âge la fait aller & marche le dernier; les jeunes & les foibles ſont au milieu des autres; les mères portent leurs petits & les tiennent

* *Elephanti gregatim ſemper ingrediuntur; ducit agmen maximus natu, cogit ætate proximus. Amnes tranſituri minimos præmittunt, ne majorum inceſſu atterente alveum, creſcat gurgitis altitudo.* Plin. Hiſtor. natural. lib. VIII, cap. 5.

embrassés de leur trompe; ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts & dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours & des avertissemens: il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, & ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudroit une petite armée [a] pour assaillir la troupe entière, & l'on ne pourroit la vaincre sans perdre beaucoup de monde; il seroit même dangereux de leur faire la moindre injure [b], ils vont droit à l'offenseur, & quoique la masse

[a] Je tremble encore en vous écrivant, lorsque je pense au danger auquel nous nous exposames en voulant suivre un éléphant sauvage; car quoique nous ne fussions que dix ou douze, dont la moitié n'avoit pas de bonnes armes à feu, nous l'aurions pourtant attaqué, si nous eussions pû le joindre: nous nous imaginions de le pouvoir tuer avec deux ou trois coups de mousquet; mais j'ai vû dans la suite que deux ou trois cents hommes ont de la peine à en venir à bout. *Voyage de Guinée, par Guillaume Bosman, page 436.*

[b] *Solent elephanti magno numero confertim incedere, & si quemdam obvium habuerint, vel devitant, vel illi cedunt; at si quemdam injuriâ afficere velit, proboscide sublatum in terram dejicit, pedibus deculcans donec mortuum reliquerit.* Leonis Africani Descript. Africæ. Lugd. Batavor. 1632, pag. 744. — Les Nègres rapportent unanimement de ces animaux, que s'ils rencontrent quelqu'un dans un bois, ils ne lui font aucun mal, pourvû qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux lorsqu'on leur tire dessus & qu'on ne les blesse pas à mort. *Voyage de Guinée, par Bosman, page 245.* — L'éléphant sauvage est venu

de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course, ils le percent de leurs défenses ou le saisissant avec la trompe, le lancent comme une pierre & achèvent de le tuer en le foulant aux pieds; mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas; cependant comme ils sont susceptibles & délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, & les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit & battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais & qu'ils cherchent à se venger en toute occasion; comme ils ont l'odorat excellent & peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin, ils pourroient aisément le suivre à la piste; les Anciens ont écrit que les éléphans arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, & qu'ils se la donnent de main en main, pour que

en poursuivant un homme qui lui disoit des injures, & il s'est trouvé pris au trébuchet. *Journal du voyage de Siam, par l'abbé de Choisy. Paris, 1687, page 242.* — Ceux qui insultent ou qui font du mal à l'éléphant doivent bien prendre garde à eux, car ils n'oublient pas aisément les injures qu'on leur fait, si ce n'est après qu'ils s'en sont vengés. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 413.*

tous ſoient informés du paſſage & de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves [a], les profondes vallées, les lieux ombragés & les terreins humides, ils ne peuvent ſe paſſer d'eau & la troublent avant que de la boire; ils en rempliſſent ſouvent leur trompe, ſoit pour la porter à leur bouche ou ſeulement pour ſe rafraîchir le nez & s'amuſer en la répandant à flot ou l'aſpergeant à la ronde; ils ne peuvent ſupporter le froid & ſouffrent auſſi de l'excès de la chaleur; car pour éviter la trop grande ardeur du ſoleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus ſombres; ils ſe mettent auſſi aſſez ſouvent dans l'eau, le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager, ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, & d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redreſſent en haut & par laquelle ils reſpirent, leur ôte toute crainte d'être ſubmergés.

Leurs alimens ordinaires, ſont des racines, des herbes, des feuilles & du bois tendre, ils mangent auſſi des fruits & des grains; mais ils dédaignent la chair & le poiſſon [b]; lorſque l'un d'entr'eux trouve quelque

[a] *Elephanti naturæ proprium eſt roſcida loca & mollia amare & aquam deſiderare, ubi verſari maximè ſtudet; ita ut animal paluſtre nominari poſſit.* Ælian. lib. IV, cap. 24.

[b] Ces animaux ne mangent point de chair, non pas même les ſauvages, mais vivent ſeulement de branches, rameaux & feuilles d'arbres qu'ils rompent avec leur trompe, & mâchent le bois aſſez gros. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, tome II, page 367.*

part un pâturage abondant, il appelle les autres [a] & les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, & lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écachent & détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour; n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens & les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite & de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées; souvent malgré ces précautions, les éléphans viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes & quelquefois renversent de fond-en-comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, & ils ne sont guère susceptibles de crainte; la seule chose qui les surprenne & puisse les arrêter, sont les feux d'artifice [b], les pétards qu'on leur

[a] *Cùm eis cætera pabula defecerint, radices effodiunt, quibus pascuntur; e quibus primus qui aliquam prædam repererit, regreditur ut & suos gregales advocet, & in prædæ communionem deducat.* Ælian. lib. IX, cap. 56.

[b] On arrête l'éléphant lorsqu'il est en colère, par des feux d'artifice; on se sert du même moyen pour les détacher du combat lorsqu'on les y a engagés. *Relat. par Thevenot, tome III, page 133.* — Les Portugais n'ont sû trouver aucun remède pour se défendre de l'éléphant, que des lances à feu, qu'ils lui mettent dans les yeux

lance, & dont l'effet subit & promptement renouvelé les saisit & leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif; la troupe se sépare par couples que le desir avoit formés d'avance; ils se prennent par choix, se dérobent, & dans leur marche l'amour paroît les précéder & la pudeur les suivre; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vû s'accoupler, ils craignent sur-tout les regards de leurs semblables & connoissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, & de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les solitudes * les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble & sans réserve à toutes les impulsions de la Nature; elles sont d'autant plus vives & plus durables qu'elles sont plus rares & plus long-temps attendues;

lorsqu'il vient à eux. *Voyage de de Feynes. Paris, 1630, page 89.* — On fait combattre au Mogol des éléphans les uns contre les autres; ils s'acharnent tellement au combat, qu'on ne pourroit les séparer, si on ne leur jetoit entre deux des feux d'artifice. *Voyage de Bernier. Amst. 1710, tome II, page 64.*

* *Elephanti solitudines petunt coïturi, & præcipuè secus flumina.* Arist. hist. Anim. lib. V, cap. 2. — *Pudore nunquàm nisi in abdito coëunt.* Plin. lib. VIII, cap. 5.

la femelle [a] porte deux ans; lorſqu'elle eſt pleine, le mâle s'en abſtient, & ce n'eſt qu'à la troiſième année que renaît la ſaiſon des amours. Ils ne produiſent qu'un petit [b], lequel au moment de ſa naiſſance a des dents [c], & eſt déjà plus gros qu'un ſanglier; cependant les défenſes ne ſont pas encore apparentes, elles commencent à percer peu de temps après, & à l'âge de ſix mois [d] elles ſont de quelques pouces de longueur; l'éléphant à ſix mois eſt déjà plus gros qu'un bœuf & les défenſes continuent de grandir & de croître juſqu'à l'âge avancé, pourvû que l'animal ſe porte bien & ſoit en liberté; car on n'imagine pas à quel point l'eſclavage & les alimens apprêtés détériorent le tempérament & changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le ſoûmettre, de l'inſtruire, & comme il eſt plus fort & plus intelligent qu'un autre il ſert plus à propos, plus puiſſamment & plus utilement; mais apparemment le dégoût de ſa ſituation lui reſte au fond du cœur, car quoiqu'il reſſente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il

[a] *Mas coïtum triennio interpoſito repetit. Quam gravidam reddidit, eamdem præterea tangere numquam patitur. Uterum biennio gerit.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. V, cap. 14. — *Elephantus biennio geſtatur, propter exuperantiam magnitudinis.* Idem, de generat. anim. lib. IV, cap. 10.

[b] *Quæ maxima inter animalia ſunt, ea ſingulos pariunt, ut elephas, camelus, equus.* Ariſt. de generat. anim. lib. IV, cap. 4.

[c] *Statim cùm natus eſt elephantus dentes habet, quanquam grandes illos (dentes) non illico conſpicuos obtinet.* Ariſt. hiſt. Anim. lib. II, cap. 5.

[d] Thomas Lopes, *apud Geſnerum, cap. de Elephanto.*

ne

ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur, ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, & l'on a besoin des chaînes les plus fortes & d'entraves de toutes espèces pour arrêter ses mouvemens & briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté, il n'est pas du nombre de ces esclaves nés que nous propageons, mutilons, ou multiplions pour notre utilité; ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante & refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentimens élevés au dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives & refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour & conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines & ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère & fait que dans ces momens, il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il étoit possible, douter de ce fait, mais les Naturalistes, les Historiens, les Voyageurs *,

* C'est chose remarquable que cet animal ne couvre jamais la femelle, en quelque chaleur qu'il soit, tant qu'il verra du monde. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, page 357.* — Cette bête ne se

aſſurent tous de concert que les éléphans n'ont jamais produit dans l'état de domeſticité. Les Rois des Indes en nourriſſent en grand nombre, & après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domeſtiques, ils ont pris le parti de ſéparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquens les accès d'une chaleur ſtérile qu'accompagne la fureur; il n'y a donc aucun éléphant domeſtique qui n'ait été ſauvage auparavant, & la manière de les prendre *, de les dompter,

couple jamais avec les femelles qu'en ſecret, & n'engendre jamais qu'un petit. *Coſmographie du Levant, par Thevet. 1554, page 70. Voyez auſſi les notes que nous citerons dans la ſuite à ce ſujet.*

* J'allai voir la grande chaſſe des éléphans, qui ſe fait en la forme ſuivante. Le Roi envoie grand nombre de femelles en compagnie, & quand elles ont été pluſieurs jours dans les bois & qu'il eſt averti qu'on a trouvé des éléphans, il envoie trente ou quarante mille hommes qui font une très-grande enceinte dans l'endroit où ſont les éléphans; ils ſe poſtent de quatre en quatre, de vingt à vingt-cinq pieds de diſtance les uns des autres, & à chaque campement on fait un feu, élevé de trois pieds de terre ou environ. Il ſe fait une autre enceinte d'éléphans de guerre, diſtans les uns des autres d'environ cent & cent cinquante pas, & dans les endroits où les éléphans pourroient ſortir plus aiſément, les éléphans de guerre ſont plus fréquens; en pluſieurs lieux il y a du canon, que l'on tire quand les éléphans ſauvages veulent forcer le paſſage, car ils craignent fort le feu; tous les jours on diminue cette enceinte, & à la fin elle eſt très-petite, & les feux ne ſont pas à plus de cinq ou ſix pas les uns des autres. Comme ces éléphans entendent du bruit autour d'eux, ils n'oſent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laiſſe pas de s'en ſauver quelques-uns, car on m'a dit qu'il y avoit quelques jours qu'il s'en étoit ſauvé dix. Quand on les veut prendre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre leſquels un homme peut

de les ſoûmettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts & dans un lieu voiſin de ceux qu'ils fréquentent, on choiſit un eſpace qu'on environne d'une forte paliſſade ; les plus gros arbres de la forêt ſervent de pieux principaux contre leſquels on attache les traverſes de charpente qui ſoûtiennent les autres pieux : cette paliſſade eſt faite à claire-voie, en ſorte qu'un homme peut y paſſer aiſément ; on y laiſſe une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, & cette baie eſt ſurmontée d'une trape ſuſpendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer juſque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher ; on conduit une femelle en chaleur & privée, dans la forêt, & lorſqu'on imagine être à portée de la faire entendre, ſon gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour ; le mâle ſauvage y répond à l'inſtant & ſe met en marche pour la joindre ; on la fait marcher elle-même en

facilement paſſer. Il y a une autre enceinte d'éléphans de guerre & de ſoldats, dans laquelle il y entre des hommes montés ſur des éléphans, fort adroits à jeter des cordes aux jambes de derrière des éléphans, qui, lorſqu'ils ſont attachés de cette manière, ſont mis entre deux éléphans privés, entre leſquels il y en a un autre qui les pouſſe par derrière, de ſorte qu'il eſt obligé de marcher ; & quand il veut faire le méchant, les autres lui donnent des coups de trompe. On les mena ſous des toîts, & on les attacha de la même manière que le précédent : j'en vis prendre dix, & on me dit qu'il y en avoit cent quarante dans l'enceinte. Le Roi y étoit préſent, il donnoit ſes ordres pour tout ce qui étoit néceſſaire. *Relation de l'ambaſſade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du Roi de Siam. A Paris, 1686, page 91 & ſuivantes.*

lui faiſant de temps en temps répéter l'appel, elle arrive la première à l'enceinte où le mâle la ſuivant à la piſte entre par la même porte; dès qu'il ſe voit enfermé, ſon ardeur s'évanouit; & lorſqu'il aperçoit les chaſſeurs, elle ſe change en fureur: on lui jette des cordes à nœuds-coulans pour l'arrêter, on lui met des entraves aux jambes & à la trompe, on amène deux ou trois éléphans privés & conduits par des hommes adroits; on eſſaie de les attacher avec l'éléphant ſauvage; enfin l'on vient à bout par adreſſe, par force, par tourment & par careſſe de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, & je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chaſſe des éléphans *; elle eſt différente, ſuivant

* A un quart de lieue de Louvo, il y a un eſpèce d'amphithéatre dont la figure eſt d'un grand quarré long, entouré de hautes murailles terraſſées, ſur leſquelles ſe placent les ſpectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une paliſſade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière leſquels les chaſſeurs ſe retirent lorſqu'ils ſont pourſuivis par les éléphans irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, & vis-à-vis, du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un éléphant peut paſſer à peine, & cette allée abouuit à une manière de grande remiſe où l'on achève de le dompter.

Lorſque le jour deſtiné à cette chaſſe eſt venu, les chaſſeurs entrent dans les bois, montés ſur des éléphans femelles qu'on a dreſſées à cet exercice, & ſe couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vûs par les éléphans ſauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, & qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelqu'éléphant aux environs, ils font jeter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent auſſi-tôt par des heurlemens effroyables. Alors les

les différens pays, & ſuivant la puiſſance & les facultés

chaſſeurs les ſentant à une juſte diſtance, retournent ſur leurs pas, & mènent doucement les femelles du côté de l'amphithéatre dont nous venons de parler; les éléphans ſauvages ne manquent jamais de les ſuivre; celui que nous vîmes dompter y entra avec elles, & dès qu'il y fut, on ferma la barrière; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphithéatre, & enfilèrent queue à queue la petite allée qui étoit à l'autre bout; l'éléphant ſauvage qui les avoit ſuivies juſque-là, s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on ſe ſervit de toutes ſortes de moyens pour l'y engager, on fit crier les femelles qui étoient au-delà de l'allée, quelques Siamois l'irritant en frappant des mains & criant pluſieurs fois *pat, pat,* d'autres avec de longues perches armées de pointes le harceloient, & quand ils en étoient pourſuivis, ils ſe gliſſoient entre les piliers & s'alloient cacher derrière la paliſſade que l'éléphant ne pouvoit franchir; enfin après avoir pourſuivi pluſieurs chaſſeurs, il s'attacha à un ſeul avec une extrême fureur; l'homme ſe jeta dans l'allée, l'éléphant courut après lui, mais dès qu'il y fut entré il ſe trouva pris, car celui-ci s'étant ſauvé, on laiſſa tomber deux couliſſes à propos, l'une devant & l'autre derrière, de ſorte que ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni ſe tourner, il fit des efforts étonnans & pouſſa des cris terribles. On tâcha de l'adoucir en lui jetant des ſeaux d'eau ſur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui verſant de l'huile ſur les oreilles, & on fit venir auprès de lui des éléphans privés mâles & femelles, qui le careſſoient avec leurs trompes. Cependant on lui attachoit des cordes par-deſſous le ventre & aux pieds de derrière, afin de le tirer de-là, & on continuoit à lui jeter de l'eau ſur la trompe & ſur le corps pour le rafraîchir. Enfin on fit approcher un éléphant privé, de ceux qui ont coûtume d'inſtruire les nouveaux venus: un Officier étoit monté deſſus, qui le faiſoit avancer & reculer, pour montrer à l'éléphant ſauvage qu'il n'avoit rien à craindre & qu'il pouvoit ſortir; en effet, on lui ouvrit la porte & il ſuivit l'autre juſqu'au bout de l'allée: dès qu'il y fut, on mit à ſes côtés deux éléphans que l'on attacha avec lui, un autre

de ceux qui leur ſont la guerre; car au lieu de conſtruire ;

marchoit devant & le tiroit avec une corde dans le chemin qu'on lui vouloit faire faire, pendant qu'un quatrième le faiſoit avancer à grands coups de tête qu'il lui donnoit par derrière juſqu'à une eſpèce de remiſe, où on l'attacha à un gros pilier fait exprès, qui tourne comme un cabeſtan de navire. On le laiſſa là juſqu'au lendemain, pour lui laiſſer paſſer ſa colère; mais tandis qu'il ſe tourmentoit autour de cette colonne, un Bramine, c'eſt-à-dire, de ces prêtres Indiens (qui ſont à Siam en aſſez grand nombre) habillé de blanc, s'approcha monté ſur un éléphant, & tournant doucement autour de celui qui étoit attaché, l'arroſa d'une certaine eau conſacrée à leur manière, qu'il portoit dans un vaſe d'or: on croit que cette cérémonie fait perdre à l'éléphant ſa férocité naturelle & le rend propre à ſervir le Roi. Dès le lendemain il commença à aller avec les autres, & au bout de quinze jours il eſt entièrement apprivoiſé. *Premier voyage du P. Tachard, page 298 & ſuiv.*

On n'eut pas pluſtôt deſcendu de cheval & monté ſur des éléphans qu'on avoit préparés, que le Roi parut, ſuivi d'un grand nombre de Mandarins montés ſur des éléphans de guerre. On ſuivit & on s'enfonça dans les bois environ une lieue, juſqu'à l'enclos où étoient les éléphans ſauvages. C'étoit un parc quarré, de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux; on y avoit pourtant laiſſé de grandes ouvertures de diſtance en diſtance. Il y avoit quatorze éléphans de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent éléphans de guerre, qu'on poſta autour du parc pour empêcher les éléphans ſauvages de franchir les paliſſades; nous étions derrière cette haie & tout auprès du Roi. On pouſſa dans l'enceinte du parc une douzaine d'éléphans privés des plus forts, ſur chacun deſquels deux hommes étoient montés, avec de groſſes cordes à nœuds-coulans, dont les bouts étoient attachés aux éléphans qu'ils montoient. Ils couroient d'abord ſur l'éléphant qu'ils vouloient prendre, qui ſe voyant pourſuivi, ſe préſentoit à la barrière pour la forcer & pour s'enfuir; mais tout étoit bloqué d'éléphans

comme les Rois de Siam, des murailles, des terrasses,

de guerre, par lesquels il étoit repoussé dans l'enceinte, & comme il fuyoit dans cet espace, les chasseurs qui étoient montés sur les éléphans privés, jetoient leurs nœuds si à propos dans les endroits où ces animaux devoient mettre leur pied, qu'ils ne manquoient guère de les prendre : en effet, tout fut pris dans une heure. Ensuite on attachoit chaque éléphant sauvage, & l'on mettoit à ses côtés deux éléphans privés, avec lesquels on devoit les laisser pendant quinze jours, pour être apprivoisés par leur moyen. *Idem, page 340.*

Nous eumes peu de jours après le plaisir de la chasse aux éléphans; les Siamois sont fort adroits à cette chasse, & ils ont plusieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, & qui n'est pas la moins divertissante, se fait par le moyen des éléphans femelles. Quand il y en a une en chaleur, on la mène dans les bois de la forêt de Louvo, le pasteur qui la conduit se met sur son dos & s'entoure de feuilles, pour n'être pas aperçû des éléphans sauvages; les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain signal du pasteur, attire les éléphans d'alentour qui l'entendent & qui se mettent aussi-tôt à sa suite. Le pasteur ayant pris garde à ces cris mutuels, reprend le chemin de Louvo; & va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès, à un quart de lieue de Louvo, & assez près de la forêt. On avoit aussi ramassé une assez grande troupe d'éléphans, parmi lesquels il n'y en avoit qu'un grand & assez difficile à prendre & à dompter..... Le pasteur qui conduisoit la femelle sortit de cet enclos par un passage étroit fait en allée, de la longueur d'un éléphant; aux deux bouts il y avoit deux portes à coulisses qui s'abattoient & se levoient aisément. Tous les autres petits éléphans suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage si étroit étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toûjours; on fit revenir la femelle plusieurs fois, il la suivoit jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté qu'il y alloit faire. Alors plusieurs

ou de faire des palissades, des parcs & de vastes enceintes; les pauvres Nègres * se contentent des piéges les plus simples,

Siamois qui étoient dans le parc, s'avancèrent pour le faire avancer par force, & vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnoient de grands coups. L'éléphant en colère les poursuivoit avec beaucoup de fureur & de vîtesse, & aucun d'eux ne lui auroit assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formoient la palissade, contre lesquels cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquoient le plus vivement & qui en étoit aussi le plus vivement suivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes, où l'éléphant courut pour le tuer; mais dès qu'il fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, & cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps; & quoiqu'il s'y débattît, il y demeura. Pour l'appaiser, on lui jeta de l'eau à plein seau, & cependant on lui attachoit des cordes aux jambes & au cou; quelque temps après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux éléphans privés qui le tiroient par-devant avec des cordes, & par deux autres qui le poussoient par derrière jusqu'à ce qu'il fût attaché à un gros pilier, autour duquel il lui étoit seulement libre de tourner. Une heure après il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, & le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres. *Second voyage du P. Tachard, pag. 352 & 353.*

* Quoique cet animal soit grand & sauvage, on ne laisse pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaisses où il se retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de grosses branches, & on lui laisse un passage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorsque l'éléphant est entré, on la tire en haut de dessus un arbre avec une corde & on l'enferme, puis on descend & on le tue à coups de flèches; mais si par hasard on le manque & qu'il sorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre. *L'Afrique de Marmol. Paris, 1667, tome I, page 58.......* La chasse des éléphans se fait de diverses manières: en des endroits, où l'on

ſimples, en creuſant ſur leur paſſage des foſſes aſſez profondes pour qu'ils ne puiſſent en ſortir lorſqu'ils y ſont tombés.

L'éléphant une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéiſſant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le ſoigne, il le careſſe, le prévient & ſemble deviner tout ce qui peut lui plaire; en peu de temps, il vient à comprendre les ſignes & même à entendre

l'on tend des chauſſes-trapes, par le moyen deſquelles ils tombent dans quelque foſſe, où on les tire aiſément quand on les a bien embarraſſés. En d'autres, on ſe ſert d'une femelle apprivoiſée qui eſt en chaleur, & que l'on mène en un lieu étroit où on l'attache, elle y fait venir le mâle par ſes cris; quand il y eſt, on l'enferme par le moyen de quelques barrières faites exprès, qu'on pouſſe pour l'empêcher de ſortir, & cependant qu'il trouve la femelle ſur le dos, il habite avec elle contre l'uſage des autres bêtes. Il tâche après cela de ſe retirer; mais comme il va & vient pour trouver une ſortie, les chaſſeurs qui ſont ſur la muraille ou ſur quelqu'autre lieu élevé, jettent quantité de petites & groſſes cordes, avec quelques chaînes, par le moyen deſquelles ils embarraſſent tellement ſa trompe & le reſte de ſon corps, qu'ils en approchent enſuite ſans danger; & après qu'ils ont pris quelques précautions néceſſaires, ils l'emmènent à la compagnie de deux autres éléphans qui ſont apprivoiſés, & qu'ils ont amenés exprès pour lui donner exemple, ou pour le menacer, s'il fait le mauvais...... Il y a encore d'autres piéges pour prendre les éléphans, & chaque pays a ſa manière. *Relation d'un voyage, par Thevenot. Paris, 1664, tome III, page 131.* — Les habitans de Ceylan font des foſſes bien profondes qu'ils couvrent de planches qui ne ſont point jointes, & les planches ſont couvertes de paille, auſſi-bien que le vuide qui eſt entre-deux. La nuit lorſque les éléphans paſſent ſur ces foſſés, ils y tombent & n'en peuvent ſortir; ſi bien qu'ils y périroient de faim,

l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, & il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître, il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation; car ses mouvemens sont toûjours mesurés & son caractère paroît tenir de la gravité de sa masse; on lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa

si on ne leur faisoit porter à manger par des esclaves, à la vûe desquels ils s'accoûtument, & ainsi ils s'apprivoisent peu à peu, jusque-là qu'ils vont avec eux à Goa & dans les autres pays voisins, pour gagner leur vie & celle de leurs maîtres. *Divers Mémoires touchant les Indes orientales, premier Discours, tome II, page 257. Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. Amsterd. 1711.* — Comme les Européens payent les dents des éléphans assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches & leurs zagayes. Mais leur méthode la plus commune est celle des fossés, qu'ils creusent dans les bois, qui leur réussissent d'autant mieux, qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphans..... On les prend en deux façons, ou en leur préparant des fosses couvertes de branches d'arbres, dans lesquelles ils tombent sans y prendre garde, ou à la chasse, qui se fait de cette sorte. Dans l'isle de Ceylan, où il y a une très-grande multitude d'éléphans, ceux qui s'occupent à leur chasse ont des éléphans femelles qu'ils appellent *Alias.* Dès qu'ils savent qu'il y a en quelque lieu quelques-uns de ces animaux encore sauvages, ils y vont, menant avec eux deux de ces Alias, qu'ils relâchent aussi-tôt qu'ils découvrent un mâle; elles s'en approchent des deux côtés, & l'ayant mis au milieu, l'y retiennent si serré, qu'il lui est impossible de s'enfuir. *Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité. Lyon, 1669, page 361.*

trompe, en ſalue les gens qu'on lui fait remarquer, il s'en ſert pour enlever des fardeaux & aide lui-même à ſe charger; il ſe laiſſe vêtir & ſemble prendre plaiſir à ſe voir couvert de harnois dorés & de houſſes brillantes; on l'attele, on l'attache par des traits à des chariots [a], des charues, des navires, des cabeſtans; il tire également, continûement & ſans ſe rebuter, pourvû qu'on ne l'inſulte pas par des coups donnés mal-à-propos, & qu'on ait l'air de lui ſavoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ſes forces. Celui qui le conduit ordinairement eſt monté ſur ſon cou & ſe ſert d'une verge de fer [b],

[a] Voici ce que j'ai vû moi-même de l'éléphant. Il y a toûjours à Goa quelques éléphans pour ſervir à la conſtruction des navires: je vins un jour au bord du fleuve, proche duquel on en faiſoit un très-gros dans la même ville de Goa, où il y a une grande place remplie de poutres pour cet effet; quelques hommes en lioient de fort peſantes par le bout avec une corde qu'ils jetoient à un éléphant, lequel ſe l'étant portée à la bouche & en ayant fait deux tours à ſa trompe, les traînoit lui ſeul, ſans aucun conducteur, au lieu où l'on conſtruiſoit le navire, qu'on n'avoit fait que de lui montrer une fois; & quelquefois il en traînoit de ſi groſſes, que vingt hommes & poſſible encore davantage ne les euſſent pû remuer. Mais ce que je remarquai de plus étonnant fut que lorſqu'il rencontroit en ſon chemin d'autres poutres qui l'empêchoient de tirer la ſienne, en y mettant le pied deſſous, il en enlevoit le bout en haut, afin qu'elle pût aiſément courir par-deſſus les autres. Que pourroit faire davantage le plus raiſonnable homme du monde! *Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-ſainte Trinité. Lyon, 1669, page 367.*

[b] Celui qui conduit l'éléphant ſe met à cheval ſur le cou, il ne le conduit pas avec une bride ou un frein, & ne le pique pas avec aucune ſorte de pic, mais avec une groſſe verge de fer fort pointue

dont l'extrémité fait le crochet, ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles pour l'avertir, le détourner ou le presser; mais souvent la parole suffit[a], sur-tout s'il a eu le temps de faire connoissance complette avec son conducteur & de prendre en lui une entière confiance; son attachement devient quelquefois si fort, si durable & son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, & qu'on l'a quelquefois vû mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur[b].

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois & un seul petit tous les deux ou trois ans; plus la vie des animaux est courte & plus leur production est nombreuse; dans l'éléphant la durée de la vie compense le petit nombre, & s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles & qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit

par le bout, dont il se sert au lieu d'éperons, qui est crochue d'un côté & dont le crochet est extrêmement fort & pointu, qui sert aussi de bride en le piquant aux oreilles, au museau & où ils savent qu'il est plus sensible; ce fer, qui tueroit tout autre animal, fait à peine impression sur la peau de l'éléphant; & souvent même lorsqu'il est en furie, il ne suffit pas pour le retenir en son devoir. *Voyage de Pietro della Valle, tome IV, page 247.* — Deux Officiers montés l'un sur la croupe & l'autre sur le cou, gouvernent l'éléphant avec un grand crochet de fer. *Premier voyage du P. Tachard, page 273.*

[a] *Non freno aut habenis aut aliis vinculis regitur bellua, sed insidentis voci obsequitur.* Vartoman. apud Gesner. cap. de Elephanto.

[b] *Quidam iracundiâ permotus cùm sessorem suum occidisset, tam valdè desideravit, ut pœnitudine & mœrore confectus, obierit.* Arrianus in Indicis.

quarante petits dans cet eſpace de temps; d'ailleurs n'ayant rien à craindre des autres animaux, & les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'eſpèce ſe ſoûtient & ſe trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique & de l'Aſie; il y en a beaucoup à Ceilan [a], au Mogol [b], à Bengale [c], à Siam [d],

[a] Il y a à Ceylan grand nombre d'éléphans, dont les dents valent beaucoup aux habitans & dont ils font un grand trafic. *Voyage de Fr. Pyrard, tome II, page 151.* — Il y a quantité d'éléphans dans les Indes, dont la pluſpart y ſont tranſportés de l'iſle de Ceylan. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1657, page 250.....* Il y a diverſes ſortes d'éléphans à Deli, ainſi que dans le reſte des Indes, mais ceux de Ceylan ſont préférés à tous les autres. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome III, page 131.* — Il y a quantité d'éléphans dans l'iſle de Ceylan, qui ſont & plus généreux & plus nobles que tous les autres. *Voyage d'Orient du P. Philippe, page 361.* Voyez auſſi le *Recueil des voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes de Hollande. Les voyages de Tavernier. Rouen, 1713, tome III, page 237.*

[b] Voyage de Fr. Bernier au Mogol. *Amſt. 1710, tome II, page 64...* Voyage de de Feynes à la Chine. *Paris, 1630, page 88.* — Relation d'un voyage, par Thevenot, *tome III, page 131.* — Voyage d'Edward Terri aux Indes orientales, *pages 15 & 16.*

[c] Le pays de Bengale eſt fort abondant en éléphans, & c'eſt de-là qu'on en mène aux autres endroits de l'Inde. *Voyage de Fr. Pyrard. Paris, 1619, tome I, page 353.*

[d] M. Conſtance m'a dit que le Roi de Siam en a bien vingt mille dans tout ſon royaume, ſans compter les ſauvages qui ſont dans les bois & dans les montagnes; on en prend quelquefois juſqu'à cinquante, ſoixante & même quatre-vingt à la fois dans une ſeule chaſſe. *Premier voyage du P. Tachard, page 288.*

à Pégu [a] & dans toutes les autres parties de l'Inde; il y en a aussi, & peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie & constans pour leur climat; car quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paroît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir ni même d'y voyager, ils étoient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paroît pas qu'Homère qui parle de l'ivoire [b], connut l'animal qui le porte. Alexandre est le premier [c], qui ait montré l'éléphant à l'Europe; il fit passer en Grèce ceux qu'il avoit conquis sur Porus, & ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus [d], plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, & avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, & les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens [e] se sont servis

[a] Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. *Amsterd. 1711.* Voyage de Vander Hagen, *tome III, page 40 jusqu'à 60.*

[b] Hérodote est le plus ancien Auteur qui ait dit que l'ivoire étoit la matière des dents de l'éléphant. *Vide Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 3.*

[c] *Elephantes ex Europæis primus Alexander habuit, cùm subegisset Porum.* Pausanias, in Atticis.

[d] *Manius Curius Dentatus, victo Pyrrho, primum in triumpho elephantum duxit.* Seneca, de brevitate vitæ, cap. 13.

[e] De temps immémorial les Rois de Ceylan, de Pégu, d'Aracan

d'éléphans à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'étoit la meilleure troupe de l'armée, & tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidoit ordinairement du sort des batailles : cependant l'on voit par l'Histoire, que les Grecs & les Romains s'accoútumèrent bien-tôt à ces monstres de guerre ; ils ouvroient leurs rangs pour les laisser passer ; ils ne cherchoient point à les blesser, mais lançoient tous leurs traits contre les conducteurs qui se pressoient de se rendre, & de calmer les éléphans dès qu'ils étoient séparés du reste de leurs troupes ; & maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre & le principal instrument de la mort, les éléphans qui en craignent * & le bruit & la flamme, seroient plus embarrassans, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les Rois des Indes font encore armer des éléphans en guerre, mais c'est plustôt pour la représentation, que pour l'effet :

se sont servis d'éléphans à la guerre. On lioit des sabres nuds à leur trompe, & on leur mettoit sur le dos de petits châteaux de bois qui tenoient cinq à six hommes armés de javelines, de fusils & d'autres armes; ils contribuoient beaucoup à mettre en desordre les armées ennemies, mais ils s'effrayoient aisément en voyant du feu. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes. Amst. 1711, tome VII. Voyage de Schonten, page 32.*

* L'éléphant craint sur-tout le feu, d'où vient que depuis qu'on se sert d'armes à feu dans les armées, les éléphans n'y servent presque plus de rien; véritablement il s'en trouve quelques-uns de si braves, qu'on amène de l'isle de Ceylan, qui ne sont pas si peureux, mais encore n'est-ce qu'après les avoir accoûtumés en leur tirant tous les jours des mousquets & leur jetant des petards de papier entre les jambes. *Voyage de Fr. Bernier. Amst. 1710, tome II, page 65.*

ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables, ils s'en servent pour dompter les éléphans sauvages. Le plus puissant des Monarques de l'Inde, n'a pas aujourd'hui deux cents éléphans de guerre [a], ils en ont beaucoup d'autres pour le service & pour porter les grandes cages de treillage, dans lesquelles ils font voyager leurs femmes; c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais, mais elle n'est pas douce, & il faut du temps pour s'accoûtumer au mouvement brusque & au balancement continuel de son pas; la meilleure place est sur le cou, les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toûjours monté de plusieurs hommes [b]. Le conducteur se met à califourchon sur le cou, les chasseurs ou les

[a] Il y a peu de gens aux Indes qui aient des éléphans; les grands Seigneurs même n'en ont pas un grand nombre, & le Grand-Mogol n'en entretient pas plus de cinq cents pour sa maison, tant pour porter ses femmes dans leurs *micdembers* à treillis, qui sont des manières de cages, que pour les bagages, & l'on m'a assuré qu'il n'en a pas plus de deux cents pour la guerre, dont on emploie une partie à porter les petites pièces d'artillerie sur leurs affûts. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome III, page 132.*

[b] De tous les animaux ce sont ceux qui rendent plus de service à la guerre, car on place fort commodément sur eux quatre hommes, qui peuvent aisément se servir de mousquet, de l'arc & de la lance. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande. Second voyage de Van-der-Hagen, tome II, page 53.*

combattans

combattans ſont aſſis ou debout ſur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon & nos arts meurtriers ne ſont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphans [a]; à Cochin & dans le reſte du Malabar [b] on ne ſe ſert point de chevaux, & tous ceux qui ne combattent pas à pied ſont montés ſur des éléphans. Il en eſt à peu-près de même au Tonquin [c], à Siam [d], à Pégu où le Roi & tous les grands Seigneurs

[a] Lorſque les éléphans ſont menés à la guerre, ils ſervent à deux diverſes fonctions, car on les charge ou d'une petite tour de bois, du ſommet de laquelle quelques ſoldats combattent, ou l'on attache des épées à leur trompe avec des chaînes de fer, & on les lâche ainſi contre l'armée ennemie, qu'ils aſſaillent généreuſement & qu'ils mettroient indubitablement en pièces, ſi on ne les repouſſoit avec des lances qui jettent le feu; parce que comme l'on ſait que les éléphans ſont épouvantés par le feu, l'on en apprête d'artificiel au bout des lances pour les mettre en fuite. *Voyage d'Orient, par le P. Philippe, page 367.*

[b] On ne ſe ſert point à Cochin, non plus que dans le reſte du Malabar, de cavalerie pour la guerre; ceux qui doivent combattre autrement qu'à pied ſont montés ſur des éléphans, dont il y a quantité dans les montagnes, & ces éléphans de montagne ſont les plus grands des Indes. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome III, page 261.*

[c] Dans le royaume de Tonquin les Dames de condition montent ordinairement ſur des éléphans, qui ſont extrêmement hauts & gros, & qui portent, ſans aucun danger, une tour avec ſix hommes dedans, & un autre homme ſur leur cou, qui les conduit. *Il Genio vagante del conte Aurelio degli anzi. In Parma, 1691, tom. I, pag. 282.*

[d] Voyez le Journal du voyage de l'abbé de Choiſy. *Amſt. 1687, page 242.*

ne ſont jamais montés que ſur des éléphans : les jours de fêtes, ils ſont précédés & ſuivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeuſement parés de plaques de métal brillantes, & couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or & d'argent [a], on leur peint les oreilles & les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des ſonnettes; ils ſemblent ſe complaire à la parure, & plus on leur met d'ornemens plus ils ſont careſſans & joyeux. Au reſte, l'Inde méridionale eſt le ſeul pays où les éléphans ſoient policés à ce point : en Afrique on ſait à peine les dompter [b]. Les Aſiatiques, très-anciennement civiliſés, ſe

[a] Nous avons vû des éléphans qui ont les dents d'une beauté & d'une grandeur admirables; elles ſortent à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, & ſont garnies d'eſpace en eſpace de cercles d'or, d'argent & de cuivre. *Premier voyage du P. Tachard, page 273.* — Les Princes font conſiſter leur grandeur & leur pouvoir à nourrir beaucoup d'éléphans, ce qui leur eſt d'une grande dépenſe. Le Grand-Mogol en a pluſieurs milliers. Le roi de Maduré, le ſeigneur de Narzingue & de Biſnagar, le roi des Naires & celui de Manſul en ont pluſieurs centaines, qu'ils diſtinguent en trois claſſes; les plus grands ſont pour le ſervice immédiat du Prince : leur harnois eſt très-riche; on les couvre de draps travaillés en or & couverts de perles, leurs dents ſont ornées d'or très-fin & d'argent, & quelquefois on les couvre de diamans; ceux d'une taille moyenne ſont pour la guerre, & les petits pour l'uſage & le ſervice ordinaire. *Voyage du P. Vincent Marie de S.te Catherine de Sienne, chap. 11* (Cet article a été traduit de l'Italien, par M. le Marquis de Montmirail).

[b] Les habitans de Congo n'ont pas l'art de dompter les éléphans : ils ſont fort méchans, & prennent les crocodiles avec leur trompe & les jettent au loin. *Il Genio vag. del conte Aurelio, tome II, p. 473.*

ſont faits une eſpèce d'art de l'éducation de l'éléphant & l'ont inſtruit & modifié ſelon leurs mœurs. Mais de tous les Afriquains les ſeuls Carthaginois ont autrefois dreſſé des éléphans pour la guerre, parce que dans le temps de la ſplendeur de leur république, ils étoient peut-être encore plus civiliſés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphans ſauvages dans toute la partie de l'Afrique, qui eſt en deçà du mont Atlas : il y en a même peu au-delà de ces montagnes juſqu'au fleuve du Sénégal ; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même [a], en Guinée [b],

[a] Les éléphans, dont je voyois tous les jours un grand nombre ſe répandre ſur les bords du fleuve Sénégal, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre je me promenois dans les bois qui ſont vis-à-vis le village de Dagana, j'aperçûs quantité de leurs traces toutes fraîches; je les ſuivis conſtamment pendant près de deux lieues, & enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois ſe vautroient couchés dans leur ſouil, à la manière des cochons, & le quatrième étoit debout avec ſon petit, mangeant les extrémités des branches d'un acacie qu'il venoit de rompre : je jugeai par comparaiſon de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet éléphant, qu'il avoit au moins onze à douze pieds depuis la plante des pieds juſqu'à la croupe ; ſes défenſes ſortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma préſence ne les eût pas émûs, je penſai qu'il étoit à propos de me retirer : en pourſuivant ma route je rencontrai des impreſſions bien marquées de leurs pas, que je meſurai, elles avoient près d'un pied & demi de diamètre ; leur fiente, qui reſſembloit à celle du cheval, formoit des boules de ſept à huit pouces d'épaiſſeur. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon. Paris, 1757, page 75.* — Voyez auſſi le *Voyage de le Maire, pages 97 & 98.*

[b] Voy. le voyage de Guinée, par G. Boſman. *Utrecht, 1705, p. 243.*

au Congo [a], à la côte des Dents [b], au pays d'Ante [c], d'Acra, de Benin & dans toutes les autres terres du ſud

[a] Dans la province de Pamba, qui eſt au royaume de Congo, on trouve beaucoup d'éléphans, à cauſe de la grande quantité de forêts & de rivières dont le pays eſt plein. *Voyages de Fr. Drack. Paris, 1641, page 104.* Voyez auſſi dans le Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, le *Voyage de Van-der Broeck, tome IV, page 319.* Voyez auſſi *Il Genio vagante del conte Aurelio, tome II, page 473 & ſuiv.*

[b] Le premier pays où l'on trouve le plus ſouvent des éléphans, c'eſt cet endroit de la côte que l'on appelle en Flamand *Tand-Kuſt,* ou *Côte des dents,* à cauſe de la grande quantité des dents d'éléphans qu'on y trafique; enſuite vers la côte d'or & dans les pays d'Awiné, de Jaumoré, d'Éguira, d'Abocroé, d'Ancober & d'Axim, où l'on en tue chaque jour un grand nombre; & plus un pays eſt déſert & inhabité, plus y rencontre-t-on d'éléphans & d'autres animaux ſauvages. *Voyage de Guinée, par Guill. Boſman, page 244.*

[c] Le pays d'Ante abonde auſſi en éléphans, puiſque non ſeulement on en tue quantité dans la terre ferme, mais qu'ils viennent preſque tous les jours ſur les bords de la mer & ſous nos forts, d'où nos gens peuvent les voir, & y font de grands ravages; depuis le pays d'Ante juſqu'à celui d'Acra, on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-deſſus nommés, parce que ces pays, entre Ante & Acra, ont été depuis long-temps paſſablement bien peuplés, excepté celui de Fetu, qui depuis cinq ou ſix ans a été preſque déſert, ce qui fait qu'on y voit beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant. Du côté d'Acra on en tue toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du pays déſert & inhabité.... Dans le pays de Benin, comme auſſi à Rio de Calbari, Camerones & dans pluſieurs autres pays & rivières d'alentour, il y a une ſi grande quantité de ces animaux, qu'on a peine à s'imaginer comment les habitans peuvent ou oſent y demeurer. *Idem, page 246.*

de l'Afrique [a], jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-espérance ; à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida [b], Ardra, &c. On en trouve de même en Abissinie [c], en Éthiopie [d], en Nigritie [e], sur les côtes orientales de l'Afrique & dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes isles de l'Inde &

[a] Au dessous de la baie de S.te-Hélène le pays est partagé en deux parties par la rivière des Éléphans, qui a été ainsi appelée parce que ces animaux, qui aiment les courans, se trouvent en grande quantité sur ses bords. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe. Amst. 1741, tome I, page 114; & tome III, page 12.*

[b] Il n'y a pas d'éléphans à Ardra ni à Fida, quoique de mon temps on y en ait tué un ; mais les Nègres avouèrent que cela n'étoit point arrivé dans l'espace de soixante ans, ainsi je crois que s'y étant égaré, il pouvoit y être venu d'ailleurs. *Voyage de Guinée, par Bosman, page 245.*

[c] Voyez le voyage historique d'Abissinie, du P. Lobo, *tome I, page 57*, où il dit qu'on trouve dans l'Abissinie de grandes troupes d'éléphans.

[d] Les Éthiopiens ont des éléphans dans leur pays, bien plus petits à la vérité que ceux des Indes, & dont les dents mêmes sont plus creuses & les moins estimées ; mais ils ne laissent pas que d'en faire un très-grand trafic. *Voyage de Paul Lucas. Rouen, 1719, tome III, page 186.* — On voit beaucoup d'éléphans en Éthiopie & dans les états du Prête-Jan derrière l'isle Mosambique, où les Cafres ou Noirs en tuent souvent pour en vendre les dents. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 413.* Voyez aussi *l'Afrique de Marmol, tome I, page 58.*

[e] *Elephas magnâ copiâ in silvis Nigritarum regionis invenitur. Solent magno numero confertim incedere, &c.* Leonis Afric. Descript. Africæ. Lugd. Bat. 1632, tom. II, *pag. 744 & 745.*

de l'Afrique, comme à Madagascar[a], à Java[b], & jusques aux Philippines[c].

Après avoir conféré les témoignages des Historiens & des Voyageurs, il nous a paru que les éléphans sont actuellement plus nombreux, plus fréquens en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défians, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes; il semble qu'ils connoissent l'impéritie & le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours & sans aucune crainte jusqu'à

[a] Dans l'isle de Madagascar, se trouvent tant d'éléphans, qu'on n'estime contrée du monde en produire davantage; au moyen de quoi s'y fait grand trafic de marchandise d'ivoire, comme semblablement en une autre isle voisine appelée *Cuzibet;* & par le jugement des Marchands ne se retire pas du reste du monde si grande quantité de dents d'éléphans (qui est le vrai ivoire) que l'on en trouve en ces deux isles. *Descript. de l'Inde orient. par Marc Paul. Paris, 1556, liv. III, chap. XXXIX, page 114.*

[b] Les animaux qui se trouvent dans l'isle de Java, sont 1.° des éléphans qu'on apprivoise & qu'on loue ensuite pour travailler. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 411.* — A Tuban les Hollandois virent les éléphans du Roi de Java, qui sont chacun sous un petit toît particulier, soûtenu par quatre piliers au milieu; & dans le milieu de l'espace, qui est sous ce toît, il y a un grand pieux auquel l'éléphant est attaché par une chaîne. *Idem, tome I, page 526.*

[c] L'isle de Mandanar est la seule des Philippines, qui ait des éléphans, parce que les Insulaires ne les apprivoisent pas comme l'on fait à Siam & à Comboya, ils s'y sont extrêmement multipliés. *Voyage autour du Monde, par Gemelli Careri. Paris, 1716, tome V, page 209.*

leurs habitations *, ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle & dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissans, forts & redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face & qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre; les éléphans sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soûtient & pourroit même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce; car en considérant les autres effets, il paroît que le climat de l'Inde méridionale & de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel & le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée & dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale; l'Inde méridionale & l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la Terre & le Ciel

* Les éléphans passent souvent les nuits dans les villages, & craignent si peu les lieux fréquentés, qu'au lieu de se détourner quand ils voient les maisons des Nègres, ils passent tout droit, & les renversent en marchant comme une coquille de noix. *Voyage de le Maire, page 98.*

lui conviennent le mieux ; & en effet, il craint l'exceſſive chaleur, il n'habite jamais dans les ſables brûlans, & il ne ſe trouve en grand nombre dans le pays des Nègres, que le long des rivières & non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puiſſans, les plus courageux de l'eſpèce & dont les armes ſont les plus fortes & les plus grandes, s'appellent *Éléphans* de montagne & habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les alimens plus ſains, leur nature arrive à ſon plein développement & acquiert toute ſon étendue, toute ſa perfection.

En général, les éléphans d'Aſie l'emportent par la taille, par la force, &c. ſur ceux de l'Afrique, & en particulier ceux de Ceylan, ſont encore ſupérieurs à tous ceux de l'Aſie, non par la grandeur, mais par le courage & par l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs ; mais tous les Voyageurs * ont

* Les éléphans de Ceylan ſont préférés à tous les autres, parce qu'ils ſont plus courageux..... Les Indiens diſent que tous les autres éléphans les reſpectent. *Relation d'un voyage, par Thevenot, page 261.* — Les éléphans de Ceylan ſont plus braves que les autres. *Voyage de Bernier, tome II, page 65.* — Les meilleurs éléphans & les plus intelligens qui ſoient au monde, ſont dans l'iſle de Ceylan. *Recueil des voyages, tome I, page 413 ; tome II, page 256 ; tome IV, page 363.* — Il y a quantité d'éléphans à Ceylan, qui ſont & plus généreux & plus nobles qu'aucuns des autres.... Tous les autres éléphans révèrent les éléphans de Ceylan, &c. *Voyage d'Orient du P. Philippe, pages 130 & 367.*

célébré

célébré les éléphans de cette Isle, où comme l'on sait le terrein est grouppé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre & où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée & dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les Anciens qui ne connoissoient de cette partie du monde, que les terres situées entre le mont Atlas & la Méditerranée, avoient remarqué que les éléphans de la Libye étoient bien plus petits [a] que ceux des Indes; il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, & cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du Lion [b], que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étoient dans le siècle de Carthage. Les éléphans se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, &c. sont, comme l'étoient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur; les éléphans des Indes portent aisément trois ou quatre milliers [c], les plus petits, c'est-à-dire, ceux d'Afrique enlèvent librement un poids de deux cents

[a] *Indicum (elephantum) Afri pavent, nec contueri audent; nam & major Indicis magnitudo est.* Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. 9.

[b] Voyez le IX.[e] Volume de cette Histoire Naturelle, *page 4.*

[c] Un éléphant peut porter quarante mans, à quatre-vingts livres le man. *Relation d'un voyage, par Thevenot, page 261.*

livres[a] avec leur trompe & le placent eux-mêmes ſur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toiſes de diſtance; ils peuvent porter plus d'un millier peſant ſur leurs défenſes; la trompe leur ſert à caſſer les branches des arbres, & les défenſes à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vîteſſe de leur mouvement, comparée à la maſſe de leur corps, ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot & autant qu'un cheval au galop lorſqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils ſont animés de colère ou pouſſés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphans domeſtiques, ils font aiſément & ſans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, & quand on veut les preſſer[b], ils peuvent en faire juſqu'à trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin & l'on peut auſſi les ſuivre de très-près à la piſte, car les traces qu'ils laiſſent ſur la terre ne ſont pas équivoques, & dans les terreins où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

[a] L'éléphant lève un poids de deux cents livres avec ſa trompe, & le charge ſur ſes épaules. . . . Il prend dans ſa trompe cent cinquante livres d'eau, qu'il jette en haut à la hauteur d'une pique. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 58.*

[b] Lorſqu'on preſſe l'éléphant, il fera bien en un jour le chemin de ſix journées. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 58.*

Un éléphant domeſtique rend peut-être à ſon maître plus de ſervice que cinq ou ſix chevaux [a], mais il lui faut du ſoin & une nourriture abondante & choiſie; il coûte environ quatre francs ou cent ſols [b] par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du ris cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, & on prétend qu'il faut cent livres de ris par jour, pour qu'il s'entretienne dans ſa pleine vigueur; on lui donne auſſi de l'herbe pour le rafraîchir, car il eſt ſujet à s'échauffer, & il faut le mener à l'eau & le laiſſer baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aiſément à ſe laver lui-même; il prend de l'eau dans ſa trompe, il la porte à ſa bouche pour boire, & enſuite

[a] Le prix des éléphans eſt plus conſidérable qu'on ne pourroit l'imaginer; on en a vû vendre depuis mille pagodes d'or juſqu'à quinze mille roupies, c'eſt-à-dire, depuis neuf à dix mille livres juſqu'à trente-ſix mille livres. *Notes de M. de Buſſy.* — On vend un éléphant ſelon ſa taille.... Un éléphant de Ceylan vaut du moins huit mille *pardaons,* & quand il eſt fort grand on le vend juſqu'à douze & même juſqu'à quinze mille pardaons. *Hiſt. de l'iſle de Ceylan, par Ribeyro. Trévoux, 1701, page 144.*

[b] Les éléphans coûtent chacun environ une demi-piſtole par jour à nourrir. *Relation d'un voyage par Thevenot, page 261.* — Ceux qui ſont privés ſont fort délicats en leur vivre, & leur faut bailler du ris bien cuit & accommodé avec du beurre & du ſucre, qu'on leur donne par groſſes pelottes, & leur faut bien cent livres de ris par chaque jour, outre qu'il leur faut bailler des feuilles d'arbres, principalement de figuier d'Inde, que nous appelons *Bananes*, & les Turcs *Plantenes*, pour les rafraîchir. *Voyage de Pyrard, tome II, page 367.* — Voyez auſſi les *Voyages de la Boullaye-le-Gouz. Paris, 1657, page 250;* & le *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 473.*

en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphans; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, & même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner & passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement & les arrangeant où l'on veut les placer; que quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, & que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler & l'établir solidement, &c.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit long-temps, quoiqu'en captivité, & l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques Auteurs ont écrit qu'il vivoit quatre ou cinq cents ans*,

* Onésime, au rapport de Strabon *(lib. XV)* assure que les éléphans vivent jusqu'à cinq cents ans. — Philostrate *(Vit. Appoll. lib. XVI)* rapporte que l'éléphant Ajax, qui avoit combattu pour Porus contre Alexandre, vivoit encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avoit pris un dans le mont Atlas qui s'étoit pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

d'autres deux ou trois cents[a], & d'autres enfin cent vingt, cent trente, ou cent cinquante ans[b]. Je crois que le terme moyen est le vrai, & que si l'on s'est assuré que des éléphans captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres & qui jouissent de toutes les aisances de la vie & de tous les droits de la Nature, doivent vivre au moins deux cents ans; de même si la durée de la gestation est de deux ans, & s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste la captivité abrège moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque

[a] *Elephantem alii annos ducentos vivere aiunt, alii trecentos.* Aristot. hist. Anim. lib. VIII, cap. IX. — *Elephas ut longissimum annos circiter ducentos vivit.* Arrian. in Indicis.— Je vis un petit éléphant blanc qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, & qu'on dit avoir près de trois cents ans. *Premier voyage de Siam du P. Tachard, page 273.*

[b] Les éléphans croissent jusqu'à la moitié de leur âge, & vivent ordinairement cent cinquante ans. *Voyage de Drack autour du Monde, page 104.* — Les éléphans portent deux ans, & peuvent vivre jusqu'à cent cinquante ans. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 31.* — Nonobstant toutes les recherches que j'ai faites avec assez de soin, je n'ai jamais pû savoir bien exactement combien l'éléphant vivoit; & voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux : ils ne savent vous dire autre chose sinon que tel éléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul & de leur bisaïeul; & supputant le temps que ces gens-là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à cent vingt ou cent trente ans. *Voyage de Tavernier. Rouen, 1713, tome III, pages 242 & 243.*

ſoin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas long temps dans les pays tempérés & encore moins dans les climats froids; celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668 *, & qui n'avoit alors que quatre ans, mourut à dix-ſept ans, au mois de janvier 1681, & ne ſubſiſta que treize ans dans la Ménagerie de Verſailles, où cependant il étoit traité ſoigneuſement & nourri largement; on lui donnoit tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin & deux ſeaux de potage, où il entroit encore quatre ou cinq livres de pain, & de deux jours l'un, au lieu de potage, deux ſeaux de ris cuit dans l'eau, ſans compter ce qui lui étoit donné par ceux qui le viſitoient; il avoit encore tous les jours une gerbe de bled pour s'amuſer, car après avoir mangé le grain des épics, il faiſoit des poignées de la paille, & il s'en ſervoit pour chaſſer les mouches; il prenoit plaiſir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faiſoit fort adroitement avec ſa trompe, & comme on le menoit promener preſque tous les jours, il arrachoit de l'herbe & la mangeoit. L'éléphant qui étoit dernièrement à Naples, où, comme l'on ſait, la chaleur eſt plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années: ceux qu'on a tranſportés vivans juſqu'à Péterſbourg périſſent ſucceſſivement, malgré l'abri, les couvertures, les poëles; ainſi l'on peut aſſurer que cet animal ne peut ſubſiſter de lui-même nulle part en

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux, *Partie III, pages 101 & 127.*

Europe, & encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix & l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans le climat chaud du Bresil où peut-être, en les laissant libres, ils auroient peuplé. La couleur ordinaire des éléphans est d'un gris cendré ou noirâtre; les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares *, & on cite ceux

[a] Quelques personnes, qui ont demeuré long-temps à Pondicheri, nous ont paru douter qu'il existe des éléphans blancs & rouges; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde : il est vrai, disent-ils, que si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse & exactement rase, les fait paroître d'un gris-sale, mais en ortant de l'eau ils sont noirs comme du jai. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphans, & qu'il ne se trouve que des éléphans noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir; mais il me paroît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégu, à Cambaie, &c. il ne se trouve par hasard quelques éléphans blancs & rouges. On peut citer pour témoins oculaires le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Van-der Hagen, Joost Schuten, Thevenot, Ogilby & d'autres voyageurs moins connus. Hortenfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé dans son *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes Relations, assure que l'éléphant blanc a non seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc : on peut encore ajoûter à tous ces témoignages l'autorité des Anciens. Élien *(lib. III, cap. XLVI)* parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, & paroît indiquer que la mère étoit noire. Cette variété dans la couleur des éléphans, quoique rare, est donc certaine & même très-ancienne, & elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

qu'on a vûs en différens temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux, & ces éléphans blancs & rouges [a] sont très-estimés; au reste ces variétés sont si rares qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce, mais plustôt comme des qualités accidentelles & purement individuelles; car s'il en étoit autrement, on connoîtroit le pays des éléphans blancs, celui des rouges & celui des noirs, comme l'on connoît les climats des hommes blancs, rouges & noirs. « On trouve aux Indes des éléphans de trois sortes (dit le » P. Vincent Marie [b]) les blancs qui sont les plus grands, » les plus doux, les plus paisibles, sont estimés & adorés » par plusieurs nations, comme des Dieux; les roux tels » que ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient les plus petits de » corsage, sont les plus valeureux, les plus forts, les plus » nerveux, les meilleurs pour la guerre, les autres soit » par inclination naturelle, soit parce qu'ils reconnoissent » en eux quelque chose de plus excellent, leur portent » un grand respect; la troisième espèce est celle des noirs qui sont les plus communs & les moins estimés ». Cet

[a] Dans les cérémonies, le roi de Pégu fait mener deux éléphans rouges enharnachés d'étoffes d'or & de soie, puis les quatre éléphans blancs avec de semblables harnois relevés de pierreries; ceux-ci ont une garniture d'or toute couverte de rubis sur chaque dent. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 60.*

[b] Voyage du P. Fr. Vincent-Marie de S.te Catherine de Sienne, *chap. XI*, traduit de l'Italien par M. le Marquis de Montmirail.

auteur

auteur eſt le ſeul qui paroiſſe indiquer, que le climat particulier des éléphans roux ou rouges eſt Ceylan ; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il aſſure auſſi que les éléphans de Ceylan ſont plus petits que les autres; Thevenot dit la même choſe dans la relation de ſon voyage, *page 260*, mais d'autres diſent ou indiquent le contraire : enfin le P. Vincent Marie eſt encore le ſeul qui ait écrit que les éléphans blancs ſont les plus grands; le P. Tachard aſſure au contraire, que l'éléphant blanc du Roi de Siam étoit aſſez petit quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au ſujet de la grandeur des éléphans dans les différens pays, & réduit les différentes meſures dont ils ſe ſont ſervi, il me paroît que les plus petits éléphans ſont ceux de l'Afrique occidentale & ſeptentrionale, & que les Anciens, qui ne connoiſſoient que cette partie ſeptentrionale de l'Afrique, ont eu raiſon de dire qu'en général les éléphans des Indes étoient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde qui étoient inconnues des Anciens, les éléphans ſe ſont trouvés auſſi grands, & peut-être même plus grands qu'aux Indes; & dans cette dernière région, il paroît que ceux de Siam, de Pégu, &c. l'emportent par la taille ſur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, ſont les plus courageux & les plus intelligens.

Après avoir indiqué les principaux faits au ſujet de

l'eſpèce, examinons en détail les facultés de l'individu, les ſens, les mouvemens, la grandeur, la force, l'adreſſe, l'intelligence, &c. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de ſon corps, mais ils ſont brillans & ſpirituels; & ce qui les diſtingue de ceux de tous les autres animaux, c'eſt l'expreſſion pathétique du ſentiment & la conduite preſque réfléchie de tous leurs mouvemens [a]; il les tourne lentement & avec douceur vers ſon maître, il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorſqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorſqu'il veut le prévenir; il ſemble réfléchir, délibérer, penſer & ne ſe déterminer qu'après avoir examiné & regardé à pluſieurs fois & ſans précipitation, ſans paſſion, les ſignes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expreſſion, ſont des animaux trop vifs pour qu'on puiſſe diſtinguer aiſément les nuances ſucceſſives de leurs ſenſations; mais comme l'éléphant eſt naturellement grave & modéré, on lit, pour ainſi dire, dans ſes yeux, dont les mouvemens ſe ſuccèdent lentement [b], l'ordre & la ſuite de ſes affections intérieures.

[a] *Elephantographia Chriſtophori-Petri ab* Hartenfels. *Erſodiæ, 1715.*

[b] Les yeux de l'éléphant ſont très-petits proportionnellement à la tête & encore plus petits proportionnellement au corps, mais ils ſont très-vifs & éveillés, & il les remue d'une façon qui lui donne toûjours l'air penſif & rêveur. *Voyage aux Indes orientales du P. Fr. Vincent-Marie de S.te-Catherine-de-Sienne, &c. Veniſe, 1683, en Italien, in-4.° page 396,* traduit par M. le Marquis de Montmirail.

Il a l'ouïe très-bonne, & cet organe eſt à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ſes oreilles ſont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne & aplaties contre la tête, comme celles de l'homme: elles ſont ordinairement pendantes; mais il les relève & les remue avec une grande facilité, elles lui ſervent à eſſuyer ſes yeux [a], à les préſerver de l'incommodité de la pouſſière & des mouches. Il ſe délecte au ſon des inſtrumens & paroît aimer la muſique, il apprend aiſément à marquer la meſure, à ſe remuer en cadence & à joindre à propos quelques accens au bruit des tambours & au ſon des trompettes. Son odorat eſt exquis & il aime avec paſſion les parfums de toute eſpèce & ſur-tout les fleurs odorantes; il les choiſit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets & après en avoir ſavouré l'odeur, il les porte à ſa bouche & ſemble les goûter; la fleur d'orange eſt un de ſes mets les plus délicieux, il dépouille avec ſa trompe un oranger [b] de toute ſa verdure & en mange les fruits, les fleurs, les feuilles & juſqu'au jeune bois. Il choiſit dans les prairies les plantes odoriférantes, & dans les bois il préfère les cocotiers, les

[a] Les oreilles de l'éléphant ſont très-grandes......... Il les remue continuellement avec gravité, & elles défendent ſes yeux de tous les petits animaux nuiſibles. *Idem, ibid.*.... Voyez auſſi les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, part. III, page 107.*

[b] Voyage de Guinée, par Boſman, *page 243.*

bananiers, les palmiers, les ſagous ; & comme ces arbres ſont moelleux & tendres, il en mange non ſeulement les feuilles & les fruits, mais même les branches, le tronc & les racines, car quand il ne peut arracher ces arbres avec ſa trompe, il les déracine avec ſes défenſes.

A l'égard du ſens du toucher, il ne l'a pour ainſi dire que dans la trompe, mais il eſt auſſi délicat, auſſi diſtinct dans cette eſpèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe compoſée de membranes, de nerfs & de muſcles, eſt en même temps un membre capable de mouvement & un organe de ſentiment ; l'animal peut non ſeulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'alonger, la courber & la tourner en tout ſens ; l'extrémité de la trompe eſt terminée par un rebord [a] qui s'alonge par le deſſus en forme de doigt, c'eſt par le moyen de ce rebord & de cette eſpèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faiſons avec les doigts ; il ramaſſe à terre les plus petites pièces de monnoie ; il cueille les herbes & les fleurs en les choiſiſſant une à une ; il dénoue les cordes, ouvre & ferme les portes en tournant les clefs & pouſſant les verroux ; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un inſtrument auſſi petit qu'une plume [b]. On ne peut même diſconvenir que cette

[a] Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, *part. III, pages 108 & 140.*

[b] *Mutianus ter Conſul auctor eſt, aliquem ex his & litterarum ductus Græcarum didiciſſe, ſolitumque præſcribere ejus linguæ verbis : Ipſe ego*

main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la notre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible & tout aussi adroite pour saisir, palper en gros & toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, & laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat & de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, & il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, & d'attirer par une forte suction les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesans en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe, & faisant un vuide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement & la puissance de suction se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instrumens dont la Nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet & le plus admirable; c'est non seulement

hæc scripsi; &c. Plin. Hist. nat. lib. VIII, cap. III. — *Ego verò ipse elephantum in tabula litteras Latinas promuscide atque ordine scribentem vidi : verùmtamen docentis manus subjiciebatur ad litterarum ductum & figuram eum instituens; dejectis autem & intentis oculis erat cùm scriberet; doctos & litterarum gnaros animantium oculos esse dixisses.* Ælian. de nat. Anim. lib. II, cap. 11.

un inſtrument organique, mais un triple ſens, dont les fonctions réunies & combinées, ſont en même temps la cauſe, & produiſent les effets de cette intelligence & de ces facultés, qui diſtinguent l'éléphant & l'élèvent audeſſus de tous les animaux. Il eſt moins ſujet qu'aucun autre aux erreurs du ſens de la vûe, parce qu'il les rectifie promptement par le ſens du toucher, & que ſe ſervant de ſa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la diſtance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du ſinge & de quelques autres, qui ont des eſpèces de bras & de mains) ne peuvent acquerir ces mêmes idées qu'en parcourant l'eſpace avec leur corps. Le toucher eſt de tous les ſens celui qui eſt le plus relatif à la connoiſſance; la délicateſſe du toucher donne l'idée de la ſubſtance des corps, la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puiſſance de ſuction celle de leur peſanteur, l'odorat celle de leurs qualités, & la longueur du bras celle de leur diſtance : ainſi par un ſeul & même membre, & pour ainſi dire, par un acte unique ou ſimultané, l'éléphant ſent, aperçoit & juge pluſieurs choſes à la fois; or une ſenſation multiple équivaut en quelque ſorte à la réflexion : donc quoique cet animal ſoit, ainſi que tous les autres, privé de la puiſſance de réfléchir; comme ſes ſenſations ſe trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles ſont contemporaines, & pour ainſi dire

indiviſes les unes avec les autres, il n'eſt pas étonnant qu'il ait de lui-même des eſpèces d'idées & qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui tranſmettre. La réminiſcenſe doit être ici plus parfaite que dans aucune autre eſpèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonſtances des actes, & toute ſenſation iſolée, quoique très-vive, ne laiſſe aucune trace diſtincte ni durable; mais pluſieurs ſenſations combinées & contemporaines font des impreſſions profondes & des empreintes étendues; en ſorte que ſi l'éléphant ne peut ſe rappeler une idée par le ſeul toucher, les ſenſations voiſines & acceſſoires de l'odorat & de la force de ſuction, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le ſouvenir; dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle, eſt de ſe ſervir ſucceſſivement de tous nos ſens pour conſidérer un objet, & c'eſt faute de cet uſage combiné des ſens que l'homme oublie plus de choſes qu'il n'en retient.

Au reſte, quoique l'éléphant ait plus de mémoire & plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau * plus petit que la pluſpart d'entr'eux, relativement au volume de ſon corps; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière, que le cerveau n'eſt point le ſiége des ſenſations, le *ſenſorium* commun, lequel réſide au contraire dans les nerfs des

* Mém. pour ſervir à l'hiſt. des Animaux, *part. III, pages 135 & 136.*

ſens & dans les membranes de la tête ; auſſi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant, ſont en ſi grande quantité qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui ſe diſtribuent dans le reſte du corps. C'eſt donc en vertu de cette combinaiſon ſingulière des ſens & de ces facultés uniques de la trompe, que cet animal eſt ſupérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de ſa maſſe, malgré la diſproportion de ſa forme; car l'éléphant eſt en même temps un miracle d'intelligence & un monſtre de matière; le corps très-épais & ſans aucune ſoupleſſe, le cou court & preſque inflexible, la tête petite & difforme, les oreilles exceſſives & le nez encore beaucoup plus exceſſif, les yeux trop petits, ainſi que la gueule, le membre génital & la queue, les jambes maſſives, droites & peu flexibles, le pied ſi court * & ſi petit qu'il paroît être nul, la peau dure, épaiſſe & calleuſe ; toutes ces difformités paroiſſant d'autant plus, que toutes ſont modélées en grand, toutes d'autant plus deſagréables à l'œil, que la pluſpart n'ont point d'exemple dans le reſte de la Nature ; aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds,

* Il n'y a point d'animal qui n'ait le pied plus grand, à proportion, que l'homme, ſi ce n'eſt l'éléphant qui l'a encore plus petit, & par conſéquent qu'aucun autre animal...... Les pieds étoient ſi petits, qu'on peut dire qu'ils ne ſe voient point, parce que les doigts étoient renfermés & recouverts par la peau des jambes, leſquelles deſcendoient tout d'une venue juſqu'à terre, & paroiſſoient comme le tronc d'un arbre ſcié en travers. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, pages 102 & 103.*

ni

ni le nez, ni les oreilles, ni les défenſes faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il réſulte pour l'animal pluſieurs inconvéniens de cette conformation bizarre ; il peut à peine tourner la tête, il ne peut ſe tourner lui-même, pour retrograder, qu'en faiſant un circuit : les chaſſeurs qui l'attaquent par-derrière ou par le flanc, évitent les effets de ſa vengeance par des mouvemens circulaires, ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour ſe tourner contr'eux. Les jambes dont la rigidité n'eſt pas auſſi grande que celle du cou & du corps, ne fléchiſſent néanmoins que lentement & difficilement; elles ſont fortement articulées avec les cuiſſes. Il a le genou comme l'homme * & le pied auſſi bas ; mais ce pied ſans étendue, eſt auſſi ſans reſſort & ſans force , & le genou eſt dur & ſans ſoupleſſe : cependant tant que l'éléphant eſt jeune & qu'il ſe porte bien, il le fléchit pour ſe coucher, pour ſe laiſſer ou monter ou charger; mais dès qu'il eſt vieux ou malade, ce mouvement devient ſi difficile qu'il aime mieux dormir debout, & que ſi on le fait

* Son genou eſt de la même manière qu'à l'homme & non pas proche du ventre, étant au milieu de l'eſpace qui eſt depuis le ventre juſqu'à terre, & à l'endroit où les bêtes ont leur talon, de ſorte que la jambe de l'éléphant eſt ſemblable à celle de l'homme, tant à cauſe de la ſituation de ſon genou que de la petiteſſe de ſon pied, dans lequel la partie qui va du talon juſqu'aux doigts eſt très-petite. *Mém. pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, part. III, page 102.*

coucher par force [a], il faut enſuite des machines pour le relever & le remettre en pied ; ſes défenſes, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas ſituées dans une poſition verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers, qui dans cette direction preſque horizontale, fatiguent prodigieuſement la tête & la tirent en bas ; en ſorte que l'animal eſt quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de ſa loge pour les ſoûtenir & ſe ſoulager de leur poids [b]. Il a le deſavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien ſaiſir à terre avec ſa bouche, parce que ſon cou court ne peut plier pour laiſſer baiſſer aſſez la tête ; il faut qu'il prenne ſa nourriture, & même ſa boiſſon, avec le nez, il la porte enſuite non pas à l'entrée de la gueule, mais juſqu'à ſon goſier, & lorſque ſa trompe eſt remplie d'eau, il en fourre l'extrémité

[a] Nous avons appris de ceux qui ont gouverné à Verſailles l'éléphant dont nous parlons, que les huit premières années qu'il y a vécu, il ſe couchoit & ſe relevoit avec beaucoup de facilité, & que les cinq dernières années il ne ſe couchoit plus pour dormir, mais qu'il s'appuyoit contre le mur de ſa loge, en ſorte que s'il arrivoit qu'il ſe couchât quand il étoit malade, il falloit percer le plancher du deſſus pour le relever avec des engins. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, page 104.*

[b] On nous a fait voir que l'éléphant avoit employé ſes défenſes à faire des trous dans les deux faces d'un pilier de pierre qui ſortoit du mur de ſa loge, & ces trous lui ſervoient pour s'appuyer quand il dormoit, ſes défenſes étant fichées dans ces trous. *Id. page 102.*

jusqu'à la racine de la langue [a], apparemment pour rabaisser l'épiglote & pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avoit employée pour la pomper, elle sort de la trompe avec bruit & entre dans le gosier avec précipitation ; la langue, la bouche, ni les lèvres ne lui servent pas comme aux autres animaux à sucer ou laper sa boisson.

De-là paroît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit teter avec le nez & porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé ; cependant les Anciens ont écrit qu'il tetoit avec la gueule & non avec la trompe [b] ; mais il y a toute apparence qu'ils n'avoient pas été témoins du fait & qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de teter. Mais si le jeune éléphant avoit une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdroit-il pour tout le reste de sa vie! pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée! pourquoi feroit-il toûjours une action double, tandis qu'une simple suffiroit! pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa

[a] Mém. pour servir à l'hist. des Animaux, *part. III, page 109.*

[b] *Pullus editus ore sugit, non promuscide, & statim cùm natus est cernit & ambulat.* Arist. hist. Anim. lib. VI, cap. XXVII. — *Anniculo quidem vitulo æqualem pullum edit elephantus, qui statim, ut natus est, ore sugit.* Ælian de nat. Anim. lib. IV, cap. III.

gueule que ce qu'on jette dedans lorſqu'elle eſt ouverte! &c. * Il paroît donc très vrai-ſemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe; cette préſomption eſt non ſeulement prouvée par les faits ſubſéquens, mais elle eſt encore fondée ſur une meilleure analogie que celle qui a décidé les Anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux au moment de leur naiſſance ne peuvent être avertis de la préſence de l'aliment dont ils ont beſoin, par aucun autre ſens que par celui de l'odorat. L'oreille eſt certainement très-inutile à cet effet, l'œil l'eſt également & très-évidemment, puiſque la pluſpart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorſqu'ils commencent à teter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement & également toutes les parties du corps de la mère, ou pluſtôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat ſeul doit l'avertir, c'eſt non ſeulement une eſpèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne & détermine l'autre; l'éléphant eſt donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût de la préſence de l'aliment; & comme le ſiége de l'odorat ſe trouve ici réuni avec la puiſſance de ſuction à l'extrémité de ſa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait & le porte enſuite à ſa bouche pour ſatisfaire ſon appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant ſituées ſur la poitrine comme aux femmes, & n'ayant que de petits

* Voyez les Mémoires pour ſervir à l'hiſt. des Animaux, *part. III, pages 109 & 110.*

mamelons très-diſproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel auſſi le cou ne peut plier, il faudroit que la mère ſe renverſât ſur le dos ou ſur le côté, pour qu'il pût ſaiſir la mamelle avec la bouche, & il auroit encore beaucoup de peine à en tirer le lait à cauſe de la diſproportion énorme, qui réſulte de la grandeur de la gueule & de la petiteſſe du mamelon; le rebord de la trompe que l'éléphant contracte, autant qu'il lui plaît, ſe trouve au contraire proportionné au mamelon, & le petit éléphant peut aiſément par ſon moyen teter ſa mère, ſoit debout ou couchée ſur le côté; ainſi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des Anciens ſur ce fait qu'ils ont avancé ſans l'avoir vérifié; car aucun d'entr'eux, ni même aucun des modernes que je connoiſſe, ne dit avoir vû teter l'éléphant, & je crois pouvoir aſſurer que ſi quelqu'un vient dans la ſuite à l'obſerver, on verra qu'il ne tette point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les Anciens ſe ſont trompés en nous diſant que les éléphans s'accouplent à la manière des autres animaux, que la femelle * abaiſſe ſeulement ſa croupe pour recevoir plus aiſément le mâle: la poſition des parties paroît rendre impoſſible cette ſituation d'accouplement; l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre & voiſine de l'anus, cet orifice

* *Subſidit fœmina, clunibuſque ſubmiſſis, inſiſtit pedibus ac innititur; mas ſuperveniens comprimit, atque ita munere venereo fungitur.* Ariſtot. hiſt. Anim. lib. V, cap. II.

en eſt à deux pieds & demi ou trois pieds de diſtance, il eſt ſitué preſqu'au milieu du ventre[a]: d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de ſon corps non plus qu'à celle de ce long intervalle, qui dans la ſituation ſuppoſée, ſeroit en pure perte. Les Naturaliſtes & les Voyageurs s'accordent à dire[b] que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval; il ne lui ſeroit donc pas poſſible d'atteindre au but dans la ſituation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre & ſe renverſe ſur le dos. De Feynes[c] & Tavernier[d] l'ont dit poſitivement, mais j'avoue que j'aurois fait peu

[a] Mém. pour ſervir à l'hiſt. des Animaux, *part. III, page 132.*

[b] *Elephantus genitale equo ſimile habet ſed parvum nec pro corporis magnitudine. Teſtes idem non foris conſpicuos ſed intus circa renes conditos habet.* Ariſtot. hiſt. Anim. lib. II, cap. I. . . . L'Afrique d'Ogilby, *pages 13 & 14.*

[c] Quand ces animaux veulent s'accoupler enſemble, ils le font, ſans comparaiſon, de même que l'homme & la femme : puis ſi-tôt qu'ils ont eu la jouiſſance l'un de l'autre, l'éléphant met ſa trompe par-deſſous l'éléphante & la relève en même temps. *Voyage par terre à la Chine, du S.r de Feynes, Paris, 1630, pages 90 & 91.*

[d] Bien que l'éléphant ne touche plus la femelle depuis qu'il eſt pris, il arrive néanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Ceci eſt particulièrement remarquable de la femelle de l'éléphant, que lorſqu'elle entre en chaleur elle ramaſſe toutes ſortes de feuillages & d'herbages, dont elle ſe fait un lit fort propre avec une manière de chevet & élevé de quatre ou cinq pieds de terre, ou, contre la nature de toutes les autres bêtes, elle ſe couche ſur le dos pour attendre le mâle, qu'elle appelle par ſes cris. *Voyage de Tavernier, tome III, page 240.*

d'attention à leurs témoignages, ſi cela ne s'accordoit pas avec la poſition des parties, qui ne permet pas à ces animaux de ſe joindre autrement[a]. Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aiſance, plus de commodités qu'aux autres, & c'eſt peut-être par cette raiſon qu'ils ne s'accouplent que quand ils ſont en pleine liberté & lorſqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur ſont néceſſaires. La femelle doit non ſeulement conſentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une ſituation indécente qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle ſe croit ſans témoins[b]; la pudeur n'eſt-elle donc qu'une vertu phyſique, qui ſe trouve auſſi dans les bêtes? elle eſt au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général & le bel apanage de tout ſexe feminin.

[a] J'avois écrit cet article lorſque j'ai reçû des notes de M. de Buſſy, ſur l'éléphant; ce fait, que la poſition des parties m'avoit indiqué, ſe trouve pleinement confirmé par ſon témoignage. « L'éléphant (dit M. de Buſſy), s'accouple d'une façon ſingulière; la femelle ſe couche « ſur le dos, & le mâle s'appuyant ſur ſes jambes antérieures & fléchiſſant « en arrière les poſtérieures, ne touche à la femelle qu'autant qu'il en « a beſoin pour le coït ».

[b] *Pudore nunquam niſi in abdito coeunt.* Plin. Hiſt. nat. lib. VIII, cap. V. — Les éléphans s'accouplent très-rarement..... Et quand ils s'accouplent, c'eſt avec tant de ſecret & dans des lieux ſi ſolitaires, que perſonne ne peut ſe vanter de les avoir vûs dans ce moment. Ils ne produiſent jamais quand ils ſont domeſtiques. *Voyage aux Indes orientales du P. Vincent-Marie de Sainte Catherine de Sienne, imprimé en italien à Veniſe en 1683. Chap. XI, pages 396 & ſuiv.* traduit par M. le Marquis de Montmirail.

Ainſi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le ſon de ſa voix eſt auſſi très-ſingulier; ſi l'on en croit les Anciens, elle ſe diviſe, pour ainſi dire en deux modes très-différens & fort inégaux, il paſſe du ſon par le nez, ainſi que par la bouche, ce ſon prend des inflexions dans cette longue trompette, il eſt rauque & filé comme celui d'un inſtrument d'airain, tandis que la voix qui paſſe par la bouche * eſt entre-coupée de pauſes courtes & de soûpirs durs. Ce fait avancé par Ariſtote, & enſuite répété par les Naturaliſtes & même par quelques Voyageurs, eſt vrai-ſemblablement faux ou du moins n'eſt pas exact. M. de Buſſy aſſure poſitivement que l'éléphant ne pouſſe aucun cri par la trompe : cependant comme en fermant exactement la bouche, l'homme même peut rendre quelque ſon par le nez; il ſe peut que l'éléphant dont le nez eſt ſi grand, rende des ſons par cette voie lorſque ſa bouche eſt fermée : quoi qu'il en ſoit, le cri de l'éléphant ſe fait entendre de plus d'une lieue, & cependant il n'eſt pas effrayant comme le rugiſſement du tigre ou du lion.

L'éléphant eſt encore ſingulier par la conformation des pieds & par la texture de la peau; il n'eſt pas revêtu

* *Elephantus citra nares ore ipſo vocem elidit ſpirabundam quemadmodum cùm homo ſimul & ſpiritum reddit & loquitur, at per nares ſimile tubarum raucitati ſonat.* Ariſtot. Hiſt. Anim. lib. IV, cap. IX. . . . *Citra nares ore ipſo ſternutamento ſimilem edit ſonum. Per nares autem tubarum raucitati.* Plin. Hiſt. nat. lib. VIII.

de

de poil comme les autres quadrupèdes, sa peau est tout-à-fait rase, il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, & ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête *, dans les trous des oreilles & au dedans des cuisses & des jambes. L'épiderme dur & calleux a deux espèces de rides, les unes en creux & les autres en relief, il paroît déchiré par gerçures & ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme & dans les animaux, l'épiderme est par-tout adhérent à la peau; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre : cet épiderme est naturellement sec & fort sujet à s'épaissir, il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le dessechement successif des différentes couches qui se regénèrent les unes sous les autres; c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet; cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant, & pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile & d'entretenir par des bains fréquens la souplesse de la peau; elle est très-sensible par-tout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures & dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie, la piqûre des mouches se fait si bien sentir

* Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux. *Partie III, page 113 & suiv.*

à l'éléphant, qu'il emploie non ſeulement ſes mouvemens naturels, mais même les reſſources de ſon intelligence pour s'en délivrer; il ſe ſert de ſa queue, de ſes oreilles, de ſa trompe pour les frapper; il fronce ſa peau par-tout où elle peut ſe contracter & les écraſe entre ſes rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chaſſer, & lorſque tout cela lui manque, il ramaſſe de la pouſſière avec ſa trompe & en couvre tous les endroits ſenſibles; on l'a vû ſe poudrer ainſi pluſieurs fois par jour & ſe poudrer à propos, c'eſt-à-dire, en ſortant du bain *. L'uſage de l'eau eſt preſqu'auſſi néceſſaire à ces animaux que celui de l'air & de la terre; lorſqu'ils ſont libres ils quittent rarement le bord des rivières, ils ſe mettent ſouvent dans l'eau juſqu'au ventre, & ils y paſſent quelques heures tous les jours. Aux Indes où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel & à leur tempérament, on les lave avec ſoin & on leur donne tout le temps néceſſaire

* On nous a dit que l'éléphant de Verſailles ſe rouloit toûjours ſur la pouſſière quand il s'étoit baigné, ce qu'il faiſoit le plus ſouvent qu'il pouvoit, & nous avons remarqué qu'il ſe jetoit de la pouſſière aux endroits où il ne s'en étoit pas attaché quand il ſe vautroit, & qu'il avoit accoûtumé de chaſſer les mouches ou avec une poignée de paille qu'il prenoit avec ſa trompe ou avec de la pouſſière qu'il jetoit adroitement ſur les endroits où il ſe ſentoit piqué, n'y ayant rien que les mouches évitent davantage que la pouſſière qui tombe. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Animaux, part. III, pages 117 & 118.*

& toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes [a]; on nétoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, & ensuite on leur met des essences, de l'huile & des couleurs.

La conformation des pieds & des jambes est encore singulière & différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la pluspart des autres animaux; les jambes de devant paroissent avoir plus de hauteur que celles de derrière, cependant celles-ci sont un peu plus longues [b], elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquels la

[a] Sur les huit ou neuf heures avant midi, nous fumes au bord de la rivière pour voir comme on lave les éléphans du Roi & des grands Seigneurs; l'éléphant entre dans l'eau jusqu'au ventre & se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe qu'il jette sur celui qui est à l'air pour le bien laver; le maître vient ensuite avec une espèce de pierre de ponce & frottant la peau de l'éléphant, la nétoie de toutes les ordures qui ont pû s'y amasser. Quelques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même, ce qui est bien contraire à ce que j'ai vû; car dès que le maître l'a bien frotté d'un côté, il lui commande de se tourner de l'autre, ce que l'éléphant fait promptement, & après qu'il est bien lavé des deux côtés, il sort de la rivière & demeure quelque temps debout sur le bord de la rivière pour se sécher: puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune & lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière; le frottant ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs. *Voyage de Tavernier. Rouen, 1713, tome III, pages 264 & 265.*

[b] Mém. pour servir à l'Hist. des Anim. *partie III, page 102.*

cuiſſe eſt preſqu'entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, & les os du pied ſi élevés & ſi longs qu'ils paroiſſent faire une grande partie de la jambe; dans l'éléphant, au contraire, cette partie eſt très-courte & poſe à terre, il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe & non pas près du ventre: ce pied ſi court & ſi petit eſt partagé en cinq doigts, qui tous ſont recouverts par la peau & dont aucun n'eſt apparent au dehors. On voit ſeulement des eſpèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts ſoit conſtant, car il y a toûjours cinq doigts à chaque pied, & ordinairement auſſi cinq ongles [a], mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre [b], ou même trois, & dans ce cas, ils ne correſpondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reſte, cette variété, qui n'a été obſervée que ſur de jeunes éléphans tranſportés en Europe, paroît être purement accidentelle & dépend vrai-ſemblablement de la manière dont l'éléphant

[a] M.rs de l'Académie Royale des Sciences, nous avoient recommandé d'examiner ſi tous les éléphans avoient des ongles aux pieds, nous n'en avons pas vû un ſeul qui n'en eût cinq à chaque pied à l'extrémité des cinq gros doigts; mais leurs doigts ſont ſi courts qu'à peine ſortent-ils de la maſſe du pied. *Premier voyage du P. Tachard, page 273.*

[b] Tous ceux qui ont écrit de l'éléphant, mettent cinq ongles à chaque pied, mais il n'y en avoit que trois dans notre ſujet; le petit Indien dont il a été parlé en avoit quatre, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; la vérité eſt pourtant qu'il y a cinq doigts à chaque pied. *Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Anim. part. III, page 103.*

a été traité dans les premiers temps de ſon accroiſſement. La plante du pied eſt revêtue d'une ſemelle de cuir dur comme de la corne & qui déborde tout autour; c'eſt de cette même ſubſtance dont ſont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant ſont très-longues, il s'en ſert comme d'un évantail, il les fait remuer & claquer comme il lui plaît; ſa queue n'eſt pas plus longue que l'oreille, & n'a ordinairement que deux pieds & demi ou trois pieds de longueur: elle eſt aſſez menue, pointue & garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou pluſtôt de filets de corne noirs, luiſans & ſolides; ce poil ou cette corne eſt de la groſſeur & de la force d'un gros fil-de-fer, & un homme ne peut le caſſer en le tirant avec les mains, quoiqu'il ſoit élaſtique & pliant; au reſte cette houppe de poil eſt un ornement très-recherché des Négreſſes, qui y attachent apparemment quelque ſuperſtition *; une queue d'éléphant ſe vend quelquefois deux ou trois eſclaves, & les Nègres haſardent ſouvent leur vie pour tâcher de

* Merolla obſerve qu'un grand nombre de payens dans ces contrées, ſur-tout les Saggas, ont une ſorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils conſervent en ſon honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé ſur l'opinion qu'ils ont de ſa force. Ils entreprennent des chaſſes exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un ſeul coup; l'animal doit être vivant, ſans quoi la ſuperſtition ne lui attribueroit aucune vertu. *Hiſtoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevoſt, tome V, page 79.*

la couper & de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui eſt à l'extrémité, la queue eſt couverte, ou pluſtôt parſemée dans ſa longueur, de ſoies dures & plus groſſes que celles du ſanglier; il ſe trouve auſſi de ces ſoies ſur la partie convexe de la trompe & aux paupières où elles ſont quelquefois longues de plus d'un pied; ces ſoies ou poils aux deux paupières ne ſe trouvent guère que dans l'homme, le ſinge & l'éléphant.

Le climat, la nourriture & la condition influent beaucoup ſur l'accroiſſement & la grandeur de l'éléphant; en général ceux qui ſont pris jeunes & réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimenſions entières de la Nature; les plus grands éléphans des Indes & des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur, les plus petits qui ſe trouvent au Sénégal & dans les autres parties de l'Afrique occidentale n'ont que dix ou onze pieds, & tous ceux qu'on a amené jeunes en Europe ne ſe ſont pas élevés à cette hauteur. Celui de la Ménagerie de Verſailles, qui venoit de Congo *, n'avoit que ſept pieds & demi de hauteur à l'âge de dix-ſept ans, en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en ſorte qu'à quatre ans lorſqu'il fut envoyé, il n'avoit que ſix pieds & demi de hauteur, & comme l'accroiſſement va toûjours de moins en moins, on ne peut pas ſuppoſer que s'il fût arrivé à

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Animaux. *Part. III, pages 101 & 102.*

l'âge de trente ans, qui eſt le terme ordinaire de l'accroiſſement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur; ainſi la condition ou l'état de domeſticité réduit au moins d'un tiers l'accroiſſement de l'animal, non ſeulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimenſions. La longueur du corps meſurée depuis l'œil juſqu'à l'origine de la queue eſt à peu près égale à ſa hauteur priſe au niveau du garrot. Un éléphant des Indes de quatorze pieds de hauteur, eſt donc plus de ſept fois plus gros & plus peſant que ne l'étoit l'éléphant de Verſailles. En comparant l'accroiſſement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'eſt-à-dire la moitié de ſa hauteur à deux ans, & prenant ſon accroiſſement entier en vingt ans, l'éléphant qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de ſa hauteur à trois ans; & de même ſi l'on veut juger de l'énormité de la maſſe de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant ſuppoſé de deux pieds & demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, & auquel on ne ſuppoſeroit que trois pieds d'épaiſſeur & de largeur moyenne, ſeroit cinquante fois auſſi gros *, & que par conſéquent

* Peirère, dans la vie de Gaſſendi, dit qu'il fit peſer un éléphant, & qu'il le trouva peſer trois mille cinq cents livres. Cet éléphant étoit apparemment très-petit, car celui dont nous venons de ſupputer les dimenſions que nous avons peut-être trop réduites, pèſeroit au moins huit milliers.

un éléphant doit peser autant que cinquante hommes. « J'ai vû, dit le P. Vincent Marie, quelques éléphans, » qui avoient quatorze & quinze pieds de hauteur [a], avec » la longueur & la grosseur proportionnées. Le mâle est » toûjours plus grand que la femelle. Le prix de ces » animaux augmente à proportion de la grandeur, qui se » mesure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du dos, & quand » cette dimension atteint un certain terme, le prix s'accroît » comme celui des pierres précieuses [b]. Les éléphans de » Guinée, dit Bosman, ont dix, douze ou treize pieds » de haut [c], ils sont incomparablement plus petits que » ceux des Indes orientales, puisque ceux qui ont écrit » l'histoire de ces pays-là donnent à ceux-ci plus de » coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds [d]. J'ai » vû des éléphans de treize pieds de haut, dit Edward » Terri, & j'ai trouvé bien des gens qui m'ont dit en avoir vû de quinze pieds de haut [e] »; de ces témoignages & de plusieurs autres qu'on pourroit encore rassembler, on doit conclurre que la taille la plus ordinaire des éléphans, est de dix à onze pieds, que ceux de treize & de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, & que les

[a] *Nota.* Ces pieds sont probablement des pieds Romains.

[b] Voyage aux Indes orientales du P. Vincent Marie, &c. *chap. XI, page 396.*

[c] *Nota.* Ce sont probablement des pieds du Rhin.

[d] Voyage en Guinée de Guillaume Bosman, *page 244.*

[e] Voyage aux Indes orientales, par Edward Terri, *page 15.* *Nota.* Ce sont peut-être des pieds Anglois.

plus

plus petits ont au moins neuf pieds lorſqu'ils ont pris tout leur accroiſſement dans l'état de liberté. Ces maſſes énormes de matière ne laiſſent pas, comme nous l'avons dit, de ſe mouvoir avec beaucoup de vîteſſe; elles ſont ſoûtenues par quatre membres qui reſſemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes maſſives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, & de cinq ou ſix pieds de hauteur; ces jambes ſont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme, ainſi quand l'éléphant ne feroit qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le ſurpaſſeroit à la courſe. Au reſte le pas ordinaire de l'éléphant n'eſt pas plus vîte que celui du cheval [a], mais quand on le pouſſe il prend une eſpèce d'amble qui, pour la vîteſſe, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude & même avec aſſez de liberté tous les mouvemens directs, mais il manque abſolument de facilité pour les mouvemens obliques ou rétrogrades; c'eſt ordinairement dans les chemins étroits & creux où il a peine à ſe retourner, que les Nègres l'attaquent & lui coupent la queue, qui pour eux eſt d'un auſſi grand prix que tout le reſte de la bête; il a beaucoup de peine à deſcendre les pentes trop rapides, il eſt obligé de plier les jambes de derrière [b], afin qu'en deſcendant, le devant du corps conſerve le niveau avec la croupe, & que le poids de ſa propre maſſe ne le

[a] Notes de M. de Buſſy, qui nous ont été communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

[b] Notes de M. de Buſſy, *idem.*

précipite pas. Il nage auſſi très-bien, quoique la forme de ſes jambes & de ſes pieds paroiſſe indiquer le contraire; mais comme la capacité de la poitrine & du ventre eſt très-grande, que le volume des poumons & des inteſtins eſt énorme, & que toutes ces grandes parties ſont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès-lors moins de réſiſtance à vaincre, & peut par conſéquent nager plus vîte en faiſant moins d'efforts & moins de mouvement des jambes que les autres. Auſſi s'en ſert-on très-utilement pour le paſſage des rivières: outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balles, dont on le charge dans ces occaſions *, on lui met encore ſur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de perſonnes qui s'attachent à ſes oreilles & à ſa queue pour paſſer l'eau; lorſqu'il eſt ainſi chargé, il nage entre deux eaux & on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour reſpirer.

Quoique l'éléphant ne ſe nourriſſe ordinairement que d'herbes & de bois tendre, & qu'il lui faille un prodigieux volume de cette eſpèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques néceſſaires à la nutrition d'un auſſi vaſte corps, il n'a cependant pas pluſieurs eſtomacs comme la pluſpart des animaux qui ſe nourriſſent de même; il n'a qu'un eſtomac, il ne rumine pas, il eſt pluſtôt conformé comme le cheval,

* Notes de M. de Buſſy, communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

que comme le bœuf ou les autres animaux ruminans; la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur & l'étendue des intestins & sur-tout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon [a], n'ayant que trois pieds & demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied & demi dans sa plus grande largeur; pour remplir d'aussi grandes capacités, il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, sur-tout lorsqu'il n'a pas des nourritures plus substantielles que l'herbe, aussi les éléphans sauvages sont presque toûjours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles ou casser du jeune bois; & les domestiques auxquels on donne une grande quantité de riz ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, & son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, & le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir [b]; il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, &c. On lui fait faire les corvées les plus pénibles & les

[a] Voyez la description du ventricule & des intestins de l'éléphant dans les mémoires pour servir à l'Hist. des Animaux, *part. III, page 127 & suiv.*

[b] Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le Marquis de Montmirail.

entreprises les plus fortes, en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, & en le lui promettant pour prix de ses travaux ; il paroît aimer aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit & l'enivre ; il craint toutes les mauvaises odeurs, & il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal, l'émeut & le fait fuir [a].

Pour achever de donner une idée du naturel & de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le Marquis de Montmirail [b], lequel non seulement a bien voulu les demander & les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'Italien & de l'Allemand tout ce qui a rapport à l'Histoire des animaux dans quelques livres qui m'étoient inconnus; son goût pour les arts & les sciences, son zèle pour leur avancement sont fondés sur un discernement exquis & sur des connoissances très-étendues dans toutes les parties de l'Histoire Naturelle; nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnoissance, les bontés dont il nous honore & les lumières que nous lui devons ; l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons d'occasions

[a] L'éléphant qui étoit à la Ménagerie de Versailles, avoit une grande aversion, & même beaucoup de crainte des pourceaux, le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. *Élien a remarqué cette antipathie.*

[b] M. le Marquis de Montmirail, Capitaine-Colonel des Cent-Suisses de la Garde ordinaire du corps du Roi, actuellement Président de l'Académie Royale des Sciences.

de rappeler ſon nom. « On ſe ſert de l'éléphant pour
le tranſport de l'artillerie ſur les montagnes, & c'eſt-là «
où ſon intelligence ſe fait mieux ſentir. Voici comme «
il s'y prend, pendant que les bœufs attelés à la pièce «
de canon font effort pour la traîner en haut, l'éléphant «
pouſſe la culaſſe avec ſon front, & à chaque effort qu'il «
fait, il ſoûtient l'affût avec ſon genou qu'il place à la «
roue : il ſemble qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son «
conducteur veut-il lui faire faire quelque corvée pénible, «
il lui explique de quoi il eſt queſtion, & lui détaille «
les raiſons qui doivent l'engager à obéir; ſi l'éléphant «
marque de la répugnance à ce qu'il exige de lui, le «
Cornac (c'eſt ainſi qu'on appelle ſon conducteur) pro- «
met de lui donner de l'arac ou quelque choſe qu'il «
aime : alors l'animal ſe prête à tout; mais il eſt dange- «
reux de lui manquer de parole, plus d'un cornac en a «
été la victime. Il s'eſt paſſé à ce ſujet dans le Dekan, «
un trait qui mérite d'être rapporté, & qui, tout incroyable «
qu'il paroît, eſt cependant exactement vrai. Un éléphant «
venoit de ſe venger de ſon cornac en le tuant, ſa femme «
témoin de ce ſpectacle, prit ſes deux enfans & les jeta «
aux pieds de l'animal encore tout furieux, en lui diſant, «
puiſque tu as tué mon mari, ôtes-moi auſſi la vie, ainſi «
qu'à mes enfans. L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, «
& comme s'il eût été touché de regret, prit avec ſa «
trompe le plus grand de ces deux enfans, le mit ſur «
ſon cou, l'adopta pour ſon cornac & n'en voulut point «
ſouffrir d'autre. «

» Si l'éléphant eſt vindicatif, il n'eſt pas moins recon-» noiſſant. Un ſoldat de Pondicheri, qui avoit coûtume » de porter à un de ces animaux une certaine meſure » d'arac chaque fois qu'il touchoit ſon prêt, ayant un » jour bû plus que de raiſon, & ſe voyant pourſuivi par » la garde qui le vouloit conduire en priſon, ſe réfugia » ſous l'éléphant & s'y endormit. Ce fut en vain que la » garde tenta de l'arracher de cet aſyle : l'éléphant le » défendit avec ſa trompe. Le lendemain le ſoldat revenu » de ſon yvreſſe, frémit à ſon réveil de ſe trouver couché » ſous un animal d'une groſſeur ſi énorme. L'éléphant » qui ſans doute s'aperçut de ſon effroi, le careſſa avec » ſa trompe pour le raſſurer & lui fit entendre qu'il pou-» voit s'en aller.

» L'éléphant tombe quelquefois dans une eſpèce de » folie qui lui ôte ſa docilité & le rend même très-re-» doutable, on eſt alors obligé de le tuer. On ſe con-» tente quelquefois de l'attacher avec de groſſes chaînes » de fer dans l'eſpérance qu'il viendra à réſipiſcenſe. Mais » quand il eſt dans ſon état naturel, les douleurs les plus » aiguës ne peuvent l'engager à faire du mal à qui ne lui » en a pas fait. Un éléphant, furieux des bleſſures qu'il » avoit reçûes à la bataille d'Hambour, couroit à travers » champs & pouſſoit des cris affreux ; un ſoldat qui, mal-» gré les avertiſſemens de ſes camarades, n'avoit pû fuir, » peut-être parce qu'il étoit bleſſé, ſe trouva à ſa ren-» contre : l'éléphant craignit de le fouler aux pieds, le » prit avec ſa trompe, le plaça doucement de côté, &

continua ſa route ». Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes que je viens de tranſcrire, elles ont été données à M. le Marquis de Montmirail, par M. de Buſſy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, & qui pendant ce long ſéjour y a ſervi très-utilement l'État & la Nation. Il avoit pluſieurs éléphans à ſon ſervice, il les montoit très-ſouvent, les voyoit tous les jours & étoit à portée d'en voir beaucoup d'autres & de les obſerver. Ainſi ces notes & toutes les autres que j'ai citées, avec le nom de M. de Buſſy, me paroiſſent mériter une égale confiance. M.[rs] de l'Académie des Sciences, nous ont auſſi laiſſé quelques faits qu'ils avoient appris de ceux qui gouvernoient l'éléphant à la Ménagerie de Verſailles, & ces faits me paroiſſent auſſi mériter de trouver place ici. « L'éléphant ſembloit connoître quand on ſe moquoit de lui, & s'en ſouvenir « pour s'en venger quand il en trouvoit l'occaſion. A un « homme qui l'avoit trompé, faiſant ſemblant de lui jeter « quelque choſe dans la gueule, il lui donna un coup « de ſa trompe, qui le renverſa & lui rompit deux côtes; « enſuite de quoi, il le foula aux pieds & lui rompit une « jambe, & s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer ſes « défenſes dans le ventre, leſquelles n'entrèrent que dans « la terre aux deux côtés de la cuiſſe, qui ne fut point « bleſſée. Il écraſa un autre homme, le froiſſant contre « une muraille pour le même ſujet. Un peintre le vouloit « deſſiner en une attitude extraordinaire, qui étoit de « tenir ſa trompe levée & la gueule ouverte; le valet du «

» peintre, pour le faire demeurer en cet état, lui jetoit » des fruits dans la gueule, & le plus souvent faisoit sem- » blant d'en jeter, il en fut indigné, & comme s'il eût » connu que l'envie que le peintre avoit de le dessiner » étoit la cause de cette importunité, au lieu de s'en » prendre au valet, il s'adressa au maître, & lui jeta par sa » trompe une quantité d'eau, dont il gâta le papier sur » lequel le peintre dessinoit.

» Il se servoit ordinairement bien moins de sa force » que de son adresse, laquelle étoit telle qu'il s'ôtoit » avec beaucoup de facilité une grosse double courroie, » dont il avoit la jambe attachée, la defaisant de la boucle » & de l'ardillon ; & comme on eut entortillé cette boucle » d'une petite corde renouée à beaucoup de nœuds, » il dénouoit tout sans rien rompre. Une nuit après s'être » ainsi dépestré de sa courroie, il rompit la porte de sa » loge si adroitement, que son gouverneur n'en fut point » éveillé ; de-là il passa dans plusieurs cours de la Ména- » gerie, brisant les portes fermées, & abattant la maçon- » nerie quand elles étoient trop petites pour le laisser passer, » & il alla ainsi dans les loges des autres animaux, ce qui » les épouvanta tellement, qu'ils s'enfuirent tous se ca- cher dans les lieux les plus reculés du parc ».

Enfin pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connoître toutes les facultés naturelles & toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres, nous ajoûterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects.

« L'éléphant

L'éléphant même ſauvage (dit le P. Vincent Marie) ne « laiſſe pas d'avoir des vertus; il eſt généreux & tempérant, « & quand il eſt domeſtique on l'eſtime par ſa douceur & « ſa fidélité envers ſon maître, ſon amitié pour celui qui « le gouverne, &c. S'il eſt deſtiné à ſervir immédiate- « ment les Princes, il connoît ſa fortune & conſerve une « gravité convenable à ſon emploi ; ſi au contraire on « le deſtine à des travaux moins honorables, il s'attriſte, « ſe trouble & laiſſe voir clairement qu'il s'abaiſſe malgré « lui. A la guerre, dans le premier choc, il eſt impétueux « & fier, il eſt le même quand il eſt enveloppé par les « chaſſeurs, mais il perd le courage lorſqu'il eſt vaincu.... « Il combat avec ſes défenſes, & ne craint rien tant que « de perdre ſa trompe, qui par ſa conſiſtance eſt facile « à couper.... Au reſte, il eſt naturellement doux, il « n'attaque perſonne à moins qu'on ne l'offenſe, il ſem- « ble même ſe plaire en compagnie, & il aime ſur-tout « les enfans, il les careſſe & paroît reconnoître en eux « leur innocence. «

L'éléphant (dit François Pyrard *) eſt l'animal « qui a le plus de jugement & de connoiſſance, de ſorte « qu'on le diroit avoir quelque uſage de raiſon, outre « qu'il eſt infiniment profitable & de ſervice à l'homme. « S'il eſt queſtion de monter deſſus, il eſt tellement ſou- « ple, obéiſſant & dreſſé pour ſe ranger à la commodité « de l'homme & qualité de la perſonne qui s'en veut « ſervir, que ſe pliant bas il aide lui-même à celui qui «

* Voyage de François Pyrard. *Paris, 1619, tome II, page 366.*

» veut monter deſſus & le ſoulage avec ſa trompe.... Il » eſt ſi obéiſſant qu'on lui fait faire tout ce que l'on » veut, pourvû qu'on le prenne de douceur.... Il fait tout » ce qu'on lui dit, il careſſe ceux qu'on lui montre, &c.

» En donnant aux éléphans (diſent les voyageurs » Hollandois [a]) tout ce qui peut leur plaire, on les rend » auſſi privés & auſſi ſoûmis que le ſont les hommes. » L'on peut dire qu'il ne leur manque que la parole.... » Ils ſont orgueilleux & ambitieux, mais ils ſe ſouviennent » du bien qu'on leur a fait & ont de la reconnoiſſance, » juſque-là qu'ils ne manquent point de baiſſer la tête » pour marque de reſpect en paſſant devant les maiſons » où ils ont été bien traités.... Ils ſe laiſſent conduire [b] & » commander par un enfant, mais ils veulent être loués » & chéris. On ne ſauroit ſe moquer d'eux, ni les injurier » qu'ils ne l'entendent, & ceux qui le font doivent bien » prendre garde à eux, car ils ſeront bien heureux s'ils » s'empêchent d'être arroſés de l'eau des trompes de ces » animaux ou d'être jetés par terre, le viſage contre la » pouſſière.

» Les éléphans (dit le P. Philippe [c]) approchent beau» coup du jugement & du raiſonnement des hommes.... » Si on compare les ſinges aux éléphans, ils ne ſemble» ront que des animaux très-lourds & très-brutaux, & en

[a] Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome I, p. 413.*

[b] *Idem, tome VII, page 31.*

[c] Voyage d'Orient du P. Philippe de la Très-Sainte-Trinité, Carme-déchauſſé. *Lyon, 1669, pages 366 & 367.*

effet les éléphans ſont ſi honnêtes, qu'ils ne ſauroient « ſouffrir qu'on les voie lorſqu'ils s'accouplent, & ſi « de haſard quelqu'un les avoit vûs en cette action, « ils s'en vengeroient infailliblement, &c.... Ils ſaluent « en fléchiſſant les genoux & en baiſſant la tête, & lorſque « leur maître veut les monter ils lui préſentent ſi adroite- « ment le pied qu'il s'en peut ſervir comme d'un degré. « Lorſqu'on a pris un éléphant ſauvage & qu'on lui a lié « les pieds, le chaſſeur l'aborde, le ſalue, lui fait des « excuſes de ce qu'il l'a lié, lui proteſte que ce n'eſt « pas pour lui faire injure.... lui expoſe que la pluſpart « du temps il avoit faute de nourriture dans ſon premier « état, au lieu que deſormais il ſera parfaitement bien « traité, qu'il lui en fait la promeſſe, &c. Le chaſſeur n'a « pas pluſtôt achevé ce diſcours obligeant, que l'éléphant « le ſuit comme feroit un très-doux agneau; il ne faut « pas pourtant conclurre de là que l'éléphant ait l'intelli- « gence des langues; mais ſeulement qu'ayant une très- « parfaite eſtimative, il connoît les divers mouvemens « d'eſtime ou de mépris, d'amitié ou de haine & tous les « autres dont les hommes ſont agités envers lui, & pour « cette cauſe il eſt plus aiſé à dompter, par les raiſons que « par les coups & par les verges.... Il jette des pierres fort « loin & fort droit avec ſa trompe, & il s'en ſert pour « verſer de l'eau avec laquelle il ſe lave le corps. «

De cinq éléphans (dit Tavernier *) que les « chaſſeurs avoient pris, trois ſe ſauvèrent, quoiqu'ils «

* Voyage de Tavernier, *tome III, page 238.*

» euſſent des chaînes & des cordes autour de leur corps » & même de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent une » choſe ſurprenante & qui eſt tout-à-fait admirable, ſi » on peut la croire; c'eſt que ces éléphans ayant été une » fois attrapés & étant ſortis du piége, ſi on les fait entrer » dans les bois, ils ſont dans la défiance & arrachent » avec leur trompe une groſſe branche dont ils vont, » ſondant par-tout avant que d'aſſeoir leur pied, s'il n'y » a point de trous à leur paſſage pour n'être pas attrapés » une ſeconde fois; ce qui faiſoit deſeſpérer aux chaſſeurs, » qui nous contoient cette hiſtoire, de pouvoir reprendre » aiſément les trois éléphans qui leur étoient échappés.... » Nous vimes les deux autres éléphans qu'on avoit pris, » chacun de ces éléphans ſauvages étoit entre deux » éléphans privés; & autour des ſauvages il y avoit ſix » hommes tenant des lances à feu, qui parloient à ces » animaux, en leur préſentant à manger, & diſant, en leur » langage, *prends cela & le mange*. C'étoient des petites » bottes de foin, des morceaux de ſucre noir & du riz » cuit avec de l'eau & force grains de poivre. Quand » l'éléphant ſauvage ne vouloit pas faire ce qu'on lui » commandoit, les hommes ordonnoient aux éléphans » privés, de le battre, ce qu'ils faiſoient auſſi-tôt, l'un le » frappant ſur le front & ſur la tête avec ſa trompe, & » lorſqu'il faiſoit mine de ſe revancher contre celui-là, » l'autre le frappoit de ſon côté, de ſorte que le pauvre » éléphant ſauvage ne ſavoit plus où il en étoit, ce qui » lui apprenoit à obéir.

J'ai plusieurs fois observé (dit Edward Terri *) « que l'éléphant fait plusieurs choses qui tiennent plus du « raisonnement humain, que du simple instinct naturel « qu'on lui attribue. Il fait tout ce que son maître lui « commande, s'il veut qu'il fasse peur à quelqu'un, il « s'avance vers lui avec la même fureur que s'il le vou- « loit mettre en pièces, & lorsqu'il en est tout proche, « il s'arrête tout court sans lui faire aucun mal. Si le « maître veut faire affront à un autre, il parle à l'éléphant, « qui prendra avec sa trompe de l'eau du ruisseau & de « la boue, & la lui jettera au nez. Sa trompe est faite « d'un cartilage, elle pend entre les dents. Quelques-uns « l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions « elle lui rend le même service que la main fait aux « hommes.... Le Mogol en a qui servent de bourreaux « aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur « leur commande de dépêcher promptement ces misé- « rables, ils les mettent en pièces en un moment avec « leurs pieds, & au contraire s'il leur commande de les « faire languir, ils leur rompent les os les uns après les « autres, & leur font souffrir un supplice aussi cruel que « celui de la roue ».

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux & aussi intéressans que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bien-tôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage, nous ne serions pas même entrés dans un aussi grand

* Voyage aux Indes orientales par Edward Terri, *page 15*.

détail, si l'éléphant n'étoit de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritoit le plus d'attention; nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paroît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles & nouvelles, il a fait sur la nature & la qualité de l'ivoire dans ses différens états, & en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses & les os prodigieux qu'on attribuoit au Mammout. J'avoue que j'étois moi-même dans l'incertitude à cet égard, j'avois plusieurs fois considéré ces ossemens énormes & je les avois comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savois être le squelette d'un éléphant presque adulte; & comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadois pas qu'il pût exister des éléphans six ou sept fois plus gros que celui dont je voyois le squelette, que d'ailleurs les gros ossemens n'avoient pas les mêmes proportions que les os correspondans dans le squelette de l'élephant, j'avois cru comme le vulgaire des Naturalistes, que ces grands ossemens avoient appartenu à un animal beaucoup plus grand, & dont l'espèce s'étoit perdue ou avoit été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vû dans cette histoire, qu'il existe des éléphans qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire, des éléphans six ou sept fois plus gros, (car les masses sont comme les cubes de la

hauteur) que celui dont nous avons le ſquelette, & qui n'avoit que ſept pieds & demi de hauteur; il eſt certain d'ailleurs par les obſervations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, & que lorſque l'animal eſt adulte ils groſſiſſent conſidérablement quoiqu'ils aient ceſſé de grandir; enfin il eſt encore certain par le témoignage des Voyageurs, qu'il y a des défenſes d'éléphans qui pèſent chacune plus de cent vingt livres *: Tout cela réuni, fait que nous ne doutons plus que ces défenſes & ces oſſemens ne ſoient en effet des défenſes

* M. Eden rend témoignage qu'il meſura pluſieurs défenſes d'éléphant auxquelles il trouva neuf pieds de longueur, que d'autres avoient l'épaiſſeur de la cuiſſe d'un homme, & que quelques-unes peſoient quatre-vingt-dix livres; on prétend qu'il s'en trouve en Afrique qui pèſent juſqu'à cent vingt-cinq livres chacune.... Les voyageurs Anglois rapportèrent auſſi de Guinée la tête d'un éléphant que M. Eden vit chez M. le Chevalier Judde, elle étoit ſi groſſe que les os ſeuls & le crâne, ſans y comprendre les défenſes, peſoient environ deux cents livres; de ſorte qu'au jugement de l'auteur elle en auroit dû peſer cinq cents dans la totalité de ſes parties. *Hiſt. générale des Voyages, tome I, page 223.* — Lopes prit plaiſir à peſer pluſieurs dents d'éléphant, dont chacune étoit d'environ deux cents livres. *Idem, tome V, page 79.* — La grandeur des éléphans peut être connue par leurs dents qu'on a ramaſſées, dont quelques-unes ont été trouvées du poids de deux cents livres. *Voyage de Drack, page 104.* — Au royaume de Lowango j'achetai deux dents d'éléphant, qui étoient de la même bête, qui peſoient chacune cent vingt-ſix livres. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 319.* — Les dents des éléphans, au cap de Bonne-eſpérance, ſont très-groſſes, elles pèſent de ſoixante à cent vingt livres. *Deſcript. du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 12.*

& des ossemens d'éléphant. M. Sloane l'avoit dit [a], mais ne l'avoit pas prouvé; M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement [b]: & il nous a donné sur cela des faits

[a] Voyez l'Histoire de l'Académie des Sciences, *année 1727, page 1 jusqu'à la page 4.*

[b] La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là, sous terre dans la Sibérie, sont sur-tout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des Lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquoit jusqu'à présent à l'Histoire Naturelle de ces os. Pierre le Grand, s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux Naturalistes, & comme il cherchoit en tout à suivre la Nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entr'autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreroient quelque part des cornes de Mammout, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenans à cet animal, sans en excepter un seul, & de les envoyer à Péterſbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, & entr'autres à Jakutzk, où d'abord après la publication, un Sluschewoi, appelé *Wasilei Otlasow*, s'engagea par écrit devant Michaële Petrowitsch Ismailow, Capitaine-lieutenant de la Garde & Woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Lena pour chercher des os de mammout, & il y fut dépêché la même année 23 Avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la Chancellerie de Jakutzk, & lui représenta qu'il s'étoit transporté avec son fils, vers la mer, pour chercher des os de mammout, & que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu & de la mer, il avoit trouvé dans un terrein de tourbe, qui est le terrein ordinaire de ces districts, une tête de mammout à laquelle tenoit une corne, & auprès de laquelle il y avoit une autre corne du même animal, qui l'avoit peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de-là, ils avoient tiré de la terre, une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur étoit inconnu, que cette tête ressembloit assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avoit

faits curieux, & que nous avons cru devoir rapporter

avoit les cornes au-deſſus du nez, & que par rapport à un accident qui lui étoit arrivé à ſes yeux, il avoit été obligé de laiſſer ces têtes ſur les lieux; qu'ayant appris l'Ordonnance de Sa Majeſté, il ſupplioit de détacher ſon fils avec lui vers Vſt-janskoje, Simowie & vers la mer, le Woywode lui accorda ſa demande, & les fit partir ſur le champ. Un troiſième Sluſchiwoi de Jakutzk, repréſenta à la Chancellerie en 1724, qu'il avoit fait un voyage ſur la rivière de Jelon, & qu'il avoit eu le bonheur de trouver ſur cette rivière, dans un rivage eſcarpé, une tête de mammout fraîche, avec une corne & toutes ſes parties, qu'il l'avoit tirée de terre & laiſſée dans un endroit où il ſauroit la retrouver, qu'il prioit qu'on le détachâ avec deux hommes accoûtumés à chercher de pareilles choſes, le Woywode y conſentit pareillement. Le Coſaque ſe mit bien-tôt après en route, il retrouva la tête & toutes ſes parties, à l'exception des cornes; il n'y avoit plus que la moitié d'une corne qu'il apporta avec la tête à la Chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de mammout, qu'il avoit trouvées auſſi ſur la rivière de Jelon.

Les Coſaques de Jakutzk furent charmés, ſous prétexte d'aller chercher des cornes de mammout, de trouver moyen de faire de ſi beaux voyages. On leur accordoit cinq ou ſix chevaux de poſte, pendant qu'un ſeul auroit ſuffi, & ils pouvoient employer les autres pour le tranſport de leurs propres marchandiſes. Un pareil avantage devoit les beaucoup encourager..... Un Coſaque de Jakutzk, appelé *Jwanſelsku*, demanda à la Chancellerie qu'on l'envoyât dans les Simowies d'Alaſeiſch & de Kowymiſch, pour y chercher de ces ſortes d'os & du vrai cryſtal; il avoit déjà vécu dans leſdits lieux & y avoit amaſſé des choſes remarquables, & envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, & le Coſaque fut envoyé à ſa deſtination le 21 d'Avril 1725.

Naſar-Koleſchow, Commiſſaire d'Indigirsk, envoya en 1723 à Jakutzk & de-là à Irkurtzk, le ſquelette d'une tête extraordinaire;

ici; mais M. Daubenton, nous paroît être le premier,

qui, à ce qu'on m'a dit, avoit deux arſchines moins trois werſchok de long, une arſchine de haut, & qui étoit munie de deux cornes & d'une dent de mammout; ce ſquelette eſt arrivé le 14 Octobre 1723 à Irkutzk, & j'en ai trouvé la relation dans la Chancellerie de cette ville. On m'a aſſuré auſſi, que le même homme a fourni une corne de mammoût après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramaſſé des différentes relations, regarde pour la plus grande partie une même eſpèce d'os; ſavoir, 1.° tous ceux qui ſe trouvent dans le Cabinet impérial de Péterſbourg, ſous le nom d'*os de mammout, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant, ne pourront diſputer une parfaite reſſemblance avec ces derniers.* 2.° On voit par les relations ci-deſſus, qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout-à-fait différent d'un éléphant, & qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, reſſembloient à une tête de bœuf, pluſtôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été auſſi gros qu'un éléphant, & j'en ai vû une tête à Jakutzk, qui avoit été envoyée d'Anadirskoi-Oſtrog, & qui, ſelon ce qu'on m'a dit, étoit parfaitement ſemblable à celle que Portn-jagin avoit trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-Oſtrog, que j'ai envoyée au Cabinet impérial à Péterſbourg. Enfin, j'ai appris que ſur le rivage du Niſchnaja-Tunguska, on trouve non ſeulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne ſont pas des os d'éléphans, tels que des omoplates, des os ſacrés, des os innominés, des os de hanches & des os de jambes, qui vrai-ſemblablement appartiennent à cette même eſpèce d'animaux, auxquels on doit attribuer leſdites têtes, & que ſans contredit on ne doit pas exclurre du genre des bœufs. J'ai vû des os de jambes & de hanches de cette eſpèce, dont je ne ſaurois rien dire de particulier, ſinon qu'en comparaiſon de leur groſſeur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainſi on trouve en Sibérie deux ſortes d'os en terre, dont anciennement on n'eſtimoit auçuns que ceux qui reſſemblent parfaitement aux dents ſaillantes

qui ait mis la chose hors de doute, par des mesures

d'éléphans; mais il semble que depuis l'Ordonnance impériale, on a commencé à les considérer tous en général, & que comme les premiers avoient déjà occasionné la fable de l'animal mammout, on a rangé ces derniers dans la même classe: car quoiqu'on connoisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout-à-fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, & ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le Nord-est, & par conséquent aussi les environs de Mangasca & de Jakutzk, qui soient remplies de ces os d'éléphant, il s'en trouve non seulement dans toute la Sibérie & dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms & de la Lena, mais encore par-ci par-là, en Russie & même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile, *ebur fossile*, & cela avec beaucoup de raison; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne, vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, & l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies & changées en ivoire fossile; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De-là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os & autres ensanglantés; cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, & d'après lui par Muller *, qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avoit pas lieu d'en douter; & comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os, a enfanté une autre fiction de l'animal mammout, dont on a conté que dans la Sibérie il vivoit sous terre, qu'il y mouroit quelquefois & étoit enterré sous les décombres, & tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendoit trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammout, cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut,

* Mœurs & usages des Ostiaques, dans le *Recueil des voyages au Nord, page 382.*

précises, des comparaisons exactes & des raisons fondées

& environ trois brasses de long, il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue & le front très-large; des deux côtés, précisément au dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir & croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, & de se rétrécir en un petit volume; ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer, que de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vû un mammout vivant..... Les têtes & les autres os, qui s'accordent avec ceux des éléphans, ont été autrefois sans contredit des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, & je présume que les éléphans pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, & se sont dispersés de toutes parts, tant qu'ils ont pû; leur sort a été différent, les uns ont été bien loin, les autres ont pû même après leur mort avoir été transportés fort loin par quelque inondation: ceux au contraire qui étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse; d'autres encore sans avoir été si loin, ont pû se noyer dans une inondation ou périr de lassitude........ La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter; les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long & six pouces de diamètre, (M. de Srahlenberg dit, jusqu'à neuf), & les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit, qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant, qui ont jusqu'à dix pieds de long, & qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante & cent soixante-huit livres.... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre ou qui jaunissent par la suite des temps, & d'autres qui sont bruns comme des noix de cocos ou plus clairs; & enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre & ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou

ſur les grandes connoiſſances qu'il s'eſt acquiſes dans la ſcience de l'Anatomie comparée.

brunes, & elles prennent d'autres couleurs ſuivant l'eſpèce d'humidité, qui y agit en ſe joignant à l'air: auſſi, ſuivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu-noir dans ces dents corrompues...... Il ſeroit à ſouhaiter, pour le bien de l'Hiſtoire Naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'eſpèce d'animal auquel ils appartiennent, mais il n'y a guère lieu de l'eſpérer. *Relation d'un voyage à Kamtſchatka, par M. Gmelin, imprimé en 1735 à Péterſbourg, en langue Ruſſe.* La traduction de cet article m'a d'abord été commmuniquée par M. de l'Iſle, de l'Académie des Sciences; & enſuite, par M. le Marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction ſur l'original Allemand, imprimé à Gottingue en 1752.



DESCRIPTION
DE L'ÉLÉPHANT.

QUOIQUE l'on ſache que l'Éléphant eſt le plus grand de tous les quadrupèdes, on ſeroit ſurpris en voyant pour la première fois un animal, qui a juſqu'à quatorze pieds de hauteur & plus de vingt-cinq pieds de longueur lorſqu'il tient ſa trompe étendue en avant. Quelle énorme différence de cette maſſe prodigieuſe au petit volume de la Souris ou des Muſaraignes ! Auſſi l'éléphant *(pl. I)* * paroît ſurchargé de ſon propre poids : ſes jambes reſſemblent à quatre piliers mal dreſſés, qui ſoûtiennent ſon corps informe, dont le dos eſt voûté, la croupe ravalée & les flancs preſqu'auſſi renflés que les côtés. La tête tient au corps preſque ſans apparence de cou ; elle eſt terminée en arrière par deux convexités, placées l'une à côté de l'autre entre de très-larges oreilles. Les yeux ſont exceſſivement petits & ſéparés par un large eſpace relevé en boſſe. Le muſeau eſt très-différent de celui de tout autre quadrupède ; on n'y voit que l'origine d'une très-longue trompe, qui pend entre deux longues défenſes ; on n'aperçoit la bouche qu'en regardant derrière la trompe, qui tient lieu de lèvre ſupérieure, celle du deſſous ſe termine en

* Cette figure a été deſſinée d'après un modèle de l'éléphant dont l'Empereur des Turcs fit préſent au Roi de Naples, & qui a vécu long-temps dans la Capitale de ce royaume, où il eſt mort il y a quelques années. M. Sali, ſculpteur, de l'Académie royale de peinture & de ſculpture de Paris, modéla cet éléphant à Naples en 1745 ; M. Souflot, Contrôleur général des bâtimens du Roi, à qui ce modèle appartient & qui a bien voulu nous le prêter, m'a aſſuré qu'il avoit été fait avec beaucoup de ſoin, & que l'on pouvoit compter ſur la juſteſſe de ſes proportions.

pointe. La queue de l'animal eſt courte & très-mince, ſur-tout en comparaiſon de la trompe, qui reſſemble à une groſſe & longue queue placée en avant. Les pieds ſont très-petits, ronds & difformes, on n'y diſtingue que des ongles; enfin l'éléphant en repos ſur ſes jambes, eſt un animal informe & coloſſal, qui ſemble être arrêté & affaiſſé par la peſanteur de ſa maſſe; ſa longue face où l'on ne voit que de petits yeux, ſans nez, ni bouche, rend ſa phyſionomie ſtupide; la trompe, qui cache la bouche, qui tient lieu de nez, & qui eſt accompagnée de deux longues défenſes, fait une conformation étrange & unique pour le muſeau d'un quadrupède. A des apparences ſi défavorables, qui reconnoîtroit l'animal le plus adroit & le plus intelligent de tous les animaux?

L'Auteur de la Nature a mis, ſous la phyſionomie ſtupide de l'éléphant, un inſtinct admirable; les parties de ſon corps ont tant de vigueur & de force, que la maſſe énorme qu'elles compoſent, ſe meut avec facilité & même avec promptitude: ſouvent il marche très-vîte, & il s'agite avec furie; ſes jambes, qui paroiſſent ſi roides, ſe plient comme celles des autres animaux; il ſe couche & il ſe relève avec toute l'aiſance que peut permettre la peſanteur de ſon corps. La trompe, cet organe particulier à l'éléphant, eſt le principal agent qu'il emploie pour ſes beſoins & pour ſa défenſe: la force dont les grands animaux ſont ſeuls capables, l'agilité & l'adreſſe qui ſont le partage des petits animaux, ſont réunies dans cette trompe, elle eſt plus forte que la patte du tigre & de l'ours, & auſſi adroite que la main du ſinge.

La trompe de l'éléphant eſt, à proprement parler, ſon nez, prolongé en forme de tuyau & terminé par les ouvertures des narines, qui ſont en effet au bout de la trompe. Le groin des

cochons, de la taupe, des musaraignes, du raton, du coati, &c. a quelque rapport avec cette trompe, en ce qu'il est alongé & mobile; mais la trompe a de plus la propriété de faire les fonctions d'un bras long & nerveux, & d'une main très-adroite, aussi-bien que les fonctions du nez. La trompe d'un éléphant de treize pieds & demi de hauteur, a environ huit pieds de longueur au dehors de la bouche [a], cinq pieds & demi de circonférence près de la bouche, & un pied & demi près de l'extrémité; c'est un tuyau de figure conique, irrégulière, fort alongé, tronqué & évasé par le bout : le côté supérieur de ce tuyau est convexe & cannelé sur sa largeur, & le côté inférieur est aplati & a deux rangs longitudinaux de petites éminences, qui ressemblent aux pieds des vers à soie & de la plupart des autres chenilles [b]. La première portion de la trompe se trouve à l'endroit de la lèvre supérieure & de l'extrémité du nez des autres animaux, & en tient lieu, puisque le côté intérieur sert de lèvre, & que les narines sont placées au dedans; car la trompe est creusée dans toute sa longueur, & sa cavité est divisée par une cloison longitudinale en deux canaux, qui se prolongent & s'étendent en haut sur le devant de la mâchoire supérieure; ensuite ils se courbent en dedans & descendent jusqu'au palais, où ils se terminent chacun par un orifice : ils ont aussi chacun un autre orifice à l'extrémité de la trompe. On a vû dans ces canaux, à l'endroit où ils se courbent

[a] Les proportions de l'éléphant de Naples, ayant été gardées soigneusement dans le modèle, dont il a déjà été fait mention, j'ai conclu des dimensions de ce modèle celles d'un grand éléphant haut de treize pieds & demi.

[b] Voyez la description anatomique de l'éléphant dans les Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 108.* J'ai tiré de cet ouvrage les faits qui ont pû entrer dans mon plan de description, n'ayant point vû d'éléphant.

avant

avant d'entrer dans les os de la tête, une lame cartilagineuſe mobile & diſpoſée de façon à faire ſoupçonner qu'elle ferme le canal, & qu'elle empêche que l'eau, dont l'éléphant remplit ſa trompe, n'entre dans les conduits du nez, où ſe trouvent les organes de l'odorat. L'éléphant peut mouvoir ſa trompe en tout ſens, l'alonger & la raccourcir ſans changer le diamètre des deux canaux du dedans; ainſi la reſpiration n'y eſt gênée dans aucune ſituation de la trompe, & l'eau y reſte juſqu'à ce que l'animal l'en faſſe ſortir par une expiration; chaque canal eſt formé par une membrane liſſe & ferme, qui fait ſes parois intérieures, & la trompe eſt revêtue au dehors par une autre membrane: la ſubſtance qui eſt entre cette membrane extérieure & celles des canaux, eſt compoſée de muſcles longitudinaux, relativement à la direction de la trompe & d'autres muſcles tranſverſaux, qui ne ſont pas circulaires, mais qui s'étendent au contraire comme des rayons, depuis les membranes des canaux juſqu'à la membrane extérieure de la trompe: tous ces muſcles ſont en très-grand nombre & peuvent ſe contracter ou ſe dilater dans une portion de la trompe, ou ſur un de ſes côtés, ſans que les autres éprouvent le même mouvement. Dès-lors on peut concevoir comment la trompe ſe meut en tout ſens, s'alonge & ſe raccourcit ſans que le diamètre des canaux intérieurs varie beaucoup de longueur, puiſque les muſcles n'embraſſent pas ces canaux; leurs attaches ſont placées de façon qu'ils tirent en dehors les membranes des canaux intérieurs, & qu'ils ne tendent qu'à dilater ou contracter, qu'à augmenter ou diminuer l'épaiſſeur de la ſubſtance, qui eſt entre les membranes des canaux & la membrane extérieure; par exemple, en contractant cette ſubſtance dans le côté droit de la trompe, & par conſéquent en la rendant plus épaiſſe, ils font courber la trompe de ce même côté, &

durant ce mouvement la ſubſtance du côté gauche ſe dilate & s'amincit. Si la contraction ſe fait également dans tout le tour de la trompe, elle ſe raccourcit ſans ſe courber, &c. les muſcles étant très-nombreux, il s'en trouve aſſez pour opérer toutes ſortes d'inflexions dans la trompe avec une force & une vîteſſe extrême; les plus ſurprenantes ſe font à l'extrémité. Elle eſt terminée par une concavité, au fond de laquelle ſont les trous des narines, & dont le bord eſt ſaillant; la partie inférieure de ce bord a plus d'épaiſſeur que les parties latérales, & la partie ſupérieure eſt alongée en forme de doigt, qui a environ cinq pouces de longueur : ce prolongement, & tout le reſte des bords de l'extrémité de la trompe & la concavité qu'ils forment peuvent prendre différentes figures ſuivant les beſoins de l'animal. C'eſt par le moyen de cet organe, qu'il ſaiſit différentes choſes, comme avec un doigt, ou comme avec une main; il ramaſſe un grain de bled, le fétu le plus délié, &c. Il fait des opérations qui demandent une adreſſe & une préciſion dont on ne croiroit pas qu'un ſi gros animal fût capable. Lorſqu'il veut enlever un corps uni & trop étendu pour être ſaiſi, il applique exactement les bords de l'extrémité de ſa trompe ſur ce corps, & en retirant ſon haleine, il pompe ſi bien l'air, qu'il parvient à enlever un corps très-peſant; en plongeant l'extrémité de cette trompe dans l'eau, il l'attire & en remplit toute la capacité des deux canaux de l'intérieur; enſuite, il retire ſa trompe & la garde pleine d'eau, quoiqu'il lui faſſe faire de grands mouvemens, & même quoiqu'il la contourne en ſpirale : il peut faire jaillir cette eau au loin; mais pour l'ordinaire, il la boit en portant le bout de ſa trompe dans ſa bouche, où il laiſſe couler l'eau.

La bouche eſt très-petite & preſqu'entièrement cachée derrière les défenſes & la baſe de la trompe. L'animal replie ſa trompe

pour porter à ſa bouche tous ſes alimens, tant ſolides que liquides: il cueille l'herbe, il ramaſſe le foin, toûjours avec cette main & ce doigt, qui ſont au bout de la trompe, il en fait de petites bottes, qu'il porte juſqu'au fond de ſa bouche.

Les défenſes ſont de très-longues dents, elles ſortent au dehors de la bouche, elles ſont dirigées obliquement en bas, en avant & en dehors, & recourbées en haut. Le détail de leur deſcription ſe trouvera à l'article du ſquelette de l'éléphant.

L'ouverture des paupières de l'éléphant eſt très-petite, & le globe des yeux n'a pas le tiers de la groſſeur du globe de l'œil du bœuf, à proportion de la grandeur du corps de chacun de ces animaux.

Il y a de chaque côté de la tête de l'éléphant, entre l'œil & l'oreille, l'orifice d'un conduit gros comme le doigt, qui aboutit à une glande, placée ſous la peau: on dit qu'il ſort de ces conduits une humeur huileuſe lorſque l'animal eſt en chaleur.

Les oreilles de l'éléphant ſont, à ce que l'on a prétendu, plus grandes à proportion que celles de tout autre animal; mais il faut certainement en excepter la chauve-ſouris, que nous avons nommée *oreillar* [a], parce que ſes oreilles ſont ſi longues, qu'elles ont les trois quarts de la longueur du corps entier, & parce qu'elles ont auſſi beaucoup de largeur. Celles de l'éléphant varient de grandeur dans différens ſujets, car les oreilles du modèle de l'éléphant de Naples, ſont moins grandes que celles de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont M. Perrault a donné la deſcription [b]; & les oreilles d'un petit éléphant Indien, dont le même auteur fait mention, étoient encore moins grandes que celles de l'éléphant de Naples [c]. Les oreilles de l'éléphant ont

[a] Voyez le tome VIII de cet Ouvrage.
[b] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Nat. des Anim. *partie III, page 107.*
[c] *Idem, Ibidem.*

quelque rapport, pour la figure, à celles des ſinges, elles ſont étendues en haut, en arrière & en bas, elles ſont minces ſans rebords; il y a une petite échancrure au bord de la partie poſtérieure de chaque oreille du modèle de l'éléphant de Naples.

La queue eſt terminée par un petit bouquet de très-gros crins, & deſcend juſqu'aux talons.

Les jambes de devant ſont plus longues que celles de derrière, cependant elles ne commencent à être dégagées du corps qu'au deſſus du coude, qui paroît être marqué à l'extérieur par un gros tubercule placé au côté externe & poſtérieur de la partie ſupérieure de la jambe; le devant de cette partie eſt très-renflé & forme une ſorte de mollet qui indique la groſſeur & la force des muſcles; ce renflement ſe trouve, à proprement parler, au devant de la partie inférieure du bras & de la partie ſupérieure de l'avant-bras; l'endroit du poignet eſt le moins gros de toute la jambe de devant.

Les jambes de derrière ſont très-courtes, il n'y a que la jambe proprement dite, & peut-être le genou, qui ſoient dégagés du corps. Le devant de la partie inférieure de la cuiſſe, eſt très-renflé & s'étend en avant, de manière qu'elle forme au deſſous du flanc une naiſſance d'arc qui aboutit au ventre; il y a derrière la jambe, proprement dite, au deſſus du pied un renflement qui paroît formé par le talon, & au devant un autre renflement plus petit: l'endroit le moins gros de la jambe de derrière eſt au deſſus de ces renflemens.

Les pieds de devant n'ont pas plus de longueur que ceux de derrière, mais ils ſont un peu plus larges. J'ai obſervé les ongles d'un jeune éléphant empaillé, qui eſt au Cabinet du Roi; j'ai trouvé ces ongles *(pl. II, A B C D E, fig. 1, où un pied de devant eſt vû par ſa partie antérieure, & A B C D, fig. 2, où*

un pied de derrière eſt vû par-deſſous) bien formés ; leur ſubſtance eſt ſemblable à celle des ongles des animaux fiſſipèdes : ils ont plus de largeur que de longueur, ils ſont convexes. On voit très-diſtinctement les couches ſucceſſives qui ſe ſont formées dans leur accroiſſement : leur bord inférieur *(fig. 2, E F G)* eſt mince & ſaillant, enfin ce ſont de vrais ongles ; cependant M. Perrault, dans ſa deſcription anatomique de l'éléphant, ne les regarde que comme des prolongemens de la plante des pieds. « La corne qui garniſſoit la plante des pieds ainſi qu'une ſemelle, dit cet auteur, débordoit comme ſi elle étoit écachée par la peſanteur de tout le corps, & formoit quelques ongles mal formés * ». L'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont il s'agiſſoit dans la deſcription de M. Perrault, étant beaucoup plus avancé en âge que celui dont j'ai vû les ongles, devoit avoir la ſemelle de la plante des pieds plus épaiſſe & plus dure ; mais étoit-elle de ſubſtance de corne, ſemblable à celle des ongles ? Au moins il me paroît, par ce que j'ai vû ſur notre jeune éléphant, que les ongles de cet animal ne ſont pas des prolongemens formés par une extenſion forcée de la ſemelle *(H I K)* de la plante des pieds, qui vienne à déborder au dehors. Les ongles de ce jeune éléphant étoient ſéparés de la ſemelle du pied par un joint *(L)* fort apparent, ils étoient dirigés en bas, & même courbés en dedans par leur extrémité inférieure *(E F G)* ; ils auroient dû au contraire être dirigés & courbés en haut, s'ils n'avoient été formés que par l'extenſion de la ſemelle, & dans ce cas la ſemelle auroit dû être plus dure ou au moins auſſi dure ſur la plante du pied que dans les prolongemens en forme d'ongles : au contraire, les ongles de notre jeune

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III page 103.*

éléphant ſont beaucoup plus durs que la ſemelle, & de ſubſtance de corne très-décidée, tandis que la ſemelle n'eſt que cartilagineuſe. Je ne doute pas que les prolongemens qui ſe trouvoient à la partie poſtérieure des pieds de derrière de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, ne fuſſent des productions de la ſemelle, comme le dit M. Perrault; mais n'y avoit-il aucune différence entre les ongles & ces prolongemens, qui ne ſont pas dans tous les individus, tandis qu'ils ont tous des ongles? La ſemelle du jeune éléphant commençoit à déborder dans quelques endroits *(MN)*, & il paroît qu'avec le temps elle auroit pû former de grands prolongemens. Le nombre des ongles de l'éléphant varie, car celui de la Ménagerie de Verſailles n'en avoit que trois à chaque pied; le petit éléphant Indien en avoit quatre; le modèle de l'éléphant de Naples & le jeune éléphant empaillé, en ont cinq aux pieds de devant *(pl. 11, fig. 1, ABCDE)*, & ſeulement quatre aux pieds de derrière *(fig. 2, ABCD)*; les ongles du milieu ſont beaucoup plus grands que les ongles extérieurs; dans le jeune éléphant, ils ont tous à peu près la même forme; mais dans le modèle de celui de Naples, les ongles des pieds de devant ſont plus longs que ceux des pieds de derrière; ils ont des cannelures tranſverſales très-apparentes, ils ſont coupés quarrément par le bout, & dirigés obliquement à droite dans les deux pieds : ces mêmes ongles étoient au contraire dirigés à gauche dans l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles; les ongles de notre jeune éléphant ſont bien placés & bien dirigés relativement au pied. J'ai fait faire des coupes dans les plus grands, & j'ai trouvé ſous ces ongles *(A, pl. 11, fig. 3 & 4)* deux oſſelets *(BC)* joints l'un contre l'autre dans l'un de ces ongles *(fig. 3)*, & un peu ſéparés dans un autre *(fig. 4)*; en enlevant la ſemelle ſous le plus grand ongle du pied de derrière, j'ai auſſi trouvé un

osselet ; il n'est resté que ces os dans les pieds du jeune éléphant empaillé, ainsi je ne peux pas assurer que celui qui touche à l'ongle, soit la troisième phalange du doigt; mais je n'en douterois pas si M. Perrault n'avoit dit que les ongles n'ont point de rapport aux doigts, & qu'il manque une phalange dans chaque doigt & dans le pouce. Au moins est-il certain que les ongles de notre jeune éléphant ont rapport aux osselets qui sont derrière.

L'éléphant a peu de poil; celui de la Ménagerie de Versailles n'en avoit que sur la trompe, sur les paupières & sur la queue; c'étoit des crins ou des soies de sanglier, éloignées les unes des autres; ces soies étoient noires, luisantes, de même grosseur dans toute leur longueur, car elles n'étoient pas pointues; leur extrémité paroissoit avoir été coupée: les plus longues avoient un pouce & demi, mais celles qui formoient une houppe au bout de la queue, étoient longues de trois ou quatre pouces. Les cils de la paupière inférieure avoient jusqu'à huit pouces, & ceux de la paupière supérieure seulement un pouce & demi. Il y a des éléphans qui ont des soies sur tout le corps, mais très-rares & peu apparentes.

La peau a des rides creuses, comme les lignes qui sont sur la paume de la main de l'homme, & des rides saillantes formées par des callosités de l'épiderme, qui est gercé & couvert de crasse. En plusieurs endroits, les rides creuses sont plus ou moins éloignées les unes des autres, elles ont différentes directions ou s'entrecoupent en différens sens : l'éléphant de Versailles n'en avoit pas sur le front, ni sur les oreilles: dans les endroits où il ne se trouvoit point de callosités dans l'épiderme, il n'étoit pas plus épais que du gros papier; mais il avoit jusqu'à trois lignes d'épaisseur dans les endroits calleux.

Le jeune éléphant desséché [a], qui est au Cabinet du Roi, a du poil sur toutes les parties du corps, principalement sur le dos. L'épiderme est enlevé dans quelques endroits, il a déjà l'épaisseur d'environ la sixième partie d'une ligne; sa face externe *(pl. III, fig. 1, où l'épiderme est représenté vû à la loupe)*, est grenue comme du chagrin; les rides creuses ou gerçures *(A A A)* sont déjà marquées; on voit aussi les trous *(B)* à travers lesquels passent les poils *(C)*. La face interne de l'épiderme *(fig. 2, où il est représenté vû avec la même loupe qui a servi pour la fig. 1 & pour les quatre autres figures de la planche III)*, a autant de petites cavités *(A A A)* qu'il y a de convexités sur l'externe; les bords de ces cavités forment des figures à quatre, cinq ou six côtés; on voit aussi sur la face interne les trous *(B B B)* à travers lesquels passent les poils, & des reliefs qui correspondent aux rides creuses de l'autre face. La peau *(fig. 3)* a de petites élévations *(A A A)* qui correspondent aux cavités de la face interne de l'épiderme, & qui s'y engrènent; on voit aussi sur la peau des trous *(B B B)* d'où sortent les poils *(C C C)*. L'épiderme du jeune éléphant est de couleur grise-cendrée; celui de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles étoit de couleur grise-brune dans le temps que l'animal fut disséqué, & à présent il est encore à peu près de cette couleur, qui a été un peu noircie par le temps & le desséchement [b]. On distingue sur la face externe *(fig. 4)* de l'épiderme de cet éléphant les différentes couches dont il est composé;

[a] Voyez ci-après la Description de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'Histoire Naturelle de l'éléphant.

[b] M. Perrault, rapporte que l'épiderme du même éléphant de la Ménagerie de Versailles, étoit devenu blanc après avoir été gardé & desséché par le temps. *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux, partie III, page 116.* Aujourd'hui que cet épiderme a été gardé bien plus long-temps, & qu'il est par conséquent plus desséché, il a une couleur noirâtre.

dans

dans les endroits *(A B)* où toutes les couches ſont conſervées, les tubercules ont beaucoup plus de groſſeur que dans les endroits *(C D)* où les couches externes ont été enlevées. Comme tous les tubercules de la face externe ſont plus gros & plus élevés ſur l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles que ſur le jeune, les cavités de la face interne *(fig. 5)* ſont auſſi plus larges & plus profondes, & les élévations de la peau *(fig. 6)* ſont plus hautes. Les bords des cavités de la face interne de l'épiderme forment des figures à pluſieurs côtés, dont les angles ne ſont pas auſſi bien exprimés que ſur l'épiderme du jeune éléphant ; mais cependant ces cavités ne ſont pas rondes, comme le dit M. Perrault [a]. Je n'ai pas vû non plus qu'il y eût ſur la peau de l'éléphant de la Ménagerie des élévations rondes & différentes de celles qui ſont pointues, comme M. Perrault le fait remarquer [b], il m'a paru que ces élévations étoient de différentes grandeurs en différens endroits & diverſement inclinées, mais toutes à peu près de même figure : il eſt vrai que je n'ai eu que quelques lambeaux de la peau de cet éléphant [c] ; ils ont trois, quatre & même juſqu'à ſept lignes d'épaiſſeur; la couleur de la face externe de la peau eſt jaunâtre ſous l'épiderme, celle du jeune éléphant a auſſi une couleur jaunâtre, mais plus pâle, & les tubercules *(fig. 6)* de la peau ſont ronds & non pas pointus, comme ceux de la peau de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles.

Pour avoir les dimenſions rapportées dans la table ſuivante,

[a] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 115.*

[b] *Idem, pages 115 & 116.*

[c] Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

qui ſont celles d'un éléphant de treize pieds & demi de hauteur, j'ai multiplié par le nombre douze, les nombres des dimenſions du modèle de l'éléphant de Naples, dont j'ai déjà fait mention; la hauteur du modèle eſt d'un pied un pouce ſix lignes, qui étant multipliés par douze, donnent treize pieds & demi. Ce modèle a été fait avec aſſez de préciſion, comme je l'ai déjà fait remarquer, pour que l'on puiſſe compter ſur la juſteſſe des dimenſions de ſes différentes parties, comme ſur celle de la figure entière, qui eſt repréſentée ſur la planche 1.re de ce volume.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le front juſqu'à l'origine de la queue.	16.	6.	"
Hauteur du train de devant.	13.	6.	"
Hauteur du train de derrière.	12.	"	"
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire inférieure juſqu'à l'occiput	7.	3.	"
Circonférence du muſeau, priſe au deſſous des yeux. .	12.	10.	"
Contour de l'ouverture de la bouche	4.	8.	"
Diſtance entre le bout de la mâchoire inférieure & l'angle antérieur de l'œil.	4.	4.	"
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	2.	6.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	"	4.	6.
Ouverture de l'œil.	"	2.	"
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, en ſuivant la courbure du chanfrein.	3.	5.	"
La même diſtance meſurée en ligne droite	3.	"	"
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles. .	16.	"	"
Longueur des oreilles en arrière.	2.	6.	"
Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure extérieure.	4.	10.	"
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas. . .	4.	5.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence du cou.	17.	〃	〃
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant.	24.	5.	〃
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	25.	10.	〃
La même circonférence devant les jambes de derrière.	24.	2.	〃
Longueur du tronçon de la queue.	6.	〃	〃
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	2.	9.	〃
Longueur de l'avant-bras depuis le coude juſqu'au poignet.	4.	8.	〃
Largeur de l'avant-bras au coude.	3.	2.	〃
Épaiſſeur au même endroit.	2.	1.	〃
Circonférence du poignet.	5.	1.	〃
Circonférence du métacarpe.	5.	8.	〃
Longueur depuis le poignet juſqu'au bout des ongles.	3.	〃	〃
Largeur du haut de la jambe.	4.	10.	〃
Épaiſſeur.	2.	5.	〃
Largeur à l'endroit du talon.	2.	3.	〃
Circonférence du métatarſe.	5.	9.	〃
Longueur depuis le talon juſqu'au bout des ongles.	3.	6.	〃
Largeur du pied de devant.	2.	8.	〃
Largeur du pied de derrière.	2.	2.	〃
Longueur des plus grands ongles.	〃	9.	〃
Largeur.	〃	10.	〃

N'ayant point diſſéqué d'éléphant, je ſupplée à la deſcription des viſcères, qui me manque, en prenant dans la deſcription anatomique de l'éléphant, faite par M.[rs] de l'Académie royale des Sciences *, les faits qui peuvent entrer dans le plan que j'ai

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 126 & ſuivantes.*

ſuivi en décrivant les autres animaux, & qui doit être uniforme pour tous, par les raiſons que j'en ai données en traitant de la deſcription des animaux *.

Cette deſcription fut faite ſur un éléphant mort à l'âge de dix-ſept ans : il avoit ſept pieds & demi de hauteur, depuis le deſſus du dos juſqu'à terre, & huit pieds & demi de longueur, depuis le front juſqu'à l'origine de la queue; le bas du ventre n'étoit qu'à trois pieds & demi au deſſus de terre; le corps avoit douze pieds & demi de circonférence, & la queue deux pieds & demi de longueur.

A l'ouverture de l'abdomen on ne vit point d'épiploon; auſſi n'étoit-il pas placé ſous les inteſtins, mais au deſſus, en ſuppoſant l'animal ſur ſes pieds, & il s'étendoit juſqu'à la moitié du ventre ſur les inteſtins. Le principal objet qui ſe préſenta, lorſqu'on ouvrit le ventre, fut une portion du colon qui avoit trois pieds de longueur & deux pieds de diamètre, & qui couvroit preſque tous les autres inteſtins.

M. Perrault n'a pas donné la ſituation des inteſtins grêles, ni du cœcum; il paroît ſeulement que la première portion du cœcum ſe trouvoit dans le côté gauche, parce que cet auteur place l'origine du colon dans ce même côté. « Le colon, dit-il, » qui commençoit vers le rein gauche après avoir paſſé vers le » droit, montoit ſous les fauſſes côtes, d'où ſe recourbant ſous » lui-même, il deſcendoit vers l'hypogaſtre dont il occupoit une » grande partie & couvroit preſque tous les autres inteſtins; enſuite » s'étant rétréci, il ſe rélargiſſoit; mais en perdant une partie de ſa » groſſeur il retournoit encore & montoit vers le côté gauche » pour paſſer ſous deux circonvolutions de l'ileon, d'où ſortant il » s'avançoit un peu vers le ventricule & ſe repliant autour de l'ileon

* Voyez le tome IV de cet Ouvrage, *page 133 & ſuivantes.*

qu'il embrassoit, il passoit outre, & formoit la partie qui des- «
cend droit à l'anus, appelée le *rectum* * ».

Les membranes des intestins grêles étoient très-épaisses, & le colon avoit une large bande tendineuse & longitudinale.

L'estomac avoit peu de diamètre, il en avoit moins que le colon, car son diamètre n'étoit que de quatorze pouces dans la partie la plus large, il avoit trois pieds & demi de longueur; l'orifice supérieur étoit à peu près aussi éloigné du pylore que du fond du grand cul-de-sac, qui se terminoit en une pointe composée de tuniques beaucoup plus épaisses que celles du reste de l'estomac; il y avoit au fond du grand cul-de-sac plusieurs feuillets épais d'une ligne, larges d'un pouce & demi, & disposés irrégulièrement; le reste des parois intérieures étoit percé de plusieurs petits trous & par de plus grands, qui correspondoient à des grains glanduleux.

Le foie étoit partagé en deux lobes, dont le droit étoit un peu plus grand que le gauche, celui-ci ne s'étendoit guère au de-là du milieu de la région épigastrique; sa partie convexe étoit attachée au diaphragme par un fort ligament large de quatre pouces; ce viscère étoit au dehors d'un vert fort brun, & au dedans il avoit une couleur cendrée; sa substance étoit dure & sèche, il n'y avoit point de vésicule du fiel.

Le pancreas avoit un pied de longueur sur trois pouces de largeur.

« L'uretère dans la partie cave du rein, étoit partagé en plu-
sieurs petits canaux qui s'élargissoient par le bout, faisant chacun «
comme un entonnoir qui embrassoit chaque mamelon du rein, «
ainsi qu'il se voit dans l'homme. Les glandes rénales qui étoient «

* Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 128.*

» placées entre le rein & la veine-cave, étoient longues & étroites;
» ayant six pouces de long, & seulement demi-pouce d'épaisseur;
» leur substance étoit fort solide, sans aucune cavité; leur couleur étoit d'un jaune pâle [a] ».

Chaque poumon n'avoit qu'un lobe, le gauche étoit le plus long & le plus épais; le cœur étoit rond, il avoit un pied en tout sens.

La langue étoit pointue comme la mâchoire inférieure & recourbée en bas par le bout, elle avoit plusieurs papilles molles & souples, beaucoup plus grandes vers la racine de la langue que vers le bout; l'épiglotte étoit petite & moins ferme que dans les autres animaux.

Le cerveau étoit très-petit, il avoit des anfractuosités & recouvroit le cervelet, qui étoit plus grand que dans tout autre animal; cependant le cerveau & le cervelet pris ensemble n'avoient que huit pouces de longueur & six pouces de largeur, ils ne pesoient que neuf livres.

Il n'y avoit que deux mamelles, elles se trouvoient sur la poitrine, une de chaque côté: les mamelons étoient fort petits.

On a observé que les parties de la génération sont petites dans l'éléphant à proportion du corps; que la verge ressemble à celle du cheval, qu'il n'a point de scrotum, &c. [b].

M. Perrault rapporte dans sa description de l'éléphant de la Ménagerie de Versailles, que la vulve étoit placée presqu'au milieu du ventre à plus de deux pieds de distance de l'endroit où elle se trouve dans les autres animaux. Le clitoris s'étendoit le long de cet espace sous le vagin, il avoit deux pouces de

[a] Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 131.*

[b] *A. Moulinus, Hist. anat. Elephanti, 1682.*

diamètre; quoique recouvert par la peau du ventre, il étoit si apparent qu'on l'avoit toûjours regardé comme la verge d'un mâle, & l'animal avoit passé pour tel jusqu'au moment de sa dissection.

Le vagin s'étendoit en arrière depuis la vulve jusqu'au pubis, au contraire de la direction que cette partie a en avant dans les autres animaux; elle formoit un coude à peu près dans le milieu de sa longueur à l'endroit du pubis, de sorte que la seconde moitié se prolongeoit en avant; ses parois intérieures étoient fort lisses. Les bords de l'orifice de la matrice s'étendoient dans le vagin de la longueur de deux pouces; le col de la matrice étoit, pour ainsi dire, fermé par deux valvulves sigmoïdes, qui étoient disposées de façon à empêcher, dit M. Perrault, que l'urine n'entrât dans la matrice, parce que l'urètre aboutissant au vagin près de l'orifice de la matrice, l'urine qui sortoit de l'urètre, avoit plus de facilité à couler vers la matrice que vers la vulve, le coude du vagin étant un obstacle à cette voie; le corps de la matrice étoit ovale, il avoit un pied & demi de longueur sur dix pouces de largeur; les orifices des cornes de la matrice étoient entourés par un appendice de la membrane interne, qui avoit la forme d'une frange ou d'un pavillon, & qui pouvoit, pour ainsi dire, fermer les orifices des cornes de la matrice & empêcher, dit encore M. Perrault, que ce qui auroit passé des cornes dans la matrice ne pût repasser de la matrice dans les cornes, elles étoient jointes l'une à l'autre près du corps de la matrice sur la longueur d'un pied; les trompes n'avoient que deux pouces; le diamètre du pavillon étoit de quatre pouces; les testicules avoient peu de volume.

Si les valvules de l'orifice de la matrice sont disposées de manière à empêcher qu'il n'entre rien dans la matrice, elles

devroient, ce me ſemble, arrêter la liqueur prolifique du mâle, comme l'urine de la femelle ; il y a encore un article de la deſcription rapportée par M. Perrault, qui me paroît difficile à comprendre relativement à l'accouplement ; c'eſt la direction de la première portion du vagin, qui s'étend de devant en arrière depuis la vulve juſqu'à la partie poſtérieure du pubis ſur la longueur de plus de deux pieds. Comment cette direction pourroit-elle changer dans l'accouplement ? ou ſi elle ſubſiſte, comment la verge du mâle pourroit-elle prendre la même direction, en ſuppoſant, comme on le dit & comme il y a tout lieu de le croire, que le mâle & la femelle aient tous les deux le corps dirigé en avant ?

Les dimenſions des viſcères rapportées dans la table ſuivante, ont été tirées de la deſcription anatomique de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux, partie III, page 127 & ſuivantes.*

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cœcum	38.	"	"
Circonférence	2.	1.	6.
Longueur du cœcum	1.	6.	"
Circonférence à l'endroit le plus gros	5.	"	"
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	6.	"	"
Circonférence dans les endroits les plus minces	5.	"	"
Circonférence du rectum près du colon	2.	6.	"
Longueur du colon & du rectum pris enſemble	20.	6.	"
Longueur du canal inteſtinal en entier, non compris le cœcum	58.	6.	"
Longueur du foie	2.	6.	"
Largeur	3.	"	"

Longueur

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la rate	3.	"	"
Largeur	"	7.	"
Épaiſſeur	"	7.	"
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	"	3.	"
Longueur de la langue	1.	6.	"
Longueur du vagin	3.	6.	"
Longueur des cornes de la matrice	2.	8.	"
Circonférence dans les endroits les plus gros	"	4.	6.
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	"	"	9.
Longueur des teſticules	"	1.	6.
Largeur	"	1.	6.
Épaiſſeur	"	"	3.

J'ai fait la deſcription ſuivante des os de l'éléphant, ſur un ſquelette, qui eſt au Cabinet du Roi, & qui vient de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont la deſcription anatomique ſe trouve dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux, *Partie III.*

La tête eſt la partie du ſquelette de l'éléphant *(pl. IV)*, la plus remarquable par ſa conformation extraordinaire; la pluſpart des os ont des formes ſi étranges, que l'on ne peut guère les comparer à celles des os qui leur correſpondent dans aucun autre animal. Quoique l'on préſume bien en voyant l'éléphant en chair, que les os qui ſoûtiennent ſes défenſes énormes & ſa longue trompe doivent être conformés d'une manière très-particulière, & qu'à cet égard la tête de l'éléphant doit être très-différente de celle des autres animaux; cependant en voyant cette tête décharnée, on n'aperçoit qu'avec ſurpriſe la ſituation irrégulière & l'exceſſive largeur de l'ouverture des narines, & le très-grand eſpace qu'occupe la mâchoire ſupérieure au deſſous de cette

ouverture; la face de cet animal ſemble être monſtrueuſe & l'occiput paroît nul, cette partie formant un plan au lieu d'une convexité, & y ayant de plus une cavité dans ſon milieu.

Suppoſons la tête de l'éléphant dans la ſituation où le corps de la mâchoire inférieure ſe trouve dans un plan horizontal *(pl. V)*. Le grand trou occipital eſt au deſſus de la face poſtérieure *(A B)* de la tête. On ne peut pas employer dans cette deſcription les dénominations de l'occiput du ſommet de la tête & du front, parce que ces trois parties ne forment que deux faces, qui ſont ſéparées l'une de l'autre par une arête tranſverſale *(C D)*; d'ailleurs on ne peut pas diſtinguer exactement les eſpaces qu'occupent l'os occipital, les pariétaux, le frontal, &c. parce que les ſutures ne ſont pas apparentes dans toute leur étendue; ce défaut des ſutures n'eſt certainement pas un effet de la vieilleſſe dans le ſquelette qui ſert de ſujet pour cette deſcription, puiſqu'il a été tiré d'un éléphant qui n'avoit que dix-ſept ans, & que d'ailleurs le joint des épiphyſes eſt très-apparent dans les grands os, tels que ceux du bras, de l'avant-bras, de la cuiſſe & de la jambe, &c. les articulations des os de la tête ne ſont pas des ſutures qui aient de longues dentelures; c'eſt pluſtôt l'eſpèce d'articulation que les anciens appeloient *harmonie*, dont les dentelures ſont très-légères.

Les os du crâne ſont exceſſivement épais, principalement l'os du front, qui a juſqu'à ſix pouces huit lignes d'épaiſſeur; il y a dans ces os une ſubſtance très-ſpongieuſe compoſée de pluſieurs grandes cellules, terminée en dehors & en dedans par une table très-mince, qui n'eſt épaiſſe que d'environ deux tiers de ligne; les lames oſſeuſes qui ſéparent les cellules les unes des autres ſont encore plus minces, car il s'en trouve beaucoup qui n'ont pas un quart de ligne d'épaiſſeur; la pluſpart des cellules ſont très-alongées,

il y en a qui s'étendent depuis la table extérieure presque jusqu'à la table intérieure; elles sont dirigées de dehors en dedans, elles ont toutes des figures irrégulières, & on voit que les cloisons de plusieurs de ces cellules sont percées par des ouvertures de différens diamètres; les os temporaux sont à peu près aussi épais que l'os du front; la partie que l'on nomme *écailleuse* dans l'homme & dans les animaux, parce qu'elle est mince au point d'être un peu transparente, a au moins trois pouces & demi d'épaisseur dans l'éléphant; mais l'occipital, quoique fort épais dans ses parties latérales se trouve très-mince dans son milieu où il forme un grand enfoncement à l'extérieur, il n'a qu'environ une ligne d'épaisseur dans cet endroit; ses deux tables sont réunies & ne renferment aucun diploé. C'est-là, dit-on, que l'on enfonce un clou lorsque l'on veut faire mourir subitement un éléphant dont on ne peut arrêter autrement la fureur. La cavité du crâne est peu étendue en comparaison de la grandeur de la tête, car cette cavité n'a que dix pouces & demi de longueur, dix pouces de largeur & quatre pouces trois lignes de hauteur; il falloit que les meninges fussent fort épaisses, puisque M. Perrault rapporte que le cerveau & le cervelet de l'éléphant dont le squelette qui sert de sujet pour cette description a été tiré, n'avoient les deux pris ensemble que huit pouces de long sur six de large, ou ces parties avoient perdu de leur volume avant que leurs dimensions eussent été prises. Si la grosseur du crâne de l'éléphant étoit proportionnée à celle du cerveau, comme dans la pluspart des animaux, il auroit la tête excessivement petite, mais les cavernes des os du crâne la grossissent au défaut du volume du cerveau. Nous avons un exemple de cette conformation dans le sanglier, les cochons & le pécari ou tajacu, qui ont tous les os du crâne fort épais & très-spongieux.

La tête du ſquelette dont il s'agit, a deux pieds deux pouces & demi de hauteur verticale, priſe dans le milieu, ſur environ un pied huit pouces de largeur & un pied cinq pouces d'épaiſſeur; elle eſt un peu inclinée en arrière, & la face poſtérieure *(A B)* n'a qu'un pied huit pouces & demi de hauteur, tandis que la face antérieure *(E F)* eſt haute de deux pieds trois pouces & demi; de ſorte que la face ſupérieure eſt inclinée en bas de devant en arrière.

Les branches *(G H)* de la mâchoire inférieure ont plus de la moitié de la hauteur de la face poſtérieure *(A B)* de la tête, ainſi les articulations des apophyſes condyloïdes *(H)* avec les os temporaux *(I)* ſe trouvent placées plus haut que le milieu de la hauteur de cette face.

La partie ſupérieure *(C D)* de la face antérieure de la tête eſt occupée preſqu'en entier par l'os frontal, il forme une portion de chaque orbite des yeux *(K)* par ſon apophyſe orbitaire *(L)*; mais on ne voit pas l'articulation qui le ſépare des os de la mâchoire ſupérieure ou des os propres du nez; s'il y en a dans l'éléphant, ils doivent être à l'endroit *(M)* où ſe trouve une double tubéroſité. L'ouverture *(N N)* des narines qui eſt très-près de celle de la bouche & plus bas que les orbites des yeux dans tous les quadrupèdes *, eſt placée plus haut que le milieu de la hauteur de la face antérieure *(E F)* de la tête de l'éléphant. La mâchoire ſupérieure occupe toute la partie inférieure *(O F)* de cette face, s'étend de chaque côté & forme une partie des orbites des yeux juſqu'à l'os de la pomette *(P)*,

* On pourroit excepter l'animal amphibie, que l'on nomme *Vache marine* ou *Bête à la grande dent*, parce qu'il y a une diſtance conſidérable entre l'ouverture des narines & la bouche, & que le centre de cette ouverture des narines n'eſt de guère plus bas que le centre des orbites des yeux.

qui eſt très-petit; l'orifice *(Q)* du conduit auditif ſe trouve au deſſus de l'apophyſe zygomatique *(R)* de l'os temporal.

La partie antérieure *(O F)* de la mâchoire du deſſus eſt concave dans le milieu, ſaillante & arrondie ſur les côtés *(S S)*. Il y a auſſi dans le milieu de la face interne une concavité & ſur les côtés des ſaillies arrondies; on voit au milieu de la concavité une jointure longitudinale, qui fait la connexion des os maxillaires; la racine de la trompe eſt appuyée ſur la face externe de la mâchoire & s'étend le long de ſa concavité juſqu'à l'ouverture des narines; les côtés *(S S)* de la mâchoire qui ſont ſaillans & arrondis en avant & en arrière, forment chacun dans leur intérieur une cavité qui ſert d'alvéole à chacune des défenſes *(T T)*.

Pluſieurs Auteurs prétendent que les défenſes de l'éléphant ſortent des os du crâne des temples ou du front, & même ils appuient leur opinion par des obſervations faites ſur des têtes d'éléphant décharnées; d'autres aſſurent que ces défenſes tiennent à la mâchoire ſupérieure : il ſembleroit que les os de l'éléphant ſeroient aſſez grands pour être diſtingués les uns des autres, & pour que l'on ne confondît pas la mâchoire avec le crâne, les os des temples ou l'os frontal. Ces objets ſont en effet très-apparens, mais pour les diſtinguer nettement & les reconnoître chacun en particulier dans toute leur étendue, il faut non ſeulement les obſerver avec attention, mais encore les comparer avec les os qui leur correſpondent dans d'autres animaux. Ceux de l'éléphant ne ſont pas tous terminés par des jointures apparentes, d'ailleurs la partie antérieure de la mâchoire du deſſus étant le point d'appui de la baſe de la trompe & formant les alvéoles des défenſes a, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une ſi grande étendue & une forme ſi extraordinaire, que je ne ſuis pas ſurpris qu'elle

ait été méconnoiſſable aux yeux de pluſieurs obſervateurs. Cette partie de la tête de l'éléphant a de chaque côté deux os poſés l'un ſur l'autre; l'inférieur eſt évidemment une continuation du corps de la mâchoire, on voit la jointure antérieure qui le ſépare de l'os ſupérieur, & la jointure qui remonte entre ces deux os, juſqu'à l'os frontal ; ces jointures paroiſſant être les limites antérieures de la mâchoire, on a peut-être cru que l'os ſupérieur ne lui appartenoit pas & que c'étoit le prolongement d'un autre os ; mais ſi l'on examine la partie antérieure de la mâchoire de la pluſpart des animaux ; du chien, par exemple, de la fouine, du cochon, &c. On verra qu'elle eſt compoſée de deux os qui forment les parties inférieures & latérales des bords de l'ouverture des narines & les alvéoles des dents inciſives. Ces os s'étendent en forme de coin entre le corps de la mâchoire & les os du nez *. C'eſt à ces deux os que correſpondent les deux os ſupérieurs *(S S, pl. V)* de la partie antérieure de la mâchoire de l'éléphant ; ils forment auſſi les parties inférieures *(O)* & latérales *(N N)* de l'ouverture de ſes narines, & les alvéoles des défenſes qui ſont à la place des dents inſicives de la fouine, du chien, du cochon, &c. On ne voit pas ſur le ſquelette de l'éléphant, qui fait le ſujet de cette deſcription, la jointure qui devroit ſéparer de l'os frontal les deux os dont il s'agit ; mais il y a bien d'autres jointures qui ne ſont pas apparentes ſur ce ſquelette ; d'ailleurs, comment pourroit-on ſuppoſer que les os fiſſent partie de l'os frontal, puiſqu'ils ſont au deſſous de l'ouverture des narines ; il faudroit donc ſuppoſer auſſi que cette ouverture fût au milieu du front & que le front s'étendît juſqu'à

* M. Perrault déſigne le compoſé de ces deux os par le nom de troiſième os de la mâchoire. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, partie III, page 148.*

la bouche, cette ſuppoſition eſt fauſſe & dénuée de toute vraiſemblance; il a pourtant fallu l'admettre lorſqu'on a dit, après avoir vû les os de la tête de l'éléphant, que les défenſes étoient des cornes, qui venoient du front [a], & preſque tous les Auteurs ont regardé ces défenſes comme des cornes qui pouvoient auſſi avoir leur origine dans le crâne ou dans les os temporaux; ce qui n'eſt pas poſſible, puiſque la grande ouverture des narines eſt entre le fond des alvéoles des défenſes & la baſe du crâne, & que les orbites des yeux ſe trouvent entre ces alvéoles & les os temporaux. Pourquoi donc M. Perrault dit-il, dans la deſcription anatomique de l'éléphant [b], « que l'origine & la ſituation des défenſes de cet animal ne laiſſent aucun doute qu'elles ne « ſoient de véritables cornes, l'os dont elles ſortent étant diſtinct « & ſéparé de celui d'où les véritables dents ſortent »; ces véritables dents ſont ſans doute les molaires, mais ſi les dents inciſives du chien, de la fouine, du cochon, &c. ſont des dents auſſi véritables que les molaires; il eſt certain que l'origine & la ſituation des défenſes de l'éléphant n'empêchent pas qu'elles ne puiſſent être de vraies dents, puiſqu'elles ſortent des mêmes os, de l'aveu même de M. Perrault [c], & qu'elles tiennent à la même partie de la mâchoire que les dents inciſives du chien, de la fouine, du cochon & de pluſieurs autres animaux. M. Perrault ajoûte [d], « que la ſubſtance des défenſes de l'éléphant a plus de rapport à celle des cornes qu'à celle des dents, qui « ne s'amoliſſent pas au feu, comme fait l'ivoire »; il eſt certain

[a] *Petrus Gillius in deſcriptione Elephanti*, pag. 12.

[b] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 112.*

[c] *Idem, page 148.*

[d] *Idem, page 112.*

que ces défenſes n'ont point d'émail, & que leur ſubſtance eſt différente de celle des dents qui ſont compoſées d'os & d'émail; ſi ces ſubſtances étoient eſſentielles aux dents, les défenſes de l'éléphant ne ſeroient pas des dents, quoiqu'elles aient la même origine & la même ſituation que les dents inciſives du chien, de la fouine, du cochon, &c. relativement à l'os de la mâchoire; mais elles ne ſont pas dans la bouche comme les inciſives des autres animaux, elles ne ſortent pas au dehors par la bouche: M. Perrault *, rapporte que les défenſes de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles perçoient la peau à cinq pouces au deſſus de la lèvre ſupérieure; cependant il me paroît que l'on peut conclurre de tout ceci, que ſi les défenſes de l'éléphant n'étoient pas de vraies dents, elles ſeroient encore moins de vraies cornes: quoi qu'il en ſoit, elles ſont bien nommées du nom de *défenſes*, puiſque l'éléphant s'en ſert comme d'armes défenſives & offenſives.

Les défenſes de notre ſquelette ſont recourbées en haut très-ſenſiblement ſur toute leur longueur, car la défenſe gauche forme un arc d'un cercle qui auroit trois pieds ſept pouces de diamètre; la défenſe droite a une courbure encore plus forte, mais elle n'eſt pas auſſi régulière. La première portion des défenſes, qui eſt engagée dans l'alvéole, a auſſi une petite courbure en dehors, & l'extrémité de la défenſe eſt un peu courbée en dedans. La longueur de la défenſe droite priſe ſur la convexité de ſa grande courbure eſt de trois pieds ſix pouces neuf lignes, & ſeulement de trois pieds le long de la concavité de cette courbure; elle a dix pouces de circonférence à ſon extrémité poſtérieure; à quatre pouces de diſtance de cette extrémité, la circonférence eſt de

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 112*.

dix

dix pouces & demi, & cette grosseur est la même jusqu'à l'endroit où la défense sort de l'alvéole; au sortir de l'alvéole, cette défense devient de plus en plus petite jusqu'à son extrémité antérieure, qui n'a qu'environ cinq pouces & demi de circonférence. La défense gauche est un peu moins grande que la droite, car elle n'a que trois pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, prise sur la convexité de sa grande courbure; elle est aussi à proportion moins grosse, excepté à l'extrémité antérieure; mais la grosseur de cette extrémité varie, parce que l'animal l'use plus ou moins & la déforme en la frottant contre des corps durs. La surface des défenses ne reste dans son entier que sur la partie qui est sous les gencives ou dans les alvéoles; aussi on y voit de petites canelures longitudinales, dont on n'aperçoit que de légers vestiges sur le reste des défenses. Leur partie postérieure a une cavité conique, profonde d'un pied & demi, mais cette profondeur varie dans différens individus *; les défenses du squelette d'éléphant dont il s'agit ici, entrent dans leurs alvéoles de la longueur d'environ quatorze pouces; la défense droite pèse quatorze livres cinq onces, & la gauche seulement treize livres huit onces deux gros; la partie renfermée dans l'alvéole étoit blanche, le reste avoit une couleur jaune ou jaunâtre.

On sait que la substance des défenses est employée à différens usages sous le nom d'*ivoire*. Il jaunit lorsqu'il est exposé à l'air, mais quand on scie une défense, on le trouve de différentes couleurs; dans quelques défenses il a une teinte d'olivâtre; dans la pluspart il est blancheâtre ou blanc. Les ouvriers qui emploient l'ivoire, donnent le nom d'*ivoire verd* à celui qui a une teinte d'olivâtre, quoique dans cette couleur de l'ivoire le jaunâtre

* Voyez la Description de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

domine presqu'entièrement ſur le verdâtre *; la dénomination d'ivoire verd, doit pluſtôt déſigner ſon état que ſa couleur; car on ne trouve cet ivoire verd que dans les défenſes qui ont été priſes ſur l'éléphant, ou qui n'en ont pas été ſéparées pendant un aſſez long temps pour que leur ſubſtance ait perdu, en ſe deſſéchant, ſa teinte d'olivâtre pour prendre une couleur blanche. L'ivoire des défenſes qui ſont reſtées pendant long-temps ſéparées de l'éléphant & expoſées à la chaleur, eſt blanc; les ouvriers qui l'emploient, diſent que dans cet état il eſt *mate*, je ne ſais s'ils veulent exprimer par ce mot le changement que l'impreſſion de l'air cauſe à l'ivoire par le deſſéchement : il y a lieu de croire que la couleur naturelle de l'ivoire qui eſt l'olivâtre, eſt changée en blanc par cette cauſe; l'ivoire blanc a plus de diſpoſition à devenir jaune que lorſqu'il eſt encore de couleur olivâtre. Dès qu'un morceau d'ivoire de cette couleur a été ſéparé du reſte de la défenſe, il ſe décolore à l'air & ſa couleur diſparoît d'autant plus vîte que l'air eſt plus chaud; durant la chaleur de l'été, on voit dès le premier jour une diminution dans cette couleur, & elle paſſe en peu de temps. L'action immédiate du ſoleil ou du feu la fait paſſer encore plus vîte; au contraire l'humidité la fait durer. Tous ces faits prouvent que l'ivoire blanc eſt plus ſec que l'olivâtre; auſſi les ouvriers chauffent-ils celui-ci pour le rendre blanc avant de livrer l'ouvrage auquel ils l'ont employé, parce que l'ivoire eſt d'autant plus beau qu'il eſt plus blanc; mais il eſt certain qu'il eſt d'autant plus éloigné de devenir jaune, qu'il eſt plus olivâtre, le blanc ſuccédant à cette couleur avant que le jaune paroiſſe : l'ivoire qui ſe trouve blanc dans la défenſe prend la couleur jaune bien plus tôt que celui que l'on a vû paſſer de la couleur olivâtre à la blanche. C'eſt en préſervant

* Voyez la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

l'ivoire de l'action de l'air que l'on conſerve ſa couleur blanche; on l'enveloppe de coton & on le ſerre dans une boîte bien fermée: un moyen plus ſûr eſt de le mettre ſous un verre bien maſtiqué. C'eſt ainſi que l'on conſerve la blancheur des figures *taillées* en ivoire *; mais ſi le verre ſe fêle, on voit l'ivoire jaunir vis-à-vis l'ouverture. La couleur jaune qu'il prend à l'air devient rouſſeâtre & même rouſſe lorſqu'il y reſte expoſé pendant un très-long temps; ces couleurs ne pénètrent qu'à la profondeur d'environ une demi-ligne. En enlevant l'ivoire jaune on trouve le blanc par-deſſous, mais ce moyen eſt le plus ſouvent impraticable; pour y ſuppléer on ſuit différens procédés, le plus commun eſt d'expoſer l'ivoire jaune à la roſée, principalement à celle du mois de Mai; lorſqu'on le met à l'air, il faut le préſerver ſoigneuſement des rayons du ſoleil, parce que leur chaleur immédiate le feroit fendre, mais s'il eſt plongé dans l'eau, ce mauvais effet n'eſt pas à craindre.

La couleur jaune que prend l'ivoire, eſt un défaut qui a contribué à le faire paſſer de mode, lorſque le luxe a introduit celle des bijoux d'or, des pierres fines, d'émaux, &c. indépendamment de la couleur jaune, il ſe trouve encore dans l'ivoire d'autres qualités qui le rendent défectueux & qui en diminuent le prix. Les ouvriers rejettent l'ivoire dont les fibres ſont très-apparentes, & celui qui a des taches; ils déſignent le premier par la dénomination d'*ivoire grenu*, & ils donnent aux taches le nom de *fèves.* Mais les Naturaliſtes doivent regarder l'ivoire grenu comme le plus intéreſſant, parce que ce grain marque la direction des fibres dont il eſt compoſé.

Lorſqu'une défenſe d'éléphant eſt coupée tranſverſalement, on

* Les ouvriers qui font des figures d'ivoire ne ſont pas appelés *ſculpteurs;* on leur a conſervé leur ancienne dénomination de *tailleurs d'ivoire.*

voit au centre * ou à peu près au centre un point noir, qui eſt appelé le *cœur;* mais ſi la défenſe a été coupée à l'endroit de ſa cavité, il n'y a au centre qu'un trou rond ou ovale; on aperçoit des lignes courbes qui s'étendent en ſens contraires, depuis le centre à la circonférence, & qui en ſe croiſant forment de petits loſanges: il y a ordinairement à la circonférence une bande étroite & circulaire. Les lignes courbes ſe ramifient à meſure qu'elles s'éloignent du centre, & le nombre de ces lignes eſt d'autant plus grand, qu'elles approchent plus de la circonférence, ainſi la grandeur des loſanges eſt preſque par-tout à peu près la même; leurs côtés ou au moins leurs angles ont une couleur plus vive que l'aire, ſans doute parce que leur ſubſtance eſt plus compacte: la bande de la circonférence eſt quelquefois compoſée de fibres droites tranſverſales, qui aboutiroient au centre, ſi elles étoient prolongées; c'eſt l'apparence de ces lignes & de ces points que l'on regarde comme le grain de l'ivoire: on l'aperçoit dans tous les ivoires, mais il eſt plus ou moins ſenſible dans différentes défenſes, & parmi les ivoires dont le grain eſt aſſez apparent pour qu'on leur donne le nom d'*ivoires grenus*, il y en a que l'on appelle *ivoire à gros grain*, pour le diſtinguer de l'ivoire dont le grain eſt fin. On voit de plus ſur la coupe tranſverſale des défenſes pluſieurs cercles & zones concentriques, comme ſur une calcedoine onice; ces zones ſont diſtinguées les unes des autres par différentes nuances de la couleur de l'ivoire; elles ſont fort irrégulières tant pour leur courbure que pour leur largeur; il y a auſſi des lignes ou de petites bandes qui s'étendent dans la direction du centre à la circonférence du plan de la coupe tranſverſale de la défenſe; ces caractères ſont ſujets à beaucoup de

* On eſt ſouvent à portée de voir les coupes de l'ivoire, on reconnoîtra mieux ſa ſtructure ſur une dame-à-jouer, que ſur une figure gravée.

variétés & d'irrégularités; rarement le cœur eſt au centre, les courbes des lignes concentriques ne ſont pas uniformes, les zones ont plus de largeur dans des endroits que dans d'autres, la bande de la circonférence manque en tout ou en partie, &c. lorſque l'ivoire deſſéché à un certain point ſe fend dans la direction des couches ou zones concentriques, & même dans la direction des lignes qui vont du centre à la circonférence, ces fentes pénètrent dans la longueur de la défenſe; celles qui ſont concentriques font voir qu'elle eſt compoſée de couches auſſi concentriques, qui forment des cones creux appliqués les uns ſur les autres, la pointe tournée du côté de celle de la défenſe; ainſi les zones qui paroiſſent ſur le plan de la coupe tranſverſale, ſont les plans des cones tronqués par cette même coupe; la couche extérieure de la défenſe eſt nommée l'*écorce*, elle forme à la circonférence de la coupe tranſverſale la bande dont il a déjà été fait mention; mais la couche qui la forme manque ſouvent en entier, & alors au lieu d'écorce il n'y a qu'une couleur jaune, rouſſe ou noire à l'extérieur de la défenſe: lorſque l'écorce a de l'épaiſſeur, elle eſt plus dure & jaunit moins que les parties qui ſont plus près du centre *. Après avoir ſcié une défenſe en ſuivant ſa longueur, on voit ſur le plan de cette coupe longitudinale des zones ou des ondes qui ſont auſſi à peu près longitudinales, & qui forment des portions d'ovales, comme ſur les parois d'une planche de bois. Ces ondes longitudinales & les zones tranſverſales dont il a été fait mention diſparoiſſent peu à peu preſqu'entièrement, & ne ſont bien apparentes que dans le temps où l'ivoire verd paſſe de la couleur olivâtre à la blanche.

* Pour faire des dents artificielles, on préfère l'ivoire tiré de l'écorce de la défenſe, parce qu'il eſt le plus dur & le moins ſujet à jaunir.

L'ivoire eſt donc compoſé de couches coniques, concentriques & additionnelles; la cavité qui ſe trouve dans la partie poſtérieure de toutes les défenſes, eſt formée par les parois internes de leur première couche intérieure. M. Perrault rapporte que l'on a trouvé dans l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, cette cavité remplie d'une eſpèce de chair attachée au fond de l'alvéole, qui n'eſt qu'une lame oſſeuſe mince comme du papier, & percée de pluſieurs trous. « Cette chair, ajoûte M. Perrault, étoit endurcie » en la ſurface par le moyen de laquelle elle étoit attachée le long » de la cavité qui eſt dans la défenſe, de manière qu'elle paroiſſoit » avoir quelque diſpoſition à devenir oſſeuſe. Cette remarque » pourroit donner quelque vrai-ſemblance à l'opinion de ceux qui » tiennent que les défenſes tombent & renaiſſent à l'éléphant, comme » le bois aux cerfs; cet endurciſſement pouvant être conſidéré » comme le commencement de la génération des défenſes qui doivent renaître [a]. » Il me ſemble que ſi la chair de la défenſe devoit former une nouvelle défenſe, elle ne s'attacheroit pas à la défenſe qui devroit s'en ſéparer dans la ſuite, n'y ayant pas lieu de croire que les défenſes de l'éléphant tombent comme le bois du cerf, il me paroît plus vrai-ſemblable que la chair des défenſes leur fourniſſe de nouvelles couches qui s'oſſifient ſucceſſivement & s'attachent à la défenſe à meſure qu'elle prend de l'accroiſſement, car le germe d'une défenſe *(pl. VI, fig. 1)* eſt creux preſque juſqu'à ſa pointe *(A, la profondeur de la cavité eſt marquée par la ligne ponctuée B C D)*; & les couches concentriques additionnelles des défenſes ſont très-diſtinctes dans certains ivoires foſſiles [b].

[a] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 149.*

[b] Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

Je ne vois pas comment on pourroit trouver la cauſe de la direction des fibres courbes, qui ſe croiſent régulièrement en ſens contraires, & qui forment des loſanges ſur le plan de la coupe tranſverſale de la défenſe, & des ondes ſur la coupe longitudinale; il paroît que cette ſtructure a beaucoup de rapport à celle du tiſſu réticulaire des os: ce tiſſu eſt rempli de ſubſtance d'ivoire dans les défenſes, au lieu de moëlle comme dans les os. Le grain de l'ivoire eſt moins apparent ſur la coupe longitudinale de la défenſe que ſur la coupe tranſverſale, parce que les fibres ne s'y croiſent que dans quelques endroits, & ne ſe croiſent point du tout dans d'autres; auſſi les Peintres préfèrent la coupe longitudinale lorſqu'ils veulent peindre ſur l'ivoire. Les ouvriers n'en font pas toûjours autant de cas pour le débit, parce que moins il y a de grain, plus on eſt tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne ſait pas aſſez le reconnoître à ſon poli & aux apparences les plus légères de ſa ſtructure. La ſubſtance ſolide & compacte des os eſt plus dure que l'ivoire même dans ſon écorce; cependant l'os ne prend pas tant de poli, parce qu'il eſt plus ſec & plus aigre.

La pluſpart des taches de l'ivoire, auxquelles les ouvriers donnent le nom de fèves, ſont cauſées par un vice de la ſtructure ou de la nature de l'ivoire, tel que la carie ou autre maladie: ces taches ſont de différentes grandeurs & pénètrent plus ou moins profondément dans l'ivoire. Il y en a qui ſont formées par des globules à demi-tranſparens & de couleur jaune, à peu près comme ſi ces endroits avoient éprouvé l'action de l'eau-forte; d'autres endroits viciés ont à peu près la même couleur que le reſte du morceau dont ils font partie, mais on y voit une ſtructure très-irrégulière; ils ont des cavités dont les parois ſont hériſſées de tubercules & de petites pointes; ces parties défectueuſes ſe

trouvent quelquefois entourées par un ivoire très-ſain; il ſe trouve auſſi quelquefois des tubercules & même de grandes exoſtoſes dans la cavité de la défenſe *.

Autant la partie antérieure de la mâchoire du deſſus eſt grande dans l'éléphant, autant la partie antérieure de la mâchoire du deſſous eſt petite; elle ſe termine en avant par une pointe qui a deux pouces de longueur dans le ſquelette qui fait le ſujet de cette deſcription; il y a dans la partie ſupérieure du devant de cette mâchoire une grande échancrure, qui rend cette partie de la moitié moins haute que les côtes à l'endroit des premières dents molaires; les branches ſont verticales & preſqu'auſſi longues que le corps; les apophyſes coronoïdes ont beaucoup moins de hauteur que les condyloïdes & ſont fort petites.

Les deux défenſes de l'éléphant occupent dans la mâchoire du deſſus, comme il a déjà été dit, la place des inciſives des animaux qui ont de ces dents; mais dans la mâchoire inférieure de l'éléphant, il n'y a ni inciſives ni rien qui en tienne lieu. Les canines manquent dans les deux mâchoires; les molaires *(pl. VI, fig. 2, A B C D)* ſortent au nombre de deux de chaque côté de chacune des mâchoires du ſquelette dont il s'agit ici; la première *(A C)* de ces deux dents molaires eſt beaucoup plus petite que la ſeconde *(B D)*. J'ai trouvé de plus dans ce ſquelette le germe *(E)* d'une troiſième dent molaire, placé de chaque côté de la mâchoire ſupérieure derrière la ſeconde dent, ſous une lame oſſeuſe *(F)*, qui a été enlevée du côté gauche *(E)* pour mettre le germe à découvert; il eſt ſéparé de la ſeconde dent *(D)* par une demi-cloiſon oſſeuſe *(G H)*, & d'ailleurs ſa ſituation ne permettroit pas qu'il pût remplacer la ſeconde dent,

* Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

puiſqu'il

puiſqu'il eſt placé derrière & non pas au deſſus ; mais cette ſituation ne paroît guère convenable à une dent, car il eſt à côté de la partie poſtérieure *(I)* du vomer, & il s'étend en partie au-delà de l'ouverture des arrière-narines; il eſt certain qu'une dent ainſi placée ne pourroit pas ſervir à la maſtication, parce qu'elle ne ſeroit pas dans la bouche, mais dans le pharynx. Si ce germe devient une troiſième dent, comme il y a lieu de le croire, il faut que ſa ſituation change à meſure que l'animal grandit, & que la portion de la mâchoire qui étoit à l'endroit du pharynx à l'âge de dix-ſept ans, auquel l'éléphant dont il s'agit eſt mort, ſe trouve au fond de la bouche dans un âge plus avancé *. La ſituation & l'état de la ſeconde dent *(DKL)* annoncent ce changement, car elle s'étend dans le pharynx de la longueur de près de trois pouces; dans cette ſituation, ſa partie poſtérieure *(KL)* ne peut pas ſervir à la maſtication, auſſi n'a-t-elle jamais rien broyé; car la baſe de la dent eſt arrondie & n'a aucun veſtige de frottement, non ſeulement ſous la partie poſtérieure *(L)*, qui eſt recouverte par l'os de la mâchoire *(qui a été enlevé pour mettre les racines de la dent à découvert dans la figure 2)*, mais même ſous la partie moyenne *(K)* de la dent, il n'y a que la partie antérieure *(D)* dont la baſe ſoit plate & polie par le frottement ſur environ un tiers de la longueur de cette dent. On ne peut pas douter que dans les éléphans avancés en âge la baſe de la ſeconde dent ne frotte d'un bout à l'autre contre les dents du deſſous; ce fait eſt prouvé par l'état des

* J'ai remarqué dans des têtes de jeunes hippopotames, que la dernière dent étoit auſſi placée en partie dans le pharynx à côté de l'ouverture des arrière-narines, tandis que dans d'autres têtes d'hippopotames plus avancés en âge, cette même dent ſe trouvoit dans la bouche plus en avant que l'ouverture des arrière-narines.

dents [a] des grands éléphans, dont la baſe eſt uſée par la maſtication dans toute ſa longueur.

La première dent mâchelière de chaque côté de chacune des mâchoires de l'éléphant eſt moins grande que la ſeconde; dans le ſquelette dont il s'agit, la baſe des premières dents du deſſus *(A C)* a quatre pouces huit lignes de longueur priſe de devant en arrière, & deux pouces deux lignes de largeur; la baſe des premières dents du deſſous a la même largeur, mais elle eſt d'un tiers moins longue. Si l'on ne jugeoit de la longueur de la baſe des ſecondes dents *(B D)* que par la partie *(D)* qui a été uſée par le frottement, on trouveroit cette baſe plus courte que celle des premières dents [b], mais en la ſuivant juſqu'au bout *(L)* de la dent qui eſt recouvert par l'os de la mâchoire, il ſe trouve que les ſecondes dents du deſſus *(D K L)* ont ſept pouces de longueur ſur deux pouces cinq lignes d'épaiſſeur, la longueur des ſecondes dents du deſſous eſt de ſix pouces & demi, elles ont deux pouces deux lignes d'épaiſſeur.

Les dents molaires de l'éléphant ſont compoſées de plaques verticales & tranſverſales relativement à la longueur de la dent, priſe de devant en arrière. Chaque plaque eſt compoſée de deux lames de ſubſtance d'émail; ces lames ſont à une petite diſtance l'une de l'autre, l'eſpace qui les ſépare eſt rempli par une ſubſtance oſſeuſe à en juger par ſa couleur & ſa dureté; cette ſubſtance ſe trouve entre les plaques comme entre les lames, & les entoure auſſi par dehors : elle forme à l'endroit de chacune

[a] Voyez ci-après la Deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport à l'éléphant.

[b] Il eſt dit dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *page 149*, au ſujet des dents de l'éléphant qui y eſt décrit, que la plus grande en longueur & en largeur étoit celle de devant.

des plaques une convexité ſur les faces intérieure & extérieure de la dent, & de petites racines ſur la face oppoſée à celle de la baſe; ces racines ſont rangées ſur les côtés de cette face, le milieu eſt en forme de gouttière traverſée par des convexités qui correſpondent aux plaques comme les convexités des faces externe & interne, & même de la baſe lorſqu'elle n'a pas été uſée par le frottement. La première dent du deſſus *(A C)* a dans le ſquelette qui fait le ſujet de cette deſcription, ſept plaques; la ſeconde dent *(B D)* neuf, la première dent du deſſous trois, & la ſeconde dent neuf, mais ce nombre varie dans différens individus : la première dent de la mâchoire ſupérieure du jeune éléphant dont il a déjà été fait mention, a ſix plaques, & la première dent de la mâchoire inférieure ſept; au côté droit des mâchoires du ſquelette de la Ménagerie de Verſailles, il n'y a encore que les deux premières plaques de la ſeconde dent du deſſus, & les trois premières plaques de la ſeconde dent du deſſous qui aient été uſées par le frottement de la baſe; au côté gauche il y a une plaque de plus, qui a été uſée dans chacune de ces dents. Le germe *(E)* de la troiſième dent du deſſus, eſt compoſé de ſix ou ſept plaques oſſeuſes, dont la plus grande *(pl. VI, fig. 3)* a un pouce & demi de longueur & deux pouces & demi de hauteur, la plus petite n'a qu'un pouce de hauteur & de largeur. Chacune de ces plaques eſt ouverte par le haut *(A B)*, & vuide au-dedans *(juſqu'à la profondeur marquée par la ligne ponctuée C D E)*; les lames forment des plis verticaux *(F G H)* & ſont terminées en bas par des tubercules *(I K L)* de différentes groſſeurs; il y a derrière la ſeconde dent de chaque côté de la mâchoire du deſſous une grande cavité qui s'étend preſque juſqu'au haut de la branche de cette mâchoire; je n'y ai point trouvé de germe comme

dans la mâchoire du deſſus. En ſuppoſant, comme il y a lieu de le croire, que ces germes deviennent des troiſièmes dents mâchelières, l'éléphant a douze dents, ſavoir, deux défenſes qui ſont à la place des inciſives des autres animaux, trois molaires en haut de chaque côté de la mâchoire du deſſus, & deux molaires de chaque côté de la mâchoire du deſſous.

Les vertèbres cervicales, principalement les cinq dernières, ont peu d'épaiſſeur; auſſi le cou eſt très-court, comme je l'ai déjà fait remarquer. L'apophyſe épineuſe de la ſeconde vertèbre eſt fort épaiſſe & s'étend un peu en avant ſur la première vertèbre; les apophyſes épineuſes des troiſième & quatrième vertèbres ſont très-courtes; celles des deux vertèbres ſuivantes ont été caſſées, mais on voit par ce qui en reſte qu'elles étoient minces; celle de la ſeptième vertèbre n'a pas plus d'épaiſſeur, mais elle eſt longue. La pluſpart des apophyſes de ce ſquelette ont perdu leurs épiphyſes.

Il y a vingt vertèbres dorſales & vingt côtes de chaque côté. Toutes les apophyſes épineuſes des vertèbres dorſales ſont inclinées en arrière, mais les deux dernières le ſont moins que les autres; la troiſième eſt la plus longue, celles qui la précèdent & celles qui la ſuivent, ſont de plus en plus courtes à meſure qu'elles s'en éloignent. Il n'y a que ſept vraies côtes, ainſi les fauſſes côtes ſont au nombre de treize. Le ſternum eſt compoſé de trois os. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne antérieure du premier os du ſternum; l'articulation des ſecondes côtes eſt entre le premier & le ſecond os, celle des troiſièmes côtes entre le ſecond & le troiſième os; les quatrièmes, cinquièmes, ſixièmes & ſeptièmes côtes s'articulent avec la partie poſtérieure du troiſième os du ſternum. Les quatre ou cinq premières côtes ſont beaucoup plus larges que les autres; les côtes du milieu ſont très-courbes.

Il n'y a que trois vertèbres lombaires; leurs apophyſes tranſverſes ſont petites. Le ſacrum eſt composé de trois fauſſes vertèbres, & la queue de trente-une.

Le côté poſtérieur de l'omoplate eſt fort court & l'angle poſtérieur très-ſaillant, auſſi la partie de l'omoplate qui eſt derrière l'épine, ſe trouve plus de trois fois auſſi large que celle qui eſt devant; & comme le côté poſtérieur a peu de longueur, la plus grande largeur de l'omoplate ſe trouve au-deſſous de ſa partie moyenne. L'épine eſt terminée au bas par une pointe. A quatre pouces au-deſſus de l'extrémité de cette pointe, il y a une apophyſe latérale, longue de trois pouces & pointue, qui s'étend en dehors & ſe courbe en bas.

Les os des hanches reſſemblent plus à ceux de l'homme qu'à ceux des animaux; cependant leurs faces interne & externe ſont plus longues & plus étroites que dans l'homme, & au lieu de deux tubercules ſur le bord antérieur, il y a une très-groſſe apophyſe qui forme un angle fort aigu & très-ſaillant.

L'os du bras eſt aplati ſur les côtés dans ſa partie moyenne ſupérieure, & aplati au contraire en devant & en arrière dans ſa partie moyenne inférieure; il a une tubéroſité ſur le côté externe du devant de ſa partie moyenne ſupérieure, & une très-grande apophyſe ſur le côté externe de ſa partie moyenne inférieure.

L'os du coude a trois faces longitudinales & irrégulières, deux en devant & une en arrière. L'olécrane eſt fort courte & très-groſſe.

L'os du rayon eſt courbe & incliné, de manière que ſon extrémité ſupérieure eſt au devant de l'os du coude, & l'extrémité inférieure au côté interne de ce même os; la forme du rayon eſt très-irrégulière.

L'os de la cuiſſe eſt long, droit & aplati en devant & en arrière dans ſes parties moyenne & ſupérieure; il y a une arête longitudinale ſur le côté externe de ſa partie moyenne inférieure: la partie inférieure de l'os a trois faces irrégulières, une en arrière & deux en avant. Le grand trochanter eſt fort gros.

Les os de la jambe ſont courts; il y a ſur le devant de la tête du tibia une cavité aſſez grande; la plus grande partie de ſes parois ſont très-inégales & hériſſées de pointes.

Il y a quatre os dans chaque rang du carpe: le premier & le ſecond os du premier rang ſont au deſſous de l'os du rayon, & le troiſième & le quatrième au deſſous de l'os du coude: le troiſième eſt le plus grand des quatre; le quatrième eſt oblong, & ne s'articule avec l'os du coude que par ſon extrémité ſupérieure. Les trois premiers os du ſecond rang du carpe ſont au deſſus des trois premiers os du métacarpe, & le quatrième os du ſecond rang du carpe au deſſus des deux derniers os du métacarpe.

Il n'y a que ſix os dans le tarſe, ſavoir le calcaneum, l'aſtragal, le ſcaphoïde, le cuboïde, & deux os cunéiformes. Le premier os du métatarſe s'articule avec la partie interne du ſcaphoïde; le premier os cunéiforme de l'éléphant correſpond donc au ſecond cunéiforme des animaux qui en ont trois & ſe trouve au deſſus du ſecond os du métatarſe, & le ſecond os cunéiforme de l'éléphant au deſſus du troiſième os du métatarſe, & en petite partie au deſſus du quatrième, quoique le cuboïde anticipe un peu ſous le ſcaphoïde: ce cuboïde eſt plat & n'a guère plus d'épaiſſeur que le ſecond os cunéiforme.

Il y a cinq os dans le métacarpe & dans le métatarſe, ceux du métatarſe ſont les plus grands.

Le pouce de chacun des pieds n'a qu'une phalange, & les doigts qui ſont au nombre de quatre dans chaque pied, n'en ont chacun

que deux, dont la ſeconde eſt très-petite à proportion de la première; celle du pouce & la ſeconde des doigts ne paroiſſent pas avoir été articulées avec une ſeconde ou une troiſième phalange. Auſſi M. Perrault dit dans la deſcription du ſquelette dont il s'agit[a], que les doigts & le pouce n'ont chacun que deux os : le premier os du pouce, ſuivant M. Perrault, eſt regardé ici comme le premier os du métacarpe[b]; ainſi il manque une phalange au pouce comme aux doigts.

[a] Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III, page 153.*

[b] Voyez le tome IV de cette Hiſtoire Naturelle, *page 362.*

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête meſurée en ligne droite depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'aux condyles de l'os occipital	2.	6.	8.
La plus grande largeur de la tête	1.	8.	//
Longueur de la mâchoire inférieure depuis ſon extrémité antérieure juſqu'au contour de ſes branches	1.	3.	8.
Hauteur des branches	1.	1.	//.
Largeur de l'extrémité antérieure	//	//	5.
Largeur à l'endroit du contour des branches	//	5.	//
Largeur des branches au deſſous de la grande échancrure	//	7.	9.
Diſtance meſurée de dehors en dehors entre les contours des branches	//	10.	3.
Diſtance entre les apophyſes condyloïdes	//	10.	6.
Épaiſſeur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire du deſſus	1.	1.	4.
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des déſenſes	1.	1.	2.
Diſtance entre les orbites & l'ouverture des narines	//	2.	8.
Longueur de cette ouverture	//	3.	9.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur	//	10.	4.
Largeur des orbites	//	3.	5.
Longueur des ſecondes dents mâchelières du deſſous, qui ſont les plus grandes, au dehors de l'os	//	1.	6.
Largeur	//	5.	5.
Épaiſſeur	//	2.	2.
Longueur du cou	//	10.	9.
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	//	3.	8.
Longueur d'un côté à l'autre	//	2.	10.
Longueur des apophyſes tranſverſes	//	1.	//
Longueur du corps de la ſeconde vertèbre	//	3.	3.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe	//	1.	9.
Largeur	//	3.	//
Épaiſſeur	//	2.	5.
Hauteur de la plus longue apophyſe épineuſe, qui eſt celle de la ſeptième vertèbre	//	4.	3.
Épaiſſeur	//	//	$3\frac{1}{2}$.
Circonférence du cou priſe ſur la ſeptième vertèbre, qui eſt l'endroit le plus gros	2.	5.	2.
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui eſt compoſée des vertèbres dorſales	3.	4.	//
Hauteur de l'apophyſe épineuſe de la première vertèbre	//	7.	//
Hauteur de celle de la troiſième, qui eſt la plus longue.	//	10.	//
Hauteur de celle de la dix-ſeptième, qui eſt la plus courte	//	2.	8.
Largeur de celle de la ſeconde, qui eſt la plus large, à l'extrémité	//	2.	2.
Épaiſſeur de celle de la troiſième vertèbre, qui eſt la plus épaiſſe à l'extrémité	//	2.	9.

Largeur

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de la onzième, qui est la plus étroite, au dessous de l'extrémité	″	″	$5\frac{3}{4}$.
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	″	2.	3.
Longueur des premières côtes	1.	4.	4.
Hauteur du triangle qu'elles forment	1.	2.	6.
Longueur à l'endroit le plus large	″	6	4.
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue	2.	8.	10.
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte	1.	1.	″
Largeur de la côte la plus large	″	3.	1.
Largeur de la plus étroite	″	″	10.
Longueur du sternum	1.	4.	4.
Longueur du premier os, qui est le plus grand	″	7.	10.
Largeur	″	3.	1.
Épaisseur	″	2.	4.
Hauteur de l'apophyse épineuse de la dernière vertèbre lombaire, qui est la seule entière	″	1.	11.
Longueur de l'apophyse transverse de la seconde vertèbre lombaire, qui est la seule entière	″	″	9.
Longueur du corps de la troisième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	″	2.	″
Longueur de l'os sacrum	″	6.	10.
Largeur de la partie antérieure	″	6.	5.
Largeur de la partie postérieure	″	2.	3.
Hauteur de l'apophyse épineuse de la fausse vertèbre, qui est la plus longue	″	1.	7.
Longueur des premières fausses vertèbres de la queue qui sont les plus longues	″	1.	11.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche.	"	8.	8.
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité supérieure.	1.	5.	9.
Largeur au dessus de la cavité cotyloïde.	"	4.	6 $\frac{1}{2}$.
Diamètre de cette cavité.	"	4.	7.
Largeur de la branche de l'ischion qui représente le corps de l'os.	"	1.	6 $\frac{1}{2}$.
Épaisseur.	"	1.	1 $\frac{2}{3}$.
Largeur des vraies branches prises ensemble.	"	2.	5 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la gouttière.	"	10.	10.
Largeur dans le milieu	"	6.	11.
Profondeur de la gouttière.	"	4.	8.
Distance entre les deux extrémités de l'échancrure, prise de dehors en dehors	"	9.	9.
Longueur des trous ovalaires.	"	4.	11.
Largeur.	"	2.	11.
Largeur du bassin.	1.	"	6.
Hauteur.	1.	2.	8.
Longueur de l'omoplate	2.	"	6.
Largeur dans le milieu	1.	2.	2.
Longueur du côté postérieur en ligne droite	"	11.	2.
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit	"	5.	11.
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	"	4.	3.
Longueur de la cavité glénoïde.	"	5.	9.
Longueur de l'humérus.	2.	4.	5.
Circonférence à l'endroit le plus petit	"	9.	7.
Diamètre de la tête.	"	6.	"
Largeur de la partie supérieure.	"	6.	7.
Épaisseur	"	8.	6.
Largeur de la partie inférieure.	"	7.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Épaisseur	"	4.	3.
Longueur de l'os du coude	2.	2.	4.
Épaisseur à l'endroit le plus épais	"	7.	8.
Hauteur de l'olécrane	"	1.	"
Largeur à l'extrémité	"	5.	7.
Épaisseur à l'endroit le plus mince	"	1.	8.
Longueur de l'os du rayon	1.	10.	5.
Largeur de l'extrémité supérieure	"	3.	4.
Épaisseur	"	1.	8.
Largeur du milieu de l'os	"	1.	3.
Épaisseur	"	1.	9.
Largeur de l'extrémité inférieure	"	3.	6.
Épaisseur	"	3.	5.
Longueur du fémur	2.	10.	3.
Diamètre de la tête	"	4.	4.
Largeur du milieu de l'os	"	3.	2.
Largeur de l'extrémité inférieure	"	5.	7.
Épaisseur	"	6.	4.
Longueur des rotules	"	3.	6.
Largeur	"	2.	9.
Épaisseur	"	1.	10.
Longueur du tibia	1.	8.	"
Largeur de la tête	"	5.	7.
Épaisseur	"	3.	7.
Circonférence du milieu de l'os	"	7.	1.
Largeur de l'extrémité inférieure	"	4.	6.
Épaisseur	"	3.	3.
Longueur du péroné	1.	8.	5.
Circonférence à l'endroit le plus mince	"	2.	4.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de la partie supérieure	"	1.	5 $\frac{1}{2}$.
Largeur de la partie inférieure	"	2.	4.
Hauteur du carpe	"	3.	11.
Longueur du calcaneum	"	5.	3.
Largeur	"	3.	6.
Épaisseur à l'endroit le plus mince	"	1.	5.
Hauteur du premier os cunéiforme & du scaphoïde, pris ensemble	"	2.	"
Longueur du premier os du métacarpe	"	2.	10.
Largeur dans le milieu	"	1.	1.
Longueur du second os	"	4.	6.
Largeur dans le milieu	"	1.	6.
Longueur du troisième os	"	5.	8.
Largeur dans le milieu	"	1.	10.
Longueur du quatrième os	"	5.	"
Largeur dans le milieu	"	1.	8.
Longueur du cinquième os	"	4.	"
Largeur dans le milieu	"	1.	10.
Longueur de la première phalange du premier doigt des pieds de devant	"	2.	4.
Largeur dans le milieu	"	1.	3.
Longueur de la seconde phalange	"	"	11.
Largeur dans le milieu	"	1.	1.
Longueur de la première phalange du second doigt	"	2.	5.
Largeur dans le milieu	"	1.	5.
Longueur de la seconde phalange	"	1.	1 $\frac{1}{2}$.
Largeur dans le milieu	"	1.	8 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la première phalange du troisième doigt	"	2.	2.
Largeur dans le milieu	"	1.	7.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la seconde phalange	//	1.	1.
Largeur dans le milieu	//	1.	5 ½.
Longueur de la première phalange du quatrième doigt.	//	2.	2½.
Largeur dans le milieu	//	1.	3.
Longueur de la seconde phalange	//	1.	1.
Largeur dans le milieu	//	//	10.
Longueur de la phalange du pouce	//	1.	3.
Largeur à la base	//	//	8.
Longueur du premier os du métatarse	//	1.	11.
Largeur dans le milieu	//	//	10.
Longueur du second os	//	2.	11.
Largeur dans le milieu	//	1.	1.
Longueur du troisième os	//	3.	9.
Largeur dans le milieu	//	1.	4.
Longueur du quatrième os	//	3.	5 ½.
Largeur dans le milieu	//	1.	6.
Longueur du cinquième os	//	2.	4.
Largeur dans le milieu	//	1.	6.
Longueur de la première phalange du premier doigt du pied de derrière	//	1.	6.
Largeur dans le milieu	//	//	11.
Longueur de la seconde phalange	//	//	9.
Largeur dans le milieu	//	//	8 ½.
Longueur de la première phalange du second doigt.	//	1.	11.
Largeur dans le milieu	//	1.	6.
Longueur de la seconde phalange	//	1.	// ½.
Largeur dans le milieu	//	1.	2 ½.
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	//	1.	9.
Largeur dans le milieu	//	1.	7 ½.

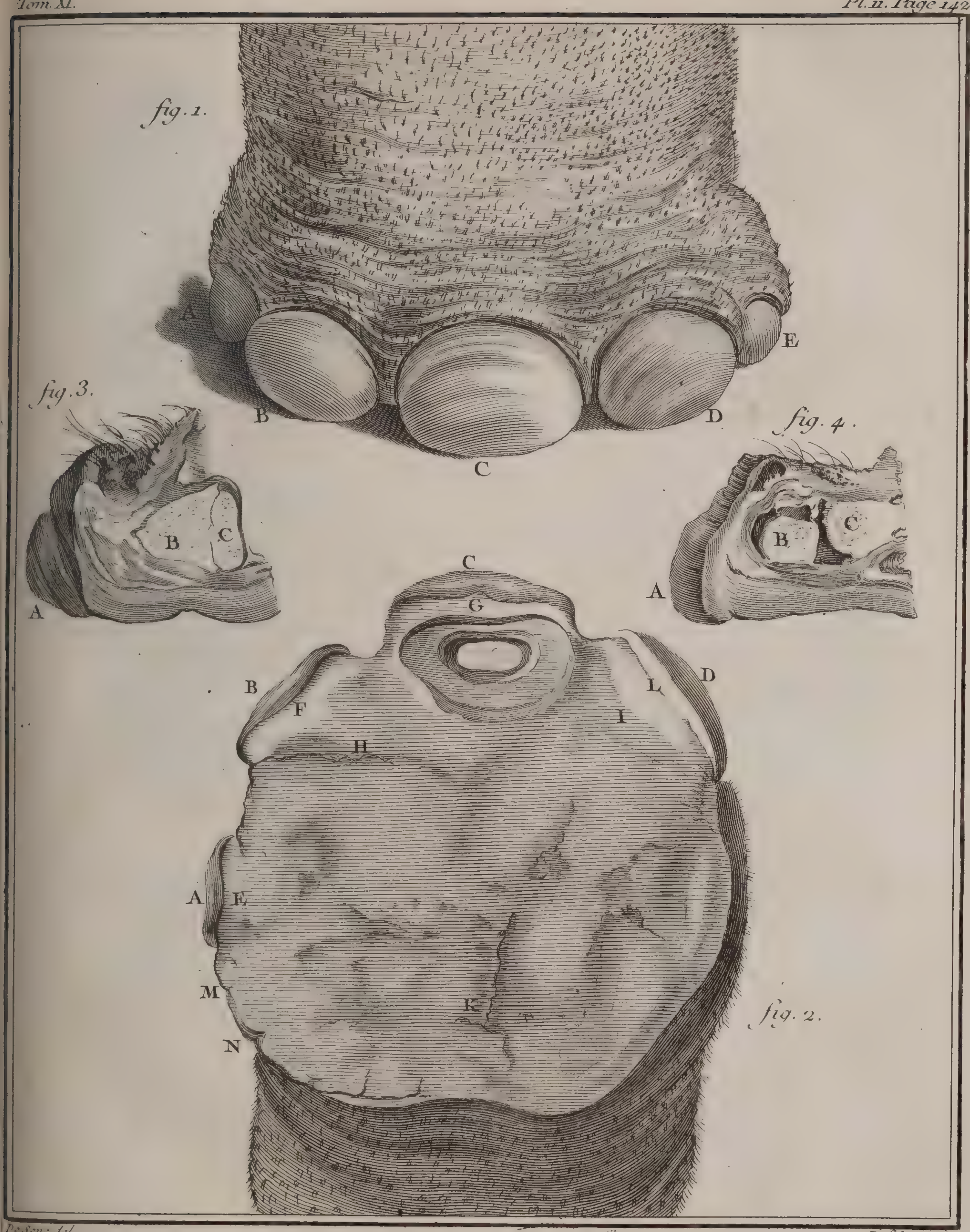
	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la ſeconde phalange.	//	//	8 ½.
Largeur dans le milieu.	//	1.	4.
Largeur de la première phalange du quatrième doigt.	//	2.	3.
Largeur dans le milieu.	//	1.	6.
Longueur de la ſeconde phalange.	//	1.	6.
Largeur dans le milieu.	//	1.	// ½.
Longueur de la phalange du pouce.	//	1.	7.
Largeur dans le milieu.	//	//	7.



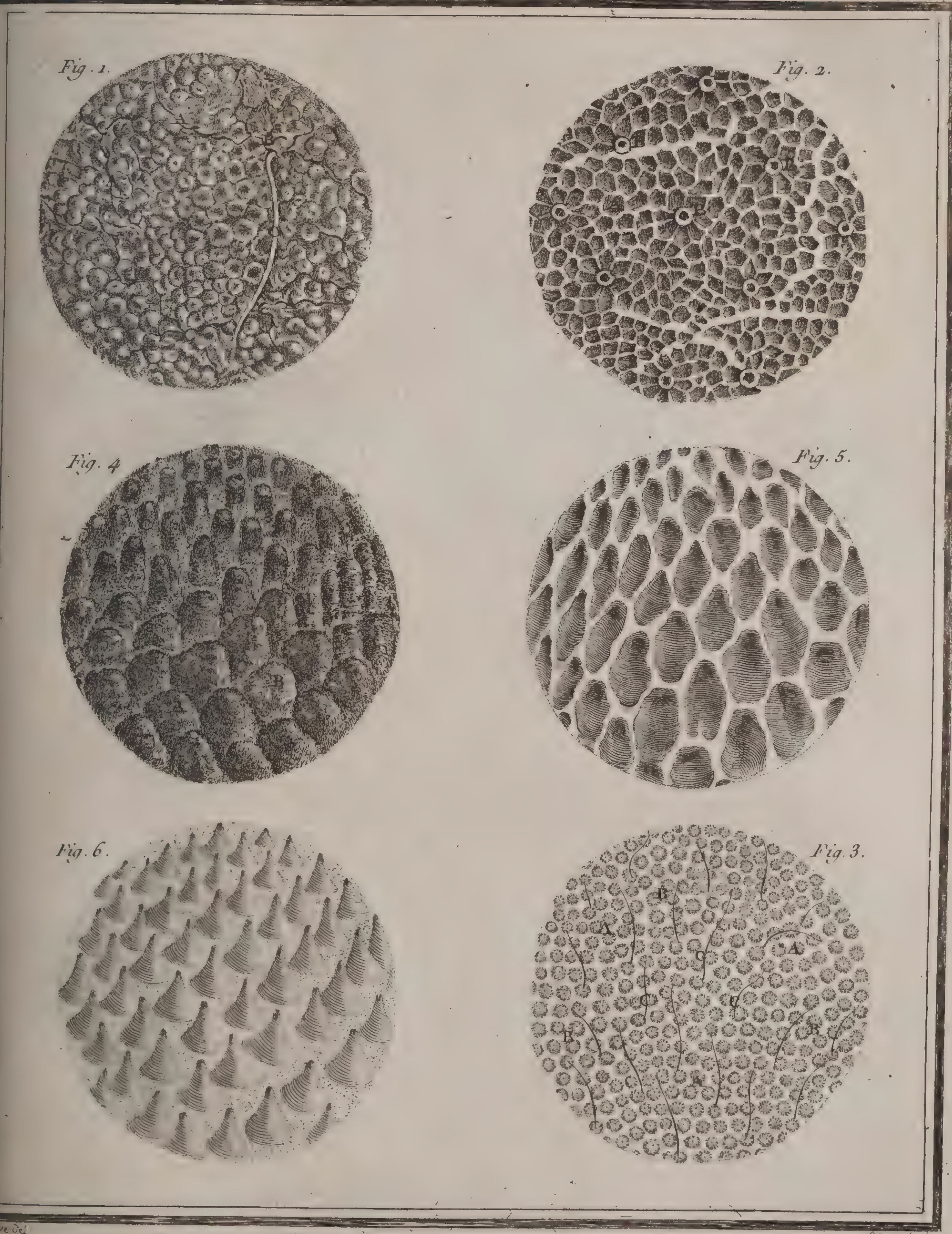


De Sève delin. C. Baquoy sculp.

L' ELEPHANT.

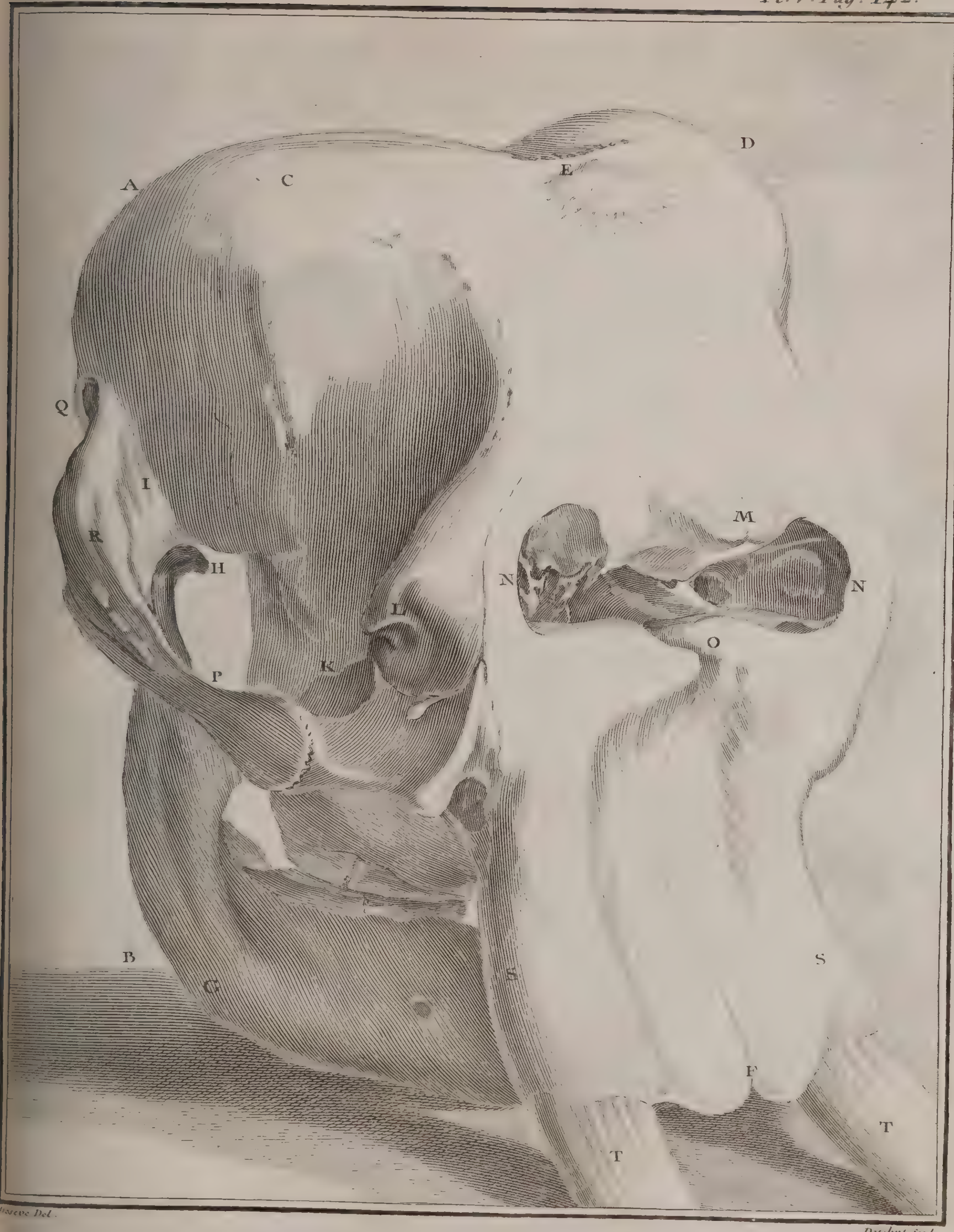


De Seve del. Desehrt Sculp.

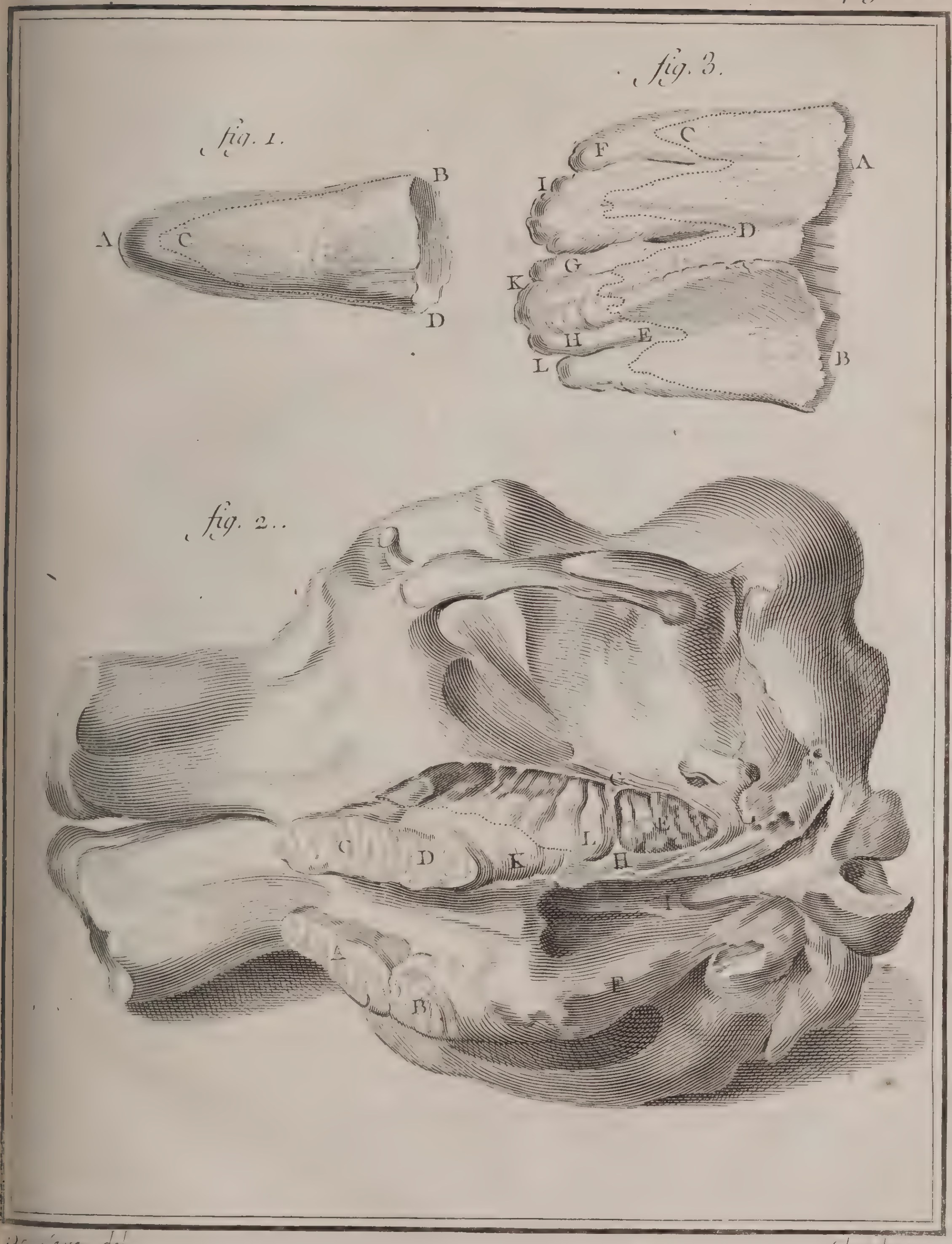


Baron sculp.





Deseve Del. Defehrt Scul.



De Sève del.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
qui a rapport à l'Histoire Naturelle
DE L'ÉLÉPHANT.
N.° DCDLXXXIII.
Un jeune éléphant empaillé.

CET éléphant étoit âgé d'environ six mois lorsqu'il est mort. Il avoit été enlevé à sa mère par les Maures Braguenas, qui sont à l'est du Niger près le Potdor, à soixante lieues du Sénégal: M. Aubert, commis de la Compagnie des Indes, l'acheta de ces Maures à l'Escal-du-coq, lieu où l'on traite de la gomme Arabique, en leur donnant deux pièces de toile qui valoient chacune quatre bœufs ou vingt-cinq francs. Cet éléphant avoit commencé à marcher à l'âge de deux mois; il étoit très-apprivoisé, on le nourrissoit avec du pain, de l'herbe fraîche & trois bouteilles de lait chaque jour. M. Goupil de Fontenay, sous-directeur au comptoir de Galam, le fit charger en 1758 sur l'*Astrée*, frégate de la Compagnie des Indes, pour l'envoyer au Roi; mais cette frégate ayant été prise par les Anglois, l'éléphant fut porté à Londres, où il mourût six semaines après y être arrivé.

Ce jeune éléphant a été disposé & desséché de façon qu'il reste debout sur ses quatre pieds. La bouche est ouverte, pour faire voir les premières dents mâchelières qui sont au fond, mais on n'aperçoit que le germe des défenses. La trompe est recourbée

en bas ; elle a un pied neuf pouces de longueur, quatorze pouces de circonférence près de la bouche, & ſeulement trois pouces huit lignes près de l'extrémité, où l'on voit les ouvertures & la cloiſon des narines à cinq lignes de diſtance de la partie inférieure du bord de la trompe, à ſept lignes des parties latérales de ce même bord, & à onze lignes de la partie ſupérieure, qui forme un prolongement en forme de doigt. Le contour de l'ouverture de la bouche eſt de neuf pouces & demi, les yeux ſont à ſix pouces & demi de diſtance du bout de la lèvre inférieure, & à ſept pouces & demi de l'orifice du conduit auditif externe. La diſtance entre les angles antérieurs des yeux, eſt de dix pouces huit lignes en ſuivant la courbure du chanfrein, & de huit pouces en ligne droite. Les oreilles ont environ ſept pouces & demi de longueur dans la partie qui eſt dirigée en arrière ; elles ſe ſont pliſſées, & par conſéquent déformées en ſe deſſéchant. Le dos eſt à deux pieds ſept pouces un quart au deſſus de terre, & le ventre à un pied deux pouces & demi. La queue a un pied trois pouces de longueur, quatre pouces de circonférence près de ſon origine, & ſeulement deux pouces à l'extrémité. La circonférence des jambes eſt d'un pied trois ou quatre pouces à l'endroit le moins gros. Les pieds de devant ont cinq pouces & demi de longueur ſur cinq pouces de largeur ; les pieds de derrière n'ont que quatre pouces & demi de largeur, ſur une longueur égale à celle des pieds de devant. Mais toutes ces dimenſions priſes ſur un animal racorni par le deſſéchement ſont très-fautives : celles des ongles ſont plus exactes, parce qu'ils paroiſſent n'avoir ſouffert aucune altération. Il y a, comme il a déjà été dit dans la deſcription de l'éléphant, cinq ongles aux pieds de devant, trois aux pieds de derrière, & la naiſſance d'un quatrième ſur le côté externe du pied droit de derrière ;

derrière ; le troisième & le quatrième ongle des pieds de devant, & l'ongle du milieu des pieds de derrière ont tous à peu près un pouce huit lignes de largeur & un pouce quatre lignes de longueur ; le second ongle des pieds de devant & le troisième des pieds de derrière sont un peu moins grands, & les autres sont beaucoup plus petits ; la semelle de la plante des pieds n'a que deux lignes d'épaisseur dans les parties qui m'ont paru les plus épaisses, elle est gercée en différens sens dans plusieurs endroits.

L'épaisseur de l'épiderme varie beaucoup ; sur certaines parties il n'est pas plus épais qu'une feuille de papier ; sur d'autres, par exemple sur le milieu du dos & de la croupe, il a au moins une demi-ligne : il est ridé en différens sens & même gercé ; les rides les plus creuses sont aussi imprimées sur la peau sous l'épiderme ; la plupart se croisent, mais toutes leurs directions sont irrégulières, & m'ont paru dépendre des contours & des mouvemens de la peau.

Il y a des poils sur toutes les parties du corps de ce jeune éléphant, mais sur la plupart ils sont si rares, que l'on pourroit les compter ; ils sont plus épais autour de la bouche, sur les oreilles, sur le dos, sur la croupe, &c. les plus longs n'ont guère plus d'un pouce ; ils sont fermes, en partie noirs & en partie roux, & il y en a de gris & même de blancheâtres aux coins de la bouche, sous le cou, le ventre, &c. Les poils du bout de la queue sont d'un beau noir luisant, ils ont environ un demi-quart de ligne de diamètre, ils sont très-durs ; les plus longs n'ont guère qu'un pouce & demi : ils sont implantés à l'extrémité & aux côtés du bout de la queue sur la longueur de quatre pouces.

N.° DCDLXXXIV.

Des lambeaux de la peau d'un éléphant.

Ces morceaux de peau viennent de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, dont la deſcription anatomique a été rapportée par M. Perrault *, ils ont été envoyés au Cabinet du Roi, par M. Morand, de l'Académie des Sciences, au mois de Mai 1762. Il y en a trois, ils ont une figure approchante de la triangulaire; le plus grand a cinq pieds de longueur & environ trois pieds huit pouces de largeur; le ſecond près de quatre pieds de longueur & deux pieds de largeur, & le troiſième deux pieds de longueur & un pied & demi de largeur; ils ſont contournés en différens ſens par l'effet du deſſéchement : ces dimenſions ont été priſes ſur leurs contours. On voit ſur cette peau quelques reſtes de l'épiderme qui a différentes épaiſſeurs, & les élévations de la peau qui ont différentes grandeurs, comme il a été dit dans la deſcription de l'éléphant, *page 105* de ce volume.

N.° DCDLXXXV.

Des morceaux de l'épiderme de l'éléphant.

Ces morceaux d'épiderme viennent du jeune éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXIII, & de la peau de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, mentionnée ſous le n.° précédent; ils ſont repréſentés vûs au microſcope par leurs faces externe & interne dans la *planche III* de ce volume.

N.° DCDLXXXVI.

Une portion du colon de l'éléphant.

Cette portion de colon vient de l'éléphant de la Ménagerie

* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, *partie III.*

de Verſailles, dont la deſcription anatomique ſe trouve dans les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des Animaux, part. III**. La portion du colon dont il s'agit ici eſt deſsèchée & courbée au point que les deux bouts ſe touchent; dans cet état elle a environ ſept pieds de longueur, priſe ſur ſa grande courbure extérieure, & ſeulement deux pieds ſur la petite courbure intérieure: la circonférence de l'inteſtin eſt de quatre pieds & demi à l'endroit le plus gros: les membranes ſont à demi-tranſparentes; on ne voit point de cellules ſur leurs parois intérieures, mais ſeulement les traces des vaiſſeaux ſanguins.

N.° DCDLXXXVII.

Le ſquelette d'un éléphant.

Ce ſquelette eſt celui qui a ſervi de ſujet pour la deſcription & les dimenſions des os de l'éléphant; la trompe eſt repréſentée en cuir & attachée au ſquelette. On a fait une coupe dans la partie poſtérieure & ſupérieure du crâne, pour l'ouvrir & pour faire voir la grande épaiſſeur de ſes os & leurs cellules, qui ont été décrites dans ce Volume.

N.° DCDLXXXVIII.

Une portion des os de la tête d'un éléphant.

Cette pièce comprend l'os temporal droit preſqu'en entier, & une portion de l'occipital & de l'os de la pomette: on voit les cavités qui ſont dans l'épaiſſeur de l'occipital & du temporal. En comparant la grandeur de ces portions d'os avec la grandeur des mêmes portions d'os qui leur correſpondent dans le ſquelette

* La deſcription du colon eſt à la *page 127* & ſuivantes.

rapporté sous le n.° précédent, il paroît que l'éléphant don viennent les portions d'os dont il s'agit ici, étoit d'environ trois pieds plus haut que celui dont le squelette a été tiré, & qu'il avoit par conséquent à peu-près dix pieds de hauteur. Ces portions d'os ont été apportées de Sibérie par M. de l'Isle, de l'Académie royale des Sciences.

N.° DCDLXXXIX.

Autres portions des os de la tête d'un éléphant.

Ces portions d'os sont des fragmens de l'os temporal droit & de l'occipital, elles ont été apportées au Cabinet avec la pièce du n.° précédent, & il paroît qu'elles viennent d'un éléphant de même grandeur.

N.° DCDXC.

Le germe d'une défense d'un jeune éléphant.

Ce germe *(pl. VI, fig. 1)* a été tiré de l'alvéole droite du jeune éléphant rapporté sous le n.° DCDLXXXIII; il étoit renfermé en entier dans l'alvéole. Il a deux pouces de longueur, & deux pouces huit lignes de circonférence à la base *(BD)*; il est de figure conique; son extrémité *(A)* est arrondie: on la voyoit entre les bords de l'alvéole, mais il a fallu les casser pour tirer ce germe: il est creux dans toute son étendue, la pointe n'est solide que dans l'épaisseur de deux lignes, les parois deviennent de plus en plus minces jusqu'aux bords de la cavité qui ne sont pas plus épais qu'une feuille de papier. *(La profondeur de la cavité est marquée dans la fig. 1, par une ligne ponctuée BCD).*

N.° DCDXCI.

Une défenſe d'un jeune éléphant.

Cette défenſe n'a que onze pouces de long; elle eſt un peu courbée en haut dans toute ſa longueur; ſon extrémité eſt auſſi un peu courbée à gauche; la baſe a quatre pouces une ligne de circonférence; ſa cavité eſt profonde de cinq pouces: les cannelures de la ſurface extérieure ſont apparentes ſur la longueur de ſept à huit pouces. Cette défenſe pèſe huit onces un gros; elle a une couleur jaunâtre, rouſſeâtre ou noirâtre dans différens endroits.

N.° DCDXCII.

Autre défenſe d'un jeune éléphant.

L'extrémité poſtérieure de cette défenſe a été ſciée de manière qu'il ne reſte que le fond de ſa cavité, qui n'a plus que trois pouces de profondeur: l'autre extrémité a auſſi été coupée; dans cet état la défenſe a trois pieds trois pouces de longueur, priſe ſur ſa grande convexité, huit pouces quatre lignes de circonférence à ſon extrémité poſtérieure, & cinq pouces cinq lignes à l'autre extrémité: elle pèſe neuf livres douze onces. Son écorce eſt griſe & noirâtre, elle paroît altérée, elle eſt même détachée dans quelques endroits. J'ai déjà fait remarquer dans la deſcription de l'éléphant *, que les défenſes du ſquelette que j'ai décrit avoient, indépendamment de leur grande courbure en haut, une petite courbure en dehors par leur extrémité poſtérieure, & une autre petite courbure en dedans par leur extrémité antérieure. Il me ſemble que l'on peut reconnoître par ces petites courbures, ſi une défenſe vient du côté droit ou du côté gauche de l'animal; & il

* Page 120 de ce Volume.

me paroît que celle dont il s'agit ici, eſt une défenſe du côté droit.

N.° DCDXCIII.

Autre défenſe d'un jeune éléphant.

C'eſt auſſi une défenſe du côté droit, à peu près de même groſſeur que la précédente; ſon écorce a les mêmes couleurs, mais elle eſt encore plus altérée; les deux extrémités ont été caſſées; on y trouve la ſubſtance de l'ivoire tendre, fragile & terreuſe, car elle tient à la langue. Cette défenſe pèſe onze livres.

N.° DCDXCIV.

Autre défenſe d'un jeune éléphant.

Cette défenſe eſt encore du côté droit; elle a trois pieds quatre pouces de longueur, huit pouces & demi de circonférence à chaque bout, & près d'un pouce de plus à l'endroit le plus gros; les deux extrémités ont été caſſées ſur une longueur aſſez grande, pour qu'il ne reſte rien des parois de la cavité de l'extrémité poſtérieure, & pour que les deux bouts ſoient auſſi gros l'un que l'autre; on ne reconnoît l'extrémité poſtérieure que par ſes cannelures longitudinales. Le poids de la défenſe eſt de quinze livres cinq onces: ſon écorce eſt ſaine, quoique brune.

N.° DCDCXV.

Une défenſe d'éléphant.

La cavité de cette défenſe n'a pas huit pouces de profondeur, mais c'eſt parce que l'extrémité poſtérieure a été coupée; la partie antérieure l'a auſſi été ſur une longueur beaucoup plus grande, car l'endroit de la coupe a près d'un pied de circonférence; celle de l'autre bout eſt d'un pied deux pouces & demi,

cependant la longueur de ce qui reſte de la défenſe eſt de près de cinq pieds. Elle pèſe quarante-quatre livres & quinze onces. Son écorce eſt jaunâtre & très-ſaine; on y voit de petites cannelures longitudinales qui s'étendent d'un bout à l'autre, & un ſillon ſur le côté externe.

N.° DCDXCVI.

Très-groſſe défenſe d'éléphant.

La partie antérieure a été coupée ſur une grande longueur, car l'endroit de la coupe a un pied quatre pouces de circonférence; cependant la longueur de ce qui reſte de la défenſe eſt de cinq pieds quatre pouces; la circonférence de l'extrémité poſtérieure eſt d'un pied cinq pouces huit lignes, mais à environ un pied & demi de diſtance de cette extrémité, la circonférence de la défenſe eſt d'un pied ſept pouces moins une ligne: la cavité n'a que onze pouces & demi de profondeur. Cette défenſe eſt du côté gauche; elle pèſe quatre-vingt-neuf livres quatre onces. En la comparant avec celles du ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, il paroît que l'éléphant auquel elle appartenoit, avoit treize pieds ſept pouces de hauteur, ſuppoſé que l'accroiſſement des défenſes en groſſeur, ſoit proportionné à celui de l'animal en hauteur. L'écorce de cette défenſe eſt brune & ſaine; il y a ſur le côté externe un ſillon longitudinal, moins profond que celui de la défenſe précédente. La coupe de l'extrémité antérieure a été polie; on y voit le grain de l'ivoire & on y diſtingue l'épaiſſeur de l'écorce, qui eſt de deux lignes: la couleur de l'ivoire eſt blanche, & quoiqu'un peu terne, elle n'empêcheroit pas que cet ivoire ne paſsât dans le commerce; cependant cette défenſe & les quatre précédentes ont été trouvées en Sibérie, & apportées au Cabinet par M. de l'Iſle.

N.° DCDXCVII.

Autre défenſe d'éléphant.

L'extrémité antérieure de cette défenſe a été coupée, mais ſur une très-petite longueur; car l'endroit de la coupe n'a que cinq pouces & demi de circonférence; celle de l'extrémité poſtérieure eſt d'un pied ſept pouces & demi, quoique la défenſe n'ait que trois pieds un demi-pouce de longueur. Cette défenſe forme un cone très-ſenſible & diffère des autres en ce que ſon extrémité poſtérieure eſt beaucoup plus groſſe, & que ſa cavité eſt très-profonde à proportion de la longueur de la défenſe, car elle a près de deux pieds de profondeur. L'écorce a été enlevée ſur la plus grande partie de la ſurface extérieure de cette défenſe, il paroît qu'elle a ſéjourné dans la terre. Elle pèſe vingt-quatre livres ſept onces; elle eſt du côté gauche.

N.° DCDXCVIII.

Autre défenſe d'éléphant.

Cette défenſe n'a que deux pieds deux pouces & demi de longueur, la circonférence de ſon extrémité poſtérieure eſt de treize pouces; ſa cavité n'a guère plus d'un demi-pied de profondeur; cependant il ne paroît pas que les bords de cette cavité aient été de beaucoup raccourcis, mais l'extrémité antérieure s'eſt détruite par la décompoſition de l'ivoire. Si la défenſe étoit entière elle auroit environ trois pieds de longueur. On voit qu'il s'eſt détaché pluſieurs des couches coniques qui formoient l'extrémité antérieure; celles qui paroiſſent à découvert ſont terreuſes & de couleur griſe-blancheâtre, elles tiennent à la langue, elles ſont tendres & friables : ce qui prouve que leur ſubſtance a été altérée par un long ſéjour dans la terre; mais on y reconnoît

la

la structure & le grain de l'ivoire : cette défense a une petite coubure, qui indique qu'elle vient du côté droit. Elle pèse treize livres onze onces ; son écorce est détruite en plusieurs endroits, ce qui en reste a une couleur brune *.

N.° DCDXCIX.

Fragmens de défenses d'éléphant.

L'ivoire de ces fragmens est entièrement dénaturé par un long séjour dans la terre & converti en une substance bolaire, qui adhère fortement à la langue, & qui a une couleur très-blanche & de petites herborisations brunes ou noires. On distingue dans ces morceaux l'écorce de la défense, les couches coniques & additionnelles dont ils sont composés, & la direction des fibres dont ils sont formés. Ces fragmens ont été envoyés de Toulouse au Cabinet par M. Marcassus, baron de Puimorin. On les a trouvés à deux pieds en terre dans l'enceinte de l'hôpital de Lorette, qui est assis sur la croupe d'un côteau fort élevé, à un quart de lieue du château d'Alan appartenant à M. l'évêque de Cominges.

N.° M.

Autres fragmens de défenses d'éléphant.

Ces fragmens sont pétrifiés & très-durs ; ils résistent à l'impression de l'eau-forte, ils sont en partie de couleur blanche & en partie de couleur d'ocre jaune ; le plus grand de ces morceaux a près d'un pied de longueur, & environ quatre pouces à l'endroit le plus large, & quatre à cinq lignes à l'endroit le plus épais ; on y voit les courbures longitudinale & transversale

* Voyez l'article du N.° MXXXV.

d'une défenſe d'éléphant, mais on n'y reconnoît pas bien diſtinctement la ſtructure de l'ivoire; ces morceaux ont été trouvés près du Jaik dans le déſert des Calmouks, & apportés par M. de l'Iſle, pour des fragmens de défenſes d'éléphant.

N.° M I.

Ivoire foſſile de Sibérie.

Ce morceau a peu de volume; on y voit diſtinctement la ſtructure de l'ivoire : ſa ſubſtance paroît peu altérée, mais elle s'attache à la langue.

N.° M I I.

Ivoire pétrifié qui ſe change en turquoiſe.

Cet ivoire eſt en petits morceaux de couleur blanche ou blancheâtre, il eſt dur, il tient à la langue, & ſon grain eſt très-peu apparent; on y voit des points, des veines, des herboriſations de couleur noire ou noirâtre : lorſqu'on l'expoſe au feu, il prend une couleur bleue & ſe change en turquoiſe : cet ivoire pétrifié vient du bas Languedoc aux environs de la ville de Simorre, à Baillabatz, à Laymont & du côté d'Auch, à Gimont & à Caſtres. M. de Reaumur a donné la deſcription de cette mine de turquoiſes dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1715.* On ne voit pas dans cette deſcription que l'ivoire faſſe partie de cette mine, mais je l'ai reconnu parmi les morceaux qui ont été envoyés à M. de Reaumur, & qui ſont à préſent au Cabinet du Roi : l'ivoire ſe trouve dans la mine avec des dents, des os, &c.

N.° M I I I.

Ivoire pétrifié & converti en turquoiſe.

On reconnoît encore très-diſtinctement la ſtructure de l'ivoire

ſur ces morceaux pétrifiés auxquels l'action du feu a donné une couleur bleue. Il y en a qui prennent cette couleur en moins de deux heures; pour d'autres, il faut quatre ou cinq heures; on les échauffe par degrés pour empêcher qu'ils ne s'éclatent: ſi on les laiſſe trop long-temps au feu, le bleu diſparoît, il y ſuccède quelquefois une vilaine teinte de verdâtre, & le plus ſouvent une couleur jaunâtre ou noirâtre. Les turquoiſes de Perſe étant expoſées au feu perdent auſſi leur couleur bleue en moins d'un quart-d'heure. M. de Reaumur, rapporte dans le Mémoire cité à l'article précédent, les procédés que l'on ſuit pour donner la couleur bleue à la mine de turquoiſe de Languedoc; il croit que cette couleur vient des points, des veines & des petites bandes de couleur noire-bleuâtre que l'on aperçoit dans la ſubſtance de cette mine, & que c'eſt-là le réſervoir d'un bleu aſſez foncé pour en fournir une teinte plus légère à la pierre entière. Les turquoiſes de Languedoc ne ſont pas fort inférieures à celles d'Orient, ſuivant l'opinion de M. de Reaumur; il fit tailler pluſieurs de ces turquoiſes de Languedoc par un lapidaire, qui trouva de grandes différences dans leur dureté, leur poli & leur couleur; il en jugea quelques-unes dignes du nom de *turquoiſes de vieille roche.* Berguen prétend que le bleu de nos turquoiſes eſt plus durable que celui des turquoiſes de Perſe; il eſt certain que ces deux pierres ont des différences, car l'eau-forte, & l'eau régale diſſolvent les turquoiſes de Languedoc, tandis que l'eau-forte n'agit pas ſur celles de Perſe; l'eau régale les réduit en une eſpèce de pâte blancheâtre.

N.° M I V.

Un morceau de défenſe d'éléphant pétrifié en caillou.

Ce morceau a cinq pouces neuf lignes de circonférence, &

environ ſix pouces & demi de longueur, il a été ſcié en travers; les deux plans de cette coupe ont pris un auſſi beau poli que celui que reçoivent les agates & les autres pierres fines. Cet ivoire pétrifié a la dureté & le poids du caillou; ſon écorce reſſemble auſſi à celle d'un caillou au ſortir de la terre. On avoit toûjours regardé ce morceau comme un tronçon de bois pétrifié; en effet, on y voit le cœur & quelques apparences de la texture du bois; mais j'ai reconnu très-parfaitement le grain de l'ivoire ſur les plans de la coupe dont il a été fait mention; on y voit très-diſtinctement les fibres courbes, qui ſont dirigées en ſens contraires, & qui forment des loſanges en ſe croiſant; on aperçoit auſſi cette ſtructure aux deux bouts de ce fragment de défenſe, qui ſont caſſés en différens ſens.

N.° M V.

Une défenſe d'éléphant, travaillée en forme de trompe.

Cet inſtrument a deux pieds ſept pouces de longueur, quatre pouces de diamètre au gros bout, & ſeulement onze lignes au petit bout, au deſſous d'un rebord par lequel il eſt terminé. L'embouchûre eſt placée à deux pouces de diſtance de cette extrémité, elle a un pouce de longueur & ſept lignes de largeur ſur ſes bords; les parois latérales ont ſept lignes de hauteur & ſont inclinées de façon que le fond n'a pas deux lignes de largeur; les parois de l'extrémité inférieure de cette embouchûre s'inclinent en bas & conduiſent à une ouverture qui communique dans la cavité de la trompe; cette cavité ſuit la courbure de la défenſe & s'étend juſqu'à ſon gros bout, qui eſt ouvert en entier. Pour orner cet inſtrument, on y a gravé quelques lignes tranſverſales & de petits cercles, qui ſont peints en noir.

N.° M V I.

Une portion de défenſe coupée en différens ſens.

C'eſt la partie antérieure d'une défenſe; elle a quinze à ſeize pouces de longueur, onze pouces de circonférence au gros bout, & ſeulement trois pouces au petit. Les deux bouts ont été coupés tranſverſalement; il y a de plus une coupe longitudinale, qui s'étend dans la partie la plus groſſe ſur la longueur de près de cinq pouces: les plans de ces différentes coupes ſont polis; on y voit la ſtructure de l'ivoire, & ſon grain qui eſt fort apparent dans la coupe tranſverſale. Ce morceau eſt composé de trois pièces, qui ont été ſéparées par les coupes, & qui ſont attachées par des charnières. Quoique cette portion de défenſe ait été trouvée en Sibérie, d'où elle a été apportée au Cabinet par M. de l'Iſle, l'ivoire en eſt ſain, de même qualité & de même couleur que celui de la défenſe rapportée ſous le n.° DCDXCVI.

N.° M V I I.

Ivoire vert.

Ce morceau eſt l'extrémité d'une défenſe; le plan de la coupe n'a qu'un pouce ſept lignes dans ſon plus grand diamètre. Ce plan eſt de couleur blanche ou blancheâtre autour du cœur, & à la circonférence dans l'épaiſſeur d'environ une ligne; tout le reſte eſt de couleur olivâtre, dont la teinte jaunâtre domine preſqu'entièrement ſur le verdâtre. La couleur olivâtre de pluſieurs morceaux de cette défenſe s'eſt ſoûtenue tant qu'ils ont été dans une cave fraîche, ou dans l'eau & même dans l'eſprit-de-vin; mais lorſqu'on les a expoſés à l'air chaud, ils ont perdu peu à peu leur couleur olivâtre, & ils ſont devenus en peu de jours de couleur blancheâtre & même blanche. Le morceau rapporté ſous le préſent numéro eſt conſervé dans l'eſprit-de-vin.

N.° MVIII.

Bel ivoire tiré d'une grosse défense.

Cet ivoire forme une tranche épaisse de cinq à six lignes, sa forme est celle d'un ovale dont le grand diamètre est de cinq pouces neuf lignes, & le petit de cinq pouces une ligne. Cette tranche a son écorce naturelle qui est noire, ses deux plans sont polis; on y voit tous les caractères de l'ivoire dont il a été fait mention dans la description de l'éléphant, & même quelques taches blanches auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves*. Si l'on compare la circonférence de cette tranche avec celle des défenses du squelette rapporté sous le n.° DCDLXXXVII, on en peut conclurre que l'éléphant, qui avoit la défense dont elle a été tirée, étoit haut de plus de douze pieds; au cas que l'accroissement des défenses en grosseur soit proportionné à celui de l'animal en hauteur.

N.° MIX.

Ivoire dont le grain est peu apparent, & dont l'accroissement a été très-irrégulier.

Ce morceau est en tranche à peu près ovale, épaisse de trois lignes; le grand diamètre a trois pouces trois lignes, & le petit deux pouces cinq lignes. Le cœur n'est pas à beaucoup près au milieu de cette lame, aussi plusieurs des couches extérieures ne forment que des portions d'ovales. Il y a lieu de croire que la défense avoit été entamée & usée à l'endroit où les couches sont interrompues. Les éléphans usent leurs défenses en les frottant contre des corps durs, & lorsqu'on recueille celles qui se trouvent éparses sur la terre, on les use aussi en les traînant le long des chemins, après les avoir attachées à une corde.

N.° M X.

Ivoire blanc.

Cet ivoire forme une tranche entourée de ſon écorce naturelle, qui eſt de couleur jaunâtre & tachée de noir; cette tranche eſt de figure ovale & régulière, dont le grand diamètre a trois pouces ſept lignes de longueur, & le petit trois pouces une ligne; ſon grain eſt apparent & ſa couleur d'un beau blanc : cette tranche & les deux autres rapportées ſous les numéros précédens, ont été coupées tranſverſalement dans les défenſes; elles ſont polies chacune ſur leurs deux plans.

N.° M X I.

Ivoire à gros grain.

Ce morceau eſt une portion de tranche coupée tranſverſalement dans la défenſe; ſon grain eſt ſi apparent, qu'il ſemble avoir de la ſaillie dans pluſieurs endroits.

N.° M X I I.

Une lame d'ivoire coupée ſur la longueur de la défenſe.

La longueur & la largeur de cette lame ſont d'environ cinq pouces : elle n'a qu'une ligne ou une ligne & demie d'épaiſſeur; on voit à travers la demi-tranſparence de l'ivoire, & ſur ſes deux plans qui ſont polis, les ondes que forment ſes fibres, & on aperçoit des lignes droites & longitudinales ſur le plan de la coupe de l'écorce qui termine les deux côtés de cette lame.

N.° M X I I I.

Ivoire taché de jaune.

C'eſt une lame coupée ſur la longueur de la défenſe; elle eſt

parſemée de petites taches auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves;* il y en a pluſieurs qui ne pénètrent pas à travers la lame, quoiqu'elle n'ait pas une ligne d'épaiſſeur.

N.° MXIV.

Ivoire carié.

Ce morceau forme une plaque ovale épaiſſe de cinq lignes, & longue de cinq pouces dans ſon plus grand diamètre; elle a été coupée tranſverſalement à l'endroit de la cavité de la défenſe, car il y a un trou dans cette tranche, qui n'eſt pas à beaucoup près dans le milieu, ce qui fait voir que l'accroiſſement de la défenſe a été fort irrégulier; il a auſſi été très-défectueux, car il y a un eſpace long de quatre pouces & large de près d'un pouce, où l'ivoire eſt de très-mauvaiſe qualité, & d'une ſtructure fort extraordinaire: cette partie de la plaque eſt entourée d'un ivoire ſain & en eſt en partie ſéparée par une fente qui traverſe la tranche. Il y a auſſi dans la partie viciée des cavités dont les parois ſont hériſſées de petits tubercules & de pointes. Cette tranche eſt polie ſur les deux plans; ſon écorce a des couleurs jaunâtres & brunes.

N.° MXV.

Exoſtoſe d'une défenſe d'éléphant.

Cette exoſtoſe a près de ſept pouces & demi de longueur, elle eſt très-déliée & pointue à l'extrémité; elle n'a que huit lignes dans ſa plus grande largeur qui eſt près de ſa racine, & ſeulement quatre lignes d'épaiſſeur; elle eſt hériſſée de pointes & de tubercules; ſa couleur eſt rouſſeâtre. On l'a trouvée dans la cavité d'une défenſe, & on l'a ſciée à quelque diſtance de ſa racine en coupant la défenſe: les deux morceaux ſont rapprochés. On voit dans

dans la coupe que la couleur de la ſubſtance interne de cette exoſtoſe eſt jaunâtre ; on n'y aperçoit aucune apparence de la ſtructure de l'ivoire, mais ſeulement les traces de pluſieurs globules réunis, ce qui dénote l'extravaſation d'une liqueur.

N.° MXVI.

Autre exoſtoſe de l'ivoire.

Ce morceau eſt très-gros en comparaiſon de celui qui eſt rapporté ſous le n.° précédent, car il a deux à trois pouces de largeur, & un pouce & demi dans ſa plus grande épaiſſeur ; ſa longueur n'eſt que de trois pouces & demi. Sa ſubſtance eſt de même nature, a les mêmes couleurs & les mêmes apparences que l'autre exoſtoſe : elle eſt preſque couverte de tubercules de différentes grandeurs ; il paroît qu'elle a été compoſée de tubercules réunis, car on voit leur coupe à l'endroit où ce morceau a été ſcié.

N.° MXVII.

Un morceau d'ivoire renfermant une balle de fuſil.

Ce morceau eſt terminé d'un côté par l'écorce de la déſenſe, & de l'autre par les parois de ſa cavité. Il a quatre pouces & demi de longueur, deux pouces d'épaiſſeur à l'un des bouts entre l'écorce de la déſenſe & les parois de ſa cavité, & deux pouces une ligne & demie à l'autre bout. En ſciant ce morceau au bout le plus épais, on partagea en deux une balle de fer qui a cinq à ſix lignes de diamètre, & dont l'une des moitiés eſt incruſtée dans la coupe du morceau dont il s'agit, à cinq lignes de diſtance des parois extérieures de la déſenſe. On a fendu le morceau d'ivoire derrière la balle; on voit, par le moyen de cette coupe, que la balle s'eſt rouillée; on voit auſſi que la ſubſtance de l'ivoire a

été ébranlée & comprimée juſqu'à ſept lignes au deſſous de la balle, & qu'elle a formé un tubercule qui n'eſt pas conforme à la ſtructure naturelle de l'ivoire, & qui n'a été cauſé que par l'effort de la balle, car il y a un joint autour de ce tubercule. Le morceau d'ivoire étant plus épais au bout où eſt la balle qu'à l'autre, il eſt certain que la balle étoit du côté du gros bout de la défenſe & le tubercule du côté de ſa pointe, c'eſt-à-dire, de ſon extrémité antérieure. L'éléphant a donc été tiré par derrière, & la balle eſt entrée dans la défenſe par la partie qui ſe trouvoit entre le morceau que je décris & la mâchoire de l'animal: l'autre moitié de la balle eſt reſtée dans cette partie, où devoient être auſſi les marques de ſon entrée. L'effet que la balle a produit dans l'ivoire prouve que ſa ſubſtance eſt moins caſſante que celle des os; qu'après avoir été ébranlée, comprimée & affaiſſée au deſſous de la balle, elle a reçû de nouveaux ſucs; qu'elle a pris la forme d'un tubercule en formant un calus, & que par conſéquent l'éléphant a vécu du temps après avoir reçû le coup de fuſil. Cette balle a été trouvée dans ce morceau d'ivoire au laboratoire du Roi; Sa Majeſté le jugea digne d'avoir place dans ſon Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, & ordonna qu'il y fût remis.

N.° MXVIII.

Le germe d'une arrière-dent de la mâchoire du deſſus d'un éléphant.

Ce germe vient du côté droit de la mâchoire ſupérieure du ſquelette d'éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII; ſa deſcription a fait partie de celle de l'éléphant.

N.° MXIX.

La première dent molaire de la mâchoire ſupérieure d'un jeune éléphant.

N.° MXX.

La première dent molaire de la mâchoire inférieure d'un jeune éléphant.

Cette dent & celle qui eſt ſous le numéro précédent viennent du côté gauche des mâchoires d'un jeune éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXIII; elles ont environ deux pouces de longueur, priſe de devant en arrière, un pouce de largeur, & deux pouces de hauteur; il a été fait mention dans la deſcription de l'éléphant, du nombre des plaques dont elles ſont compoſées.

N.° MXXI.

Une dent molaire d'éléphant.

Cette dent eſt, à ce qu'il paroît, la première du côté droit de la mâchoire du deſſus; elle eſt à peu près de la même grandeur que celle qui y correſpond dans le ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII.

N.° MXXII.

Autre dent molaire d'éléphant.

La longueur de cette dent eſt de huit pouces huit lignes; elle a trois pouces trois lignes de largeur, & quatre pouces & demi de hauteur depuis la baſe juſqu'au bout des racines, à l'endroit de la dent le plus haut, qui eſt ſa partie poſtérieure. Il paroît que cette dent étoit la ſeconde du côté droit de la

mâchoire du deſſus; la baſe a été uſée par le frottement de la maſtication preſque juſque ſous ſa partie poſtérieure. En comparant cette dent avec celle qui lui correſpond dans le ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, il y a lieu de croire qu'elle vient d'un éléphant de neuf pieds trois pouces de hauteur : elle eſt d'une couleur brune, qui indique qu'elle a ſéjourné dans la terre; les parties qui ne ſont pas d'émail y ont été altérées; elles ſont friables & reçoivent l'impreſſion de l'eau-forte. Cette dent eſt composée de quatorze plaques; elle pèſe ſix livres.

N.° MXXIII.

Autre dent d'éléphant.

Cette dent paroît être la ſeconde du côté gauche de la mâchoire du deſſus, elle eſt plus longue & plus haute que la précédente, car elle a neuf pouces dix lignes de longueur, ſix pouces huit lignes de hauteur, & ſeulement trois pouces deux lignes de largeur. Sa grande hauteur eſt dans le milieu, parce que la baſe n'a été uſée que ſur la moitié de ſa longueur par le frottement de la maſtication, comme la dent qui lui correſpond dans le ſquelette, rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII. La différence de longueur qui eſt entre ces deux dents, fait préſumer que la plus grande vient d'un éléphant haut de dix pieds ſix pouces; la baſe de cette dent n'étant uſée que ſur la moitié de ſa longueur, il y a lieu de croire que cet éléphant étoit moins avancé dans ſon accroiſſement que celui qui avoit la dent du numéro précédent, puiſque cette dent a la baſe uſée, preſque dans toute ſa longueur; mais dans ce cas l'éléphant le moins âgé auroit été d'un pied trois pouces plus haut que le plus âgé; ce qui paroîtroit contradictoire, ſi l'on ne ſavoit que dans les différens climats les éléphans prennent plus ou moins d'accroiſſement.

…nt dont il s'agit ici, eſt à peu près dans le même état que celle du numéro précédent; elle eſt compoſée au moins de vingt-deux plaques, dont quelques-unes ſe ſont ſéparées & ont été caſſées. Quoiqu'il manque quelques parties de ces plaques, la dent pèſe huit livres & demi.

N.° M X X I V.

Fragmens d'une dent d'éléphant.

Il y a parmi ces fragmens cinq plaques preſqu'entières, elles ont juſqu'à trois pouces dix lignes de largeur, & huit pouces une ligne de longueur; en comparant la largeur de ces plaques avec l'épaiſſeur de la plus large des dents du ſquelette, rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, on peut conclurre que ces fragmens de dent viennent d'un éléphant haut de onze pieds onze pouces, ils ſont encore plus altérés, par leur ſéjour dans la terre, que la dent du numéro précédent; on y voit de très-jolies herboriſations de couleur noire, & quelques apparences d'ocre. Ces fragmens & les deux dents des numéros précédens ont été apportés de Sibérie par M. de l'Iſle.

N.° M X X V.

Portion d'une dent d'éléphant.

Cette portion de dent a deux pouces & demi d'épaiſſeur, quoiqu'il paroiſſe qu'elle ait ſéjourné dans la terre, ſes différentes ſubſtances ſont peu altérées.

N.° M X X V I.

Autre portion de dent d'éléphant.

N.° M X X V I I.

Autre portion de dent d'éléphant.

Il paroît que cette pièce vient de la ſeconde dent molaire du

côté gauche de la mâchoire du dessus, & que la pièce rapportée sous le numéro précédent vient de la seconde dent du côté droit de la même mâchoire; elles ont chacune trois pouces une ligne de largeur. On les a trouvées toutes les deux à Gierard en Brie, à une lieue de Creci, dans une mine de sable à dix pieds de profondeur ; elles ont une couleur grise, leurs substances sont fort altérées; elles tiennent à la langue & cèdent à l'impression de l'eau-forte : l'émail est plus sain à l'intérieur de la dent qu'à l'extérieur.

N.° MXXVIII.

Une dent d'éléphant.

Cette dent paroît être la seconde du côté gauche de la mâchoire du dessous; elle a huit pouces de longueur, deux pouces neuf lignes d'épaisseur & cinq pouces quatre lignes de hauteur ; elle pèse quatre livres treize onces deux gros. Sa superficie a été altérée dans la terre; mais la substance intérieure paroît dans l'état naturel : elle est composée de douze ou treize plaques; il y en a dix qui sont usées à la base de la dent par le frottement de la mastication.

N.° MXXIX.

Autre dent d'éléphant.

Cette dent est petite &, à ce qu'il paroît, une des dents de devant. L'émail y est bien conservé, l'autre substance est détruite ou altérée.

N.° MXXX.

Une très-petite portion d'une dent d'éléphant.

Ce morceau n'est qu'un très-petit fragment d'une dent pétrifiée ; il est très-dur : on l'a trouvé près de la mer d'Oural.

N.° MXXXI.

Le germe d'une dent d'éléphant.

Ce germe eſt compoſé de neuf plaques, dont les plus grandes ont cinq pouces neuf lignes de longueur & trois pouces quatre lignes de largeur; ces plaques ſont très-dures, mais les intervalles qui les ſéparent ſont remplis de terre : ce morceau a été envoyé par M. de Champel, Procureur général de Metz.

N.° MXXXII.

Une omoplate d'éléphant.

Cette omoplate n'eſt pas entière, mais en comparant ce qui en reſte avec l'omoplate qui lui correſpond dans le ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII, on ne peut douter en aucune façon que ce ne ſoit une vraie omoplate du côté gauche d'un éléphant. Cet os tronqué a encore deux pieds trois pouces de longueur, priſe depuis le fond de la cavité glénoïde juſqu'à l'autre extrémité qui n'eſt pas entière; la partie qui étoit au devant de l'épine, & qui formoit le côté antérieur a été détruite, & il ne reſte pas la moitié de la partie qui étoit derrière l'épine, & qui formoit l'angle & le côté poſtérieurs & une grande portion de la baſe : la pointe de l'épine & ſon apophyſe ne ſubſiſtent plus, mais le corps de l'épine, le col & la tête de l'omoplate ſont entiers. Cet os a été trouvé en terre à la profondeur de deux pieds dans une forêt fort ancienne qui eſt en Bourgogne à trois lieues au-delà de Challon-ſur-Saône du côté de Tournus. M. Geoffroi, de l'Académie royale des Sciences, à qui il étoit parvenu, le fit voir dans cette Compagnie & le remit au Cabinet du Roi. Il en a été fait mention dans l'Hiſtoire de l'Académie, *année 1743, page 49.* M. de Mairan a eſtimé que cet os dans

ſon entier auroit deux pieds & demi de longueur, & en comparant cette longueur avec celle de l'omoplate de l'éléphant de la Ménagerie de Verſailles, il en conclut que l'éléphant auquel l'omoplate foſſile dont il s'agit, a appartenue, avoit dix pieds trois pouces de hauteur. La ſubſtance de cet os n'a pas ſouffert une grande altération dans la terre, elle y a pris une couleur brune; elle s'attache un peu à la langue.

N.° MXXXIII.

Un humérus d'éléphant.

Cet os a deux pieds ſept pouces dix lignes de longueur: les joints des épiphyſes y ſont bien marqués; il reſſemble parfaitement, pour la forme, à l'humérus du côté droit auquel il correſpond dans le ſquelette rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII; & en comparant les grandeurs de ces deux os, on en peut conclurre que l'éléphant dont celui-ci faiſoit partie, avoit huit pieds quatre pouces de hauteur. M. de l'Iſle a apporté cet os de la ville de Berezow ſur l'Irtiſch, dans les provinces ſeptentrionales de la Sibérie. Il a une couleur brune & il adhère un peu à la langue, mais ſa ſubſtance n'eſt pas plus altérée que celle de l'omoplate précédente.

N.° MXXXIV.

Un fémur d'éléphant.

Ce fémur a été apporté de Sibérie par M. de l'Iſle, avec l'humérus du numéro précédent; il a auſſi été trouvé en terre, mais il adhère moins à la langue, & il a une couleur griſe; il eſt fendu dans ſa longueur, & ſon épiphyſe ſupérieure a été détruite; le joint de celle de l'extrémité inférieure eſt apparent. Si cet os étoit entier, ſa longueur ſeroit de trois pieds cinq pouces;

pouces; sa largeur, prise au dessus de l'arête du côté externe de sa partie moyenne inférieure, est de cinq pouces huit lignes. En comparant ces dimensions avec celles du fémur gauche du squelette rapporté sous le n.° DCDLXXXVII, on voit que celui dont il s'agit n'en diffère qu'en ce qu'il est à proportion plus large, mais cette différence vient de celle de l'âge; car on sait que les os croissent un peu plus en grosseur qu'en longueur à mesure que l'âge avance. J'ai fait voir dans un Mémoire lû à l'Académie royale des Sciences en 1762 *, que cette différence de proportions est très-marquée dans les os de l'éléphant, considérés dans différens âges; la même disproportion peut aussi venir du sexe; les os des mâles sont plus gros que ceux des femelles, au moins parmi les animaux quadrupèdes. Nous savons que le squelette cité plus haut a été tiré d'un éléphant femelle; mais on ne sait pas de quel sexe étoit l'éléphant auquel appartenoit le fémur trouvé en Sibérie. Ce fémur pèse trente-huit livres six onces & demie, sans épiphyse, tandis que celui du squelette ne pèse que dix onces trois quarts.

M X X X V.

Autre fémur d'éléphant.

Cet os est un peu plus court que le fémur trouvé en Sibérie & rapporté sous le numéro précédent, car il n'a que trois pieds quatre pouces neuf lignes de longueur, mais sa largeur est de six pouces huit lignes; ainsi il est à proportion beaucoup plus large que le fémur de Sibérie : cette disproportion est si grande qu'elle a fait méconnoître cet os jusqu'à présent, quoiqu'il ressemble à tous autres égards, pour la figure extérieure & pour la

* Mémoire sur des os & des dents remarquables par leur grandeur.

ſtructure interne, au fémur du ſquelette d'éléphant rapporté ſous le n.° DCDLXXXVII. La différence de largeur, qui paroiſſoit exceſſive, ſembloit être ſuffiſante pour attribuer cet os à un autre animal qui devoit être plus gros que l'éléphant; mais comme on n'en connoît point de plus gros, il falloit avoir recours au prétendu mammout: cet animal fabuleux a été imaginé dans les pays du Nord, où l'on trouve très-fréquemment des os, des dents & des défenſes d'éléphant. Il y a peu de gens qui aient vû des éléphans de la haute taille, & il ne ſuffit pas toûjours d'en avoir vû pour prendre une idée juſte de la grandeur énorme de leurs défenſes, de leurs dents & de leurs autres parties; la maſſe entière de l'animal les fait paroître moins grandes qu'elles ne le paroîtroient ſi elles étoient ſéparées du reſte du corps: ainſi lorſqu'on vient à les trouver éparſes dans des pays où il n'y a point d'éléphans, on eſt ſurpris de voir de ſi grands oſſemens. Au défaut des lumières de l'anatomie comparée, qui indiqueroit leurs caractères diſtinctifs & qui déſigneroit l'animal auquel ils appartiennent, on ſe livre au feu de l'imagination; la grandeur de ces os devient prodigieuſe & ſemble ſurpaſſer celle de tous les animaux connus. On eſt tombé dans cette erreur au ſujet de la défenſe d'éléphant rapportée ſous le n.° DCDXCVI, comme pour le fémur dont il s'agit ici. En comparant cet os & le fémur de Sibérie avec des fémurs d'hommes adultes, j'ai reconnu que la différence de largeur n'eſt pas plus grande entre ces os d'éléphans qu'entre les os d'hommes. On pourroit auſſi trouver la cauſe de cette différence de largeur dans la différence du ſexe, ſi le fémur de Sibérie, qui eſt le moins large, venoit d'un éléphant femelle, & ſi le fémur dont il eſt ici queſtion & qui eſt le plus large, venoit, comme il y a tout lieu de le croire, d'un éléphant mâle *. Ce fémur pèſe cinquante-neuf

* Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1762*.

livres; on nous a dit qu'il avoit été trouvé au Canada en 1739. Voici ce que nous ſavons du fait par une note qui nous a été donnée par M. Fabry. « M. le Baron de Longueuil ſortit de Canada avec un gros parti de François & de Sauvages pour venir joindre M. de « Bienville ſur le Miſſiſſipi, dans un lieu indiqué pour s'aſſembler « & marcher contre les Sauvages Chikachas. M. de Longueuil, au « lieu de prendre la route ordinaire du détroit, fit un partage de « cinq lieues au ſortir du lac Érié, & deſcendit avec ſes canots la « rivière Oïo juſqu'à ſon embouchûre dans le Miſſiſſipi, à trente- « cinq lieues au deſſous des Illinois. Lorſqu'il étoit à peu-près à « moitié chemin dans la rivière Oïo, quelques Sauvages qui chaſ- « ſoient autour du camp, trouvèrent les oſſemens de trois gros « animaux ſur le bord d'un marais. Ils rapportèrent au camp un « os de la cuiſſe & des défenſes que l'on crut être d'éléphant, & « que M. de Longueil apporta en France en 1740. M. de Lignery, « Lieutenant en Canada, qui étoit avec M. de Longueuil, a fait « un Journal de cette campagne, dans lequel il a détaillé la décou- « verte des oſſemens en queſtion. » Nous n'avons pas vû ce détail, & la note que je viens de rapporter nous laiſſe quelque doute, car il paroît que ces oſſemens étoient giſans ſur la ſurface de la terre, & non pas enterrés, ce qui doit faire ſoupçonner qu'ils pourroient bien y avoir été apportés d'ailleurs: mais nous avons une de ces défenſes avec le fémur dont il s'agit ici. La deſcription de cette défenſe eſt ſous le n.° DCDXCVIII; ſa nature n'eſt pas équivoque, on reconnoît très-diſtinctement dans ſa ſubſtance les couches coniques & concentriques des défenſes de l'éléphant, & la ſtructure & le grain de l'ivoire. La préſence de cette défenſe près du fémur feroit déjà préſumer qu'il vient d'un éléphant comme la défenſe, mais la reſſemblance qu'a cet os avec le fémur du ſquelette d'éléphant, fait une preuve. M. du Hamel, de

l'Académie royale des Sciences, nous a dit que M. de Longueuil avoit auſſi apporté, en 1740, de très-groſſes dents molaires qui avoient été trouvées au Canada, peut-être même avec la défenſe & le fémur dont je viens de faire mention. Ces dents n'ont aucun des caractères de celles de l'éléphant, mais elles ont beaucoup de rapport avec celles de l'hippopotame, ainſi il y a lieu de croire qu'elles peuvent venir de cet animal; car on ne peut guère ſoupçonner que ces dents aient été tirées de la même tête avec la défenſe, ou qu'elles aient fait partie d'un même ſquelette avec le fémur dont il s'agit ici: en le ſuppoſant, il faudroit auſſi ſuppoſer un animal inconnu qui auroit des défenſes ſemblables à celles de l'éléphant, & des dents molaires reſſemblantes à celles de l'hippopotame *.

N.° MXXXVI.

Fragmens d'un fémur d'éléphant.

Il n'y a que l'extrémité inférieure de ce fémur qui ſoit entière; on voit par ſa conformation qu'il vient du côté droit, & on reconnoît auſſi par la groſſeur de cette extrémité que ce fémur avoit à peu près la même grandeur que celui qui eſt ſous le n.° MXXXIV; les fragmens, dont il s'agit, ont été apportés de Sibérie par M. de l'Iſle; ils ont une couleur brune, leur ſubſtance ſe caſſe aiſément & tient à la langue: cette couleur & ces qualités viennent du ſéjour que ces os ont fait dans la terre.

N.° MXXXVII.

Autres fragmens d'os d'éléphant.

Ces fragmens ne ſont pas aſſez grands pour faire reconnoître les différens os dont ils ont fait partie; on les a trouvés en

* Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année 1762.*

Sibérie près du Jaik. M. de l'Isle les a apportés au Cabinet du Roi : leur substance a été très-altérée par leur séjour dans la terre; elle adhère fortement à la langue, dans quelques endroits elle se brise sous les doigts : ces portions d'os étant cassées en différens sens, on y voit la structure de leurs substances spongieuse & compacte.

N.° MXXXVIII.

Bézoard d'éléphant.

Le poids & la grosseur de ce bézoard annoncent qu'il vient d'un grand animal : il pèse huit livres quinze onces six gros; il est de forme ovoïde un peu aplatie dans trois endroits également éloignés les uns des autres & disposés de façon, que l'ovoïde a trois faces dont les plans sont parallèles à son grand diamètre, & trois côtes arrondies. Le grand diamètre a sept pouces quatre lignes & demie; le petit diamètre est de cinq pouces neuf à onze lignes; la surface de ce bézoard est en partie de couleur grise ou jaunâtre, & en partie de couleur rousseâtre ou noirâtre; elle est lisse & polie dans plusieurs endroits, principalement aux deux bouts de l'ovoïde; mais dans d'autres endroits elle a des inégalités, où l'on voit que les couches extérieures ont été détruites ou interrompues.



LE RHINOCÉROS*.

APRÈS l'Éléphant, le Rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes; il a au moins douze pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à

* Rhinocéros, *Rhinoceros*, en Grec & en Latin. *Nota.* Quoique le nom de cet animal soit absolument Grec, il n'étoit cependant pas connu des anciens Grecs; Aristote n'en fait aucune mention; Strabon est le premier auteur Grec, & Pline le premier auteur Latin, qui en aient écrit; apparemment le Rhinocéros ne s'étoit pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avoit pénétré, & où il avoit cependant trouvé des Éléphans en grand nombre; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

Rhinocerote, en Italien; *Abada*, par les Portugais, selon Linscot, *Navig. in Orient.* pars II.ª Francfordii, 1599, pag. 44; *Abada*, dans les Indes & à Java, selon Bontius, *Ind. Orient.* pag. 50; *Abada*, à Bengale & à Patane, selon le P. Philippe, *Lyon, 1669, page 371*, & selon les voyageurs Hollandois, *Amst. 1702, tome I, page 417; Chiengtuenden*, en Perse, selon Pietro della Valle, *vol. IV, page 245; Elkerkedon*, en Perse, selon Chardin, ce qui veut dire *porte-corne*, Amst. 1711, tome III, page 45; *Arou-harisi*, selon Thevenot, *Relation de divers Voyages, Paris, 1696, page 10 de la description des animaux & des plantes des Indes, &c.*

Rhinoceros. Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XX.

Rhinoceros. Natural History of the Rhinoceros, *by D.r* Parsons, *Phil. Transf. N.o 470, année 1743, page 523*, où l'on voit aussi trois figures de cet animal, dont le mâle étoit à Londres en 1739, & la femelle en 1741.

Le *Rhinocéros.* Notes de M. de Mours, traduction françoise des

l'origine de la queue; ſix à ſept pieds de hauteur, & la circonférence du corps à peu près égale à ſa longueur *.

Tranſactions philoſophiques, *année 1743*, où l'on voit une très-bonne figure de cet animal, gravée par les ſoins de M. de Mours.

Rhinoceros, a ῥὶς *&* κέρας, *Naricornis* Catelani; *Abada, Noemba,* Javenſibus; *Elkerkedom,* Perſis; *Tuabba, Nabba*, Cap. Bonæ-ſpei; *Nozorozec, Zebati,* Polonis;.... *Gomala*, Indis; *Naſehorn,* Klein, *de quad.* pag. 26 & ſeq. *Nota.* M. Klein a raſſemblé avec préciſion pluſieurs faits ſur l'hiſtoire & la deſcription de cet animal, & a donné les figures d'une double corne, *planche II.*

The *Rhinoceros.* Gleanings of natural Hiſtory, *by George Edwards, London, 1758, pag. 24, pl. cottée au bas 221.* La figure eſt très-bonne & a été faite d'après l'animal vivant en 1752; c'eſt le même Rhinocéros femelle que nous avons vû & fait deſſiner à Paris en 1749.

* J'ai par-devers moi le deſſein d'un Rhinocéros, tiré par un Officier du Shaftſbury, vaiſſeau de la Compagnie des Indes en 1737; ce deſſein ſe rapporte aſſez au mien. L'animal mourut ſur la route en venant des Indes ici; cet Officier avoit écrit au bas du deſſein ce qui ſuit: « Il avoit environ ſept pieds de haut depuis la ſurface de la terre juſqu'au dos, il étoit de la couleur d'un cochon, qui commence à « ſécher après s'être vautré dans la fange; il a trois ſabots de corne « à chaque pied; les plis de la peau ſe renverſent en arrière les uns « ſur les autres: on trouve entre ces plis des inſectes qui s'y nichent, « des bêtes à mille pieds, des ſcorpions, des petits ſerpents, &c. Il « n'avoit pas encore trois ans lorſqu'il a été deſſiné: le pénis étendu « s'élargit au bout en forme de fleur-de-lis. » J'ai donné d'après ce deſſein la figure du pénis dans un coin de ma planche; comme ce deſſein m'eſt venu par le moyen de M. Tyſon, médecin, je n'ai pas été à portée de conſulter l'auteur même ſur ces inſectes malfaiſans, qu'il dit ſe loger dans les plis de la peau du Rhinocéros, pour ſavoir s'il en avoit été témoin oculaire, ou s'il l'a dit ſimplement ſur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paroît bien extra-

Il approche donc de l'éléphant pour le volume & par la maſſe, & s'il paroît bien plus petit, c'eſt que ſes jambes ſont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles & par l'intelligence; n'ayant reçû de la Nature, que ce qu'elle accorde aſſez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute ſenſibilité dans la peau, manquant de mains & d'organes diſtincts pour le ſens du toucher; n'ayant au lieu de trompe qu'une lèvre mobile, dans laquelle conſiſtent tous ſes moyens d'adreſſe. Il n'eſt guère ſupérieur aux autres animaux, que par la force, la grandeur & l'arme offenſive qu'il porte ſur le nez, & qui n'appartient qu'à lui: cette arme eſt une corne très-dure, ſolide dans toute ſa longueur, & placée plus avantageuſement que les cornes des animaux ruminans; celles-ci ne muniſſent que les parties ſupérieures de la tête & du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du muſeau & préſerve d'inſulte le mufle, la bouche & la face; en ſorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il ſaiſit la trompe, que

ordinaire; *Glanures d'Ewards*, pag. 25 & 26. *Nota.* Non ſeulement ce dernier fait eſt douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paroît faux; nous avons vû un Rhinocéros, qui avoit au moins huit ans, & qui n'avoit que cinq pieds de hauteur. M. Parſons en a vû un de deux ans, qui n'étoit pas plus haut qu'une geniſſe, ce qu'on peut eſtimer quatre pieds ou environ; comment ſe pourroit-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avoit ſept pieds de hauteur!

le rhinocéros qu'il ne peut coëffer sans risquer d'être éventré : car le corps & les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, & cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur; sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais & plus dur que celui de l'éléphant; il n'est pas sensible comme lui à la piqûre des mouches; il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau : elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules & à la croupe pour faciliter le mouvement de la tête & des jambes, qui sont massives & terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, & il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, & la lèvre du dessus a du mouvement & peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe & en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse & flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplette, mais qui ne laisse pas de saisir avec force & de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne & deux fortes dents incisives à chaque mâchoire, ces dents incisives qui manquent à l'éléphant sont fort

éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros, elles ſont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, deſquelles l'inférieure eſt coupée quarrément en devant, & il n'y a point d'autres dents inciſives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents inciſives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, ſix de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles ſe tiennent toûjours droites, elles ſont aſſez ſemblables pour la forme à celles du cochon, ſeulement elles ſont moins grandes à proportion du corps: ce ſont les ſeules parties ſur leſquelles il y ait du poil ou pluſtôt des ſoies; l'extrémité de la queue eſt, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de groſſes ſoies très-ſolides & très-dures.

M. Parſons, célèbre Médecin de Londres, auquel la République des Lettres eſt redevable de pluſieurs découvertes en Hiſtoire naturelle, & auquel je dois moi-même de la reconnoiſſance pour les marques d'eſtime & d'amitié dont il m'a ſouvent honoré, a publié en 1743, une hiſtoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parſons, me paroît mériter plus d'attention & de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vû pluſieurs fois dans les ſpectacles de Rome, depuis Pompée juſqu'à Héliogabale, quoiqu'il en ſoit venu pluſieurs en Europe dans

ces derniers ſiècles ; & qu'enfin Bontius, Chardin & Kolbe, l'aient deſſiné aux Indes & en Afrique, il étoit cependant ſi mal repréſenté & ſi peu décrit, qu'il n'étoit connu que très-imparfaitement, & qu'à la vûe de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 & 1741, on reconnut aiſément les erreurs ou les caprices de ceux qui avoient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui eſt la première, eſt une des moins conformes à la Nature, cette figure a cependant été copiée par la pluſpart des Naturaliſtes, & quelques-uns même l'ont encore ſurchargée de draperies poſtiches & d'ornemens étrangers. Celle de Bontius, eſt plus ſimple & plus vraie; mais elle pèche en ce que la partie inférieure des jambes y eſt mal repréſentée. Au contraire, celle de Chardin préſente aſſez bien les plis de la peau & les pieds; mais au reſte, elle ne reſſemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'eſt pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros, vû à Londres en 1685, & qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit ſur les anciens pavés de Prœneſte, & ſur les médailles de Domitien ſont extrêmement imparfaites ; mais au moins elles n'ont pas les ornemens imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parſons a pris la peine de deſſiner lui-même * cet animal en trois vûes différentes,

* *Nota.* Un de nos ſavans Phyſiciens (M. de Mours) a fait des remarques à ce ſujet, que nous ne devons pas omettre. « La figure, (dit-il) du Rhinocéros, que M. Parſons a ajoûtée à ſon Mémoire, «

par-devant, par-derrière & de profil; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, & les cornes simples & doubles, aussi-bien que la queue d'autres rhinocéros dont ces parties étoient conservées dans des Cabinets d'Histoire Naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739, avoit été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avoit que deux ans, les frais de sa nourriture & de son voyage montoient à près de mille livres sterling;

» & qu'il a dessinée lui-même d'après le naturel, est si différente de » celle qui fut gravée à Paris en 1749, d'après un rhinocéros qu'on » voyoit alors à la foire Saint-Germain, qu'on auroit de la peine à y » reconnoître le même animal. Celui de M. Parsons est plus court & » les plis de la peau en sont en plus petit nombre, moins marqués » & quelques-uns placés un peu différemment; la tête sur-tout ne » ressemble presqu'en rien à celle du rhinocéros de la foire Saint- » Germain. On ne sauroit cependant douter de l'exactitude de M. » Parsons, & il faut chercher dans l'âge & le sexe de ces deux animaux » la raison des différences sensibles qu'on aperçoit dans les figures » que l'on a données de l'un & de l'autre. Celle de M. Parsons a » été dessinée d'après un rhinocéros mâle, qui n'avoit que deux ans; » celle que j'ai cru devoir ajoûter ici, l'a été d'après le tableau du » célèbre M. Oudry, le peintre des animaux, & qui a si fort excellé » en ce genre; il a peint de grandeur naturelle, & d'après le vivant, » le rhinocéros de la foire Saint-Germain, qui étoit une femelle & » qui avoit au moins huit ans; je dis au moins huit ans, car il est dit » dans l'inscription qu'on voit au bas de l'Estampe de Charpentier, » qui a pour titre, *véritable portrait d'un RHINOCÉROS vivant, que* » *l'on voit à la foire Saint-Germain à Paris;* que cet animal avoit trois » ans quand il fut pris en 1741 dans la province d'Assem, appartenant » au Mogol; & huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avoit qu'un mois

on le nourrissoit avec du riz, du sucre & du foin : on lui donnoit par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageoit en trois portions : on lui donnoit aussi beaucoup de foin & d'herbes vertes, qu'il préféroit au foin ; sa boisson n'étoit que de l'eau dont il buvoit à la fois une grande quantité ; il étoit d'un naturel tranquille & se laissoit toucher sur toutes les parties de son corps ; il ne devenoit méchant que quand on le frappoit ou lorsqu'il avoit faim, & dans l'un &

quand quelques Indiens l'attrapèrent avec des cordes, après en avoir « tué la mère à coups de fleches ; ainsi il avoit au moins huit ans, & « pouvoit en avoir dix ou onze. Cette différence d'âge est une raison « vrai-semblable des différences sensibles que l'on trouvera entre la figure « de M. Parsons & celle de M. Oudry, dont le tableau, fait par ordre « du Roi, fut alors exposé au salon de peinture. Je remarquerai seu- « lement que M. Oudry a donné à la défense de son rhinocéros « plus de longueur que n'en avoit la corne du rhinocéros de la foire « Saint-Germain, que j'ai vû & examiné avec beaucoup d'attention, « & que cette partie est rendue plus fidèlement dans l'estampe de « Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe qu'on a dessiné la « corne de cette figure, qui pour tout le reste a été dessinée & réduite « d'après le tableau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente avoit été « pesé, environ un an auparavant, à Stouquart dans le duché de Vit- « temberg, & il pesoit alors cinq mille livres. Il mangeoit, selon le « rapport du capitaine Douwemont Wan-der-Meer, qui l'avoit conduit « en Europe, soixante livres de foin & vingt livres de pain par jour. « Il étoit très-privé & d'une agilité surprenante, vû l'énormité de sa « masse & son air extrêmement lourd ». Ces remarques sont judicieuses & pleines de sens, comme tout ce qu'écrit M. de Mours. Voyez la figure dans sa traduction françoise des Transactions philosophiques, *année 1743.*

l'autre cas, on ne pouvoit l'appaiſer qu'en lui donnant à manger. Lorſqu'il étoit en colère, il ſautoit en avant & s'élevoit bruſquement à une grande hauteur, en pouſſant ſa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faiſoit avec une prodigieuſe viteſſe, malgré ſon air lourd & ſa maſſe peſante. J'ai été ſouvent témoin, dit M. Parſons, de ces mouvemens que produiſoient l'impatience ou la colère, ſur-tout les matins avant qu'on ne lui apportât ſon riz & ſon ſucre; la vivacité & la promptitude des mouvemens de cet animal, m'ont fait juger, ajoûte-t-il, qu'il eſt tout-à-fait indomptable & qu'il atteindroit aiſément à la courſe un homme qui l'auroit offenſé.

Ce rhinocéros à l'âge de deux ans, n'étoit pas plus haut qu'une jeune vache, qui n'a pas encore porté; mais il avoit le corps fort long & fort épais; ſa tête étoit très-groſſe à proportion du corps: en la prenant depuis les oreilles juſqu'à la corne du nez, elle formoit une courbe concave dont les deux extrémités, c'eſt-à-dire, le bout ſupérieur du muſeau & la partie près des oreilles ſont fort relevées; la corne n'avoit encore qu'un pouce de hauteur, elle étoit noire, liſſe à ſon ſommet, mais avec des rugoſités à ſa baſe & dirigée en arrière. Les narines ſont ſituées fort bas & ne ſont pas à un pouce de diſtance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure eſt aſſez ſemblable à celle du bœuf, & la lèvre ſupérieure reſſemble plus à celle du cheval, avec cette différence & cet avantage, que le rhinocéros

peut l'alonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, & faisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros étoit douce comme celle d'un veau *. Ses yeux n'avoient nulle vivacité, ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, & sont situés très-bas, c'est-à-dire, plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité, & resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court, la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses & fort épaisses, la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros étoit en tout très-épais & ressembloit très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps & la croupe, ce pli descend au dessous des jambes de derrière; & enfin, il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue; le ventre étoit gros & pendoit presqu'à terre, sur-tout à la partie

* *Nota.* Que la plupart des Voyageurs & tous les Naturalistes, tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros étoit extrêmement rude, & que les papilles en étoient si *poignantes*, qu'avec sa langue seule il écorchoit un homme & enlevoit la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve par-tout, me paroît très-douteux & même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, & qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

moyenne; les jambes ſont rondes, épaiſſes, fortes, & toutes ſont courbées en arrière à la jointure; cette jointure qui eſt recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal eſt couché, diſparoît lorſqu'il eſt debout. La queue eſt menue & courte relativement au volume du corps, celle de ce rhinocéros n'avoit que ſeize ou dix-ſept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à ſon extrémité où elle eſt garnie de quelques poils courts, gros & durs. La verge eſt d'une forme aſſez extraordinaire, elle eſt contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, & la première choſe qui paroît au dehors dans le temps de l'érection, eſt un ſecond prépuce de couleur de chair, duquel enſuite il ſort un tuyau creux en forme d'entonnoir évaſé & découpé *, comme une fleur-de-lis, lequel tient lieu de gland & forme l'extrémité de la verge; ce gland bizarre par ſa forme eſt d'une couleur de chair plus pâle que le ſecond prépuce; dans la plus forte érection, la verge ne s'étendoit qu'à huit pouces hors du corps, on lui procuroit aiſément cet état d'extenſion en frottant l'animal ſur le ventre avec des bouchons de paille lorſqu'il étoit couché. La direction de ce membre n'étoit pas droite, mais courbe & dirigée en arrière; auſſi piſſoit-il en arrière & à plein canal à peu près comme une vache, d'où l'on peut inférer que dans l'acte de la copulation; le mâle ne couvre pas la femelle, mais

* Voyez la figure dans les Tranſactions philoſophiques, *n.° 470, pl. 111*, & dans les Glanures d'Edwards, *pl. cottée au bas 221.*

qu'ils

qu'ils s'accouplent croupe à croupe ; elle a les parties extérieures de la génération faites & placées comme celles de la vache, & elle reſſemble parfaitement au mâle pour la forme & la groſſeur du corps. La peau eſt épaiſſe & impénétrable, en la prenant avec la main dans les plis, on croiroit toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaiſſeur : lorſqu'elle eſt tannée, dit le D.r Grew, elle eſt exceſſivement dure & plus épaiſſe que le cuir d'aucun autre animal terreſtre : elle eſt par-tout plus ou moins couverte d'incruſtations en forme de galles ou de tubéroſités, qui ſont aſſez petites ſur le ſommet du cou & du dos, & qui par degrés deviennent plus groſſes en deſcendant ſur les côtés ; les plus larges de toutes ſont ſur les épaules & ſur la croupe, elles ſont encore aſſez groſſes ſur les cuiſſes & les jambes, & il y en a tout autour & tout le long des jambes juſqu'aux pieds ; mais entre les plis, la peau eſt pénétrable & même délicate & auſſi douce au toucher que de la ſoie, tandis que l'extérieur du pli eſt auſſi rude que le reſte ; cette peau tendre qui ſe trouve dans l'intérieur des plis eſt d'une légère couleur de chair, & la peau du ventre eſt à peu près de même conſiſtance & de même couleur. Au reſte, on ne doit pas comparer ces tubéroſités ou galles dont nous venons de parler, à des écailles comme l'ont fait pluſieurs auteurs, ce ſont de ſimples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni ſymmétrie dans leur poſition reſpective. La ſoupleſſe de la peau dans les

plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou & des membres; tout le corps, à l'exception des jointures, eſt inflexible & comme cuiraſſé. M. Parſons dit en paſſant, qu'il a obſervé une qualité très-particulière dans cet animal, c'eſt d'écouter avec une eſpèce d'attention ſuivie tous les bruits qu'il entendoit; de ſorte que, quoiqu'endormi ou fort occupé à manger ou à ſatisfaire d'autres beſoins preſſans, il s'éveilloit à l'inſtant, levoit la tête & écoutoit avec la plus conſtante attention, juſqu'à ce que le bruit qu'il entendoit eût ceſſé.

Enfin, après avoir donné cette deſcription exacte du rhinocéros, M. Parſons examine s'il exiſte ou non des rhinocéros à double corne ſur le nez; & après avoir comparé les témoignages des anciens & des modernes, & les monumens de cette eſpèce qu'on trouve dans les collections d'Hiſtoire naturelle, il conclut avec vrai-ſemblance que les rhinocéros d'Aſie n'ont communément qu'une corne, & que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il eſt très-certain qu'il exiſte des rhinocéros qui n'ont qu'une corne ſur le nez, & d'autres qui en ont deux *; mais il n'eſt pas également certain que cette

* Kolbe dit poſitivement, & comme s'il l'avoit vû, que la première corne du rhinocéros eſt placée ſur le nez, & la ſeconde ſur le front en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui eſt d'un gris-brun, ne paſſe jamais deux pieds de longueur; que la ſeconde eſt jaune, & qu'elle ne croît jamais au deſſus de ſix pouces. *Deſcription du Cap de*

variété ſoit conſtante, toûjours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, & qu'en conſéquence de cette ſeule différence on puiſſe établir deux eſpèces diſtinctes dans le genre de cet animal. Il paroît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus groſſe & plus longue que ceux qui en ont deux; il y a des cornes ſimples de trois pieds & demi, & peut-être de plus de quatre pieds de longueur ſur ſix & ſept pouces de diamètre à la baſe, il y a auſſi des cornes doubles *, qui ont juſqu'à deux pieds de longueur; communément ces cornes ſont brunes ou de couleur olivâtre, cependant il s'en trouve de griſes & même quelques-unes de blanches; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de taſſe ſous leur baſe, par laquelle elles ſont attachées à la peau du nez; tout le reſte de la corne eſt ſolide & plus dur que la corne ordinaire: c'eſt avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque & bleſſe quelquefois mortellement les éléphans de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter

Bonne-Eſpérance, par Kolbe, tome III, pages 17 & 18. Cependant nous venons de citer des doubles cornes dont la ſeconde différoit peu de la première qui avoit deux pieds, qui toutes deux étoient de la même couleur; & d'ailleurs il paroît certain qu'elles ne ſont jamais à une auſſi grande diſtance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puiſque les baſes de ces deux cornes, conſervées dans le cabinet de Hans Sloanne, n'étoient pas éloignées de trois pouces.

* Voyez les Tranſactions philoſophiques, *n.° 470, planche 1.1.1, figures 6 & 8.*

des coups de boutoir & de corne ſous le ventre, où la peau eſt la plus ſenſible & la plus pénétrable : mais auſſi lorſqu'il manque ſon premier coup, l'éléphant le terraſſe & le tue.

La corne du rhinocéros eſt plus eſtimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cauſe de la matière dont cependant ils font pluſieurs ouvrages au tour & au ciſeau ; mais à cauſe de ſa ſubſtance même à laquelle ils accordent pluſieurs qualités ſpécifiques & propriétés médicinales *; les blanches comme les plus

* *Sunt in regno Bengalen rhinocerotes Luſitanis* Abadas *dicti, cujus animalis corium, dentes, caro, ſanguis, ungulæ & cæteræ ejus partes toto genere reſiſtunt venenis; quâ de causâ in maximo pretio eſt apud Indos.* Johan. Hugon Lintſcotani navigatio in Orientem, Belgicè ſcripta, Latinè enunciata a Lonicero. *Francfordii, 1599, pars II.^a pag. 44.* — Aux parties de Bengala proche du Gange, les rhinocéros ou licornes, que l'on appelle vulgairement *Abades*, ſont très-communes, & l'on en apporte à Goa quantité de cornes ; elles ont environ deux palmes de circonférence du côté qu'elles ſont attachées au front, & allant peu à peu & finiſſant en pointe ; elles ſervent d'armes défenſives à ces animaux. Elles ſont d'une couleur obſcure, & les taſſes qu'on en fait pour boire ſont très-eſtimées, vû qu'elles ont naturellement la propriété de chaſſer dehors la malignité d'une liqueur qui ſeroit empoiſonnée. *Voyage du P. Philippe, page 371.* — Toutes les parties du corps du rhinocéros ſont médicinales : ſa corne eſt ſur-tout un puiſſant antidote contre toutes ſortes de poiſons, & les Siamois en font un grand trafic avec les nations voiſines ; il y en a qui ſont quelquefois vendues plus de cent écus ; celles qui ſont d'un gris-clair & mouchetées de blanc ſont les plus eſtimées des Chinois. *Hiſtoire nat. de Siam, par Nic. Gervaiſe, Paris, 1688, page 34.* — Leurs cornes, leurs dents, leurs ongles, leur chair, leur peau, leur ſang,

rares sont aussi celles qu'ils estiment & qu'ils recherchent le plus. Dans les présens que le roi de Siam envoya à Louis XIV en 1686 [a], il y avoit six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi, douze de différentes grandeurs, & une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces & demi de longueur.

Le rhinocéros sans être, ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche est cependant intraitable [b];

leurs excrémens même & leur eau, tout en est estimé & recherché par les Indiens, qui y trouvent des remèdes pour diverses maladies. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 417.* — Sa corne sort d'entre ses deux naseaux, elle est fort épaisse par le bas, & vers le haut elle devient aiguë, elle est d'un vert-brun, & non pas noir, ainsi que quelques-uns l'ont écrit; quand elle est plus grise ou qu'elle tire sur le blanc, elle se vend plus cher; mais elle est toûjours chère, car on l'estime aussi beaucoup aux Indes. *Idem, tome VII, page 277.*

[a] Parmi les présens que le roi de Siam envoya en France en 1686, il y eut six cornes de rhinocéros; elles sont extrêmement estimées dans tout l'Orient. Le chevalier Vernati a écrit de Batavia en Angleterre, que les cornes, les dents, les ongles & le sang des rhinocéros sont des antidotes, & qu'ils ont le même usage dans la Pharmacopée des Indes, que la Thériaque dans celle de l'Europe. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 484.*

[b] *Nota.* Chardin dit *(tome III, page 45)* que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail, comme on fait les éléphans. Ce fait me paroît très-douteux, aucun autre Voyageur n'en fait mention, & il est sûr qu'à Bengale, à Siam & dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être encore plus commun qu'en Éthiopie & où l'on est accoûtumé à apprivoiser les

il eſt à peu près en grand, ce que le cochon eſt en petit, bruſque & brut, ſans intelligence, ſans ſentiment & ſans docilité : il faut même qu'il ſoit ſujet à des accès de fureur, que rien ne peut calmer; car celui qu'Émanuel roi de Portugal envoya au Pape en 1513, fit périr le bâtiment ſur lequel on le tranſportoit [a], & celui que nous avons vû à Paris ces années dernières, s'eſt noyé de même en allant en Italie. Ces animaux ſont auſſi, comme le cochon, très-enclins à ſe vautrer dans la boue & à ſe rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides & marécageux, & ils ne quittent guère les bords des rivières; on en trouve en Aſie & en Afrique, à Bengale [b], à Siam [c], à Laos [d], au Mogol [e], à Sumatra [f], à Java en Abiſſinie [g], en Éthiopie [h], au pays

éléphans, il eſt regardé comme un animal indomptable & dont on ne peut faire aucun uſage pour le ſervice domeſtique.

[a] Tranſactions philoſophiques, *n.° 470.*

[b] Voyage du P. Philippe, *page 371.* — Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome I, page 417.*

[c] Hiſtoire naturelle de Siam, par Gervaiſe, *page 33.*

[d] Journal de l'abbé de Choiſy, *page 339.*

[e] Voyage de Tavernier, *tome III, page 97.* — Voyage d'Edward Terri, *page 15.*

[f] Hiſtoire générale des voyages, par M. l'abbé Prevôt, *tome IX, page 339.*

[g] Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome VII, page 277.*

[h] Voyage de Chardin, *tome III, page 45.* — Relation de Thevenot, *page 10.*

des Anzicos [a], & jufqu'au cap de Bonne-efpérance [b]; mais en général l'efpèce en eft moins nombreufe & moins répandue que celle de l'éléphant ; il ne produit de même qu'un feul petit à la fois, & à des diftances de temps affez confidérables. Dans le premier mois le jeune rhinocéros n'eft guère plus gros qu'un chien de grande taille[c]. Il n'a point en naiffant la corne fur le nez [d], quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus [e]; à deux ans cette corne n'a encore pouffé que d'un pouce [f], & à fix ans elle a neuf à dix pouces [g]; & comme l'on

[a] Hiftoire générale des voyages, par M. l'abbé Prevôt, *tome V, page 91.*

[b] Voyage de Franç. le Guat. Amft. 1708, *tome II, page 145.* — Defcription du cap de Bonne-efpérance, par Kolbe, *tome III, page 15 & fuiv.*

[c] On en a vû un jeune qui n'étoit pas plus grand qu'un chien, il fuivoit alors fon maître par-tout & il ne buvoit que du lait de buffle; mais il ne vécut pas plus de trois femaines. Les dents commençoient à lui fortir. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 483.*

[d] On voyoit dans le bout du nez de ces deux jeunes rhinocéros la marque de la corne qui devoit leur pouffer, parce que, comme ils étoient tout jeunes, ils n'en avoient pas encore; à cet âge-là néanmoins ils étoient auffi gros & auffi grands qu'un de nos bœufs; mais ils font fort bas des jambes, particulierement de celles de devant, qui font plus courtes que celles de derrière. *Voyage de Pietro della Valle, tome IV, page 245.*

[e] Voyez ci-après, dans la defcription du Cabinet, celle d'un fœtus de rhinocéros.

[f] Tranfactions philofophiques, *n.° 470.*

[g] Voyez *idem, ibid.*

connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur [a], il paroît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge & peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avoit à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre comme l'homme soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, & sur-tout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille, sa chair est excellente au goût des Indiens & des Nègres [b]; Kolbe dit en avoir souvent mangé & avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur & le plus dur qu'il y ait au monde [c], & non seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps & même son sang [d], son urine & ses excrémens sont estimés comme des

[a] Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros.

[b] On mange la chair du rhinocéros, & ces peuples la trouvent excellente; ils tirent même quelqu'utilité de son sang, qu'ils ramassent avec soin, pour en faire un remède propre à la guérison des maux de poitrine. *Hist. nat. de Siam, par Gervaise, page 35.*

[c] Sa peau est d'un beau gris tirant sur le noir, comme celle des éléphans, mais plus rude & plus épaisse, je n'ai point vû d'animal qui en ait une semblable.... Cette peau est couverte par-tout, horsmis au cou & à la tête, de petits nœuds ou durillons fort semblables à ceux des écailles de tortues, &c. *Voyage de Chardin, tome III, page 45.*

[d] Voyage de Mandelslo, *tome II, page 350.*

antidotes

antidotes contre le poiſon ou comme des remèdes à pluſieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même uſage dans la pharmacopée des Indes, que la Thériaque dans celle de l'Europe [a]. Il y a toute apparence que la pluſpart de ces vertus ſont imaginaires: mais combien n'y a-t-il pas de choſes bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion !

Le rhinocéros ſe nourrit d'herbes groſſières, de chardons, d'arbriſſeaux épineux, & il préfere ces alimens agreſtes à la douce pâture des plus belles prairies [b], il aime beaucoup les cannes de ſucre, & mange auſſi de toutes ſortes de grains : n'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiette pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous & même avec le tigre, qui ſouvent l'accompagne ſans oſer l'attaquer. Je ne ſai donc ſi les combats de l'éléphant & du rhinocéros ont un fondement réel : ils doivent au moins

[a] Voyage de la Comp. des Indes de Hollande, *tome VII, page 484.*

[b] Cet animal ne ſe nourrit pas d'herbes, il lui préfère les buiſſons, le genêt & les chardons : mais entre toutes les plantes, il n'en eſt point qu'il aime autant qu'un arbuſte qui reſſemble beaucoup au genévrier, mais qui ne ſent pas auſſi bon, & dont les piquans ne ſont pas à beaucoup près auſſi pointus ; les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbriſſeau du Rhinocéros ;* les campagnes couvertes de bruyères en fourniſſent une grande quantité ; on en voit auſſi beaucoup ſur les montagnes du Tigre & ſur la rivière du banc des Moules. Les habitans de ces lieux le coupent & l'amaſſent pour le brûler. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 17.*

être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre, ni de part ni d'autre, & que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vû même en captivité [a], vivre tranquillement & sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros & de l'éléphant; il paroît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome [b], & c'est probablement de-là que l'on a pris l'idée, que quand ils sont en liberté & dans leur état naturel, ils se battoient de même; mais encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle, c'est un effet sans cause, qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphans; ils sont plus solitaires, plus sauvages & peut-être plus difficiles à chasser & à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes [c], à moins qu'ils ne soient provoqués; mais

[a] La Relation Hollandoise qui a pour titre, l'*Ambassade de la Chine*, fait une description de cet animal tout-à-fait fausse, sur-tout en ce qu'elle porte que c'est un des principaux ennemis de l'éléphant; car ce rhinocéros-ci étoit dans une même écurie avec deux éléphans, & je les ai vûs diverses fois l'un auprès de l'autre dans la place Royale sans se marquer la moindre antipathie. Un Ambassadeur d'Éthiopie avoit amené cet animal en présent. *Voyage de Chardin, tome III, page 45.*

[b] Les Romains ont pris plaisir à faire combattre le rhinocéros & l'éléphant pour quelque spectacle de grandeur. *Singular. de la France antarctique, par André Thevet, page 41.*

[c] Les rhinocéros n'attaquent pas ordinairement, & ils ne se mettent

alors ils prennent de la fureur & ſont très-redoutables : l'acier de Damas, les ſabres du Japon n'entament pas leur peau [a]; les javelots & les lances ne peuvent la percer, elle réſiſte même aux balles du mouſquet; celles de plomb s'aplatiſſent ſur ce cuir, & les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier; les ſeuls endroits abſolument pénétrables dans ce corps cuiraſſé, ſont le ventre, les yeux & le tour des oreilles [b]; auſſi les chaſſeurs au

en fureur que quand ils ſont attaqués, mais alors ils ſont de la dernière férocité; ils grognent comme des pourceaux, ils renverſent les arbres & tout ce qui ſe préſente devant eux. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 278.*

[a] Sa peau eſt épaiſſe, dure & inégale...... impénétrable même aux ſabres du Japon; on en fait des cottes-d'armes, des boucliers, &c. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome VII, page 483.* — Le rhinocéros attaque aſſez rarement les hommes, à moins qu'ils ne le provoquent ou que l'homme n'ait un habit rouge; dans ces deux cas il ſe met en fureur & renverſe tout ce qui s'oppoſe à lui. Lorſqu'il attaque un homme, il le ſaiſit par le milieu du corps & le fait voler par-deſſus ſa tête avec une telle force, qu'il eſt tué par la violence de ſa chûte....... Si on le voit venir, il n'eſt pas difficile de l'éviter, quelque furieux qu'il ſoit; il eſt fort vîte, il eſt vrai, mais il ne ſe tourne qu'avec beaucoup de peine : d'ailleurs il ne voit, comme je l'ai déjà dit, que devant lui, ainſi on n'a qu'à le laiſſer approcher à cinq ou dix pas de diſtance, & alors ſe mettre un peu à côté; il ne vous voit plus & ne peut que très-difficilement vous retrouver. Je l'ai expérimenté moi-même; il m'eſt arrivé plus d'une fois de le voir venir à moi avec toute ſa furie. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 17.*

[b] On le tue difficilement, & on ne l'attaque jamais ſans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chaſſe ont pourtant trouvé les moyens de ſe garantir de ſa fureur; car comme cet animal aime

lieu d'attaquer cet animal de face & debout le ſuivent de loin par ſes traces, & attendent pour l'approcher les heures où il ſe repoſe & s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'iſle de Java, & qui a été tiré hors du corps de la mère; il eſt dit dans le Mémoire qui accompagnoit cet envoi, que vingt-huit chaſſeurs s'étant aſſemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avoient d'abord ſuivi de loin pendant quelques jours, faiſant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant, pour reconnoître la poſition de l'animal; que par ce moyen ils le ſurprirent endormi, s'en approchèrent en ſilence & de ſi près, qu'ils lui lâchèrent tous enſemble leurs vingt-huit coups de fuſil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vû par la deſcription de M. Parſons, que cet animal a l'oreille bonne & même très-attentive, on aſſure auſſi qu'il a l'odorat excellent; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon *, & qu'il ne voit, pour ainſi

les lieux marécageux, ils l'obſervent quand il s'y retire, & ſe cachant dans les buiſſons au deſſous du vent, ils attendent qu'il ſe ſoit couché ſoit pour s'endormir ou pour ſe vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui eſt le ſeul endroit où il peut être bleſſé à mort. Ils ſe mettent au deſſous du vent, parce que le rhinocéros a cela de propre qu'il découvre tout par l'odorat; de ſorte que quoiqu'il ait des yeux, il ne s'en ſert néanmoins jamais que l'odorat n'ait été frappé par l'objet qui ſe préſente à la vûe. *Hiſtoire nat. de Siam, par Gervaiſe, page 35.*

* Voyez la note précédente. — Le rhinocéros a les yeux fort petits & ne voit abſolument que devant lui: lorſqu'il marche & qu'il

dire, que devant lui. La petiteſſe extrême de ſes yeux, leur poſition baſſe, oblique & enfoncée; le peu de brillant & de mouvement qu'on y remarque, ſemblent confirmer ce fait. Sa voix eſt aſſez ſourde lorſqu'il eſt tranquille, elle reſſemble en gros au grognement du cochon; & lorſqu'il eſt en colère, ſon cri devient aigu & ſe fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas; ainſi il eſt probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un eſtomac & des boyaux très-amples, & qui ſuppléent à l'office de la panſe; ſa conſommation, quoique conſidérable, n'approche pas de celle de l'éléphant, & il paroît par la continuité & l'épaiſſeur non interrompue de ſa peau, qu'il perd auſſi beaucoup moins que lui par la tranſpiration.

pourſuit ſa proie, il va toûjours en droite ligne, forçant, renverſant, perçant tout ce qu'il rencontre; il n'y a ni buiſſons, ni arbres, ni ronces épaiſſes, ni groſſes pierres qui puiſſent l'obliger à ſe détourner; avec la corne qu'il a ſur le nez, il déracine les arbres, il enlève les pierres qui s'oppoſent à ſon paſſage, & les jette derrière lui fort haut à une grande diſtance & avec un fort grand bruit; en un mot, il abat tous les corps ſur leſquels elle peut avoir quelque priſe. Lorſqu'il ne rencontre rien & qu'il eſt en colère, baiſſant la tête, il fait des ſillons ſur la terre, & il en jette avec fureur une grande quantité par-deſſus ſa tête. Il grogne comme le cochon; ſon cri ne s'entend pas de fort loin lorſqu'il eſt tranquille, mais s'il marche après ſa proie, on peut l'entendre à une grande diſtance. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, trois volumes in-12. Amſterdam, 1741.*



DESCRIPTION DU RHINOCÉROS.

LE Rhinocéros *(planche VII)* eſt réputé le plus gros des quadrupèdes après l'éléphant; cependant il y a lieu de croire que l'hippopotame eſt au moins auſſi grand que le rhinocéros, & on ne peut pas douter que la vache-marine n'ait plus de longueur. Le rhinocéros a quelque rapport à l'éléphant par la maſſe informe de ſon gros corps, mais ſes jambes ſont beaucoup plus courtes, & il en diffère autant que des autres quadrupèdes, car il a pluſieurs caractères qui lui ſont particuliers. Celui qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription *(pl. VII)*, étoit à Paris il y a douze ans; il n'avoit pas la moitié de la hauteur d'un grand éléphant, car il n'étoit haut que de cinq pieds, comme on le verra par les dimenſions rapportées dans la table ſuivante. Il étoit femelle & n'avoit au plus qu'onze ans. Le bas de ſon ventre n'étoit qu'à un pied & demi au deſſus de la terre; la longueur de ſon corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, avoit le double de ſa hauteur, tandis que dans l'éléphant la longueur & la hauteur ſont preſqu'égales.

Ce rhinocéros avoit la tête aplatie ſur les côtés, & élevée au ſommet en forme de gibboſité, ſur laquelle les oreilles ſe trouvoient placées fort près l'une de l'autre *. La lèvre du deſſus étoit plus

* M. Parſons a donné dans les Tranſactions philoſophiques, *année 1743*, la deſcription & la figure d'un rhinocéros mâle, qui diffère à pluſieurs égards de celui qui eſt repréſenté *planche VII*, principalement par la figure de la tête; car le rhinocéros de M. Parſons a le front beaucoup plus enfoncé & le nez plus élevé: mais il y a lieu de croire que ces différences ne viennent que de l'âge; car ce rhinocéros, n'ayant que deux ans, étoit beaucoup plus jeune que l'autre.

avancée que celle du deſſous & terminée par une pointe mobile qui s'alongeoit, ſe raccourciſſoit & prenoit différentes inflexions au gré de l'animal : la lèvre inférieure ſembloit être coupée quarrément en devant. Les ouvertures des narines étoient placées de chaque côté au deſſus de la lèvre ſupérieure ; elles formoient chacune une double ſinuoſité, comme une *S* renverſée, & s'étendoient en arrière juſqu'au deſſus des coins de la bouche. Les yeux étoient très-petits, placés preſqu'auſſi loin des oreilles que du bout du muſeau. Les oreilles étoient droites, longues & pointues; leur baſe ſe trouvoit entourée par un pli de la peau. Il y avoit au milieu du chanfrein, à diſtance preſqu'égale des yeux & du bout du muſeau, une corne de figure conique, recourbée en arrière; elle n'avoit pas un pied de longueur, ſa baſe formoit un ovale d'un pied de circonférence, dont le grand diamètre ſuivoit la longueur de la tête [a].

Cet animal avoit le cou fort gros & très-court, le corps étoffé & renflé ſur les côtés. La queue étoit courte, & n'avoit de crins qu'à l'extrémité [b]. Les jambes étoient groſſes & courtes : il m'a paru que le poignet formoit dans les jambes de devant une éminence ſaillante en arrière, à peu près comme le talon dans les jambes de derrière : il y avoit trois ongles ou ſabots à chaque pied, celui du milieu étoit plus gros que les deux autres.

La peau formoit de groſſes rides très-ſaillantes, comme des bourrelets ou des plis. Pluſieurs de ces plis s'étendoient autour du cou du rhinocéros qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription; il y avoit deux plis qui environnoient le cou en entier comme

[a] Le rhinocéros de M. Parſons a les oreilles plus larges que celui dont il s'agit ici, les yeux & la corne placés plus près du bout du muſeau, car la corne eſt au deſſus des narines. On peut croire que ces différences viennent de celles de l'âge ou du ſexe.

[b] Voyez la deſcription d'une queue de rhinocéros, ſous le *n.° MLV.*

des colliers; ils ſe réuniſſoient au deſſous & pendoient comme un fanon; deux autres plis traverſoient la partie ſupérieure & poſtérieure du cou, & aboutiſſoient par chacune de leurs extrémités à un pli qui s'étendoit obliquement depuis le devant de l'épaule juſque vers le garrot. Il ſe trouvoit derrière le garrot un pli qui deſcendoit de chaque côté derrière l'épaule, le bras & la partie ſupérieure de l'avant-bras, il ſe courboit & ſe prolongeoit en avant ſur cette partie de l'avant-bras. Il y avoit au deſſus de la croupe un autre pli qui deſcendoit de chaque côté ſur le flanc juſqu'au devant du genou, & plus bas, en ſe courbant en avant ſur le ventre. Un autre pli s'étendoit en travers ſur le haut de la cuiſſe depuis le flanc juſqu'à l'origine de la queue; & enfin il y en avoit un autre qui étoit placé tranſverſalement ſur la partie inférieure de la jambe au deſſus du talon; ces plis avoient juſqu'à trois ou quatre pouces de hauteur. La peau du rhinocéros eſt fort épaiſſe & très-dure, mais elle cède aux mouvemens de l'animal à l'endroit des plis qu'elle forme, auſſi la pluſpart ſe trouvent placés & diſpoſés de façon à ſuivre les mouvemens de la tête & des jambes; la peau eſt douce, unie & de couleur rouge-pâle dans la profondeur des plis, & ſous les parties antérieure & poſtérieure du ventre; le reſte de la peau eſt rude, brune, parſemée de tubercules plats qui reſſemblent à des croûtes & qui ſont de différentes grandeurs; les plus grands ſont ſur les épaules, ſur les côtés du corps, ſur la croupe & ſur les jambes*. M. de Juſſieu m'a fait voir un morceau de peau de rhinocéros deſſèchée qui avoit juſqu'à cinq lignes d'épaiſſeur; le diamètre de ſes tubercules étoit d'environ un demi-pouce *(pl. VIII, fig. 1)*. L'épiderme avoit peu d'épaiſſeur, il étoit brun & il ſe ſéparoit aiſément de la peau.

* Voyez la deſcription de ces tubercules dans celle de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros, à l'article d'un fœtus de cet animal.

Les

Les tubercules *(fig. 2)* ſont déjà très-apparens ſur la peau du fœtus du rhinocéros.

La ſubſtance de la corne du rhinocéros eſt de même nature que les cornes du taureau, du bélier, du bouc, des gaſelles, &c. Autant que j'ai pû juger de la grandeur & de la figure de cette corne, par celles qui ſont au Cabinet du Roi, il paroît qu'elle a juſqu'à quatre pieds de longueur & peut-être plus[a]. Sa forme approche de celle d'un cone plus ou moins alongé *(pl. VIII, fig. 3, 4 & 5)*; ſa baſe eſt ronde ou ovale *(A B, fig. 3 & 4)*; le grand diamètre de celles qui ſont ovales ſuit la longueur du chanfrein: il y a ſous cette baſe une concavité *(C, fig. 4)*, dont la profondeur eſt au plus d'un pouce huit lignes. La corne ſe recourbe en arrière à quelque diſtance au deſſus de ſon extrémité inférieure; cette courbure *(C, fig. 3; D, fig. 4; & A, fig. 5)* ſubſiſte juſqu'à l'extrémité ſupérieure dans la pluſpart de ces cornes, mais la plus grande de celles qui ſont au Cabinet du Roi *(fig. 5)* a l'extrémité ſupérieure *(B)* recourbée en avant [b]. Il y a ſur pluſieurs de ces cornes un ſillon longitudinal *(D E, fig. 3; & C D, fig. 5)*. Elles ſont toutes de couleur olivâtre cendrée ou noirâtre. La concavité de leur baſe eſt recouverte d'une ſorte d'écorce; lorſqu'elle eſt enlevée, on aperçoit ſur les parois de la concavité de petits orifices qui ſont placés les uns contre les autres & qui ont de la profondeur. La corne étant coupée tranſverſalement, & le plan de cette coupe étant poli, on y voit à l'œil nu, mais plus diſtinctement à l'aide d'une loupe, de petits diſques *(fig. 6)*, placés très-près les uns des autres; on diſtingue, au milieu de chacun de ces diſques, un petit

[a] Voyez la deſcription de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros.

[b] M. Parſons a auſſi donné la figure d'une corne de rhinocéros, longue de deux pieds huit pouces, qui eſt auſſi recourbée en avant par ſon extrémité ſupérieure.

eſpace qui paroît creux, & qui ſemble correſpondre aux orifices de la baſe. Lorſque l'on a coupé la corne longitudinalement, on diſtingue ſur le plan de cette coupe, après l'avoir poli, des fibres longitudinales *(fig. 7)* très-apparentes. La corne étant uſée à l'extérieur, il reſte ſur quelques endroits de ſa ſurface des fibres roides, flexibles & ſerrées comme les ſoies d'une broſſe *(E F, fig. 4)*; on aperçoit auſſi ces ſoies ſur le plan de la coupe tranſverſale près de la baſe; de façon qu'il y a lieu de croire que la corne du rhinocéros eſt compoſée de ſoies réunies en faiſceau & adhérentes les unes aux autres très-fortement, mais pas aſſez intimement pour qu'elles ne puiſſent ſe ſéparer, puiſqu'on les voit ſur la ſurface extérieure de la corne auſſi diſtinctes que les ſoies d'une broſſe. Ayant découvert cette ſtructure de la corne du rhinocéros, j'ai tâché de voir celle des cornes du bœuf & des autres animaux qui ont des cornes à peu près de même ſubſtance; j'ai auſſi aperçû leur ſtructure; mais je l'ai trouvée différente de celle de la corne du rhinocéros.

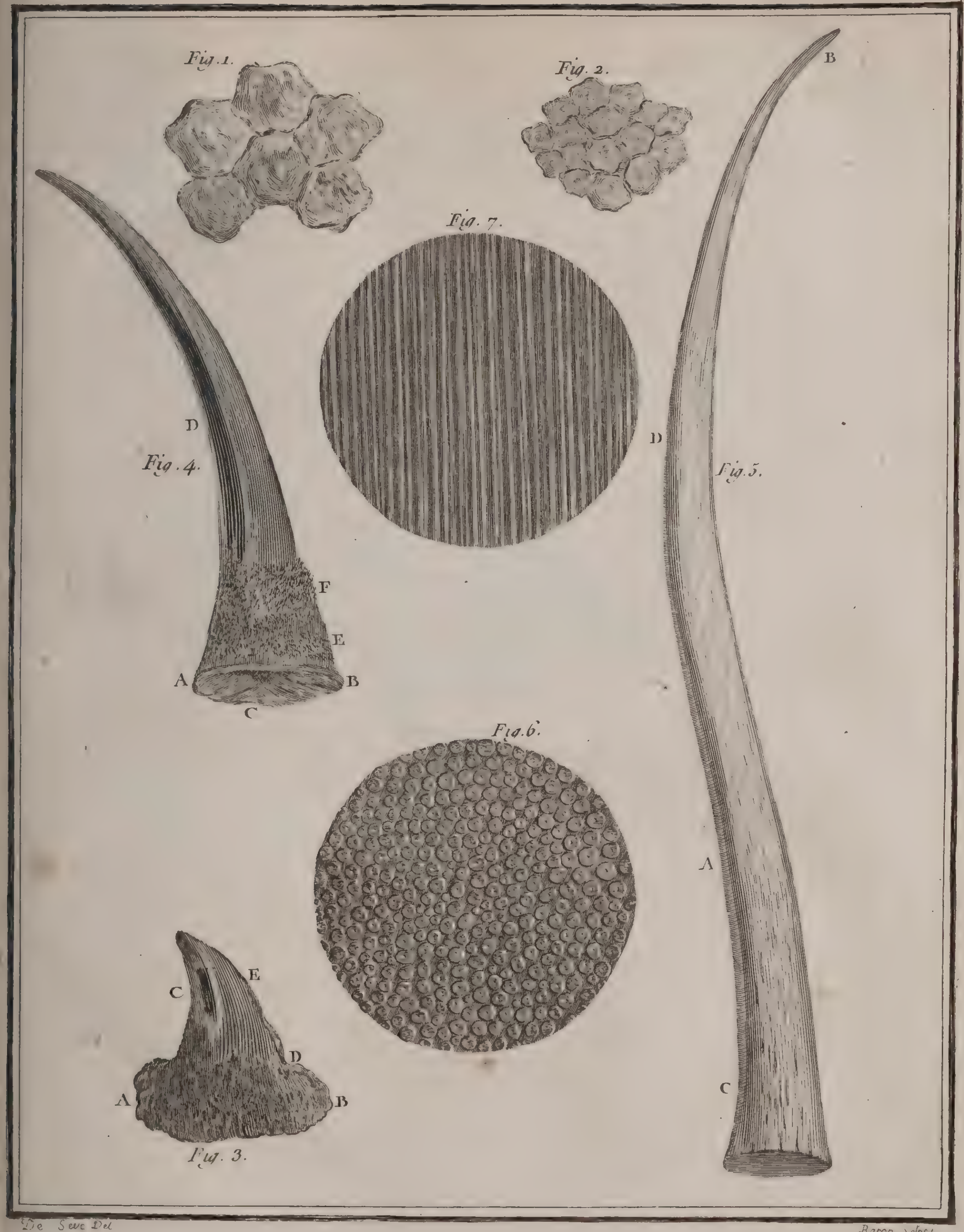
	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	10.	"	"
Hauteur du train de devant	5.	"	"
Hauteur du train de derrière	5.	"	"
Circonférence du muſeau, priſe au deſſous des yeux.	3.	8.	"
Circonférence de la tête entre les yeux & les oreilles.	4.	4.	"
Longueur des oreilles	1.	"	"
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas	"	6.	"
Circonférence du corps, priſe à l'endroit le plus gros	10.	6.	"
Longueur de la queue	2.	"	"
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	1.	"	"



Le Seve delin. C. Baquoy sculp.

LE RHINOCEROS.





De Seve Del. Baron Sculpsit

Ce rhinocéros avoit vingt-huit dents, quatre en avant, une de chaque côté de la partie antérieure de chacune des mâchoires, & six molaires, aussi de chaque côté des mâchoires; la première des molaires étoit fort éloignée de la dent de devant. Il y avoit deux mamelles sur le ventre.



DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
qui a rapport à l'Histoire Naturelle
DU RHINOCÉROS.
N.° MXXXIX.
Un fœtus de Rhinocéros.

CE fœtus a été tiré du ventre de la mère dans l'isle de Java; il paroît qu'il étoit près de son terme, car il a trois pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusquà l'anus. La circonférence du corps n'est que de deux pieds neuf pouces. Je ne rapporterai que ces deux dimensions, parce qu'il ne reste de ce fœtus que la peau, qui a été fort mal bourrée. Il y a sur le chanfrein un tubercule peu élevé, comme une sorte de callosité, qui a deux pouces & quelques lignes de diamètre, & qui marque la naissance de la corne du rhinocéros. On voit sur la peau de petits tubercules plats, qui ont quelque rapport aux pièces dont les têts des tatous sont composés, car les tubercules du fœtus de rhinocéros sont recouverts par une pellicule; ils forment des figures dont les plus régulières ont six faces : il y a une petite cavité au centre; ces tubercules sont de différentes grandeurs, les plus grands *(pl. VIII; fig. 2)* se trouvent sur les jambes, ils ont jusqu'à quatre ou cinq lignes de diamètre : les plus petits sont sur les côtés de la tête & du corps & sur le cou; il y en a de grandeur moyenne sous la mâchoire inférieure,

ſous le ventre, &c. & on voit des veſtiges de ces tubercules plus ou moins apparens ſur tout le reſte du corps. Ce fœtus eſt mâle, la verge & le ſcrotum ſont gros : la verge eſt ſaillante hors du corps ; il y a deux mamelons placés à un pouce huit lignes de diſtance l'un de l'autre & de la verge. Le dedans des oreilles eſt couvert d'un poil ferme, long de ſept lignes, & de couleur mêlée de noir & de roux ; il reſte ſur le dos un poil plus court, friſé, épais & de couleur jaunâtre ; on voit auſſi quelques poils ſur le garrot, ſur les épaules & ſur la croupe ; la plante des pieds eſt ronde, il y a trois ongles ou ſabots au devant de chaque pied.

N.° M X L.

Une corne naiſſante de rhinocéros.

Cette corne tient à une portion de la peau du chanfrein, qui a trois lignes d'épaiſſeur dans quelques endroits. Cette peau eſt grenue comme du chagrin : l'épiderme a une couleur griſe-brune, & la peau eſt de couleur blancheâtre. La corne a une figure conique, dont la pointe au lieu d'être au deſſus du centre de la baſe comme dans un cone régulier, eſt au deſſus du côté poſtérieur de la baſe. La corne a deux pouces de hauteur & un pouce neuf lignes de diamètre à la baſe qui eſt ronde : cette corne eſt couverte de tubercules, on y diſtingue auſſi ſes fibres longitudinales ; il y a ſur la peau du chanfrein derrière la corne à un demi-pouce de diſtance de ſa baſe, un diſque qui eſt à peu près de même diamètre que la baſe de la corne, qui eſt marqué par des grains ſaillans & qui ſemble indiquer, en quelque façon, la naiſſance d'une ſeconde corne.

N.° MXLI.

Autre corne de rhinocéros.

La hauteur de cette corne *(pl. VIII, fig. 3)* eſt de ſix pouces & demi, la baſe a ſept pouces de longueur & juſqu'à cinq pouces de largeur; la corne eſt pointue & un peu courbée en arrière, aplatie ſur les côtés & de couleur noirâtre; elle a un ſillon longitudinal & profond ſur ſa partie poſtérieure, la face inférieure de la baſe a une écorce jaunâtre qui eſt tombée dans quelques endroits où l'on voit des pores très-apparens.

N.° MXLII.

Autre corne de rhinocéros.

Cette corne a huit pouces de hauteur & environ cinq pouces de diamètre à la baſe; les parties moyenne & ſupérieure de la corne ſont aplaties ſur les côtés, ſans doute parce qu'elle a été uſée par le frottement, car on voit dans pluſieurs endroits des fibres ſaillantes, qui reſſemblent aux ſoies d'une broſſe, mais qui ſont courtes & très-dures. Il y a des gerçures longitudinales & des cavités dans pluſieurs autres endroits de cette corne : elle a une couleur griſe-jaunâtre.

N.° MXLIII.

Autre corne de rhinocéros.

La longueur de cette corne eſt de neuf pouces, ſa baſe a cinq pouces de longueur & trois pouces & demi de largeur. La corne eſt noire & très-recourbée en arrière, ſon écorce a été enlevée ſur la baſe qui eſt de couleur olivâtre & couverte d'aſpérités, le deſſous de la baſe eſt très-concave & très-poreux.

N.° M X L I V.

Autre corne de rhinocéros.

Les côtés de cette corne ont été uſés comme ceux de la corne rapportée ſous le n.° MXLII, & on voit près de ſa baſe les mêmes ſoies en forme de broſſes; elle eſt d'une couleur brune, elle a près d'un pied de hauteur; la longueur de ſa baſe eſt de cinq pouces, & la largeur de quatre pouces un quart.

N.° M X L V.

Autre corne de rhinocéros.

La longueur de cette corne eſt d'un pied quatre pouces deux lignes; ſa baſe n'a que cinq pouces de diamètre; la corne eſt recourbée en arrière, gercée & fendue en pluſieurs endroits, principalement vers la baſe.

N.° M X L V I.

Autre corne de rhinocéros.

Cette corne *(pl. VIII, fig. 4)* a un pied huit pouces de longueur; la baſe eſt à peu près ronde & a preſque un demi-pied de diamètre. La corne a une forte courbure en arrière; près de la baſe elle eſt hériſſée de fibres ſaillantes & ſerrées comme les ſoies d'une broſſe; ſa couleur eſt mêlée d'olivâtre & de brun.

N.° M X L V I I.

Une très-grande corne de rhinocéros.

Quoique la baſe manque à cette corne *(fig. 5)*, parce qu'elle a été ſciée à ſa partie inférieure, ce qui en reſte a encore trois

pieds huit pouces & demi de long ; cette corne eſt ſi reſſemblante à celle du rhinocéros par ſa ſubſtance, par ſa texture, par ſa couleur & même par ſa figure, que je ne crois pas qu'on puiſſe l'attribuer à aucun autre animal. La coupe de la partie inférieure a quatre pouces de longueur & trois pouces neuf lignes dans ſa partie la plus large, qui eſt la partie poſtérieure dans les cornes dont la baſe n'eſt pas ronde, au moins dans celles que j'ai vûes. La corne, dont il s'agit ici, eſt un peu aplatie par derrière, & il y a un large ſillon longitudinal ſur la partie moyenne inférieure de la face poſtérieure. La partie ſupérieure de la corne a une forte courbure en avant, & la partie inférieure eſt un peu courbée en arrière comme dans toutes les cornes de rhinocéros, elle a auſſi des gerçures longitudinales comme les cornes rapportées ſous les n.° MXLII & MXLV.

N.° MXLVIII.

Autre corne de rhinocéros.

N.° MXLIX.

Autre corne de rhinocéros.

Cette corne & celle qui eſt rapportée ſous le numéro précédent, n'ont qu'environ un demi-pied de longueur. Il me paroît qu'elles ont été travaillées & façonnées pour repréſenter dans la première, n.° MXLVIII, un petit cornichon qui eſt placé ſur la baſe à une petite diſtance de la branche principale, & ſur l'autre corne, n.° MXLIX, deux cornichons très-petits qui ſont ſur la partie antérieure de la baſe contre la principale branche. Si ces cornes n'ont pas été apprêtées & ſculptées, on doit les regarder comme des cornes bizarres dont l'accroiſſement a été irrégulier.

N.° ML.

N.° M L.

Une corne de rhinocéros coupée transſverſalement.

Cette corne a été coupée à quelque diſtance au deſſus de ſa baſe & au deſſous de ſa pointe : on voit ſur les plans de ces coupes qui ont été polis, les diſques *(pl. VIII, fig. 6)* dont il a été fait mention dans la deſcription du rhinocéros.

N.° M L I.

Une corne de rhinocéros coupée longitudinalement.

On aperçoit ſur le plan de cette coupe qui a été poli *(pl. VIII, fig. 7)*, les fibres longitudinales qui forment des ſoies diſtinctes & apparentes près de la baſe.

N.° M L I I.

L'extrémité d'une corne de rhinocéros travaillée.

Cette pièce a trois pouces quatre lignes de longueur; ſa baſe eſt longue de deux pouces quatre lignes, & large d'un pouce neuf lignes; elle a été creuſée juſqu'à la pointe de la corne pour en faire une ſorte de vaſe.

N.° M L I I I.

Un vaſe de corne de rhinocéros.

Ce vaſe a été pris dans la baſe d'une corne, il a deux pouces neuf lignes de hauteur, près de ſix pouces de longueur ſur ſes bords, & trois pouces & demi dans ſa plus grande largeur. Les bords ſont feſtonnés, & l'on a ſculpté ſur ſes parois extérieures des feuillages & des fruits.

N.° M L I V.

Une petite boîte de corne de rhinocéros.

Cette boîte eſt ronde & n'a que quatorze lignes de diamètre

& huit de hauteur. M. le Baron de Vanſwieten, premier Médecin & Bibliothécaire de Leurs Majeſtés imperiales en fit préſent à M. de la Condamine à Amſterdam en 1745, & lui dit que l'on croyoit à Goa, que la matière de cette boîte étoit d'unicorne.

N.° MLV.

La queue d'un rhinocéros.

Le tronçon de cette queue a près d'un pied de longueur; on en a tiré les fauſſes vertèbres, il ne reſte que la peau qui eſt noire, froncée & ridée. Les ſoies ſortent des deux côtés de ce tronçon qui eſt plat, & il n'y en a que ſur la longueur de quatre pouces & demi, depuis l'extrémité du tronçon à l'un des côtés, & ſeulement ſur la longueur de deux pouces à l'autre côté. Ils ſont noirs, les plus grands ont près de deux pieds de longueur, trois quarts de ligne de largeur, & une demi-ligne d'épaiſſeur: cette queue reſſemble parfaitement à celle qui a été décrite par le D.r Grew *, & dont M. Parſons a donné la figure dans les Tranſactions philoſophiques, *année 1743.*

N.° MLVI.

Un béſoard de rhinocéros.

La forme de ce béſoard approche à peu près de celle d'une pyramide à trois faces équilatérales; ſa hauteur eſt de deux pouces ſix lignes & demie; ſes angles ſont arrondis; ſa ſurface eſt polie & de couleur jaunâtre, mêlée de noirâtre: il pèſe douze onces trois gros & demi. Il eſt marqué ſur une note, qui a rapport à ce béſoard, qu'il a été trouvé dans le corps d'un rhinocéros que l'on envoyoit des Indes au roi de Perſe, & qui mourut en chemin l'an 1699.

* Dans le *Muſeum regalis Societatis.*

LE CHAMEAU*
ET LE
DROMADAIRE**.

CES deux noms *Dromadaire* & *Chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes, & subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du Chameau: le principal, & pour ainsi dire,

* *Chameau*, en Grec, Καμήλος; en Latin, *Camelus;* en Italien, *Camelo;* en Espagnol, *Camelo;* en Allemand, *Kæmel;* en Anglois, *Camel;* en Hébreu, *Gamal;* en Chaldéen, *Gamala;* en ancien Arabe, *Gemal;* en Arabe moderne, *Gimel.* On voit que le nom du *Chameau*, en Hébreu, en Chaldéen & en Arabe est à peu près le même, & que c'est de ces langues anciennes dont les Grecs, les Latins, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Anglois, les François, &c. ont dérivé sans grande altération le nom de cet animal dans toutes leurs langues.

Camelus Bactrianus. Aristot. *Hist. anim.* lib. II, cap. I.

Camelus vel *Camelus Bactrianus.* Gesn. *Icon. quad. fig.* pag. 22.

Camelus. Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* vol. II, pag. 224, tab. 13.

Camelus duobus in dorso tuberibus seu Bactrianus. Ray. *Syn. quad.* pag. 145.

** *Dromadaire*, en Grec, Δρομὰς, ou plustôt *Camelus dromas*, car *Dromas*, n'est qu'un adjectif dérivé de *Dromos*, qui signifie *course* ou *vîtesse*, & *Camelus dromas*, veut dire, *Chameau coureur. Dromedarius*, en Latin moderne. *Maihary*, dans le Levant, selon Shaw.

Camelus Arabius. Aristot. *Hist. anim.* lib. II, cap. I.

Camelus Arabica, vel *Camelus dromas.* Gesn. *Icon. quad. fig.* pag. 23.

l'unique caractère sensible, par lequel ces deux races diffèrent, consiste en ce que le chameau porte deux bosses, & que le dromadaire n'en a qu'une, il est aussi plus petit & moins fort que le chameau; mais tous deux se mêlent, produisent ensemble, & les individus qui proviennent de cette race croisée, sont ceux qui ont le plus de vigueur & qu'on préfère à tous les autres *. Ces

Dromas. Prosp. Alpin. *Hist. nat. Ægypt.* vol. II, pag. 223, tab. 12.

Camelus unico in dorso gibbo, seu Dromedarius. Ray. *Syn. quad.* pag. 143.

Chameau. Mémoires pour servir à l'Histoire des Animaux. *Partie I, page 69, fig. planche VII.*

* Les Persans ont plusieurs espèces de Chameaux. Ils appellent ceux qui ont deux bosses *Bughur,* & ceux qui n'en ont qu'une *Schuttur.* De ces derniers, il y en a quatre sortes; savoir, ceux qu'ils appellent par excellence *Ner,* c'est-à-dire, *mâle,* qui s'engendrent d'un *Dromadaire* ou d'un *Chameau* à deux bosses & d'une femelle à une bosse que l'on appelle *Maje;* & ceux-ci ne se font point couvrir par d'autres. Ce sont-là les meilleurs & les plus estimés de tous les Chameaux, & il y en a qui se vendent cent écus la pièce. Ils portent jusqu'à neuf ou dix quintaux de charge, & sont comme infatigables. Quand ils sont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, sont colères & mordent; de sorte que pour les empêcher d'offenser ceux qui les gouvernent, on leur met des muselières, que les Perses nomment *agrah.* Les chameaux qui viennent de ceux-ci dégénèrent fort & sont lâches & paresseux, c'est pourquoi les Turcs les appellent *Jurda Kaidem,* & ne se vendent que trente ou quarante écus.

La troisième espèce est celle qu'ils appellent *Lohk*, mais ils ne sont pas si bons que les *Bughur*, aussi n'écument-ils point comme les *Ners*, quand ils sont en chaleur; mais quand ils sont en rut, ils

métis iſſus du dromadaire & du chameau, forment une race ſecondaire, qui ſe multiplie pareillement & qui ſe mêle auſſi avec les races premières ; en ſorte que dans cette eſpèce comme dans celles des autres animaux domeſtiques, il ſe trouve pluſieurs variétés dont les plus générales ſont relatives à la différence des climats. Ariſtote *, a très-bien indiqué les deux races princi-

pouſſent de deſſous la gorge une veſſie rouge qu'ils retirent avec l'haleine ; dreſſent la tête & ronflent ſouvent. On les vend ſoixante écus, il s'en faut beaucoup qu'ils ſoient auſſi forts que les autres ; c'eſt pourquoi quand les Perſes veulent parler d'un homme vaillant & courageux, ils diſent que c'eſt un *Ner*, & pour ſignifier un lâche & un poltron, ils l'appellent *Lohk.*

Ils nomment la quatrième eſpèce *Schutturi Baad*, & les Turcs *Jeldoveſi*, c'eſt-à-dire, *Chameaux de vent ;* ils ſont plus petits, mais plus éveillés que les autres : car au lieu que les Chameaux ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot & galopent auſſi bien que les chevaux. *Voyage d'Olearius, tome I, page 550.*

* *Camelus proprium inter cœteras quadrupedes habet in dorſo, quod tuber appellant, ſed ita ut Bactrianæ ab Arabiis differant; alteris enim bina, alteris ſingula tubera habentur.* Ariſtot. *Hiſt. anim.* lib. II, cap. 1. *Nota.* Théodore Gaza, dont j'ai toûjours emprunté la traduction, lorſque j'ai cité dans cet ouvrage quelques paſſages d'Ariſtote, paroît avoir rendu celui-ci d'une manière ambiguë ; *alteris enim bina, alteris ſingula tubera habentur,* ſignifie ſeulement que les uns ont deux, & que les autres n'ont qu'une boſſe, tandis que le texte Grec indique préciſément que ce ſont les Chameaux d'Arabie, qui n'ont qu'une boſſe, & que ceux de la Bactriane en ont deux. Auſſi Pline, qui ſur l'article du Chameau, comme ſur beaucoup d'autres, n'a fait, pour ainſi dire, que copier Ariſtote, a mieux traduit ce paſſage que Gaza, en diſant, *Cameli Bactriani & Arabici differunt, quòd illi binæ habent tubera in dorſo, hi ſingula.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XVIII.

pales; la première, c'eſt à-dire, celle à deux boſſes, ſous le nom de *Chameau de la Bactriane* [a], & la ſeconde, ſous celui de *Chameau d'Arabie;* on appelle les premiers *Chameaux Turcs* [b], & les autres *Chameaux Arabes:* cette diviſion ſubſiſte aujourd'hui comme du temps d'Ariſtote, ſeulement il paroît depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique & de l'Aſie inconnues aux Anciens, que le dromadaire eſt ſans comparaiſon plus nombreux & plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne ſe trouve guère que dans le Turqueſtan [c] & dans quelques autres endroits du

[a] La Bactriane, province de l'Aſie, qui comprend aujourd'hui le Turqueſtan, le pays des Uſbeks, &c.

[b] Nous allions au mont Sinaï ſur des chameaux, parce qu'il n'y a point d'eau ſur cette route, & que les autres animaux ne peuvent pas fatiguer ſans boire.... Mais ces chameaux d'Arabie qui ſont petits & différens de ceux du Caire, qui vont en Sourie & en d'autres endroits, cheminent trois ou quatre jours ſans boire.... On va du Caire à Jéruſalem, non pas ſur ces petits chameaux Arabes comme au mont Sinaï, qui eſt un chemin de montagnes, mais ſur de grands, que l'on appelle *Chameaux turcs.* Voyage de Pietro della Valle, *tome I, pages 360 & 408.* — L'eſpèce que nous appelons *Dromadaire,* s'appelle ici (en Barbarie) *Maihari;* elle n'eſt pas ſi commune en Barbarie qu'elle l'eſt au Levant..... Cet animal diffère du chameau ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond & mieux fait, & en ce qu'il n'a qu'une petite boſſe ſur le dos. *Voyage de Shaw, tome I, pages 309 & 310.*

[c] L'Académie ayant chargé les Miſſionnaires, envoyés à la Chine en qualité de Mathématiciens du Roi, de s'informer de quelques particularités qui regardent les chameaux. Voici la réponſe que l'Ambaſſadeur de Perſe fit aux queſtions que M. Conſtance lui fit faire

Levant[a], tandis que le dromadaire plus commun qu'aucune autre bête de ſomme en Arabie, ſe trouve de même en grande quantité dans toute la partie ſeptentrionale de l'Afrique[b], qui s'étend depuis la mer Méditerranée juſqu'au fleuve Niger[c]; & qu'on le retrouve en Égypte[d], en Perſe, dans la Tartarie méridionale[e], & dans les parties

de la part des Miſſionnaires. 1.° Qu'on voyoit en Perſe des chameaux qui avoient deux boſſes ſur le dos, mais qu'ils étoient originaires du Turkeſtan & de la race de ceux que le Roi des Mores avoit fait venir de ce pays, qui eſt le ſeul endroit que l'on ſache de toute l'Aſie où il y en ait de cette eſpèce, & que ces chameaux étoient fort eſtimés en Perſe, parce que leur double boſſe les rendoit plus propres pour les voitures. 2.° Que ces boſſes n'étoient pas formées par la courbure de l'épine du dos, qui n'étoit pas plus élevée dans ces endroits qu'en d'autres, mais que c'étoit ſeulement des excreſſances d'une ſubſtance glanduleuſe & ſemblable à celle de ces parties, où ſe forme & ſe conſerve le lait dans les animaux : qu'au reſte la boſſe de devant peut avoir environ un demi-pied de haut, & l'autre un doigt de moins. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Anim. part. I, page 80.*

[a] Les Chameaux des Tartares Calmouckes ſont aſſez grands & aſſez forts, mais ils ont tous deux boſſes. *Relation de la grande Tartarie.* Amſterdam, 1737, *page 267.*

[b] *Camelus animal blandum ac domeſticum maximâ copiâ in Africâ invenitur, præſertim in deſertis Libyæ, Numidiæ & Barbariæ.* Leon. Afric. *deſcript. Africæ, vol. II,* pag. 748.

[c] Les Maures ont des troupeaux nombreux de chameaux ſur le bord du Niger. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, page 36.*

[d] *Audio verò in Ægypto longè plura quàm quater centum millia camelorum vivere.* Proſp. Alp. *Hiſt. nat. Ægypt.* pars I.[a] pag. 226.

[e] *Delectantur etiam Tartari Buratskoi re pecuariâ, maximè camelis, quorum ibi magna copia eſt, unde complures a Caravannis ad Sinam*

ſeptentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenſes, & le chameau eſt borné à un petit terrein; le premier habite des régions arides & chaudes; le ſecond, un pays moins ſec & plus tempéré, & l'eſpèce entière, tant des uns que des autres, paroît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie juſqu'à la Chine: elle ne ſubſiſte ni au deſſus ni au deſſous de cette zone; cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur eſt exceſſive: ſon eſpèce finit où commence celle de l'éléphant, & elle ne peut ſubſiſter ni ſous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paroît être originaire d'Arabie *; car non ſeulement c'eſt le pays où il eſt en plus grand nombre, mais c'eſt auſſi celui auquel il eſt le plus conforme; l'Arabie eſt le pays du monde le plus aride, & où l'eau eſt la plus rare; le chameau eſt le plus ſobre des animaux

tendentibus redimuntur, ita ut optimus camelus duodecim vel ad ſummum quindecim rubelis haberi poſſit. Noviſſima Sinica hiſtoriam noſtri temporis illuſtratura, &c. *edente G. G. L. ann. 1699,* pag. 166. — La Tartarie abonde en beſtiaux, & ſur-tout en chevaux & en chameaux. *Voyage hiſtorique de l'Europe, Paris, 1693, tome VII, page 204.*

* Le lieu natal des chameaux eſt l'Arabie; car encore que l'on en trouve ailleurs, non ſeulement qu'on y a conduits, mais même qui y ſont nés, néanmoins il n'y a lieu de la terre où l'on en voie une ſi grande quantité qu'en Arabie. *Voyage du P. Philippe, page 369.* — *Tanta apud Arabes eſt camelorum copia, ut eorum pauperrimus decem ad minus camelos habeat: multique ſunt quorum quiſque quatuor centum ac mille etiam numerare poſſit.* Proſp. Alpin. *hiſt. Ægypti*, pag. 226.

animaux & peut paſſer pluſieurs jours ſans boire [a]; le terrein eſt preſque par-tout ſec & ſablonneux; le chameau a les pieds faits pour marcher dans les ſables, & ne peut au contraire ſe ſoûtenir dans les terreins humides & gliſſans [b]; l'herbe & les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque auſſi, & le chameau remplace

[a] Les vaſtes ſolitudes de Solyme, où l'on ne trouve ni oiſeaux, ni bêtes ſauvages, ni herbes, ni même aucun moûcheron, & où l'on ne voit que des montagnes de ſable, des carrières & des oſſemens de chameaux, ſeroient bien difficiles à traverſer ſans le ſecours des chameaux. Ces animaux ſont ſix à ſept jours ſans boire & ſans manger, ce que je n'aurois jamais cru ſi je ne l'avois obſervé avec exactitude. *Relation du Voyage de Poncet en Éthiopie. Lettres édifiantes, IV.e recueil, page 259.* — En faiſant route d'Alep à Iſpahan par le grand déſert, nous marchames près de ſix journées ſans trouver de l'eau, leſquelles jointes aux trois précédentes, font les neuf jours dont j'ai parlé & que nos chameaux paſsèrent ſans boire. *Voyages de Tavernier, tome I, page 202.*

[b] Les chameaux ne peuvent marcher ſur des terres graſſes & dans les endroits gliſſans, ils ne ſont bons que pour les ſables. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 222.* — Il y a principalement deux ſortes de chameaux, les uns qui ſont propres pour les pays chauds, & les autres pour les pays froids; les chameaux des pays chauds, comme ſont ceux qui vont d'Ormus juſqu'à Iſpahan, ne peuvent marcher ſi la terre eſt mouillée & gliſſante, & ils s'ouvriroient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière, ce ſont de petits chameaux qui ne portent que ſix ou ſept cents livres.... Les chameaux des pays froids, comme ſont ceux de Tauris juſqu'à Conſtantinople, ſont de grands chameaux, qui portent d'ordinaire mille livres; ils ſe tirent de la boue, mais dans les terres graſſes & chemins gliſſans, il faut étendre des tapis, & quelquefois juſqu'à cent de ſuite, pour qu'ils paſſent deſſus. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.*

cette bête de ſomme. On ne ſe trompe guère ſur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité; leur vraie patrie eſt la terre à laquelle ils reſſemblent, c'eſt-à-dire, à laquelle leur nature paroît s'être entièrement conformée: ſur-tout lorſque cette même nature de l'animal ne ſe modifie point ailleurs & ne ſe prête pas à l'influence des âutres climats. On a inutilement eſſayé de multiplier les chameaux en Eſpagne[a], on les a vainement tranſportés en Amérique, ils n'ont réuſſi ni dans l'un ni dans l'autre climat, & dans les grandes Indes on n'en trouve guère au delà de Surate & d'Ormus. Ce n'eſt pas qu'abſolument parlant ils ne puiſſent ſubſiſter & produire aux Indes, en Eſpagne, en Amérique & même dans des climats plus froids, comme en France, en Allemagne, &c [b]; en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourriſſant avec choix, les traitant avec ſoin, en ne les faiſant pas travailler & ne les laiſſant ſortir que pour ſe promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre & même eſpérer de les voir produire; mais leurs productions ſont chétives & rares, eux-mêmes ſont foibles

[a] On voit pluſieurs chameaux en Eſpagne que les Gouverneurs des places frontières d'Afrique y envoient, mais ils n'y vivent pas long-temps, parce que le pays eſt trop froid pour eux. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 50.*

[b] M. le marquis de Montmirail nous a fait ſavoir qu'on lui avoit aſſuré que S. M. le roi de Pologne Électeur de Saxe avoit eu aux environs de Dreſde, des chameaux & des dromadaires qui y ont multiplié.

& languiſſans; ils perdent donc toute leur valeur dans ces climats, & au lieu d'être utiles, ils ſont très à charge à ceux qui les élèvent; tandis que dans leur pays natal, ils ſont, pour ainſi dire, toute la richeſſe de leurs maîtres [a]. Les Arabes regardent le chameau comme un préſent du Ciel, un animal ſacré [b], ſans le ſecours duquel ils ne pourroient ni ſubſiſter, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent auſſi la chair, ſur-tout celle des jeunes qui eſt très-bonne à leur goût; le poil de ces animaux, qui eſt fin & moelleux, & qui ſe renouvelle tous les ans par une mue complète [c], leur ſert à faire

[a] *Ex camelis Arabes divitias ac poſſeſſiones æſtimant; & ſi quando de divitiis Principis aut Nobilis cujuſdam ſermo fiat, poſſiderè aïunt tot camelorum, non aureorum, millia.* Leon. Afric. *deſcript. Africæ, vol. II,* pag. 748.

[b] *Camelos, quibus Arabia maximè abundat, animalia ſancta ii appellant, ex inſigni commodo quod ex ipſis indigenæ accipiunt.* Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I.ª pag. 225.

[c] Le poil tombe tout à cet animal au printemps, & ſi entièrement qu'il paroît tel qu'un cochon échaudé, & alors on le poiſſe par-tout pour le défendre de la piqûre des mouches. Le poil de chameau eſt la meilleure toiſon de tous les animaux domeſtiques; on en fait des étoffes fort fines, & nous en faiſons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le caſtor. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Au printemps tout le poil tombe aux chameaux en moins de trois jours; la peau lui demeure toute nue, & alors les mouches l'importunent fort; le chamelier n'y trouve point de remède qu'en lui gaudronnant le corps. *Voyage de Tavernier,* tome I, page 162. — *Præter alia emolumenta quæ ex camelis capiunt, veſtes quoque & tentoria ex iis habent; ex eorum enim*

les étoffes dont ils ſe vêtiſſent & ſe meublent; avec leurs chameaux, non ſeulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien *; ils peuvent mettre en un ſeul jour cinquante lieues de déſert entre eux & leurs ennemis : toutes les armées du monde périroient à la ſuite d'une troupe d'Arabes; auſſi ne ſont-ils ſoûmis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on ſe figure un pays ſans verdure & ſans eau, un ſoleil brûlant, un ciel toûjours ſec, des plaines ſablonneuſes, des montagnes encore plus arides, ſur leſquelles l'œil s'étend & le regard ſe perd ſans pouvoir s'arrêter ſur aucun objet vivant; une terre morte &, pour ainſi dire, écorchée par les vents, laquelle ne préſente que des oſſemens, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renverſés, un déſert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais reſpiré ſous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la Nature vivante : ſolitude abſolue, mille fois plus affreuſe que celle des forêts; car les arbres ſont encore des êtres pour l'homme qui ſe voit ſeul; plus iſolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vuides

pilis multa fiunt, maximè verò pannus, quo & principes oblectantur. Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I.ª pag. 226.

* Les chameaux ſont la richeſſe des Arabes & toute leur force & leur ſûreté; car ils emportent, au moyen de leurs chameaux, tous leurs effets dans les déſerts, où ils n'ont pas à craindre leurs ennemis ni aucune invaſion. *L'Afrique d'Ogilby*, page 12. — *Qui porro camelos poſſident Arabes ſteriliter vivunt ac liberè, utpote cum quibus in deſertis agere poſſint; ad quæ, propter ariditatem, nec reges, nec principes pervenire valent.* Leon. Afric. *Deſcript. Africæ, vol. II*, pag. 749.

& ſans bornes, il voit par-tout l'eſpace comme ſon tombeau: la lumière du jour plus triſte que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer ſa nudité, ſon impuiſſance, & pour lui préſenter l'horreur de ſa ſituation, en reculant à ſes yeux les barrières du vuide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immenſité qui le ſépare de la terre habitée: immenſité qu'il tenteroit en vain de parcourir; car la faim, la ſoif & la chaleur brûlante preſſent tous les inſtans qui lui reſtent entre le deſeſpoir & la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a ſû franchir & même s'approprier ces lacunes de la Nature, elles lui ſervent d'aſyle, elles aſſurent ſon repos & le maintiennent dans ſon indépendance; mais de quoi les hommes ſavent-ils uſer ſans abus! ce même Arabe libre, indépendant, tranquille & même riche, au lieu de reſpecter ſes déſerts comme les remparts de ſa liberté, les ſouille par le crime; il les traverſe pour aller chez des Nations voiſines, enlever des eſclaves & de l'or; il s'en ſert pour exercer ſon brigandage, dont malheureuſement il jouit plus encore que de ſa liberté; car ſes entrepriſes ſont preſque toûjours heureuſes: malgré la défiance de ſes voiſins & la ſupériorité de leurs forces, il échappe à leur pourſuite & emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe qui ſe deſtine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages; il s'eſſaie à ſe paſſer du ſommeil, à ſouffrir la faim, la ſoif & la chaleur, en même temps

il inſtruit ſes chameaux, il les élève & les exerce dans cette même vûe; peu de jours après leur naiſſance [a], il leur plie les jambes ſous le ventre, il les contraint à demeurer à terre & les charge, dans cette ſituation, d'un poids aſſez fort qu'il les accoûtume à porter & qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort; au lieu de les laiſſer paître à toute heure & boire à leur ſoif, il commence par régler leurs repas, & peu à peu les éloigne à de grandes diſtances, en diminuant auſſi la quantité de la nourriture; lorſqu'ils ſont un peu forts il les exerce à la courſe, il les excite par l'exemple des chevaux & parvient à les rendre auſſi légers & plus robuſtes [b]; enfin dès qu'il eſt ſûr de la force, de la

[a] On couche ſur le ventre, les quatre pieds pliés deſſous, les jeunes chameaux qui viennent de naître & on les tient les quinze ou vingt premiers jours dans cette poſture pour les accoûtumer à s'y tenir; ils ne ſe couchent jamais autrement : on ne leur donne auſſi alors qu'un peu de lait, pour leur apprendre à vivre de peu de choſe : à quoi on les élève ſi bien qu'ils ſont des huit ou dix jours ſans boire; & pour le manger, cet animal eſt non ſeulement celui qui mange le moins de tous à beaucoup près; mais il y a lieu de s'étonner comment un ſi grand animal peut vivre de ſi peu de choſe. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

[b] Le dromadaire eſt particulièrement remarquable par ſa grande vîteſſe; les Arabes diſent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. Le *Bekh* qui nous conduiſit au mont Sinaï, étoit monté ſur un de ces chameaux, & prenoit ſouvent plaiſir à nous divertir par la grande diligence de ſa monture; il quittoit notre caravane pour en reconnoître une autre que nous pouvions à peine apercevoir, tant elle étoit éloignée, & revenoit à nous en moins d'un quart d'heure. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.*

légèreté & de la ſobriété de ſes chameaux, il les charge de ce qui eſt néceſſaire à ſa ſubſiſtance & à la leur, il part avec eux, arrive ſans être attendu aux confins du déſert, arrête les premiers paſſans, pille les habitations écartées, charge ſes chameaux de ſon butin; & s'il eſt pourſuivi, s'il eſt forcé de précipiter ſa retraite, c'eſt alors qu'il développe tous ſes talens & les leurs; monté ſur l'un des plus légers [a], il conduit la troupe, la fait marcher jour & nuit, preſque ſans s'arrêter, ni boire, ni manger; il fait aiſément trois cents lieues en huit jours [b], & pendant tout ce temps de fatigue & de mouvement, il laiſſe ſes chameaux chargés, il ne leur

— On élève en Arabie une ſorte de chameaux pour ſervir à la couſe.... Ils vont au grand trot, & ſi vîte, qu'un cheval ne les peut ſuivre qu'au galop. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

[a] Les dromadaires ſont ſi vîtes qu'il y en a qui ſont trente-cinq ou quarante lieues en un jour, & continuent de la ſorte huit ou dix jours par les déſerts, ſans manger que fort peu. Tous les Seigneurs Arabes de la Numidie, & les Africains de la Lybie, s'en ſervent comme des chevaux de poſte, quand l'occaſion ſe préſente de faire une longue traite, & les montent auſſi dans le combat. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.* — Le vrai dromadaire eſt beaucoup plus léger & plus vîte que les autres; il peut faire cent milles en un jour & marcher ainſi ſept ou huit jours de ſuite à travers les déſerts avec très-peu de nourriture. *L'Afrique d'Ogilby, page 12.*

[b] Les dromadaires ſont plus petits, plus grêles & plus légers que les chameaux, & ne ſervent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, aſſez doux, & font facilement quarante lieues par jour, il n'y a ſeulement qu'à ſe bien tenir, & il y a des gens qui ſe font lier deſſus de peur de tomber. *Relation de Thevenot, tome I, page 312.*

donne chaque jour qu'une heure de repos & une pelotte de pâte; ſouvent ils courent ainſi neuf ou dix jours ſans trouver de l'eau, ils ſe paſſent de boire [a], & lorſque par haſard il ſe trouve une mare à quelque diſtance de leur route, ils ſentent l'eau de plus d'une demi-lieue [b], la ſoif qui les preſſe leur fait doubler le pas, & ils boivent en une ſeule fois pour tout le temps paſſé & pour autant de temps à venir; car ſouvent leurs

[a] Le chameau peut ſe paſſer de boire pendant quatre ou cinq jours, une petite portion de fèves & d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine, lui ſuffiſent par jour pour ſa nourriture; c'eſt ce que j'ai ſouvent expérimenté dans mon voyage du mont Sinaï: quoique chacun de nos chameaux portât ſept quintaux au moins, & que nous fiſſions des traites de dix & quelquefois de quinze heures par jour, à raiſon de deux milles & demi par heure. *Voyage de Shaw*, tome V, page 311. — *Adeo ſitim cameli tolerant, ut potu abſque incommodo diebus quindecim abſtinere poſſint. Nociturus alioquin ſi camelarius triduo abſoluto aquam illis porrigat, quòd ſingulis quinis aut novenis diebus conſueto more potentur vel urgente neceſſitate quindenis.* Leon. Afric. *deſcrip. Africæ, vol. II, pag. 749.* — Il y a de quoi admirer la patience avec laquelle les chameaux ſouffrent la ſoif; & la dernière fois que je paſſai les déſerts, d'où la caravane ne peut ſortir en moins de ſoixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours ſans boire, parce que pendant neuf jours de marche nous ne trouvames point d'eau en aucun lieu. *Voyage de Tavernier, tome I, page 162.*

[b] Nous arrivames à un pays de colines, au pied deſquelles ſe trouvoient de grandes mares; nos chameaux qui avoient paſſé neuf jours ſans boire, ſentirent l'eau d'une demi-lieue loin, ils ſe mirent à aller leur grand trot, qui eſt leur manière de courir, & entrant en foule dans ces mares, ils en rendirent d'abord l'eau trouble & bourbeuſe, &c. *Voyage de Tavernier, tome I, page 202.*

voyages

voyages sont de plusieurs semaines, & leurs temps d'abstinence durent aussi long-temps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, &c. le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux [a]; c'est de toutes les voitures la plus prompte & la moins chère. Les marchands & autres passagers se réunissent en caravane pour éviter les insultes & les pirateries des Arabes; ces caravanes sont souvent très-nombreuses & toûjours composées de plus de chameaux que d'hommes; chacun de ces chameaux est chargé selon sa force; il la sent si bien lui-même, que quand on lui donne une charge trop forte il la refuse [b] & reste constamment couché

[a] C'est une grande commodité que les chameaux pour la charge du bagage & des marchandises qu'on transporte, par leur moyen, à très-peu de frais.... Les chameaux ont leurs pas réglés, ainsi que leurs journées.... Leur nourriture n'est point difficile, ils vivent de chardons, d'orties, &c...... souffrent la soif deux ou trois jours entiers. *Voyage d'Olearius, tome I, page 552.*

[b] Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur, ils fléchissent les genoux; que s'ils tardent à le faire, ou bien on leur frappe avec un bâton, ou bien on leur abaisse le cou; & alors comme contraints & gémissans à leur façon, ils fléchissent les genoux, mettent le ventre contre terre & demeurent en cette posture jusqu'à ce qu'ayant été chargés, on leur commande de se relever; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes & aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre; s'ils se sentent mettre de trop pesans fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquens à ceux qui les surchargent, & jettent des cris lamentables; leur charge ordinaire est le double de ce que pourroit porter le plus fort mulet. *Voyage du P. Philippe, page 369.*

jusqu'à ce qu'on ne l'ait allégée : ordinairement les grands chameaux portent un millier [a], & même douze cents pesant [b], les plus petits six à sept cents ; dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche ; comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement & leurs journées ; ils ne vont que le pas & font chaque jour dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge, & on les laisse paître en liberté : si l'on est en pays verd, dans une bonne prairie, ils prennent [c] en moins d'une heure tout ce qu'il

[a] Il y a des chameaux qui peuvent porter jusqu'à quinze cents pesant, il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les Marchands approchent des Douanes, & qu'ils en veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux chameaux, ce que trois portoient auparavant ; mais alors avec cette grosse charge, on ne fait faire au chameau que deux ou trois lieues par jour. *Voyage de Tavernier, tome II, page 335.*

[b] Les Orientaux appellent le chameau *navire de terre*, en vûe de la grande charge qu'il porte, & qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands chameaux ; car il y en a de deux sortes, de septentrionaux & de méridionaux, comme les Persans les appellent ; ceux-ci qui font les voyages du Sein-persique à Ispahan, sans passer plus outre, sont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ sept cents ; mais ils ne laissent pas de rapporter autant & plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent presque rien à nourrir ; on les mène, tout chargés qu'ils sont, paissans le long du chemin sans licol ni chevêtre. *Voyage de Chardin, tome II, page 27.*

[c] *Victum cameli parcissimum, exiguique sumptûs ferunt, & magnis laboribus robustissimè resistunt. . . . . . Nullum animal illius & molis citiùs comedit.* Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.* pag. 225.

leur faut pour en vivre vingt-quatre, & pour ruminer pendant toute la nuit; mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, & cette nourriture délicate ne leur eſt pas néceſſaire; ils ſemblent même préférer aux herbes les plus douces, l'abſynte, le chardon [a], l'ortie, le genêt, la caſſie [b], & les autres végétaux épineux; tant qu'ils trouvent des plantes à brouter [c], ils ſe paſſent très-aiſément de boire.

Au reſte, cette facilité qu'ils ont à s'abſtenir long-temps de boire n'eſt pas de pure habitude, c'eſt pluſtôt un effet de leur conformation; il y a dans le chameau, indépendamment des quatre eſtomacs qui ſe trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquième poche qui lui ſert de réſervoir pour conſerver de l'eau [d]; ce cinquième eſtomac manque aux

[a] Après que les chameaux ſont déchargés, on les laiſſe aller pour chercher quelques broſſailles à brouter. . . . Quoiqu'il ſoit grand & qu'il travaille beaucoup, il mange fort peu & ſe contente de ce qu'il trouve. Il cherche particulièrement du chardon qu'il aime beaucoup. *Voyage de Tavernier, tome I, page 162.*

[b] *Cameli paſcentes ſpinam in Ægypto acutam, Arabicamque etiam vocatam Acaciam, in Arabiâ Petreâ, atque juncum odoratum in Arabiâ deſertâ, ubivis abſynthii ſpecies aliaſque herbas & virgulta ſpinoſa quæ in deſertis reperiuntur.* Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I.ª pag. 226.

[c] Lorſqu'on charge le chameau, il s'abaiſſe ſur le ventre, & il ne ſouffre pas qu'on lui mette plus de fardeau qu'il n'en peut porter; il peut auſſi paſſer pluſieurs jours ſans boire, pourvû qu'il trouve un peu d'herbe à paître. *L'Afrique d'Ogilby, page 12.*

[d] Voyez ci-après la deſcription exacte que M. Daubenton a donnée de ce cinquième eſtomac, quil appelle le *réſervoir.*

autres animaux & n'appartient qu'au chameau; il eſt d'une capacité aſſez vaſte pour contenir une grande quantité de liqueur, elle y ſéjourne ſans ſe corrompre & ſans que les autres alimens puiſſent s'y mêler; & lorſque l'animal eſt preſſé par la ſoif & qu'il a beſoin de délayer les nourritures sèches & de les macérer par la rumination, il fait remonter dans ſa panſe & juſqu'à l'œſophage une partie de cette eau par une ſimple contraction des muſcles. C'eſt donc en vertu de cette conformation très-ſingulière que le chameau peut ſe paſſer pluſieurs jours de boire, & qu'il prend en une ſeule fois une prodigieuſe quantité d'eau qui demeure ſaine & limpide dans ce réſervoir, parce que les liqueurs du corps ni les ſucs de la digeſtion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit ſur les difformités, ou pluſtôt ſur les non conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que ſa nature n'ait été conſidérablement altérée par la contrainte de l'eſclavage & par la continuité des travaux. Le chameau eſt plus anciennement, plus complètement & plus laborieuſement eſclave qu'aucun des autres animaux domeſtiques; il l'eſt plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes ſe ſont le plus anciennement policés; il l'eſt plus complètement, parce que dans les autres eſpèces d'animaux domeſtiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, &c. on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes eſpèces qui ſont ſauvages, & que l'homme ne

s'eſt pas ſoûmis : au lieu que dans le chameau l'eſpèce entière eſt eſclave ; on ne le trouve nulle part dans ſa condition primitive d'indépendance & de liberté ; enfin il eſt plus laborieuſement eſclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri, ni pour le faſte, comme la pluſpart des chevaux, ni pour l'amuſement, comme preſque tous les chiens, ni pour l'uſage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton ; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de ſomme qu'on ne s'eſt pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvoit tenir chargée & ſurchargée, même pendant le ſommeil ; car lorſqu'on eſt preſſé on ſe diſpenſe quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, & ſous lequel ils s'affaiſſent pour dormir les jambes pliées [a] & le corps appuyé ſur l'eſtomac ; auſſi portent-ils tous les empreintes de la ſervitude & les ſtigmates de la douleur : au bas de la poitrine ſur le ſternum, il y a une groſſe & large calloſité auſſi dure que de la corne ; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes ; & quoique ces calloſités ſe trouvent ſur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne ſont pas naturelles, & qu'elles ſont produites par l'excès de la contrainte & de la douleur, car ſouvent elles ſont remplies de pus [b] ; la poitrine & les jambes ſont donc

[a] La nuit, les chameaux dorment ainſi agenouillés, remâchant ce qu'ils ont mangé le jour. *Voyage du P. Philippe, page 369.*

[b] Ayant fait ouverture des calloſités des jambes pour obſerver leur

déformées par ces callosités; le dos eſt encore plus défiguré par la boſſe double ou ſimple qui le ſurmonte; les callosités ſe perpétuent auſſi-bien que les boſſes par la génération; & comme il eſt évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux, en les forçant dès leur premier âge * à ſe coucher ſur l'eſtomac, les jambes pliées ſous le corps, & à porter dans cette ſituation le poids de leur corps & les fardeaux dont on les charge, on doit préſumer auſſi que la boſſe ou les boſſes du dos n'ont eu d'autre origine que la compreſſion de ces mêmes fardeaux, qui portant inégalement ſur certains endroits du dos auront fait élever la chair & bourſoufler la graiſſe & la peau : car ces boſſes ne ſont point oſſeuſes, elles ſont ſeulement composées d'une ſubſtance graſſe & charnue, de la même conſiſtance à peu

ſubſtance, qui eſt moyenne entre la graiſſe & le ligament, nous trouvames au petit chameau, qu'en quelques-unes il y avoit un amas de pus aſſez épais. . . . La callosité attachée au ſternum avoit huit pouces de longueur, ſix de largeur & deux d'épaiſſeur, il s'y trouva auſſi beaucoup de pus. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Animaux, part. I, pages 74 & 75.*

* Dès que le chameau eſt né, on lui plie les quatre pieds ſous le ventre & on le couche deſſus, après on lui couvre le dos d'un tapis qui pend juſqu'à terre, ſur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne ſe puiſſe lever, & on le laiſſe en cet état l'eſpace de quinze ou vingt jours; on lui donne cependant du lait à boire, mais peu ſouvent, afin qu'il s'accoûtume à boire peu. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.*

près que celle des tetines de vache *; ainſi les calloſités & les boſſes ſeront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail & de la contrainte du corps ; & ces difformités qui d'abord n'ont été qu'accidentelles & individuelles, ſont devenues générales & permanentes dans l'eſpèce entière. L'on peut préſumer de même, que la poche qui contient l'eau, & qui n'eſt qu'une appendice de la panſe, a été produite par l'extenſion forcée de ce viſcère ; l'animal après avoir ſouffert trop long-temps la ſoif, prenant à la fois autant & peut-être plus d'eau que l'eſtomac ne pouvoit en contenir, cette membrane ſe ſera étendue, dilatée & prêtée peu à peu à cette ſurabondance de liquide ; comme nous avons vû que ce même eſtomac dans les moutons s'étend & acquiert de la capacité proportionnellement au volume des alimens ; qu'il reſte très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, & qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmeroit pleinement, ou l'on détruiroit abſolument ces conjectures ſur les non conformités du chameau, ſi l'on en trouvoit de ſauvages que l'on pût comparer avec les domeſtiques ; mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'exiſtent nulle part dans leur état naturel, ou s'ils exiſtent, perſonne ne les a remarqués ni décrits ;

* La chair du chameau eſt fade, particulièrement celle de la boſſe, dont le goût eſt comme celui d'une tetine de vache fort graſſe. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 50.*

nous devons donc ſuppoſer que tout ce qu'ils ont de bon & de beau, ils le tiennent de la Nature, & que ce qu'ils ont de défectueux & de difforme, leur vient de l'empire de l'homme & des travaux de l'eſclavage. Ces pauvres animaux doivent ſouffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, ſur-tout lorſqu'on les ſurcharge; cependant quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier ſigne [a] ils plient les genoux & s'accroupiſſent jusqu'à terre pour ſe laiſſer charger dans cette ſituation [b], ce qui évite à

[a] Les chameaux ſont très-obéiſſans au maître qui les conduit, tellement que quand il les veut charger ou décharger de leurs fardeaux, en leur faiſant un ſeul ſigne ou leur diſant une parole, ils ſe baiſſent & mettent incontinent le ventre contre terre; ils ſont de petite vie & de grand travail. *Coſmog. du Levant, par Thevet, page 74.* — C'eſt auſſi pour les accoûtumer à ſe coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie dans leur jeuneſſe les jambes ſous le corps; & ils ſont ſi prompts à obéir, que la choſe eſt digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les chameaux qui appartiennent à un même maître viennent ſe ranger d'eux-mêmes en cercle & ſe coucher ſur les quatre pieds, de ſorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent & tombent doucement à terre de côté & d'autre du chameau; quand il faut recharger, le même chameau vient ſe recoucher entre les ballots, leſquels étant attachés, il ſe relève doucement avec ſa charge, ce qui ſe fait en très-peu de temps, ſans peine & ſans bruit. *Voyage de Tavernier, tome I, page 160.*

[b] L'on fait baiſſer & mettre à genoux des quatre pieds le chameau pour le charger, puis on le fait lever avec ſa charge. *Voyage de la Boulaie-le-Gouz, page 255.* — Les chameaux s'agenouillent pour être chargés ou déchargés, puis ſe relèvent quand on veut. *Relation de Thevenot, tome I, page 312.*

l'homme

l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur; dès qu'ils ſont chargés ils ſe relèvent d'eux-mêmes ſans être aidés ni ſoûtenus; celui qui les conduit, monté ſur l'un d'entre eux, les précède tous & leur fait prendre le même pas qu'à ſa monture; on n'a beſoin ni de fouet, ni d'éperon pour les exciter; mais lorſqu'ils commencent à être fatigués, on ſoûtient leur courage, ou pluſtôt, on charme leur ennui par le chant ou par le ſon de quelque inſtrument [a]; leurs conducteurs ſe relaient à chanter, & lorſqu'ils veulent prolonger la route & doubler la journée [b], ils ne leur donnent

[a] Le ſon harmonieux de la voix ou de quelqu'inſtrument réjouit les chameaux. .... Les Arabes ſe ſervent de timbales, parce que les coups de fouet ne les font point avancer; mais la muſique, & particulièrement la voix de l'homme, les anime & leur donne du courage. *Voyage d'Olearius, tome I, page 552.* — Lorſqu'on veut obliger le chameau à faire de plus grandes traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on ſe met à chanter pour lui donner courage, lorſqu'on voit qu'il s'arrête & qu'il ne veut pas paſſer outre; & alors il en fait plus qu'on ne veut, & va plus vîte qu'un cheval ne fait pour l'éperon. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 47.* — Le maître chamelier les conduit en chantant & en donnant de temps en temps un coup de ſifflet; plus il chante & ſiffle fort, & plus les chameaux vont vîte, & ils s'arrêtent dès qu'il ceſſe de chanter. Les chameliers, pour ſe ſoulager, chantent tour-à-tour, &c. *Voyage de Tavernier, tome I, page 163.*

[b] Une choſe fort remarquable ſur les chameaux, c'eſt qu'on leur apprend à marcher & qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence & vont lentement ou vîte, ſuivant le ton de voix; & tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres ſavent le ton qu'ils aiment mieux entendre. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

qu'une heure de repos, après quoi reprenant leur chanſon, ils les remettent en marche pour pluſieurs heures de plus, & le chant ne finit que quand il faut s'arrêter; alors les chameaux s'accroupiſſent de nouveau & ſe laiſſent tomber avec leur charge : on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes & laiſſant couler les ballots des deux côtés; ils reſtent ainſi accroupis, couchés ſur le ventre & s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude & de facilité qu'on l'avoit détaché la veille.

Les calloſités, les tumeurs ſur la poitrine & ſur les jambes, les foulures & les plaies de la peau, la chûte entière du poil, la faim, la ſoif, la maigreur ne ſont pas leurs ſeules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand en les mutilant par la caſtration. On ne laiſſe qu'un mâle pour huit ou dix femelles [a], & tous les chameaux de travail ſont ordinairement hongres; ils ſont moins forts, ſans doute, que les chameaux entiers, mais ils ſont plus traitables & ſervent en tout temps; au lieu que les entiers ſont non ſeulement indociles, mais preſque furieux [b] dans le

[b] Les Africains & tous ceux qui veulent avoir de bons chameaux de charge, les hongrent, & n'en laiſſent qu'un entier pour dix femelles. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.*

[a] Dans le temps du rut les chameaux ſont méchans; ils écument & mordent ceux qui s'en approchent, c'eſt pourquoi on les moraille. *Relation de Thevenot, tome II, page 222.* — Quand les chameaux ſont en chaleur, ceux qui en ont ſoin ſont obligés de les emmuſeler, &

temps du rut, qui dure quarante jours [a], & qui arrive tous les ans au printemps [b]; on assure qu'alors ils écument continuellement, & qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges [c] de la grosseur d'une vessie de cochon; dans ce temps, ils mangent très-peu, ils attaquent & mordent les animaux, les hommes & même leur maître,

de bien prendre garde à eux, car ils sont alors méchans & furieux. *Voyage de Jean Ovington, tome I, page 222.*

[a] Les chameaux sont dangereux lorsqu'ils sont en amour; ce temps ne dure que quarante jours, & cela passé, ils reprennent leur douceur ordinaire. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 49.*

[b] Les chameaux mâles, qui sont fort doux & traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent: ils le font ordinairement de nuit, comme les chats; l'étui de leur verge s'alonge alors, ainsi qu'il arrive à tous les animaux qui se couchent beaucoup sur le ventre; en tout autre temps il est plus retiré en arrière, afin qu'ils puissent faire de l'eau plus aisément. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.* — Au mois de février, le chameau entre en amour & devient demi-enragé de cette passion, écumant incessamment de la gueule. *Voyage de la Boulaie-le-Gouz, page 256.*

[c] Quand le chameau est en chaleur, il demeure jusqu'à quarante jours sans manger ni boire, & il est alors si furieux, que si l'on n'y prend garde, on court risque d'être mordu: par-tout où ils mordent ils emportent la pièce; & il leur sort de la bouche une écume blanche avec deux vessies des deux côtés, grosses & enflées comme une vessie de pourceau. *Voyage de Tavernier, tome I, page 161.* — Les chameaux, lorsqu'ils sont en amour, vivent quarante-deux jours sans manger. *Relat. de Thevenot,* tome II, page 222. — *Veneris furore diebus quadraginta permanent famis patientes.* Leon. Afric. *descript. Africæ,* vol. II, pag. 748. — On observe qu'il est cinq ou six semaines en rut, & qu'alors il mange beaucoup moins que dans les autres temps. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

auquel dans tout autre temps ils ſont très-ſoûmis. L'accouplement ne ſe fait pas debout à la manière des autres quadrupèdes, mais la femelle s'accroupit & reçoit le mâle dans la même ſituation qu'elle prend pour repoſer[a], dormir & ſe laiſſer charger. Cette poſture à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une ſituation naturelle, puiſqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement; la femelle porte près d'un an[b], & comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit; ſon lait eſt abondant, épais & fait une bonne nourriture, même pour les hommes en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les

[a] Lorſque les chameaux s'accouplent, la femelle eſt aſſiſe ſur ſon ventre de même que lorſqu'on la veut charger; il y en a qui portent leur petit treize mois durant. *Relation de Thevenot, tome II, page 223.* — Quand les chameaux s'accouplent, la femelle reçoit le mâle dans la même poſture qu'elle eſt lorſqu'on la veut charger de quelque fardeau, c'eſt-à-dire, couchée ſur le ventre. *Voyage de Jean Ovington, page 223.* — Une choſe remarquable en ces animaux, c'eſt que quand ils s'accouplent, les femelles ſont à terre couchées ſur le ventre comme quand on les charge; elles portent leurs petits onze à douze mois durant. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Il eſt vrai que les femelles portent douze mois; mais ceux-là ſe trompent qui croient que le mâle en la couvrant lui tourne le derrière; cette erreur procède de ce que les chameaux en piſſant paſſent la verge entre les jambes de derrière; mais en engendrant ils en uſent autrement, la femelle ſe couche ſur le ventre, & le mâle la couvre dans cette ſituation. *Voyage d'Oléarius, tome I, page 553.*

[b] Les femelles portent preſqu'une année entière, ou d'un printemps à l'autre. *Voyage de Shaw, tome I, page 311.*

femelles, on les laiſſe paître & produire en liberté [a]; le profit que l'on tire de leur produit & de leur lait [b], ſurpaſſe peut-être celui qu'on tireroit de leur travail; cependant il y a des endroits où l'on ſoûmet une grande partie des femelles [c], comme les mâles, à la caſtration afin de les faire travailler, & l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur & leur embonpoint; en général, plus les chameaux ſont gras & plus ils ſont capables de réſiſter à de longues fatigues. Leurs boſſes ne paroiſſent être formées que de la ſurabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on eſt obligé de l'épargner, & où ils ſouffrent ſouvent la faim & la ſoif; ces boſſes diminuent peu à peu & ſe réduiſent au point que la place & l'éminence n'en ſont plus marquées que par la hauteur du poil, qui eſt toûjours beaucoup plus long ſur ces parties que ſur le reſte du dos; la maigreur du corps augmente à meſure que les boſſes diminuent. Les Maures qui tranſportent toutes les marchandiſes de la Barbarie & de la Numidie juſqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui

[a] *Camelos fœminas intactas propter earum lac ſervant, eas omni labore ſolutas vagari permittentes per loca ſilveſtria paſcentes, &c.* Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I.ª pag. 226.

[b] Du lait que l'on tire des femelles (chameaux) l'on fait des fromages qui ſont très-petits, & qui ſont eſtimés très-chers & très-délicieux des Arabes. *Voyage du P. Philippe, page 370.*

[c] On châtre les mâles & quelquefois même les femelles, qui n'en deviennent que plus fortes & plus grandes. *Wotton, page 82.*

ſont vigoureux & très-gras [a] & ramènent ces mêmes chameaux ſi maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du deſert pour les engraiſſer de nouveau.

Les Anciens ont dit, que ces animaux ſont en état d'engendrer à l'âge de trois ans [b], cela me paroît douteux; car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroiſſement [c]. Le membre génital du mâle [d], eſt, comme celui du taureau, très-long & très-mince; dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux; mais dans l'état ordinaire le fourreau ſe retire en arrière, & l'urine eſt jetée entre les jambes

[a] Quand les chameaux commencent à faire voyage, il eſt néceſſaire qu'ils ſoient gras; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours ſans manger d'orge, la graiſſe de ſa boſſe commence à diminuer, puis celle du ventre & enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge.... Les caravanes d'Afrique qui vont en Éthiopie ne ſe ſoucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de peſant, & quand elles arrivent-là, elles vendent les chameaux maigres, &c. *L'Afrique de Marmol,* tome I, page 49. — *Camelos macilentos, dorſique vulneribus ſaucios vili pretio deſertorum incolis ſaginandos divendunt.* Leon. Afric. *deſcript. Africæ,* vol. II, pag. 479.

[b] *Incipit & mas & fæmina coïre in trimatu.* Ariſt. *hiſt. Anim.* lib. V, cap. XIV.

[c] En 1752 nous vîmes un chameau femelle de trois ans.... il n'avoit encore que la moitié de ſa hauteur. *Hiſt. naturelle des Animaux, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, tome IV, pages 126 & 130.*

[d] Encore que le chameau ſoit extrêmement grand, ſi eſt-ce que ſon membre, qui a pour le moins trois pieds de long, n'eſt pas plus gros que le petit doigt. *Voyage d'Olearius, tome I, page 554.*

de derrière [a]; en ſorte que les mâles & les femelles piſſent de la même manière. Le petit chameau tète ſa mère pendant un an [b], & lorſqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la ſuite plus fort & plus robuſte, on le laiſſe en liberté téter ou paître pendant les premières années, & on ne commence à le charger & à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans [c]; il vit ordinairement quarante & même cinquante ans [d], cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroiſſement; c'eſt ſans aucun fondement que quelques Auteurs ont avancé qu'il vivoit juſqu'à cent ans.

En réuniſſant ſous un ſeul point de vûe toutes les qualités de cet animal & tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnoître pour la plus utile & la plus précieuſe de toutes les créatures ſubordonnées à l'homme: l'or & la ſoie ne ſont pas les vraies richeſſes de l'Orient; c'eſt le chameau qui

[a] Les chameaux urinent en derrière, tellement que celui qui ſeroit derrière eux, s'il n'y prend garde, ſera tout ſouillé & contaminé de leur urine. *Coſmographie du Levant, par Thevet, page 74.* — Le chameau fait ſon urine par derrière, au contraire des autres animaux maſculins. *Voyage de Villamont, page 688.*

[b] *Separant prolem a parente anniculam.* Ariſtot. *hiſt. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

[c] Les chameaux que les Africains nomment *Hégin*, ſont les plus gros & les plus grands, mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 48.*

[d] *Camelus vivit diu, plus enim quàm quinquaginta annos.* Ariſt. *hiſtor. Anim.* lib. VI, cap. XXVI.

eſt le tréſor de l'Aſie, il vaut mieux que l'éléphant; car il travaille, pour ainſi dire, autant, & dépenſe peut-être vingt fois moins; d'ailleurs l'eſpèce entière en eſt ſoûmiſe à l'homme, qui la propage & la multiplie autant qu'il lui plaît, au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, & dont il faut conquerir avec peine les individus les uns après les autres; le chameau vaut non ſeulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne & le bœuf tous réunis enſemble; il porte ſeul autant que deux mulets, il mange auſſi peu que l'âne, & ſe nourrit d'herbes auſſi groſſières; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache [a]; la chair des jeunes chameaux eſt bonne & ſaine [b], comme celle du veau; leur poil eſt plus beau [c], plus recherché que

[a] *Parit in vere, & lac ſuum uſque eò ſervat quo jam conceperit.* Ariſt. *hiſt. Anim.* lib. VI, cap. XXVI. — *Fæmina poſt partum interpoſito anno coït.* Id. lib. V, cap. XIV.

[b] Les Africains & les Arabes rempliſſent des pots & des tinettes de chair de chameaux, qu'ils font frire avec la graiſſe, & ils la gardent ainſi toute l'année pour repas ordinaires. *L'Afrique de Marmol,* tome I, page 50. — *Præter alia animalia quorum carnem in cibo plurimì faciunt, cameli in magno honore exiſtunt; in Arabum principum caſtris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, eaſque odoratas, ſuaves atque optimas eſſe fatentur.* Proſp. Alpin. *Hiſt. Ægypt.* pars I.[a] pag. 226.

[c] Du poil des chameaux on fait des chauſſons; on en fait auſſi en Perſe des ceintures fort fines; il y en a qui coûtent deux tomans, principalement quand elles ſont blanches, à cauſe que les chameaux de ce poil ſont rares. *Relation de Thevenot, tome II, page 223.*

la

la plus belle laine ; il n'y a pas juſqu'à leurs excrémens dont on ne tire des choſes utiles : car le ſel ammoniac ſe fait de leur urine ; & leur fiente deſſéchée & miſe en poudre leur ſert de litière [a], auſſi-bien qu'aux chevaux, avec leſquels ils voyagent [b] ſouvent dans des pays où l'on ne connoît ni la paille, ni le foin ; enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aiſément [c], & font une flamme auſſi claire & preſque auſſi vive que celle du bois ſec ; cela même eſt encore d'un grand ſecours dans ces deſerts, où l'on ne trouve pas un

[a] Pour litière on leur prépare leur propre fumier, lequel on laiſſe pour cet effet expoſé au ſoleil tout le jour, & il s'y sèche tellement, qu'il ſe réduit preſqu'en poudre, & le ſoir on a grand ſoin de l'étendre fort proprement & fort uniment ; ce qu'on ne peut pas faire chez nous à cauſe des longues pailles qui y ſont mêlées. *Relat. de Thevenot, page 73.*

[b] C'eſt mal-à-propos que les Anciens ont prétendu que les chameaux avoient une forte antipathie pour les chevaux : je n'ai pû connoître, dit Olearius, ce que Pline dit, d'après Xénophon, que les chameaux ont de l'averſion pour les chevaux ; quand j'en voulois parler aux Perſes, ils ſe moquoient de moi... En effet, il n'y a preſque point de caravane où l'on ne voie des chameaux, des chevaux & des ânes logés enſemble dans une même écurie, ſans qu'ils témoignent de l'averſion ni de l'animoſité les uns contre les autres. *Voyage d'Olearius, tome I, page 553.*

[c] La fiente des chameaux de quelques caravanes qui nous avoient précédé, nous ſervoit communément pour faire la cuiſine, car après avoir été un jour ou deux au ſoleil, elle prend feu comme de l'amorce, & fait un feu auſſi clair & auſſi vif que le charbon de bois. *Préface des Voyages de Shaw, pages IX & X.*

arbre, & où par le défaut de matières combuſtibles, le feu eſt auſſi rare que l'eau *.

* Voyez, ſur l'hiſtoire du chameau, l'article *Camelus*, tome IV, page 313 de l'*Hiſtoire naturelle des Animaux*, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, où ces auteurs ont raſſemblé avantageuſement les faits qui ont rapport à cet animal.



DESCRIPTION DU DROMADAIRE.

LE Dromadaire *(planche IX)* & le Chameau *(planche XXII)* ſont de grands animaux, d'une figure très-bizarre & fort extraordinaire à nos yeux: ils ont le cou & les jambes fort longues, la tête petite, la queue courte, & le dos chargé d'une ou de deux groſſes boſſes qui s'élèvent auſſi haut que la tête de l'animal, ou qui tombent recourbées ſur les côtés du corps. Ces animaux paroiſſent difformes, lorſque l'on compare leurs proportions & leurs attitudes à celles du cheval ou du cerf, qui ont auſſi le cou & les jambes fort longs. La partie ſupérieure de l'encolure du dromadaire & du chameau ne s'élève pas en ligne droite en ſortant du garrot, comme la belle encolure du cheval *, & n'a point de courbe en approchant de la tête, mais elle s'étend en avant au ſortir du garrot, & enſuite elle a un enfoncement encore plus marqué que celui qui eſt nommé le *coup de hache*, dans la fauſſe encolure des chevaux; le reſte de la partie ſupérieure de l'encolure du dromadaire & du chameau, eſt en ligne droite juſqu'à la tête : au contraire la partie inférieure, au lieu d'être en ligne droite depuis le poitrail juſqu'à la ganache, forme un angle très-ſaillant qui correſpond à l'enfoncement de la partie ſupérieure; cette courbure du cou ſe trouve à environ le tiers de ſa longueur depuis le garrot; les deux autres tiers ſont dirigés en ligne verticale ou peu inclinée en avant : l'encolure mal faite & la petiteſſe de la tête donnent au dromadaire & au chameau un air foible & languiſſant.

* Voyez le volume IV de cet ouvrage, *pages 198 & 284.*

Ces animaux ont le museau fort alongé, les orbites des yeux très-saillantes, les oreilles courtes, le corps étoffé, la croupe maigre & avalée, & les jambes mal faites; ceux que j'ai observés avoient les jarrets tournés en dehors & trop saillans en arrière, & les jambes de devant pliées aussi en arrière à l'endroit du genou, qui étoit gros. Les quatre pieds sont aussi très-gros, principalement ceux de devant, *(planche X, où le pied est vû par-dessus, fig. 1, & par-dessous fig. 2)* presque ronds dans leur contour *(A B C D, fig. 1 & 2)*, plats par-dessous & terminés en avant par deux grands ongles *(E F)*, placés l'un contre l'autre & recourbés en dessous. Les ongles sont pliés en gouttière par les côtés, & leur pointe rentre dans la plante *(G H, fig. 2)* du pied, qui est divisée dans son milieu par un sillon longitudinal *(I K)*, peu profond, qui s'étend depuis l'entre-deux des ongles jusqu'au talon *(K)*, les deux ongles tiennent à deux doigts qui sont séparés l'un de l'autre par un sillon assez profond *(G H fig. 1)*, il pénètre jusqu'à la substance de la plante du pied.

Le dromadaire & le chameau ne se couchent pas sur leur côté, comme les chevaux & la pluspart des autres quadrupèdes; ils s'accroupissent de façon que les jambes sont pliées, & que la poitrine & le ventre posent sur la terre: c'est pourquoi il y a une large callosité au dessous du poitrail sur la partie postérieure du sternum à l'endroit qui frappe & qui frotte le plus contre la terre: il y a aussi de pareilles callosités, mais plus petites, aux jointures du coude & du genou des jambes de devant, à l'endroit de la rotule & sur les jarrets des jambes de derrière : ces callosités sont nues & fort dures. J'ai vû un de ces animaux s'accroupir, il commençoit par plier les jambes de devant jusqu'à un certain point, mais passé ce point, il paroissoit n'être plus le maître de

ce mouvement; le poids du corps ſurpaſſoit ſes forces, l'équilibre manquoit & tout-à-coup, l'animal tomboit peſamment ſur ſes genoux : enſuite il plioit lentement les jambes de derrière; mais au lieu de maintenir l'égalité de ce mouvement, il ſe laiſſoit aller lourdement ſur l'articulation de la rotule: alors il abaiſſoit ſes coudes & ſes jarrets, & enfin le bas du poitrail & le ventre deſcendoient juſqu'à terre : cette chûte étoit ſi précipitée que l'animal ſe ſeroit entamé la peau, ſi elle n'avoit été défendue par des calloſités; ou ſi ces calloſités n'avoient pas été formées, elles n'auroient pas manqué de l'être bien-tôt. L'animal ſe relevoit avec plus de facilité, mais il étoit ſans agilité dans tous ſes mouvemens; s'il changeoit de ſituation ou d'attitude, c'étoit avec peine qu'il mouvoit ſes jambes ou qu'il portoit ſa tête, il paroiſſoit ſurchargé de ſon propre poids. En état de repos, il avoit un air de ſtupidité dans le maintien, ſes yeux étoient mornes ſans aucune vivacité; cependant on ſait que les dromadaires & les chameaux ont beaucoup de force & de docilité, qu'ils ſont même très-prompts à la courſe.

Le dromadaire diffère principalement du chameau, en ce qu'il n'a qu'une boſſe, elle eſt placée ſur le dos. Le ſommet de la tête eſt rond & élevé; les lèvres s'étendent au devant du nez, de la longueur de deux pouces : celle de deſſous eſt fendue dans le milieu par une ſciſſure qui a un pouce quatre lignes de profondeur; les narines ont deux pouces de longueur, il ſe trouve entr'elles un enfoncement dans la peau. Le dromadaire qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription, avoit auſſi un enfoncement en forme de gouttière aſſez profonde le long du côté inférieur & antérieur du cou.

Cet animal étoit très-maigre & preſqu'entièrement dégarni de poil; il avoit la peau ridée & couverte d'une craſſe fort

épaiſſe, qui étoit une ſorte de galle : la chûte du poil avoit ſans doute été cauſée en partie par cette maladie, & en partie par la mûe ; le poil qui reſtoit étoit de couleur brune & noirâtre dans quelques endroits : il y en avoit de deux ſortes, l'un étoit doux & laineux, & l'autre plus gros, plus long & plus ferme; le poil qui ſe trouvoit ſur la tête, ſur le cou & ſur les jambes étoit court; celui du corps avoit environ ſix pouces de longueur; le bout de la queue étoit garni d'un poil gros & rude, comme du crin de cheval, en partie noir & en partie gris : il avoit un pied quatre pouces de longueur; le milieu du dos étoit couvert d'un crin noir & gris, comme celui de la queue, mais plus fin, qui formoit un grouppe fort apparent, parce que ce poil avoit treize pouces de longueur, il étoit placé à l'endroit de la boſſe, qui avoit été détruite en entier par la maigreur de l'animal.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le bout des lèvres juſqu'à l'anus	7.	6.	6.
Hauteur du train de devant	4.	8.	6.
Hauteur du train de derrière.	4.	7.	"
Longueur de la tête depuis le bout des lèvres juſqu'à l'occiput	1.	5.	6.
Circonférence du bout du muſeau, priſe au devant des naſeaux	"	9.	"
Circonférence du bout du muſeau, priſe derrière les naſeaux	1.	2.	"
Contour de la bouche	1.	"	"
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. .	"	4.	6.
Diſtance entre les deux naſeaux dans le milieu.	"	"	10.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1.	5.
Diſtance entre les deux paupières.	"	"	10.

	pieds.	pouc.	lignes.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres..	//	9.	//
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.......	//	4.	6.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite..............................	//	5.	9.
La même diſtance en ſuivant la courbure du chanfrein.	//	8.	4.
Circonférence de la tête, priſe entre les yeux & les oreilles..............................	2.	3.	//
Longueur des oreilles........................	//	3.	6.
Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure extérieure.	//	5.	//
Diſtance entre les oreilles, priſe au bas..........	//	4.	6.
Longueur du cou..........................	2.	7.	6.
Circonférence près de la tête................	1.	7.	6.
Circonférence près des épaules...............	2.	4.	6.
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant..............................	4.	4.	6.
La même circonférence, priſe ſur la calloſité du ſternum..............................	5.	2.	6.
Circonférence du corps, priſe dans le milieu, près de la partie antérieure de la boſſe............	4.	10.	6.
La même circonférence, priſe ſur la boſſe.......	5.	//	//
Circonférence du corps, priſe devant les jambes de derrière..............................	3.	4.	//
Longueur du tronçon de la queue............	1.	4.	6.
Circonférence à ſon origine..................	//	7.	6.
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou..	1.	8.	//
Circonférence priſe à l'endroit le plus gros.......	1.	8.	//
Circonférence du genou...................	1.	3.	//
Longueur du canon.......................	1.	3.	//
Circonférence à l'endroit le plus mince..........	//	7.	//
Circonférence du boulet....................	//	11.	6.
Longueur du paturon......................	//	2.	4.

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence	〃	10.	6.
Circonférence du pied de devant	1.	6.	〃
Longueur des ongles	〃	1.	8.
Largeur	〃	1.	4.
Diſtance entre les deux ongles	〃	〃	7.
Longueur du pied	〃	6.	〃
Largeur	〃	5.	2.
Longueur de la jambe depuis le genou juſqu'au talon.	1.	9.	〃
Circonférence près du genou	2.	1.	〃
Largeur à l'endroit du talon	〃	6.	4.
Longueur du talon depuis le canon juſqu'au boulet.	1.	5.	〃
Circonférence à l'endroit le plus mince	〃	6.	〃
Circonférence du boulet	〃	9.	10.
Longueur du paturon	〃	2.	〃
Circonférence	〃	9.	6.
Circonférence du pied de derrière	1.	4.	〃.
Longueur des ongles	〃	1.	11.
Largeur	〃	1.	2.
Longueur du pied	〃	5.	〃
Largeur	〃	4.	3.

Ce dromadaire peſoit trois cents ſoixante-neuf livres. L'abdomen ayant été ouvert, j'y ai vû une très-groſſe panſe qui en occupoit la plus grande partie, & qui s'étendoit plus en arrière dans le côté gauche que dans le côté droit; il ſe trouvoit au côté droit de la panſe d'autres eſtomacs, dont il ſera fait mention dans la ſuite, & les inteſtins étoient placés dans la partie poſtérieure de l'abdomen & dans le côté droit à côté de la panſe ſur les eſtomacs. L'épiploon étoit fort court & preſqu'entièrement caché entre les eſtomacs & les inteſtins.

Le

Le duodenum avoit peu de longueur & ſe joignoit au jejunum dans le côté droit; les circonvolutions du jejunum étoient dans ce même côté, & celles de l'ileum dans le flanc droit & dans la région hypogaſtrique; le cœcum s'étendoit obliquement, depuis cette région dans le flanc droit. Le colon faiſoit quelques grandes ſinuoſités dans les régions iliaques & hypogaſtrique ſous l'ileum; il en formoit d'autres ſuivant la longueur du corps, dans le côté droit, ſous le jejunum & le duodenum; enſuite il y avoit des circonvolutions du colon à peu près ovales & concentriques, placées dans la partie poſtérieure de la région ombilicale derrière la panſe, comme il s'en eſt trouvé dans les autres animaux ruminans; enfin le colon ſe joignoit au rectum dans le côté droit, car la panſe occupoit le côté gauche preſqu'en entier.

Les eſtomacs ayant été enflés ont paru ſous des formes très-différentes de celles des eſtomacs du bœuf & des autres animaux ruminans, qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage. Le premier *(A B, pl. XI, où les eſtomacs du dromadaire ſont vûs par-deſſus, & pl. XII, où ces eſtomacs ſont vûs par-deſſous *)* étoit le plus grand de tous: il occupoit la plus grande partie de l'abdomen, principalement du côté gauche; cet eſtomac n'avoit point de col figuré, comme celui de la panſe du bœuf; l'œſophage *(C, pl. XI)* s'inſéroit à peu près dans le milieu de la face ſupérieure; la partie *(D A E, pl. XI & XII)* qui touchoit à la poitrine & au côté gauche étoit arrondie, & l'autre partie *(F G B H)* avoit une ſciſſure profonde *(I)* & verticale, qui la partageoit en deux groſſes convexités, dont l'une *(G)* étoit plus en avant que l'autre *(F)* dans le côté droit. Il y avoit une ſorte de crête *(G B H)* qui s'étendoit en avant depuis le

* Ces figures n'ayant pas été gravées au miroir, les parties droites ſe trouvent à gauche dans les planches, & les parties gauches à droite.

milieu de la convexité antérieure le long du côté droit de la panſe; cette crête étoit formée par un rang de bourſouflures ſemblables à celles qui ſont ſur le colon du cheval & de pluſieurs autres animaux; elle avoit deux pieds de longueur, trois pouces de hauteur & trois ou quatre pouces de largeur; il ſe trouvoit auſſi ſur la convexité poſtérieure *(F)* des bourſouflures rangées ſur deux files *(KL)* qui s'étendoient de haut en bas; ces bourſouflures étoient tranſverſales & avoient chacune environ deux pouces de largeur, celles qui étoient placées ſur la file gauche avoient à peu près le double de la longueur des autres, qui n'étoit que de trois ou quatre pouces.

La partie ſupérieure de la convexité poſtérieure *(F)* étoit terminée par un étranglement *(M)* qui avoit quinze pouces de circonférence & qui communiquoit dans une poche *(N)* aplatie & arrondie dans la plus grande partie de ſon contour; cette poche étoit, comme on le verra dans la ſuite, un ſecond eſtomac. Le troiſième *(O)* étoit le plus petit de tous; l'étranglement *(P)* qui le ſéparoit du ſecond eſtomac *(N)* avoit quatre pouces & demi de circonférence, & celle de l'étranglement *(Q)* qui ſe trouvoit entre le troiſième *(O)* & le quatrième eſtomac *(R S)* étoit de ſix pouces trois lignes. La partie qui s'étendoit depuis cet étranglement *(Q)* juſqu'au pylore *(T)* ſembloit n'être qu'un ſeul eſtomac; elle avoit la forme d'une portion d'inteſtin dont les deux bouts *(R S)* étoient recourbés en ſens contraire; chaque bout étoit plus gros que le milieu *(V)*, & il y avoit dans la concavité de la partie qui aboutiſſoit au pylore une bourſouflure *(X)* ronde, ſemblable à celle qui ſe trouve près de l'inſertion de l'ileum avec le cœcum dans le cheval, le lièvre, &c.

En ouvrant les eſtomacs & en examinant leur ſtructure interne, j'ai reconnu que leur apparence extérieure n'étoit pas ſuffiſante

pour indiquer leur nombre & leur ſituation. Si l'on détermine le nombre des eſtomacs du dromadaire par celui des poches, qui ont chacune deux orifices, il y a quatre eſtomacs, comme on vient de le voir par l'énumération des étranglemens: ſi l'on ne reconnoît pour des eſtomacs différens des autres que ceux qui ont à l'intérieur une conformation particulière, il y a auſſi quatre eſtomacs, mais ils ne ſont pas tous les mêmes que dans la première ſuppoſition: enfin ſi deux étranglemens, un à chaque bout d'une poche, ſuffiſent pour faire un eſtomac, quoique ſa ſtructure intérieure ne ſoit pas différente de celle de l'eſtomac le plus prochain, & ſi en même temps l'on admet que la différence de ſtructure ſuffit pour caractériſer un eſtomac, quoiqu'il n'ait qu'un étranglement, c'eſt-à-dire, un ſeul orifice, le dromadaire que je décris a cinq eſtomacs: la deſcription ſuivante en fera la preuve. Le bonnet n'eſt ſéparé de la panſe par aucun étranglement dans le bœuf, le cerf & tous les animaux ruminans que j'ai diſſéqués; ainſi en admettant qu'un eſtomac peut n'avoir qu'un ſeul orifice, on ſe conforme à ce qui eſt reçû.

Le premier eſtomac *(A B, pl. XI & XII)* du dromadaire peut être comparé à la panſe des autres ruminans par ſon grand volume, & il doit en porter le nom: car c'eſt une vraie panſe, puiſqu'on y trouve le foin en ſon entier ſans être mâché ni digéré; cette panſe n'a point de papilles ni de velouté apparent ſur ſes parois intérieures, mais ſes membranes forment des cavités.

La poche *(N)* qui tient à la partie ſupérieure de la convexité gauche de la panſe, avoit auſſi des cavités qui étoient pratiquées dans ces membranes & qui s'ouvroient dans ſes parois intérieures: ces cavités étoient en bien plus grand nombre que celles de la panſe, car elles occupoient preſque toute la capacité de la poche dont il s'agit, il n'y reſtoit qu'un paſſage pour les alimens; elles

ſont conformées de manière à pouvoir contenir de l'eau ; & en effet, j'ai trouvé qu'elles en étoient remplies. Après avoir ouvert la panſe, & la poche qui y tenoit, j'en fis ôter tout le foin, dont elles étoient en partie remplies, & je les croyois abſolument vuides, lorſqu'en les retournant & en les comprimant en différens ſens, je vis ſortir, des cavités qui ſont entre leurs membranes, une grande quantité d'eau ; elle couloit comme d'une ſource à meſure que l'on abaiſſoit les bourſouflures qui ſont ſur les parois extérieures de la panſe, & dès que l'on ceſſoit de comprimer ces bourſouflures, l'eau rentroit dans les cavités des parois intérieures & diſparoiſſoit en entier : il ſortoit encore plus d'eau de la poche qui tenoit à la panſe, que de la panſe même. Je donne à cette poche le nom de *réſervoir*, parce que l'eau y ſéjourne, tandis que les alimens ne font qu'y paſſer. Cette obſervation rend vrai-ſemblable ce que l'on a dit des chameaux & des dromadaires que les voyageurs éventrent pour tirer de l'eau de leur eſtomac, lorſqu'il n'y a pas d'autre reſſource pour ſe deſaltérer dans les deſerts brûlans de l'Aſie & de l'Afrique; en effet, j'ai trouvé dans le réſervoir & dans les cavités de la panſe deux ou trois pintes d'eau aſſez claire & preſqu'inſipide, que l'on auroit pû boire, quoique l'animal fût mort depuis dix jours, & que depuis ſa mort on l'eût voituré ſur une charrette à une diſtance de plus de cinquante lieues : cette eau ſeroit meilleure & en plus grande quantité dans un dromadaire que l'on éventreroit auſſi-tôt qu'il auroit été tué. Il me paroît que l'animal peut faire ſortir à ſon gré de l'eau du réſervoir en le comprimant par l'action des muſcles de cet eſtomac ou de ceux de l'abdomen, & faire couler cette eau dans la panſe à meſure qu'il en a beſoin, pour humecter les alimens qu'il a pris, lorſqu'il ne trouve point d'eau à boire; & ces mêmes alimens bien humectés peuvent le deſaltérer en

remontant depuis la panſe juſqu'à la bouche dans le temps de la rumination : auſſi eſt-il bien certain que les chameaux & les dromadaires peuvent paſſer un long temps ſans boire ; & lorſqu'ils trouvent de l'eau, ils en boivent une grande quantité dont une partie reſte, à ce qu'il paroît, dans le réſervoir pour les jours ſuivans. Je ne décrirai ce réſervoir & les cavités de la panſe qu'après avoir fait la deſcription de la conformation intérieure des autres eſtomacs.

Quoique le réſervoir tienne à la panſe comme le bonnet des autres ruminans, il ne correſpond pas à cet eſtomac, il en diffère en ce qu'il n'a point de réſeau ſur ſes parois intérieures, & qu'il tient à la partie poſtérieure de la panſe, tandis qu'au contraire le bonnet tient à la partie antérieure ; enfin le réſervoir ne peut pas contenir des alimens comme le bonnet, on n'y trouve que de l'eau ; c'eſt un eſtomac que le dromadaire a de plus que les autres animaux. Mais il m'a paru que le troiſième eſtomac *(O, pl. XI & XII)*, qui eſt le plus petit de tous, correſpond au bonnet des autres ruminans, parce qu'il y a ſur ſes parois intérieures *(AB, pl. XIII & XVII)* des éminences qui forment un réſeau ; mais elles ne ſont pas à beaucoup près auſſi ſaillantes que dans le bonnet du bœuf, du bélier, du bouc, ni même que dans celui du cerf & des autres animaux ſauvages qui ruminent ; ces ſortes de cloiſons n'ont pas une ligne de hauteur, elles ne ſont ni cannelées, ni dentelées, ni hériſſées de papilles, comme dans le bœuf, le cerf, &c ; il ne ſe trouve point de papilles dans l'aire des figures ; enfin, il n'y a ſur le bonnet du dromadaire que des veſtiges du réſeau qui eſt ſi bien exprimé dans le bonnet du bœuf, du cerf, &c.

Le quatrième eſtomac *(CD, pl. XIII & XVII, & AB, pl. XVIII où eſt la continuation du feuillet)* n'eſt terminé par

aucun étranglement qui le ſépare du cinquième ; il a beaucoup de longueur, & il reſſemble plus par ſa forme à un inteſtin qu'à un eſtomac ; mais dès qu'il a été ouvert, il s'eſt raccourci d'un quart de ſa longueur, & ſes membranes ont formé des rides tranſverſales qui diſparoiſſoient entièrement lorſque l'on tendoit les membranes en ſuivant la longueur de l'eſtomac. Il avoit ſur ſes parois intérieures des feuillets minces qui s'étendoient d'un bout à l'autre, ils étoient au nombre de cinquante-trois dans les deux tiers de l'étendue de cet eſtomac; mais je n'en ai compté que quarante-cinq dans le dernier tiers : ces feuillets avoient trois lignes de largeur dans le commencement de ce même eſtomac & cinq lignes dans le reſte; la pluſpart s'effaçoient à l'entrée du cinquième eſtomac *(EF, pl. XIII)*, & il n'y en avoit que ſeize qui ſe joignoient aux plis de ce dernier eſtomac. Les feuillets du quatrième eſtomac du dromadaire diffèrent de ceux du troiſième eſtomac du bœuf, du cerf, &c. en ce qu'ils ſont tous à peu près de la même largeur, au moins en les comparant les uns aux autres dans une même portion de l'eſtomac, & qu'ils n'ont aucunes papilles; ces différences n'empêchent pas que cet eſtomac ne correſponde au feuillet du bœuf & des autres animaux ruminans, & que l'on ne doive lui donner le nom de *feuillet;* mais le nom de *millet* ne lui conviendroit pas, comme au feuillet du bœuf, puiſqu'il n'a rien qui reſſemble à des grains de millet, comme les papilles qui ſont ſur le feuillet du bœuf.

Le cinquième eſtomac du dromadaire n'étoit marqué au dehors que par une courbure *(S, pl. XI & XII)* qu'il formoit au deſſus du pylore *(T)*, & par une bourſouflure aſſez groſſe *(X)*, qui étoit placée dans la concavité de la courbure ; mais au dedans *(EF, pl. XIII ; & CD, pl. XVIII)* il avoit des

replis très-différens des feuillets du quatrième eſtomac, quoiqu'ils en fuſſent une continuation; ces replis n'étoient pas auſſi ſaillans ni par conſéquent auſſi larges que ceux de la caillette du bœuf, mais ils avoient beaucoup plus d'épaiſſeur, & ils jetoient des branches latérales qui reſſembloient à des anaſtomoſes de vaiſſeaux ſanguins; il y avoit environ ſeize replis qui s'étendoient d'un bout à l'autre de cet eſtomac. Il étoit revêtu intérieurement par un velouté dont il ſuintoit une liqueur qui reſſembloit à celle de la caillette du bœuf. Tous ces caractères réunis indiquent que le cinquième eſtomac du dromadaire correſpond au quatrième eſtomac du bœuf & des autres animaux ruminans, & qu'il doit auſſi être nommé du même nom de *caillette*.

Le dromadaire a donc cinq eſtomacs, qui ſont la panſe, le réſervoir, le bonnet, le feuillet & la caillette : en ſuppoſant, comme il a déja été dit, que deux étranglemens, un à chaque bout d'une poche, ſuffiſent pour faire un eſtomac, quoique ſa ſtructure intérieure ne ſoit pas différente de celle de l'eſtomac auquel il aboutit, & en ſuppoſant encore que la différence de ſtructure ſuffiſe auſſi pour caractériſer un eſtomac, quoiqu'il ne ſoit pas ſéparé de l'eſtomac le plus prochain par un étranglement. Mais ſi on ne diſtinguoit les eſtomacs que par les étranglemens qui les ſépareroient les uns des autres, le feuillet & la caillette n'en feroient qu'un ſeul : au contraire, ſi l'on n'admettoit pour des eſtomacs différens les uns des autres, que ceux qui auroient de grandes différences dans leur ſtructure intérieure, la panſe & le réſervoir ne ſeroient qu'un même eſtomac. Quoi qu'il en ſoit, je ne crains pas d'en multiplier inutilement le nombre : quoique j'en compte cinq, parce que je m'y ſuis déterminé principalement par les différences de leurs fonctions, s'il reſtoit quelque

doute, ce ne feroit que fur la diftinction du réfervoir & de la panfe; mais je les crois en effet très-diftincts : le réfervoir ne contenant réellement que de l'eau, & ne fervant que de paffage aux alimens, tandis que la panfe contient beaucoup d'alimens avant la rumination & ne retient que peu d'eau en comparaifon de la quantité des alimens : ils baignent en partie dans l'eau qui fe trouve dans fes cavités.

Il y avoit dans la convexité antérieure *(G, pl. XI & XII, & dans la partie B H)* de la panfe feize cavités, *(pl. XIV)* féparées les unes des autres par des cloifons qui étoient placées dans les endroits où l'on voyoit au dehors des enfoncemens entre les bourfouflures; la plufpart de ces cavités avoient quatre ou cinq pouces de longueur, un ou deux pouces de largeur, & jufqu'à deux pouces de profondeur dans le milieu de leur longueur; elles étoient divifées par des cloifons tranfverfales, en plufieurs augets de différentes grandeurs; toutes ces cloifons avoient quelque reffemblance avec les valvules du cœur; car elles s'affaiffoient lorfque les augets étoient vuides, fe relevoient & s'étendoient lorfqu'ils étoient pleins. J'ai compté trente-trois augets dans les feize cavités dont il a été fait mention, & qui pour la plufpart renfermoient chacune une file d'augets. Il n'y avoit que onze cavités *(pl. XV)* dans la convexité poftérieure *(F, pl. XI & XII)* qui touchoit au réfervoir *(N)*, mais celles du milieu avoient jufqu'à fix pouces de longueur; leur largeur n'étoit que d'environ un pouce, & la profondeur de deux dans le milieu; ces cavités étoient divifées en un grand nombre d'augets : car il y en avoit jufqu'à foixante-un, ils étoient de grandeurs fort inégales.

Le réfervoir *(N, pl. XI & XII, où il eft vû en dehors, & GH, pl. XIII, où il eft vû en dedans)*, avoit des augets plus petits que

que ceux de la panse, *(A B, pl. XI & XII, où elle est vûe à l'extérieur; & I K, pl. XIII où elle est vûe à l'intérieur)*, mais en plus grand nombre, comme il a déjà été dit; ils étoient pratiqués dans quatorze cavités *(pl. XVI)*, dont les plus grandes avoient quatre pouces de longueur, un demi-pouce de largeur & environ un pouce de profondeur; ces cavités étoient divisées & sous-divisées en un grand nombre d'augets par des cloisons longitudinales & transversales, & il y avoit de plus au fond de la pluspart de ces augets des valvules qui y formoient des godets ou de petits augets; de sorte que les cavités de cet estomac étoient en très-grand nombre & de grandeurs fort inégales, mais d'une structure très-propre à retenir l'eau & à empêcher que les alimens ne la pompassent en passant dans la partie vuide de cet estomac; car dès que ses parois intérieures étoient comprimées, les cloisons se touchoient les unes les autres par leur extrémité & fermoient les augets, aussi ne s'y est-il point trouvé d'alimens, tandis qu'ils baignoient dans l'eau de la pluspart des augets de la panse, comme je l'ai déjà fait remarquer, & il n'y avoit que des alimens dans ceux qui étoient trop larges & trop peu profonds, pour que leurs cloisons pussent les fermer en se touchant les unes les autres par leurs extrémités.

Le duodenum étoit très-gros près du pylore & formoit un renflement *(Y, pl. XI & XII)*, que j'aurois pris pour un estomac, si je n'avois vû le jour à travers ses membranes, qui étoient aussi minces que celles des intestins grêles. Le jejunum avoit moins de grosseur que le duodenum & l'ileum, qui devenoit de plus en plus gros à mesure qu'il approchoit du cœcum: cet intestin étoit un peu plus gros dans le milieu de sa longueur qu'à ses deux extrémités, & il ressembloit au cœcum des autres animaux ruminans. Le colon étoit aussi gros que le

cœcum ſur la longueur de ſix pieds; cette groſſeur diminuoit ſur la longueur d'un pied: plus loin le colon étoit à peu près gros comme le jejunum ſur la longueur de vingt-un pieds: enſuite il groſſiſſoit peu à peu juſqu'au rectum.

Le méſentère étoit fort court & feſtonné ſur ſes bords, de façon que les inteſtins formoient des arcs de cercle en y adhérant; cette courbure rendoit le côté de l'inteſtin, qui tenoit au méſentère, plus court que le côté oppoſé; quelque ſoin que j'aie eu de couper le méſentère près des inteſtins, ils formoient grand nombre de bourſouflures, lorſque j'ai pris la meſure de leur longueur, qui eſt rapportée dans la table ſuivante; après avoir été enflés, ils ont décrit autour de la petite portion du méſentère, qui reſtoit ſur leurs parois une ſpirale ſemblable à celle d'un tire-bourre. Dans cet état, la longueur du côté qui avoit été détaché du méſentère n'étoit que d'environ trente pieds, parce que le gonflement des inteſtins le faiſoit courber dans pluſieurs endroits; mais en meſurant le côté oppoſé, j'ai trouvé qu'il étoit quatre fois auſſi long, il avoit environ cent vingt pieds; le terme moyen entre ces deux extrêmes ſeroit une longueur de ſoixante-quinze pieds pour les inteſtins grêles, depuis le pylore juſqu'au cœcum, au lieu de quarante-quatre qui ſont énoncés dans la table ſuivante; j'ai préferé cette dernière meſure, parce qu'elle eſt conforme à celles qui ont été priſes ſur les autres animaux décrits dans cet ouvrage, leurs inteſtins ayant toûjours été meſurés pour la longueur avant que d'être enflés; j'en ai vû beaucoup qui ſe ſont courbés en ſe rempliſſant d'air, mais leur courbure n'étoit pas auſſi forte que celle des inteſtins du dromadaire.

Le foie *(pl. XIX, fig. 1)* étoit placé en entier dans le côté droit, & il tenoit au diaphragme par un ligament ſuſpenſoir;

il avoit une figure très-différente de celle du foie des animaux dont la description a déjà été faite dans cet ouvrage; il étoit d'une seule pièce, car il n'avoit aucune scissure qui s'étendit jusqu'à sa racine *(A)*, il étoit seulement échancré & découpé sur son bord inférieur & extérieur *(B C D E)*, & il y avoit sur sa face inférieure & intérieure *(F G H)* quelques scissures peu profondes qui formoient des prolongemens sur cette face & plusieurs scissures dirigées en différens sens & d'une manière fort irrégulière : cette même face étoit parsemée de tubercules gros comme des pois, de couleur blancheâtre, incrustés dans le parenchyme, & composés d'une matière très-dure; il s'en trouvoit aussi quelques-uns sur la face extérieure & dans la substance du foie. Ce viscère avoit au dehors une couleur livide, & au dedans une couleur noirâtre : il pesoit sept livres trois onces & demie. Il n'y avoit point de vésicule du fiel.

La rate *(pl. XIX, fig. 2)* n'avoit que deux faces, elle étoit mince, courbée en forme de croissant; elle avoit une couleur grise à l'extérieur, & rouge-noirâtre à l'intérieur : elle pesoit cinq onces deux gros & demi.

Le pancreas avoit deux branches, dont l'une étoit du double plus longue que l'autre & s'étendoit depuis le duodenum jusqu'à la rate; la plus courte étoit placée contre le duodenum.

Le rein droit étoit plus avancé que le gauche de toute sa longueur; celui-ci avoit été rejeté en arrière par la panse : ils étoient tous les deux peu alongés; ils avoient l'enfoncement peu profond, le bassinet peu étendu, & tous les mamelons réunis.

Les poumons n'étoient composés que de deux lobes, un de chaque côté; ils ne différoient l'un de l'autre, qu'en ce que le poumon droit avoit un appendice près de la base du cœur, qui sembloit correspondre au quatrième lobe du poumon droit de la

plufpart des animaux; les deux poumons du dromadaire étoient échancrés fur le bord inférieur de leur partie antérieure, & cette échancrure avoit autant de profondeur dans le poumon gauche que dans le droit, parce que le cœur étoit placé précifément dans le milieu de la poitrine fans avoir la pointe dirigée à gauche: il étoit très-gros & fort pointu. La croffe de l'aorte ne jetoit qu'une branche, mais cette branche étoit divifée intérieurement en deux cavités par une cloifon au fortir du cœur, & fe divifoit auffi à l'extérieur en deux branches à une petite diftance de fon origine.

La partie antérieure *(A B, pl. XXIII, fig. 1)* de la langue étoit mince, arrondie, un peu plus large que le milieu *(C D)* & partagée en deux portions égales par un fillon longitudinal *(E)*; elle étoit parfemée fur les deux tiers de fa longueur, de quelques petits tubercules & hériffée de papilles roides, pointues, très-déliées & dirigées en arrière; il y avoit fur la partie poftérieure des papilles fort groffes & peu élevées; celles qui fe trouvoient fur le milieu *(F)* de cette partie poftérieure de la langue, n'étoient couchées ni en avant ni en arrière; celles qui étoient au devant *(G)* de ces papilles droites, avoient une direction en avant, & celles *(H)* qui étoient près de la racine de la langue, avoient leur direction en arrière. Il fe trouvoit auffi fur la partie poftérieure de la langue de groffes glandes à calice, d'un diamètre de quatre à cinq lignes; elles étoient rangées fur deux files *(I K L M)*, une de chaque côté, il y en avoit quatre fur chaque file.

Le palais étoit de couleur noirâtre & traverfé par douze fillons fort irréguliers; il y avoit dans le milieu un filet longitudinal qui s'étendoit jufque vis-à-vis les premières dents mâchelières & qui féparoit chaque fillon en deux parties égales;

les arêtes des sillons étoient formées par une file de gros tubercules placés les uns contre les autres; il y en avoit encore de plus gros qui étoient parsemés irrégulièrement entre les premières dents mâchelières. L'épiglotte étoit arrondie, fort épaisse & peu concave; le cervelet m'a paru gros en comparaison du cerveau: ils avoient tous les deux des anfractuosités & des canelures, comme dans la pluspart des autres animaux; la tente du cervelet étoit fort épaisse: le cerveau pesoit douze onces six gros, & le cervelet deux onces & demi.

Les mamelons étoient au nombre de quatre, deux de chaque côté; les deux premiers *(AB, pl. XX)* se trouvoient placés à un pouce & demi au delà de l'orifice du prépuce, & à deux pouces & demi l'un de l'autre; il n'y avoit que deux pouces entre les deux premiers & les deux derniers *(CD)* qui étoient à la même distance l'un de l'autre que les deux premiers; chaque mamelon avoit neuf lignes de diamètre.

Il n'y avoit point de scrotum, aussi l'animal étoit-il fort jeune; mais les testicules avoient déjà glissé dans le périné à côté de la verge. Le prépuce *(E)* étoit saillant à peu près comme celui du cheval, mais il n'avoit qu'un orifice très-petit, parce que le gland *(F)* & la verge *(G)* étoient minces comme dans les autres animaux ruminans & dans les cochons. Le gland avoit une figure conique fort alongée, il étoit terminé par une pointe recourbée en forme de crosse ou de crochet *(H)*; cette courbure est maintenue par un frein qui tire en bas l'extrémité du gland & qui vient de l'urètre, dont l'extrémité *(I)* se trouvoit à cinq lignes de distance de celle du gland. La direction de l'orifice de l'urètre & de l'orifice du prépuce, qui sont un peu tournés en arrière, influe sur la direction du jet de l'urine, qui passe entre les jambes de derrière du dromadaire & du chameau.

La peau du dromadaire dont il s'agit ici, ſes mamelons, les parois intérieures du prépuce & les parois extérieures du gland étoient noirs.

Les teſticules *(KK)* étoient fort petits, parce qu'ils n'avoient pas encore pris tout leur accroiſſement, cependant l'épidydime *(LL)* avoit déjà un aſſez grand volume. Les teſticules étoient de figure ovoïde aplatie, on voyoit dans leur intérieur les veſtiges d'un axe tendineux. Les canaux déférens *(MM)* n'avoient pas plus de groſſeur auprès de la veſſie que dans le reſte de leur étendue; ils étoient réunis par une membrane ſur la longueur de cinq ou ſix pouces avant d'arriver à l'urètre. La veſſie *(N)* avoit peu de volume en comparaiſon de la grandeur de l'animal, elle étoit preſque ronde. Les véſicules ſéminales ne formoient qu'une ſeule maſſe qui étoit très-compacte, on voyoit ſeulement dans l'intérieur une liqueur qui ſuintoit de quelques cavités. Les proſtates avoient chacune la figure d'une olive, elles étoient encore plus compactes que les véſicules ſéminales, & elles communiquoient dans l'urètre.

La femelle de dromadaire, qui a ſervi de ſujet pour la deſcription des parties de la génération, avoit neuf pieds un pouce ſix lignes de longueur, meſurée en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue; la hauteur du train de devant étoit de cinq pieds un pouce; celle du train de derrière étoit de cinq pieds; le corps avoit ſix pieds & demi de circonférence priſe derrière les jambes de devant, huit pieds quatre pouces dans le milieu en paſſant ſur la boſſe, & ſeulement quatre pieds onze pouces devant les jambes de derrière; la longueur du tronçon de la queue étoit d'un pied & demi. La boſſe avoit un pied un pouce huit lignes de hauteur, & cinq pieds quatre pouces & demi de circonférence à la baſe.

L'orifice du prépuce étoit ſur le bord de la vulve, & n'avoit pas plus de trois lignes de diamètre; mais il formoit une grande cavité profonde d'un pouce quatre lignes. Le clitoris tenoit aux parois inférieures de cette cavité, & il n'en étoit entièrement détaché que par ſon gland, qui avoit une ligne de longueur, & qui étoit pointu & recourbé en bas, comme le gland de la verge du mâle. L'orifice de l'urètre ſe trouvoit à trois pouces de diſtance du bord de la vulve; il y avoit au delà de cet orifice une ride longitudinale, ou une ſorte de prolongement en forme de crête, dont la longueur & la largeur étoient d'un pouce & demi; d'autres rides beaucoup plus petites ſe trouvoient placées tout autour du vagin à la même diſtance des bords de la vulve; quelques-unes de ces rides s'étendoient plus loin que les autres le long du vagin; le reſte de ce canal étoit liſſe juſqu'auprès de l'orifice de la matrice, qui avoit beaucoup de largeur: car il n'étoit marqué que par des rides tranſverſales & flottantes; elles n'étoient qu'au nombre de deux ou trois ſur le côté ſupérieur de l'orifice, mais il s'en trouvoit juſqu'à huit ſur le côté inférieur, où elles occupoient un eſpace long de quatre pouces & demi; les cornes étoient très-courtes & recourbées en dehors; l'orifice des trompes étoit placé ſur leur côté externe à quatre lignes & demie de diſtance de leur extrémité; les trompes entroient dans les cornes de la longueur d'une ligne; les teſticules étoient corrompus, on n'y reconnoiſſoit que des véſicules, dont les plus grandes avoient environ trois lignes & demie de diamètre.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la panſe, priſe au côté droit de l'œſophage, depuis la partie antérieure juſqu'à la partie poſtérieure	2.	2.	3.
Circonférence	5.	8.	0.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de la partie antérieure	2.	2.	//
Largeur de la partie poſtérieure	1.	10.	6.
Circonférence de la partie antérieure	6.	//	//
Circonférence de la partie poſtérieure	5.	1.	6.
Hauteur de la panſe	1.	1.	9.
Longueur du réſervoir	1.	//	//
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	8.	//
Longueur du bonnet	//	4.	6.
Circonférence	//	7.	6.
Longueur du feuillet	2.	//	//
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	5.	//
Circonférence à l'endroit le plus petit	//	10.	6.
Circonférence longitudinale de la caillette	1.	10.	6.
Circonférence tranſverſale à l'endroit le plus gros	1.	6.	//
Longueur du feuillet & de la caillette, pris enſemble.	2.	6.	//
Circonférence de l'étranglement entre la panſe & le réſervoir	1.	3.	//
Circonférence de l'étranglement entre le réſervoir & le bonnet	//	4.	6.
Circonférence de l'étranglement entre le bonnet & le feuillet	//	6.	3.
Circonférence de l'œſophage	//	6.	//
Circonférence du pylore	//	4.	6.
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cæcum	44.	//	//
Circonférence du duodenum à l'endroit le plus gros.	1.	//	//
Circonférence dans les endroits les plus minces	//	3.	//
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	//	4.	//
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	2.	9.

Circonférence

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	//	5.	6.
Circonférence dans les endroits les plus minces.	//	3.	9.
Longueur du cœcum.	1.	8.	//
Circonférence à l'endroit le plus gros.	//	11.	//
Circonférence à l'endroit le plus mince.	//	9.	6.
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	//	11.	//
Circonférence dans les endroits les plus minces.	//	3.	//
Circonférence du rectum près du colon.	//	7.	//
Circonférence du rectum près de l'anus.	//	10.	//
Longueur du colon & du rectum pris ensemble.	42.	//	//
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum.	86.	//	//
Longueur du foie.	1.	8.	//
Largeur	1.	1.	6.
Sa plus grande épaisseur	//	2.	8.
Longueur de la rate.	1.	2.	//
Largeur	//	4.	3.
Largeur de l'extrémité droite.	//	2.	2.
Largeur de l'extrémité gauche	//	2.	4.
Épaisseur.	//	//	5.
Épaisseur du pancréas.	//	//	5.
Longueur des reins	//	4.	9.
Largeur.	//	4.	1.
Épaisseur	//	1.	11.
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	//	8.	4.
Largeur.	1.	1.	//
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le sternum	//	4.	2.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	"	4.	6.
Circonférence de la baſe du cœur	1.	4.	4.
Hauteur depuis la pointe juſqu'à la naiſſance de l'artère pulmonaire.	"	7.	3.
Hauteur depuis la pointe juſqu'au ſac pulmonaire. . .	"	5.	6.
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . .	"	1.	6.
Longueur de la langue	"	11.	"
Longueur de la partie antérieure depuis le filet juſqu'à l'extrémité	"	4.	"
Largeur de la langue.	"	"	11.
Largeur des ſillons du palais.	"	"	5.
Hauteur des bords.	"	"	3.
Longueur des bords de l'entrée du larynx.	"	1.	"
Largeur des mêmes bords	"	"	2 ½.
Diſtance entre leurs extrémités inférieures.	"	"	4.
Longueur du cerveau.	"	4.	2.
Largeur	"	3.	9.
Épaiſſeur.	"	"	2.
Longueur du cervelet.	"	1.	10.
Largeur.	"	2.	11.
Épaiſſeur	"	1.	8.
Diſtance entre l'anus & l'orifice du prépuce.	1.	2.	"
Diſtance entre les bords du prépuce & l'extrémité du gland.	"	"	7.
Longueur du gland	"	4.	9.
Largeur.	"	"	5.
Épaiſſeur.	"	"	6.
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux juſqu'à l'inſertion du prépuce	"	10.	"
Largeur de la verge.	"	"	4.

	pieds.	pouc.	lignes.
Épaiſſeur	"	"	6.
Longueur des teſticules	"	1.	7.
Largeur	"	"	9.
Épaiſſeur	"	"	6.
Largeur de l'épidydime	"	"	3.
Épaiſſeur	"	"	1.
Longueur des canaux déférens	2.	2.	"
Diamètre	"	"	1.
Longueur des cordons de la verge	1.	"	"
Diamètre	"	"	2.
Grande circonférence de la veſſie	1.	2.	"
Petite circonférence	1.	1.	"
Longueur des véſicules ſéminales	"	1.	2.
Largeur	"	1.	3.
Épaiſſeur	"	"	6.
Longueur de l'urètre	"	4.	3.
Circonférence	"	1.	6.
Longueur des proſtates	"	"	10.
Largeur	"	"	5.
Épaiſſeur	"	"	4.
Diſtance entre l'anus & la vulve	"	1.	3.
Longueur de la vulve	"	3.	6.
Longueur du vagin	1.	4.	"
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	1.	"
Circonférence à l'endroit le plus mince	"	8.	"
Grande circonférence de la veſſie	1.	8.	"
Petite circonférence	1.	5.	"
Longueur de l'urètre	"	4.	"
Circonférence	"	2.	"
Longueur du corps & du col de la matrice	"	11.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence	"	10.	"
Longueur des cornes de la matrice	"	5.	"
Circonférence dans les endroits les plus gros	"	6.	6.
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	"	"	4.
Diſtance en ligne droite entre les teſticules & l'extrémité de la corne	"	4.	"
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	"	7.	6.
Longueur des teſticules	"	1.	6.
Largeur	"	1.	6.
Épaiſſeur	"	"	5.

La tête *(pl. XXI)* du dromadaire étant décharnée, le crâne s'eſt trouvé fort peu étendu, mais terminé en arrière par une très-grande arête; les orbites des yeux ſont fort ſaillantes, principalement par leur partie poſtérieure; le muſeau eſt alongé & très-élevé à l'endroit du nez; l'ouverture des narines eſt fort longue: auſſi les os propres du nez ſont courts; l'os frontal eſt un peu enfoncé dans le milieu, il a peu de longueur, mais il eſt très-large entre les orbites; l'arcade zygomatique a peu de longueur & de courbure; les branches de la mâchoire inférieure ont une apophyſe courte, pointue, dirigée en haut & placée au deſſous de l'apophyſe condyloïde.

Il n'y a point de dents inciſives à la mâchoire du deſſus; mais dans celle du deſſous, il y en a ſix, qui ſont à peu près auſſi larges les unes que les autres. Le dromadaire a des crochets, comme le cerf [a] & en beaucoup plus grand nombre; car il s'en trouve juſqu'à trois de chaque côté de chacune des mâchoires [b];

[a] Voyez le VI.[e] volume de cet ouvrage, *page 129.*

[b] Voyez ci-après la deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport au dromadaire.

ils ſont plus conſtans dans la mâchoire ſupérieure que dans l'inférieure ; celle-ci n'en a que deux de chaque côté dans le ſquelette qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription : le premier des crochets de la mâchoire ſupérieure eſt à quinze lignes de diſtance de ſon extrémité, le ſecond à ſept lignes du premier, & le troiſième à onze lignes du ſecond & à dix-ſept lignes de la première des mâchelières; il n'y a pas plus de diſtance entre le premier crochet de la mâchoire du deſſous & la troiſième dent inciſive, qu'entre celle-ci & la ſeconde; mais ce crochet eſt moins incliné en avant que les inciſives : le ſecond crochet de la mâchoire du deſſous eſt à treize lignes de diſtance du premier crochet, & à deux pouces une ligne de la première dent mâchelière. Il y a cinq dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire du deſſus, & ſeulement quatre de chaque côté de la mâchoire du deſſous : ces dents, quoiqu'en moindre nombre que celles du taureau, du bélier, du bouc, &c. leur reſſemblent preſqu'entièrement pour leur forme & leur grandeur reſpectives. Le dromadaire dont je décris le ſquelette n'avoit en tout que trente-quatre dents, mais lorſque le nombre des crochets eſt complet, & qu'il y en a par conſéquent ſix dans la mâchoire du deſſous *, comme dans celle du deſſus, le nombre total des dents eſt de trente-ſix.

Les apophyſes tranſverſes de la première vertèbre cervicale ſont très-courtes; l'apophyſe épineuſe de la ſeconde vertèbre eſt auſſi très-peu élevée, elle ſe termine en arrière par deux tubéroſités qui donnent à cette extrémité la forme d'un cœur; la troiſième vertèbre n'a qu'une tubéroſité pour apophyſe épineuſe; celle de la quatrième eſt un peu plus groſſe; celle de la cinquième

* Voyez ci-après la deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport au dromadaire.

encore plus, & ainſi de ſuite juſqu'à la ſeptième. La branche inférieure de l'apophyſe tranſverſe de la ſixième vertèbre eſt très-grande & échancrée dans le milieu de ſa partie inférieure. Quoique le dromadaire ait le cou très-long, il n'a que ſept vertèbres cervicales comme les autres quadrupèdes, mais à l'exception de la première & de la dernière, elles ſont toutes très-longues & proportionnées à la longueur du cou de l'animal.

Il a douze vertèbres dorſales & douze côtes, ſept vraies & cinq fauſſes. Les apophyſes épineuſes des vertèbres ſont toutes inclinées en arrière, à l'exception de celle de la dernière qui eſt preſque verticale; les plus longues ſont celles de la troiſième & de la quatrième vertèbre : elles ne contribuent en aucune façon à former la boſſe du dromadaire; car elle eſt placée ſur les apophyſes épineuſes des dernières vertèbres, qui ſont les plus courtes; celle de la ſeptième eſt la plus large à l'extrémité. Le ſternum eſt compoſé de cinq os, dont le premier eſt le plus étroit & le dernier le plus grand; la calloſité du ſternum ſe trouve ſous le quatrième & le cinquième os. Les côtes ſont larges, les premières, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du ſternum; l'articulation des ſecondes eſt entre le premier & le ſecond os, celle des troiſièmes entre le ſecond & le troiſième os, & ainſi de ſuite juſqu'aux ſixièmes & ſeptièmes côtes, qui s'articulent avec les parties moyenne & poſtérieure du cinquième os du ſternum.

Les vertèbres lombaires ſont au nombre de ſept; l'apophyſe épineuſe de la première eſt la plus longue, & celle de la ſixième la plus courte; les apophyſes tranſverſes de la cinquième vertèbre ſont les plus longues, les autres ont d'autant moins de longueur que les vertèbres auxquelles elles tiennent ſe trouvent plus près de l'os ſacrum ou des vertèbres dorſales.

L'os ſacrum eſt composé de quatre fauſſes vertèbres, & il n'y en a que quatorze dans la queue du ſquelette qui ſert de ſujet pour cette deſcription; mais il paroît qu'il en manque quelques-unes.

La partie ſupérieure de l'os de la hanche eſt très-large & forme un angle aigu par ſon extrémité antérieure; les trous ovalaires ſont preſque ronds.

L'omoplate eſt alongée, par conſéquent ſa baſe eſt courte à proportion de la longueur de l'os; cette baſe forme un arc de cercle dont la convexité eſt ſaillante; l'épine ſe termine en bas par une apophyſe pointue.

L'os du bras eſt court, ſon extrémité ſupérieure a beaucoup de largeur & d'épaiſſeur, parce que ſes tubéroſités ſont très-groſſes & au nombre de trois, ſéparées par deux gouttières; la tubéroſité externe eſt la plus grande & la moins élevée, il y a au deſſous de cette tubéroſité ſur le côté externe de la partie moyenne ſupérieure du corps de l'os une arête très-ſaillante.

Il n'y a qu'un os dans l'avant-bras, on n'y reconnoît que la partie ſupérieure de l'os du coude, principalement l'olécrâne; on voit auſſi ſur le côté externe de la partie inférieure de l'os de l'avant-bras un joint qui ſemble indiquer la partie inférieure de l'os du coude.

L'os de la cuiſſe eſt court en comparaiſon de la grandeur de l'animal, ſon extrémité inférieure eſt recourbée en arrière; le grand trochanter a beaucoup d'étendue, & l'extrémité ſupérieure de l'os eſt aplatie par devant & par derrière.

Les rotules ſont oblongues, elles n'ont pas plus de largeur que d'épaiſſeur.

Il n'y a qu'un os dans la jambe proprement dite, & il eſt

plus court que celui de l'avant-bras; l'épine de ce tibia eſt groſſe & ſaillante.

Il ſe trouve quatre os dans le premier rang du carpe & trois dans le ſecond. Les os du premier rang diffèrent peu de ceux du cheval, du taureau, &c. par leur figure & leur ſituation. Le ſecond os du ſecond rang eſt à proportion plus petit, & le troiſième plus gros que dans le cheval, mais ils ont à peu près la même ſituation, par conſéquent le chameau a moins de rapport aux animaux à pied-fourchu qu'aux ſolipèdes par les os du ſecond rang du carpe.

Le tarſe eſt compoſé du calcaneum, de l'aſtragal, du cuboïde, du ſcaphoïde, de deux os cunéiformes & d'un ſeptième os, qui ſe trouve entre la partie externe de l'extrémité inférieure du tibia & le calcaneum; le cuboïde eſt placé en partie ſous le calcaneum, & en partie ſous l'aſtragal; le premier cunéiforme eſt le plus petit & ſe trouve derrière le ſecond.

Les canons des jambes de devant ſont un peu moins longs & plus gros que ceux des jambes de derrière, tous les quatre ont ſur le milieu de leur face antérieure un ſillon longitudinal, qui eſt profond ſur la partie ſupérieure de l'os, & la partie inférieure eſt entièrement diviſée en deux branches, dont chacune s'articule avec la première phalange de l'un des doigts; la face poſtérieure des canons eſt creuſée en gouttière dans ſes parties moyenne & moyenne ſupérieure.

Il y a deux doigts à chaque pied, ceux de devant ſont plus gros & plus longs que ceux de derrière.

Les ongles couvrent la troiſième phalange, & ils tiennent à une ſemelle qui eſt ſous le pied, & qui a la même couleur, autant de dureté & de tranſparence & plus d'épaiſſeur que les ongles,

ongles, elle paroît être de même ſubſtance; mais on n'y voit pas des fibres longitudinales comme dans les ongles, ni les cannelures tranſverſales qui marquent les différens degrés de leur accroiſſement.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'occiput.	1.	5.	4.
Largeur du muſeau.	//	1.	4.
Largeur de la tête priſe à l'endroit des orbites.	//	8.	1.
Longueur de la mâchoire inférieure depuis l'extrémité des dents inciſives juſqu'au contour de ſes branches.	1.	1.	2.
Largeur de la mâchoire inférieure au delà des dents inciſives.	//	1.	7.
Largeur à l'endroit des barres.	//	1.	4.
Hauteur des branches de la mâchoire inférieure juſqu'à l'apophyſe condyloïde.	//	5.	4.
Hauteur juſqu'à l'apophyſe coronoïde.	//	7.	2.
Largeur à l'endroit du contour des branches	//	3.	6.
Largeur des branches au deſſous de la grande échancrure.	//	2.	1.
Épaiſſeur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire ſupérieure.	//	//	4.
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des barres.	//	1.	2.
Diſtance entre les orbites & l'ouverture des narines. .	//	4.	//
Longueur de cette ouverture.	//	6.	3.
Largeur.	//	1.	7 ½.
Longueur des os propres du nez.	//	3.	2.
Largeur.	//	//	8 ½.
Largeur des orbites.	//	1.	10 ½.
Hauteur.	//	1.	11 ½.
Longueur des plus longues dents inciſives au dehors de l'os.	//	1.	4.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur à l'extrémité	"	"	7.
Diſtance entre les dents inciſives & les mâchelières.	"	3.	5.
Longueur de la partie de la mâchoire ſupérieure, qui eſt au devant des dents mâchelières.	"	5.	6.
Longueur des plus groſſes de ces dents au dehors de l'os.	"	1.	"
Largeur.	"	1.	10.
Épaiſſeur.	"	"	10.
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde.	"	3.	10.
Longueur des ſeconds os.	"	2.	3.
Longueur des troiſièmes os.	"	1.	" ½.
Longueur de l'os du milieu.	"	"	8.
Longueur des branches de la fourchette.	"	2.	9.
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	"	1.	2.
Longueur d'un côté à l'autre.	"	1.	7.
Longueur du corps de la ſeconde vertèbre.	"	5.	11.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe.	"	"	8.
Largeur.	"	4.	1.
Hauteur de la plus longue apophyſe épineuſe, qui eſt celle de la ſeptième vertèbre.	"	2.	3.
Longueur de la portion de la colonne vertébrale qui eſt compoſée des vertèbres dorſales.	2.	7.	"
Hauteur des plus longues apophyſes épineuſes.	"	7.	6.
Largeur de la plus large.	"	2.	11.
Longueur du corps de la première vertèbre, qui eſt la plus longue.	"	2.	6.
Longueur des premières côtes.	"	7.	1.
Hauteur du triangle qu'elles forment.	"	4.	11.
Largeur à l'endroit le plus large.	"	3.	9.
Longueur de la huitième côte, qui eſt la plus longue.	1.	8.	4.

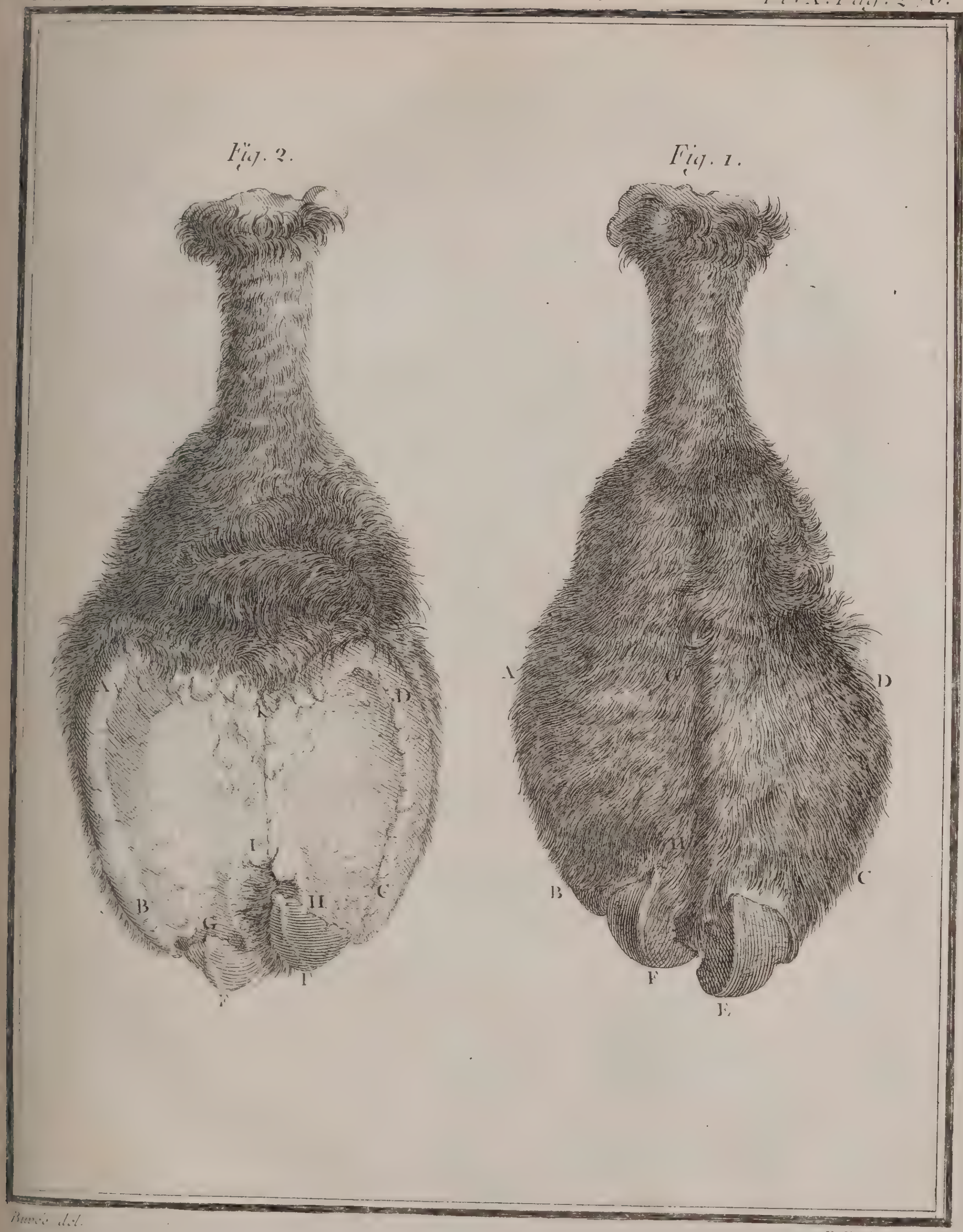
	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte.	1.	4.	8.
Largeur de la côte la plus large.	//	1.	11.
Largeur de la plus étroite.	//	//	$7\frac{1}{2}$.
Longueur du sternum.	1.	4.	6.
Largeur du quatrième os, qui est le plus large.	//	4.	5.
Largeur du premier os, qui est le plus étroit.	//	1.	1.
Hauteur des apophyses épineuses de la première vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	//	3.	6.
Largeur de celle de la troisième, qui est la plus large.	//	3.	1.
Largeur de celle de la dernière, qui est la plus étroite.	//	1.	//
Longueur de l'apophyse transverse de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue.	//	6.	1.
Longueur du corps de la dernière vertèbre lombaire, qui est la plus courte.	//	1.	10.
Longueur de l'os sacrum.	//	8.	6.
Largeur de la partie antérieure.	//	7.	8.
Largeur de la partie postérieure.	//	2.	11.
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue.	//	1.	2.
Longueur du côté supérieur de l'os de la hanche.	//	9.	2.
Hauteur depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au dessus de l'os.	//	9.	6.
Largeur au dessus de la cavité cotyloïde.	//	2.	//
Diamètre de cette cavité.	//	2.	//
Longueur de la gouttière depuis les trous ovalaires jusqu'à son extrémité postérieure.	//	1.	6.
Largeur dans le milieu.	//	5.	6.
Profondeur de la gouttière.	//	1.	10.
Longueur des trous ovalaires.	//	2.	$2\frac{1}{2}$.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur	//	2.	//
Largeur du baſſin	//	7.	9.
Hauteur	//	6.	8.
Longueur de l'omoplate	1.	3.	10.
Longueur de la baſe en ligne droite	//	8.	3.
Longueur du côté poſtérieur	1.	//	10.
Longueur du côté antérieur	//	11.	3.
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit	//	2.	5.
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	//	1.	3.
Diamètre de la cavité glénoïde	//	2.	1.
Longueur de l'humerus	1.	1.	//
Circonférence à l'endroit le plus petit	//	5.	8.
Longueur de l'os de l'avant-bras depuis l'extrémité inférieure juſqu'au bout de l'olécrane	1.	7.	8.
Longueur depuis l'extrémité inférieure juſqu'à l'articulation avec l'humerus	1.	5.	//
Largeur dans le milieu	//	1.	8.
Longueur du fémur	1.	4.	6.
Diamètre de la tête	//	1.	9.
Circonférence du milieu de l'os	//	4.	4.
Longueur des rotules	//	2.	11.
Largeur	//	1.	6.
Épaiſſeur	//	1.	6.
Longueur du tibia	1.	3.	//
Circonférence du milieu de l'os	//	4.	1.
Hauteur du carpe	//	2.	1.
Longueur du calcaneum	//	4.	10.
Hauteur de l'os cunéiforme & du ſcaphoïde pris enſemble	//	1.	1.

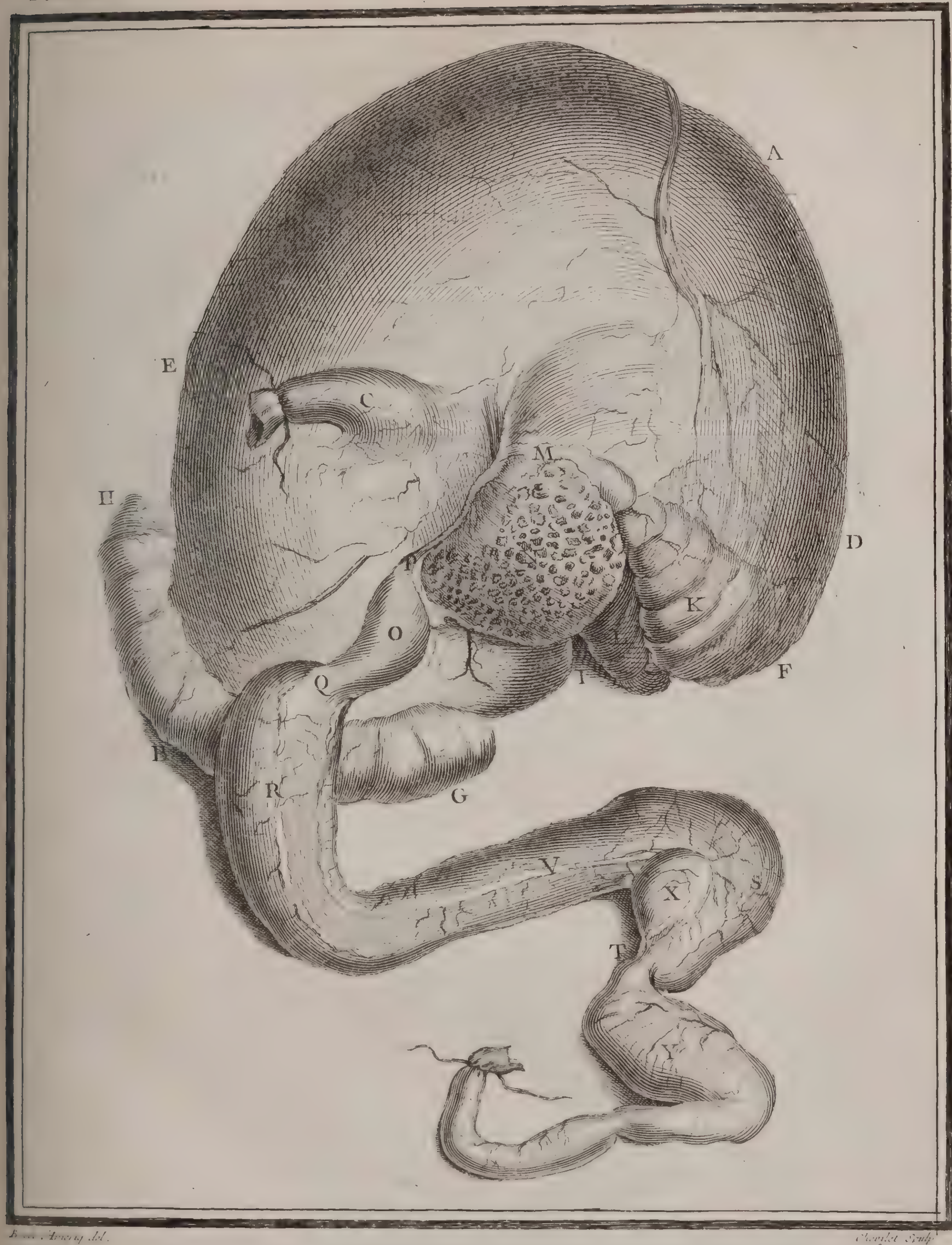


D. Seve delin. C. Baquoy Sculp.

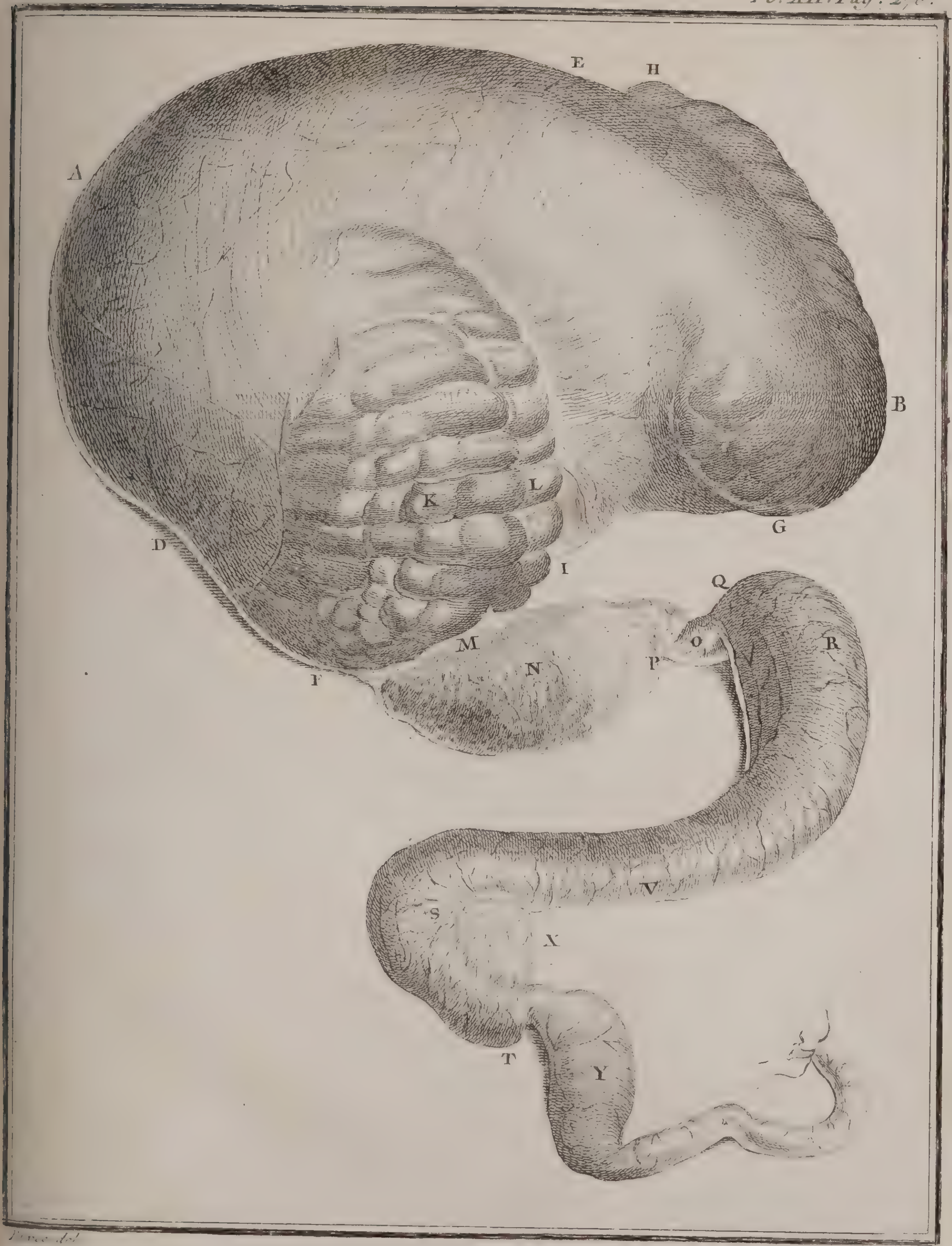
LE DROMADAIRE.



Buvée del. P. F. Tardieu Sc.



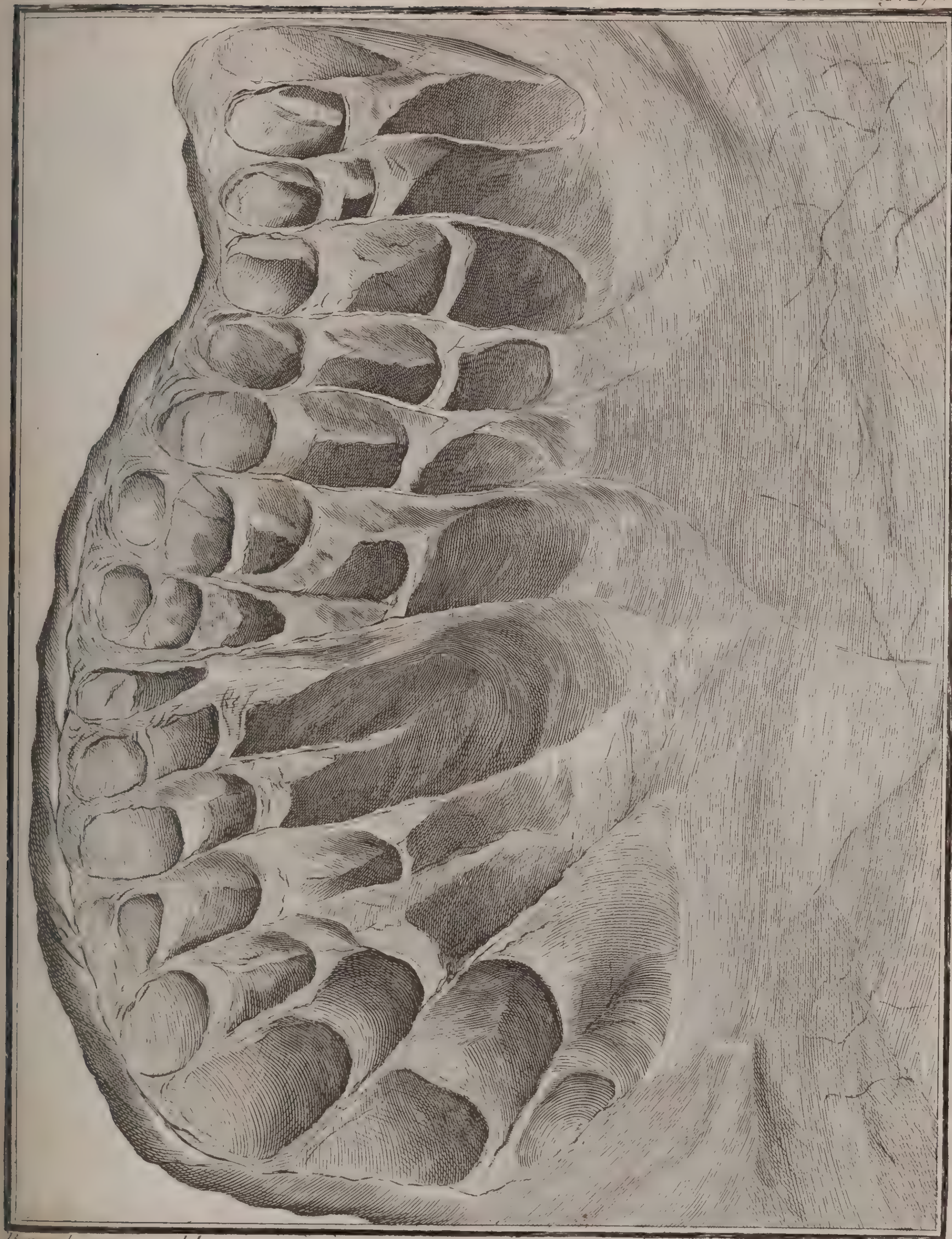
Buv. Aveniq del. *Charlet Sculp.*



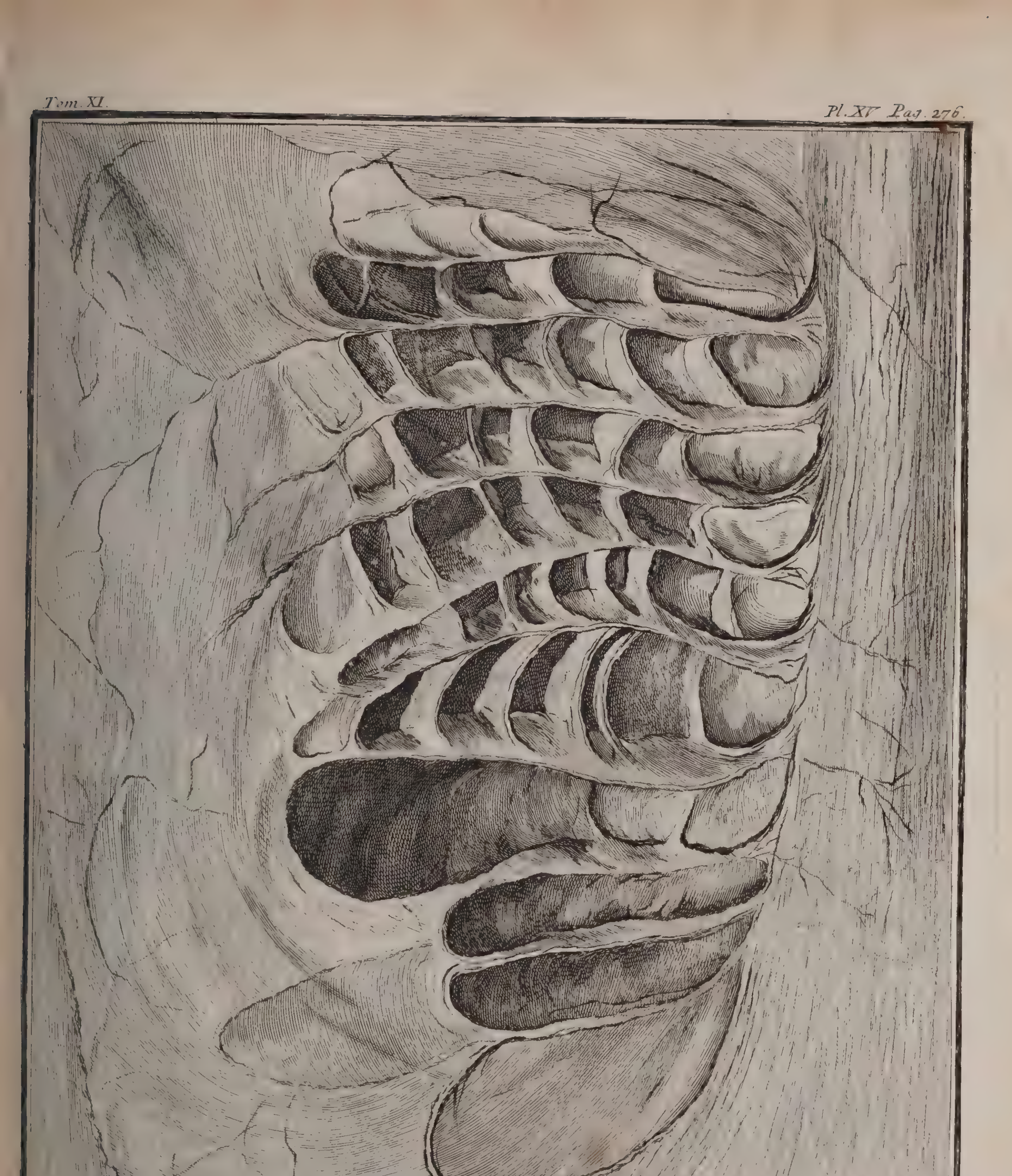
Baron Sculp.

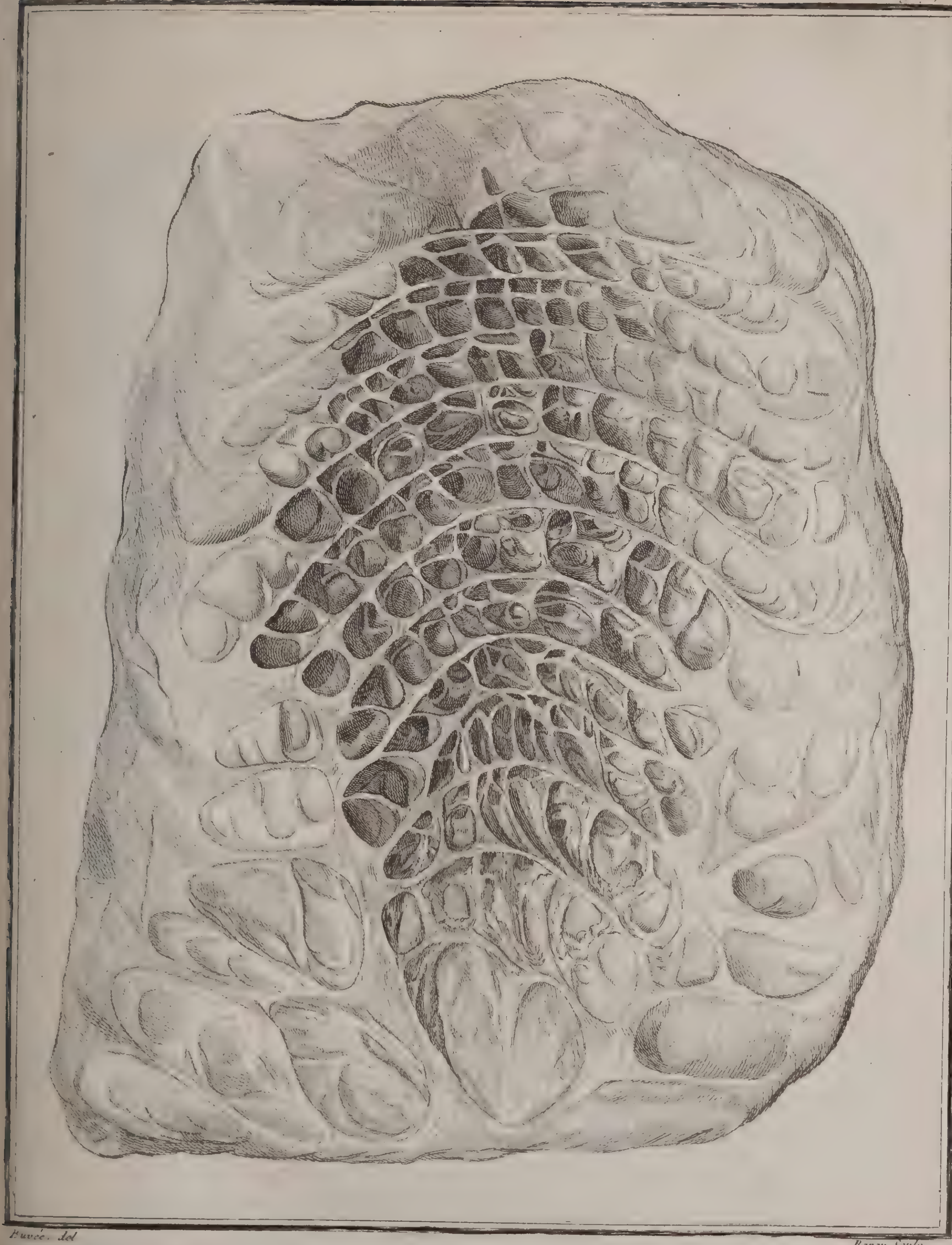


Buvée l'Am Del. De Fehrt Sculp.



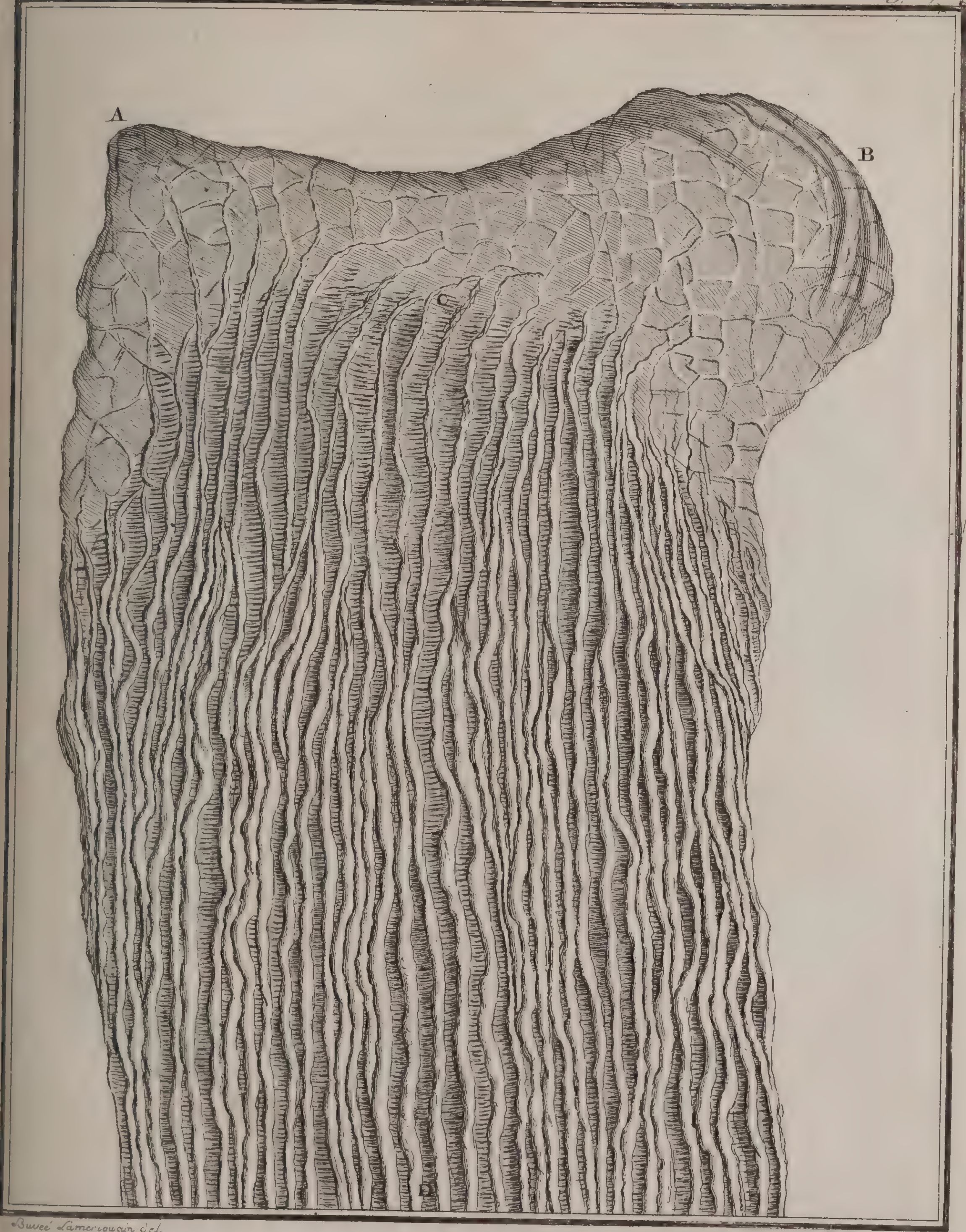
Buvée la marquain del *Baron Sculp.*



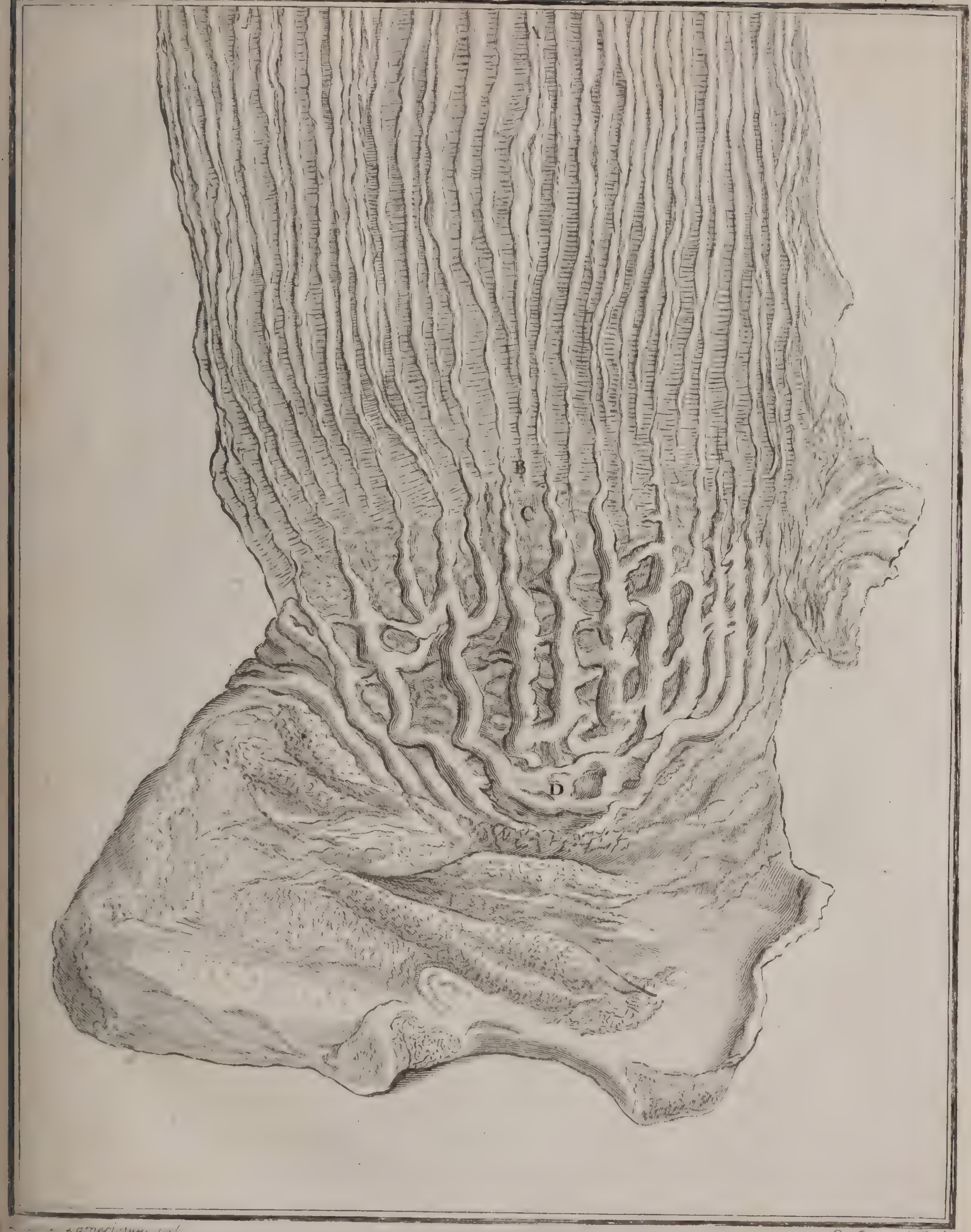


Buvée. del *Baron Sculp.*



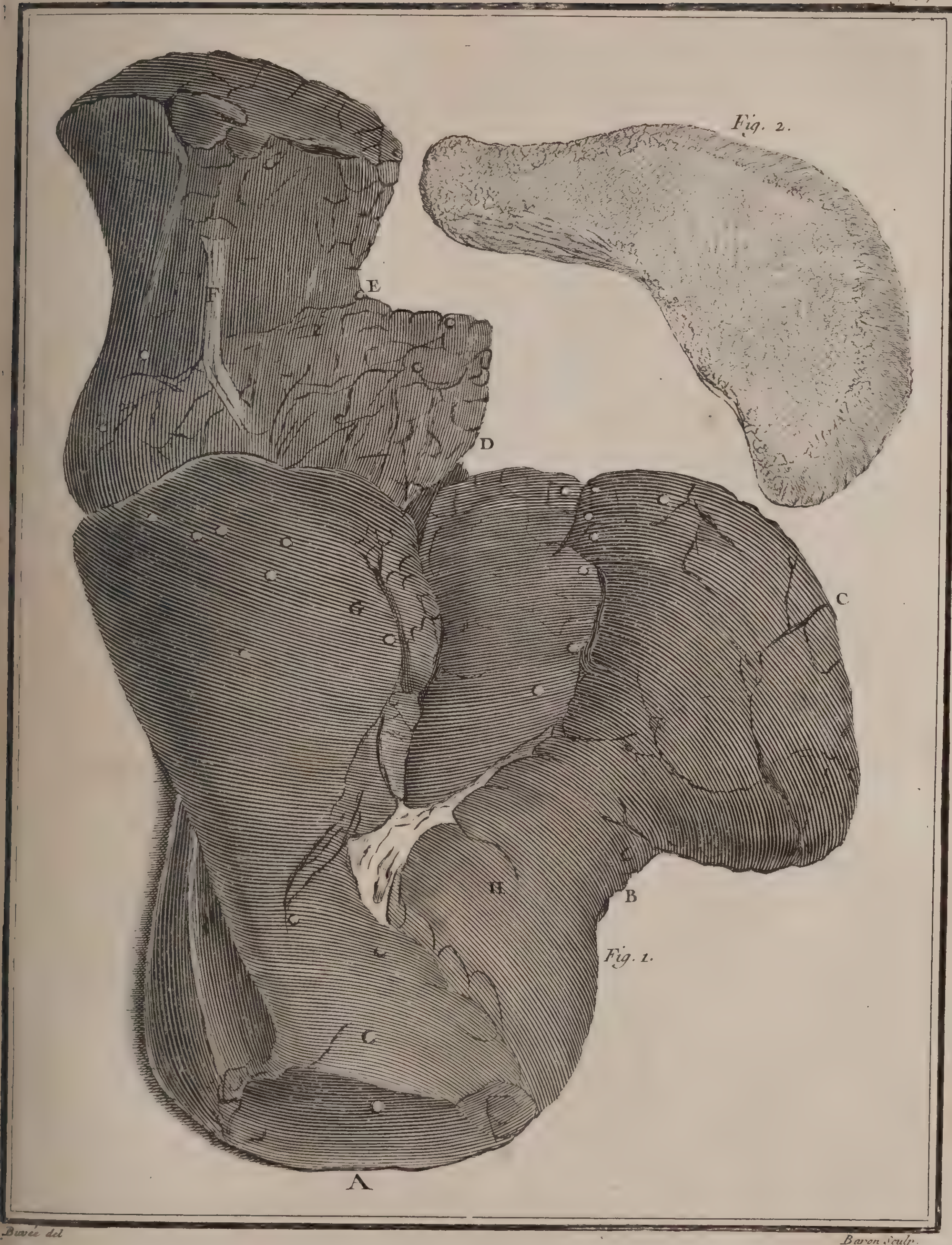


Buvée Lamerouvain del. L'Eg and Sculp

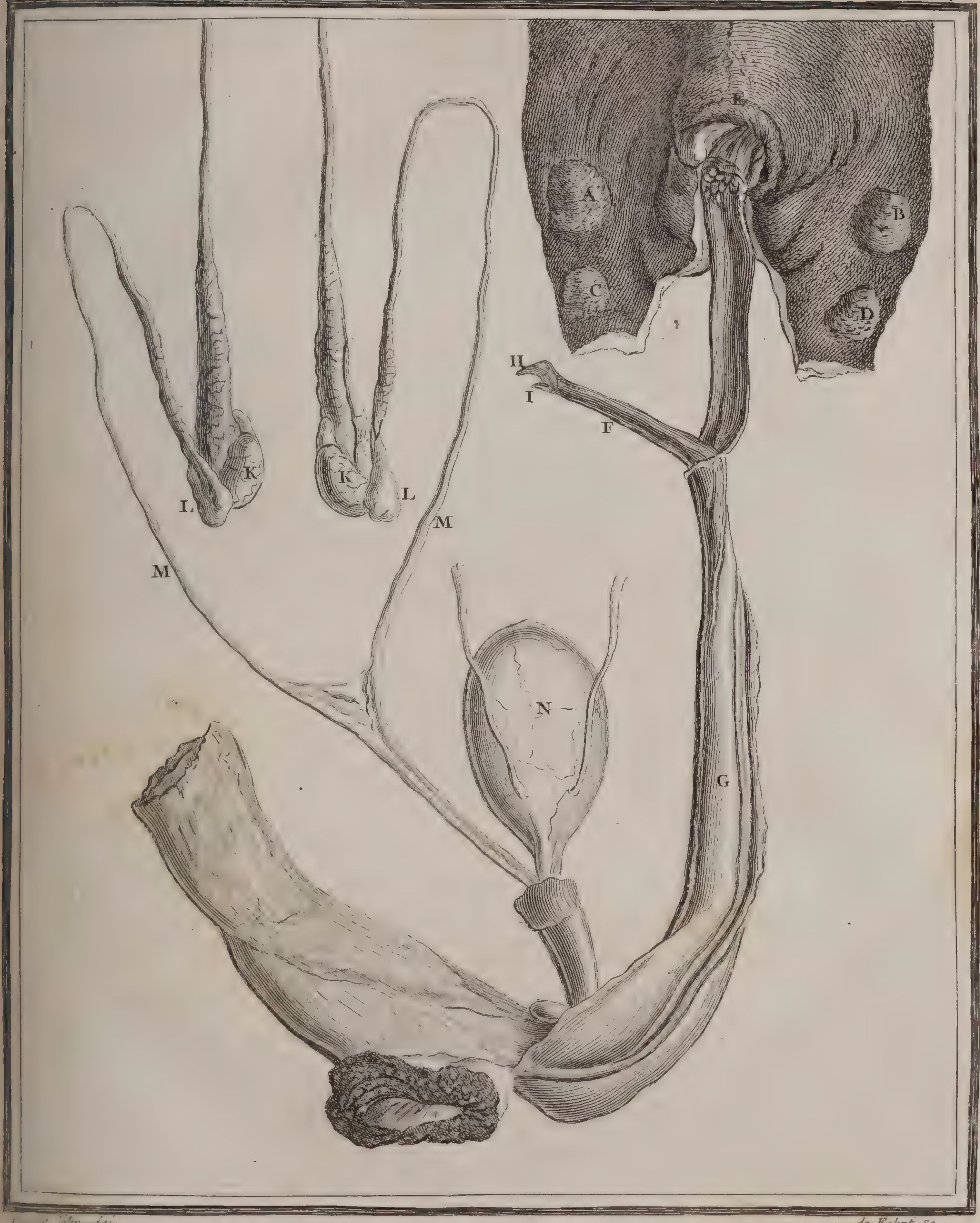


L. Legrand Sculp.

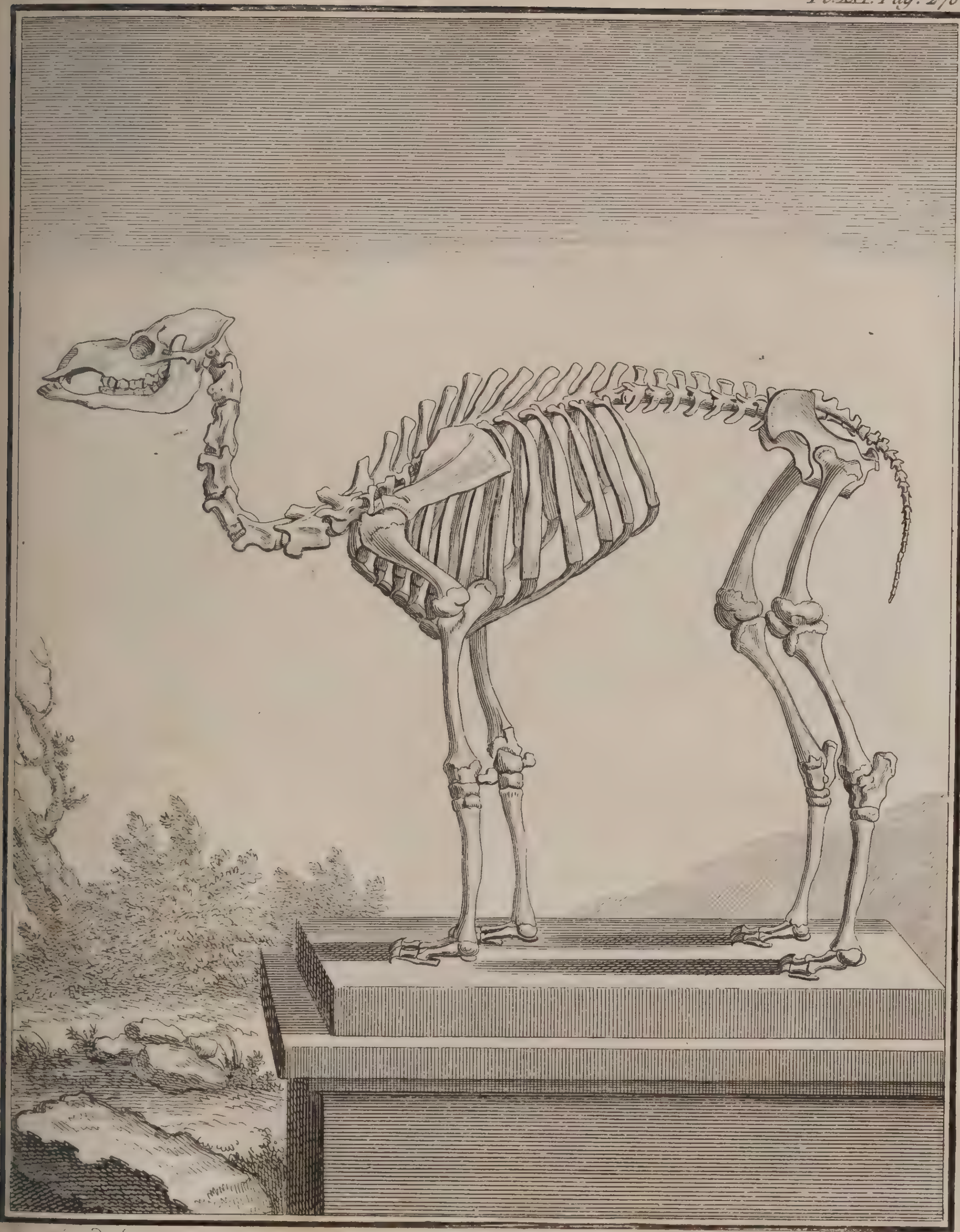




Buvée del. Baron Sculp.



de Fehrt Sc.

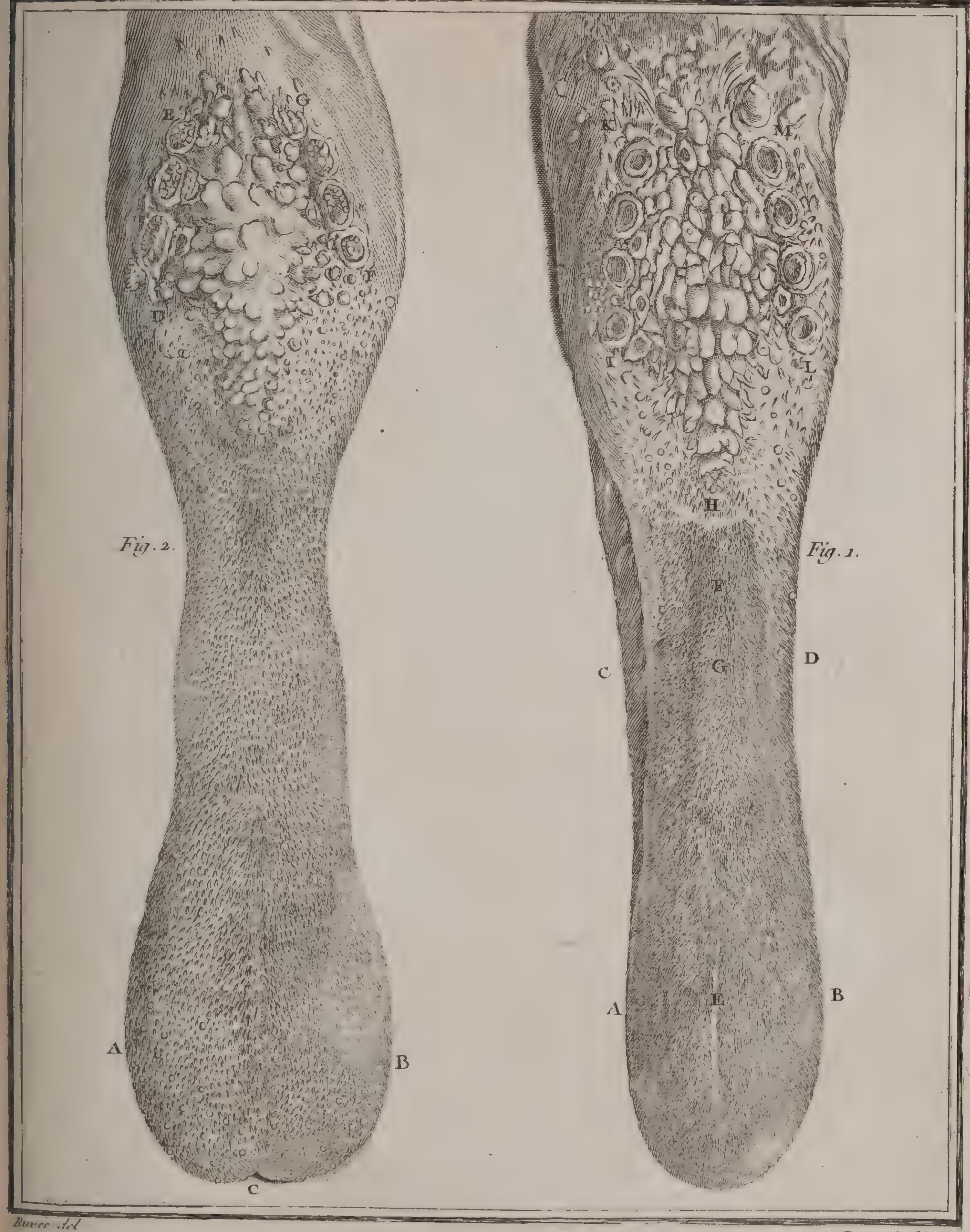


Sève, del. Legrand, Sculp.



De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

LE CHAMEAU.



Buvée del. Baron Sculp.



Buvée del.

Baron Sculp.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur des canons des jambes de devant.	1.	"	3.
Largeur du milieu de l'os.	"	1.	3.
Longueur des canons des jambes de derrière.	1.	"	5.
Largeur du milieu de l'os.	"	1.	1.
Longueur des os des premières phalanges des doigts des pieds de devant.	"	3.	4.
Longueur des os des fecondes phalanges.	"	2.	"
Longueur des os des troifièmes phalanges.	"	"	11.
Longueur des premières phalanges des doigts des pieds de derrière.	"	3.	"
Longueur des fecondes phalanges.	"	1.	9.
Longueur des troifièmes phalanges.	"	"	10.



DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle
DU DROMADAIRE ET DU CHAMEAU.

N.° MLVII.

Les ongles & la ſemelle du pied d'un dromadaire.

LES ongles tiennent à la ſemelle : on les garde pour faire voir les rapports de couleur, de tranſparence & de dureté qui ſont entre la ſemelle & les ongles, mais on voit dans les ongles des fibres que l'on n'aperçoit pas dans la ſemelle.

N.° MLVIII.

La panſe & le réſervoir d'un dromadaire.

Ces deux eſtomacs ſont deſſéchés; les crêtes & toutes leurs bourſouflures ſe ſont bien ſoûtenues à l'extérieur de la panſe; elle a été ouverte & l'on voit à l'intérieur les cavités qui correſpondent aux crêtes & aux bourſouflures du dehors : on voit auſſi les cavités qui ſont dans les parois internes du réſervoir, & les cloiſons qui ſéparent toutes ces cavités les unes des autres.

N.° MLIX.

La partie droite de la panſe d'un dromadaire.

N.° MLX.

La partie gauche de la même panſe.

N.° MLXI.

Le réſervoir du même animal.

Cette pièce & celles qui ſont rapportées ſous les deux numéros précédens, viennent du dromadaire qui a ſervi de ſujet pour la deſcription de cet animal, & ont été repréſentées dans les planches XIV, XV & XVI; elles ſont deſſéchées & on y voit très-diſtinctement toutes les cavités de leurs parois intérieures & les crêtes qui ſont ſur les parois extérieures des deux morceaux de la panſe.

N.° MLXII.

Le bonnet, le feuillet & la caillette d'un dromadaire.

Ces trois eſtomacs tiennent les uns aux autres, ils ont été ouverts ſuivant leur longueur, & ils ſont conſervés dans l'eſprit de vin; ils ont été tirés du dromadaire qui a ſervi de ſujet pour la deſcription de cet animal; on y reconnoît aiſément le réſeau du bonnet, les feuillets du quatrième eſtomac & les plis de la caillette: cette pièce eſt repréſentée dans les planches XVII & XVIII.

N.° MLXIII.

Une très-grande portion de la panſe d'un chameau.

Elle eſt ouverte & deſſéchée, on y voit les cavités de la partie droite & de la partie gauche de cet eſtomac, & les cloiſons qui ſéparent ces cavités en pluſieurs loges.

N.° MLXIV.

Un morceau de la panſe d'un chameau.

Il me paroît que cette pièce a été priſe dans la partie droite de la panſe: car les cavités y ſont peu nombreuſes.

N.° MLXV.

Un ſquelette de dromadaire.

C'eſt le ſquelette qui a ſervi de ſujet pour la deſcription & les dimenſions des os du dromadaire.

N.° MLXVI.

Autre ſquelette de dromadaire.

Le premier crochet de chaque côté de la mâchoire inférieure de ce ſquelette eſt incliné en avant & placé fort près de la troiſième dent inciſive; il n'y a dans la mâchoire du deſſus que le ſecond crochet qui ſoit bien formé, mais on voit le premier qui commence à percer & un trou dans l'os qui indique l'alvéole du troiſième; il y a auſſi un trou dans la mâchoire inférieure, qui eſt vis-à-vis de celui du deſſus & qui ſemble indiquer la place du ſecond crochet du deſſous. Il ſe trouve au côté gauche une petite dent placée à deux lignes de diſtance de la première mâchelière; je ne ſais ſi cette petite dent eſt une mâchelière ou un crochet, elle manque du côté droit où il n'y a même aucun veſtige d'alvéole.

Il paroît que ce ſquelette vient d'un individu encore plus jeune que celui auquel appartenoit le ſquelette précédent.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'occiput.	1.	3.	5.

	pieds.	pouc.	lignes.
Sa plus grande largeur	"	7.	2.
Longueur de l'humérus	"	11.	6.
Circonférence à l'endroit le plus petit	"	4.	11.
Longueur de l'os de l'avant-bras depuis l'extrémité inférieure jusqu'au bout de l'olécrane	1.	5.	4.
Longueur depuis l'extrémité inférieure jusqu'à l'articulation avec l'humérus	1.	3.	3.
Largeur dans le milieu	"	1.	7.
Longueur des canons des jambes de devant	"	11.	4.
Largeur dans le milieu	"	1.	2 ½.
Longueur du fémur	1.	3.	4.
Circonférence dans le milieu	"	3.	11.
Longueur du tibia	1.	1.	9.
Circonférence dans le milieu	"	4.	2.
Longueur des canons des jambes de derrière	"	11.	11.
Largeur dans le milieu	"	1.	"

N.° MLXVII.

Autre squelette de dromadaire.

Il y a trois crochets de chaque côté de chacune des mâchoires de ce squelette ; le premier de la mâchoire du dessus, est placé à quinze lignes de distance de l'extrémité de cette mâchoire ; le second crochet, est à huit lignes de distance du premier ; le troisième à un pouce sept lignes du second & à un pouce onze lignes de la première des mâchelières. Le premier crochet du dessous, est placé contre la dernière incisive ; lorsque la bouche est fermée, il aboutit à l'espace qui est entre les deux premiers crochets du dessus ; le second du dessous, est à quatorze lignes de distance du premier, à un pouce huit lignes du troisième du

deſſous & vis-à-vis le troiſième du deſſus; le troiſième du deſſous, eſt à onze lignes de diſtance de la première machelière; le premier crochet du deſſous & les deux du deſſus ſont les plus grands de tous. Il y a quatre dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire du deſſous & cinq de chaque côté de celle du deſſus, & de plus une très-petite dent placée contre le devant de la première mâchelière du deſſus. Ce ſquelette eſt plus grand que les deux précédens; je crois qu'il vient du dromadaire dont M. Perrault a donné la deſcription ſous le nom de *chameau* *.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'occiput.	1.	7.	4.
La plus grande largeur de la tête.	"	8.	7.
Longueur de l'humérus.	1.	4.	7.
Circonférence à l'endroit le plus petit.	"	7.	".
Longueur de l'os de l'avant-bras depuis l'extrémité inférieure juſqu'au bout de l'olécrane.	2.	"	6.
Longueur depuis l'extrémité inférieure juſqu'à l'articulation avec l'humérus.	1.	9.	7.
Largeur dans le milieu.	"	1.	11.
Longueur des canons des jambes de devant.	1.	3.	5.
Largeur dans le milieu.	"	1.	6.
Longueur du fémur.	1.	9.	"
Circonférence dans le milieu.	"	5.	2
Longueur du tibia.	1.	8.	3.
Circonférence du milieu de l'os.	"	5.	1.
Longueur des canons des jambes de derrière.	1.	3.	10.
Largeur dans le milieu.	"	1.	3 ½.

* Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des Animaux. *Partie I.*

N.° MLXVIII.

L'os hyoïde d'un dromadaire.

Cet os eſt compoſé de neuf pièces, comme celui du cheval & du bœuf, mais il reſſemble plus à celui du bœuf qu'à celui du cheval; cependant les deux premiers os ſont plus courts, mais les ſeconds, les troiſièmes & les branches de la fourchette ont plus de longueur, & l'os du milieu de la fourchette n'a point de tubercule en avant.

N.° MLXIX.

Le ſquelette d'un chameau.

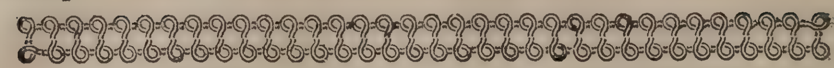
C'eſt celui qui a ſervi de ſujet pour la comparaiſon qui a été faite du ſquelette du chameau à celui du dromadaire, & pour les dimenſions des os du chameau rapportées dans la deſcription de cet animal.

N.° MLXX.

L'os hyoïde d'un chameau.

Il eſt compoſé de neuf pièces, comme l'os hyoïde du dromadaire: mais il en diffère en ce que les os de la fourchette ſont plus courts & moins larges à leur partie antérieure, ce qui ne vient peut-être que d'une différence d'âge.





LE BUFFLE*,

LE BONASUS[a], L'AUROCHS[b], LE BISON[c] ET LE ZÉBU[d].

QUOIQUE le Buffle soit aujourd'hui commun en Grèce & domestique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs ni des Romains; car il n'a jamais eu de nom

* *Buffle.* Cet animal n'a de nom ni en Grec ni en Latin; c'est mal-à-propos que les Auteurs modernes, qui ont écrit en Latin, l'ont appelé *Bubalus;* Aldrovande a mieux fait en le nommant *Buffelus.* Les Italiens le nomment *Bufalo.* Les Allemands *Buffel.* On l'appelle *Empakassa* ou *Pakassa* au Congo, selon Daper; & *Gu-Aroho*, au Cap de Bonne-espérance selon Kolbe.

Buffelus vel *Bubalus vulgaris.* Jonston, *de quad.* pag. 38, tab. 20.

Buffle. Kolbe, *description du Cap de Bonne-espérance, tome III, page 25, planche à la page 54, fig. 3.* NOTA. Je ne cite ici Jonston & Kolbe qu'à cause des figures qu'ils ont données du buffle, qui sont moins mauvaises que celles des autres Auteurs.

[a] *Bonasus quoque è sylvestribus cornigeris enumerandus est.* Arist. *Hist. anim.* lib. II, cap. 1.... *Sunt non nulla quæ simul bisulca sunt, & jubam habeant & cornua bina, orbem inflexu mutuo colligentia gerant, ut bonasus, qui in Pæoniâ terrâ & Mediâ gignitur.* Idem. Ibid.... *Bonasus etiam interiora omnia bubus similia continet.* Idem. *lib. II, cap. XVI.*..... *Bonasus gignitur in terrâ Pæoniâ, monte Messapo, qui Pæoniæ & Mediæ terræ collimitium est, & Monapios a Pæonibus appellatur, magnitudine tauri, sed corpore quàm bos latiore: brevior enim & in latera auctior est. Tergus distentum ejus locum septem accubantium occupat; cætera, forma bovis similis est, nisi quòd cervix jubata armorum tenus ut*

dans la langue de ces peuples : le mot même de *Buffle*, indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique &

equi est, sed villo molliore quàm juba equina & compositiore; color pili totius corporis flavus, juba prolixa & ad oculos usque demissa & frequenti colore inter cinereum & rufum, non qualis equorum quos partos vocant est, sed villo suprà squallidiore, subter lanario. Nigri aut admodùm rufi nulli sunt. Vocem similem bovi emittunt; cornua adunca in se flexa & pugnæ inutilia gerunt, magnitudine palmari, aut paulo majora, amplitudine non multò arctiore quàm ut singula semi-sextarium capiant nigritie proba. Antiæ ad oculos usque demissæ, ita ut in latus potiùs quàm ante pendeant. Caret superiore dentium ordine ut bos & reliqua cornigera omnia. Crura hirsuta atque bisulca habet; caudam minorem quàm pro sui corporis magnitudine, similem bubulæ. Excitat pulverem & fodit, ut taurus. Tergore contra ictus prævalido est. Carnem habet gustu suavem: quamobrem in usu venandi est. Cùm percussus est fugit, nisi defatigatus nusquam consistit. Repugnat calcitrans & proluviem alvi vel ad quatuor passus projiciens, quo præsidio facilè utitur & plerumque ita adurit, ut pili insectantium canum absumantur. Sed tunc ea vis est in fimo, cùm bellua excitatur & metuit : nam si quiescit, nihil urere potest. Talis natura & species hujus animalis est. Tempore pariendi universi in montibus enituntur; sed priusquam fœtum edant, excremento alvi circiter eum locum in quo pariunt, se quasi vallo circumdant & muniunt, largam enim quandam ejus excrementi copiam hæc bellua egerit. Idem. *lib. IX, cap. 45.* Traduction de Théodore Gaza.

[b] *Urus.* Caii Jul. Cæsaris, *comment.* lib. VI, cap. V.

[c] *Bison, jubatus bison Plinii & aliorum.*

[d] Petit Bœuf d'Afrique. *Obs.* de Belon, feuillet 118 & 119, où l'on en voit la figure.

Guahex, en Barbarie, selon Marmol.

Bekker el Wash chez les Arabes, c'est-à-dire, *Bœuf sauvage* selon Shaw, *tome I, page 313.*

des Indes, & n'a été transſporté & naturaliſé en Italie que vers le ſeptième ſiècle. C'eſt mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec & en latin, indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il eſt aiſé de le démontrer par les paſſages des Auteurs anciens. Si l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit pluſtôt à celui de la gazelle, qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vû au Caire un petit bœuf à boſſe, différent du buffle & du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvoit être le *bubalus* des Anciens ; mais s'il eût ſoigneuſement comparé les caractères donnés par les Anciens au *bubalus*, avec ceux de ſon petit bœuf, il auroit lui-même reconnu ſon erreur; & d'ailleurs, nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vû vivant ce petit bœuf à boſſe, & ayant comparé la deſcription que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne ſoit le même animal. On le montroit à la foire à Paris, en 1752, ſous le nom de *zébu;* nous avons adopté ce nom pour déſigner cet animal, car c'eſt une race particulière de bœuf & non pas une eſpèce de buffle ou de *bubalus*.

Ariſtote, en faiſant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, & dit ſeulement, que chez les *Arachotas* (aux Indes), il y a des bœufs ſauvages, qui diffèrent des bœufs ordinaires & domeſtiques, comme les ſangliers diffèrent des cochons; mais dans un autre

endroit que j'ai cité dans les notes ci-dessus, il donne la description d'un bœuf sauvage de Pœonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus.* Ainsi le bœuf ordinaire & le bonasus sont les seuls animaux de ce genre, indiqués par Aristote; & ce qui doit paroître singulier, c'est que le bonasus, quoiqu'assez amplement décrit par ce grand Philosophe, n'a été reconnu par aucun des Naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, & que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet; en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connoît encore que le nom du *bonasus,* sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant, si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le bonasus; & qu'au contraire, les Grecs & les Latins des siècles suivans n'ont plus parlé du bonasus, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* & de *bison;* on sera porté à croire que le bonasus doit être l'un ou l'autre de ces animaux; & en effet, l'on verra en comparant ce qu'Aristote dit du bonasus, avec ce que nous connoissons du bison, qu'il est plus que probable, que ces deux noms ne désignent que le même animal. Jules César, est le premier qui ait parlé de l'urus. Pline & Pausanias, sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison; dès le temps de Pline, on donnoit le nom de *bubalus* à l'urus ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps: on a ajouté au bonasus, au bubalus, à l'urus, au bison, le *catopleba,* le *thur,*

le *bubalus* de Belon, le biſon d'Écoſſe, celui d'Amérique, & tous nos Naturaliſtes ont fait autant d'eſpèces différentes, qu'ils ont trouvé de noms. La vérité eſt ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs qu'on me ſaura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'Hiſtoire Naturelle, que la contrariété des témoignages, la variété des deſcriptions, la multiplicité des noms, la diverſité des lieux, la différence des langues & l'obſcurité des temps ſembloient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord préſenter le réſultat de mon opinion ſur ce ſujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1.° L'animal que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *buffle*, n'étoit point connu des Anciens.

2.° Ce buffle, maintenant domeſtique en Europe, eſt le même que le buffle domeſtique ou ſauvage aux Indes & en Afrique.

3.° Le *bubalus* des Grecs & des Romains, n'eſt point le buffle, ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que M.^rs de l'Académie des Sciences ont décrit ſous le nom de *vache* de Barbarie, & nous l'appellerons *bubal.*

4.° Le petit bœuf de Belon, que nous avons vû & que nous nommerons *zébu*, n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce du bœuf.

5.° Le *bonaſus* d'Ariſtote, eſt le même animal que le biſon des latins.

6.° Le biſon d'Amérique pourroit bien venir originairement du biſon d'Europe.

7.° L'*urus*

7.° L'*urus* ou *aurochs* eſt le même animal que notre taureau commun dans ſon état naturel & ſauvage.

8.° Enfin le biſon ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, & par conſéquent il eſt, auſſi-bien que l'aurochs, de la même eſpèce que le bœuf domeſtique; en ſorte que je crois pouvoir réduire à trois, toutes les dénominations & toutes les eſpèces prétendues des Naturaliſtes tant anciens que modernes, c'eſt-à-dire, à celles du bœuf, du buffle & du bubal.

Je ne doute pas que quelques-unes des propoſitions que je viens d'annoncer, ne paroiſſent des aſſertions haſardées, ſur-tout aux yeux de ceux qui ſe ſont occupés de la nomenclature des animaux, & qui ont eſſayé d'en donner des liſtes; cependant il n'y a aucune de ces aſſertions que je ne ſois en état de prouver; mais avant d'entrer dans les diſcuſſions critiques qu'exige chacune de ces propoſitions en particulier, je vais expoſer les obſervations & les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, & qui m'ayant éclairé moi-même, ſerviront également à éclairer les autres.

Il n'en eſt pas des animaux domeſtiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux ſauvages; leur nature, leur grandeur & leur forme ſont moins conſtantes & plus ſujettes aux variétés, ſur-tout dans les parties extérieures de leur corps; l'influence du climat, ſi puiſſante ſur toute la Nature, agit avec bien plus de force ſur des êtres captifs que ſur des êtres libres; la

nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée & mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produisent avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes, en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer essentiellement des êtres, dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux; mais elle les change à certains égards, elle les masque & les transforme à l'extérieur; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles; elle les peint de couleurs variées; & par son action sur l'habitude du corps, elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct & sur les qualités les plus intérieures: une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal, suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altération; & c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presqu'autant par le naturel & l'instinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant, cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périroit en entier sous nos yeux, & en fort peu de temps, si l'homme cessoit de la soigner, de la défendre: aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire; mais pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essuyées par les effets divers & diversement combinés

du climat, de la nourriture & du traitement dans leur état d'indépendance & dans celui de domesticité.

La variété la plus générale & la plus remarquable dans les bœufs domestiques, & même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules; on a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, & l'on a cru jusqu'ici que les bisons étoient d'une espèce différente de celle des bœufs communs: mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, & que la bosse diminue dès la première génération & disparoît à la seconde ou à la troisième; il est évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel & variable qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf. Or, on a trouvé autrefois dans les parties desertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse & les autres avec une bosse; ainsi cette variété semble être dans la Nature même, elle paroît provenir de l'abondance & de la qualité plus substantielle du pâturage & des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux, que quand ces animaux sont maigres & mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommoit *vrochs* & *turochs* dans la langue des Germains, & le bœuf sauvage à bosse se nommoit *visen* dans cette même langue. Les Romains qui ne connoissoient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vûs en Germanie, ont adopté ces noms: de *vrochs*, ils ont fait *vrus* & de

viſen, biſon; & ils n'ont pas imaginé que le bœuf ſauvage décrit par Ariſtote, ſous le nom de *bonaſus* pouvoit être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venoient de latiniſer & de græciſer les noms Germains.

Une autre différence qui ſe trouve entre l'aurochs & le biſon eſt la longueur du poil; le cou, les épaules, le deſſous de la gorge dans le biſon ſont couverts de poils très-longs; au lieu que dans l'aurochs, toutes ces parties ne ſont revêtues que d'un poil aſſez court & ſemblable à celui du corps, à l'exception du front, qui eſt garni de poil crêpu. Mais cette différence du poil eſt encore plus accidentelle que celle de la boſſe & dépend de même de la nourriture & du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, &c; ainſi ni la boſſe, ni la différence dans la longueur & la quantité du poil ne ſont des caractères ſpécifiques, mais de ſimples variétés accidentelles qui ne diviſent pas l'unité de l'eſpèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, & à laquelle il ſemble que les Naturaliſtes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'eſt la forme des cornes; ils n'ont pas fait attention que dans tout notre bétail domeſtique, la figure, la grandeur, la poſition, la direction, & même le nombre des cornes, varient ſi fort qu'il ſeroit impoſſible de prononcer quel eſt pour cette partie le vrai modèle de la Nature. On voit des vaches dont les cornes ſont plus courbées, plus rabaiſſées, preſque pendantes; d'autres qui les ont

plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelquefois quatre, &c. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, &c; ces parties extérieures, & pour ainſi dire, acceſſoires au corps de ces animaux, ſont tout auſſi peu conſtantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on ſait, varient & ſe combinent de toutes façons dans les animaux domeſtiques: cette différence dans la figure & la direction des cornes, qui eſt ſi ordinaire & ſi fréquente, ne devoit donc pas être regardée comme un caractère diſtinctif des eſpèces; cependant, c'eſt ſur ce ſeul caractère que nos Naturaliſtes ont établi leurs eſpèces, & comme Ariſtote, dans l'indication qu'il donne du bonaſus, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont ſéparé le bonaſus de tous les autres bœufs, & en ont fait une eſpèce particulière, à la ſeule inſpection des cornes & ſans en avoir jamais vû l'individu; au reſte, nous citons ſur cette variation des cornes dans le bétail domeſtique, les vaches & les brebis, pluſtôt que les taureaux & les béliers, parce que les femelles ſont ici beaucoup plus nombreuſes que les mâles, & que par-tout on peut obſerver trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la caſtration, ſemble ne faire tort qu'à l'individu & ne paroît pas devoir influer ſur l'eſpèce; cependant il eſt ſûr que cet uſage reſtreint d'un côté la Nature & l'affoiblit de l'autre; un ſeul mâle condamné à trente ou quarante femelles ne

peut que s'épuiser sans les satisfaire; & dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus foible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès-lors toutes les productions doivent tendre aux qualités feminines; l'ardeur de la mère étant au moment de la conception plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles; & les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père; c'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une, le mâle conserve & réalise sa supériorité, en produisant en effet plus de mâles que de femelles; il est vrai que dans les animaux domestiques, on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration, & qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération; les premières productions de ce mâle choisi, seront, si l'on veut, fortes & vigoureuses : mais à force de tirer des copies de ce seul & même moule, l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la Nature dans toute sa perfection; la race doit par conséquent s'affoiblir, se rapetisser, dégénérer; & c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles : d'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand

nombre de femelles, elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions leur sont enlevées; il ne reste rien de piquant dans leurs amours, elles souffrent de leurs feux, elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, & qui toûjours les flatte moins qu'un autre qui se seroit fait préférer; de ces tristes amours, de ces accouplemens sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la Nature n'a pû propager dans chaque espèce, qu'en laissant à tous les individus leurs facultés toutes entières, & sur-tout la liberté du choix & même le hasard des rencontres. On sait par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toûjours les plus belles, on ne devroit donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, & qui par conséquent loin de relever l'espèce, ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la Nature, mais à nous la soûmettre & en jouir plus despotiquement; les mâles représentent la gloire de l'espèce; ils sont plus courageux, plus fiers, toûjours moins soûmis; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendroit moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même dans ces esclaves

du dernier ordre ſupprimer toutes les têtes qui pouvoient s'élever.

A toutes ces cauſes de dégénération dans les animaux domeſtiques, nous devons encore en ajoûter une autre, qui ſeule a dû produire plus de variétés que toutes les autres réunies; c'eſt le tranſport que l'homme a fait dans tous les temps de ces animaux de climats en climats; les bœufs, les brebis & les chèvres ont été portées & ſe trouvent par-tout; par-tout auſſi ces eſpèces ont ſubi les influences du climat, par-tout elles ont pris le tempérament du ciel & la teinture de la terre; en ſorte que rien n'eſt plus difficile que de reconnoître dans ce grand nombre de variétés, celles qui s'éloignent le moins du type de la Nature; je dis, celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puiſſe regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir expoſé les cauſes générales de variété dans les animaux domeſtiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au ſujet des bœufs & des buffles. J'ai dit, 1.° *Que l'animal que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de* buffle, *n'étoit pas connu des anciens Grecs ni des Romains;* cela eſt évident, puiſqu'aucun de leurs Auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puiſſe lui appliquer, & que d'ailleurs on ſait par les Annales d'Italie, que le premier buffle y fut amené vers la fin du ſixième ſiècle, l'an 595 *.

* Voyage de Miſſon. *La Haie, 1737; tome III, page 54.*

2.° *Le*

2.° *Le buffle, maintenant domeſtique en Europe, eſt le même que le buffle ſauvage ou domeſtique aux Indes & en Afrique;* ceci n'a beſoin d'autres preuves que de la comparaiſon de notre deſcription du buffle, que nous avons vû vivant, avec les notices que les Voyageurs nous ont données des buffles de Perſe [a], du Mogol [b], de Bengale [c], d'Égypte [d], de Guinée [e], & du cap de Bonne-eſpérance [f]; on verra que dans tous ces pays cet animal eſt le même, & qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3.° *Le bubalus des Grecs & des Latins, n'eſt point le buffle, ni le petit bœuf de Belon; mais l'animal que M.rs de l'Académie ont décrit ſous le nom de* vache *de Barbarie;* voici mes preuves, Ariſtote [g] met le bubalus avec les cerfs & les dains, & point du tout avec les bœufs [h]; ailleurs il le cite avec les chevreuils, & dit qu'il ſe défend mal avec ſes cornes, & qu'il fuit les animaux

[a] Voyage de Tavernier, *tome I, pages 41 & 298.*

[b] Relation de Thevenot, *page 11.*

[c] Voyage de l'Huillier. *Rotterdam, 1726, page 30.*

[d] Deſcription de l'Égypte, par Maillet, *tome II, page 121.*

[e] Voyage de Boſman, *page 437.*

[f] Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, *tome III, page 25.*

[g] *Genus id fibrarum cervi, damæ, bubali ſanguini deeſt.* Ariſt. *Hiſt. anim.* lib. III, cap. VI.

[h] *Bubalis etiam capreiſque interdum cornua inutilia ſunt: nam etſi contra nonnulla reſiſtant & cornibus ſe defendant tamen feroces pugnaceſque belluas fugiunt.* Idem, *de part. animal,* lib. III, cap. II.

féroces & guerriers. Pline [a] en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le bubalus est un animal d'Afrique, qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le bubalus est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conséquent a de la légèreté, & tient pour la figure de celle de la vache & de celle du cerf; tous ces caractères, dont aucuns ne conviennent au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace-fontana envoya la figure à Aldrovande [b], & dont M.[rs] de l'Académie [c] ont donné aussi la figure & la description sous le nom de *vache* de Barbarie, & ils ont pensé, comme moi, que c'étoit le bubalus des anciens [d]. Le zébu ou petit bœuf de Belon n'a aucun des caractères du bubalus, il en diffère presqu'autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle; aussi Belon, est le seul de tous les Naturalistes, qui ait regardé son petit bœuf comme le bubalus des Anciens.

[a] *Germania gignit insignia boum ferorum genera, jubatos bisontes, excellentique vi & velocitate uros quibus imperitum vulgus* bubalorum *nomen imposuit; cum id gignat Africa; vituli potius cervive quadam similitudine.* Plini. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XV.

[b] Cette figure est gravée, *page 365*. Aldrov. *de quad.* Bisulcis.

[c] Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, *partie II, page 24 & suivantes.*

[d] Il y a apparence que cet animal doit être plustôt pris pour le bubale des Anciens que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit. *Idem. Ibid. pag. 26.*

4.° *Ce petit bœuf de Belon, n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce du bœuf;* nous le prouverons aiſément, en renvoyant ſeulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Proſper Alpin, Edwards, & à la deſcription que nous en avons faite nous-mêmes; nous l'avons vû vivant: ſon conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, qu'on l'appeloit *zébu,* qu'il étoit domeſtique, & qu'on s'en ſervoit pour monture; c'eſt en effet un animal très-doux & même fort careſſant, d'une figure agréable, quoique maſſive & un peu trop carrée; cependant, il eſt en tout ſi ſemblable à un bœuf, que je ne puis en donner une idée plus juſte, qu'en diſant que ſi l'on regardoit un taureau de la plus belle forme & du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetiſſée ſeroit celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-deſſous * la deſcription

* Ce petit bœuf reſſemble parfaitement à celui de Belon; il a la croupe plus ronde & plus pleine que les bœufs ordinaires, il eſt ſi doux, ſi familier qu'il lèche comme un chien, & fait des careſſes à tout le monde; c'eſt un très-joli animal qui paroît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venoit d'Afrique, & qu'il étoit âgé de vingt-un mois; il étoit de couleur blanche, mêlée de jaune & d'un peu de rouge; les pieds étoient tout blancs, le poil ſur l'épine du dos étoit couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied, la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avoit ſur la croupe une petite raie blanche dont les poils étoient hériſſés & relevés en haut, il n'avoit point de crinière & le poil du toupet étoit très-petit, le poil du corps fort ras. Il avoit cinq pieds ſept pouces de longueur, meſurés en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la

que j'ai faite de cet animal, lorſque je le vis en 1752: elle s'accorde très-bien avec la figure & la deſcription

queue; cinq pieds un pouce de circonférence priſe derrière les jambes de devant, cinq pieds dix pouces au milieu du corps ſur le nombril, & cinq pieds un pouce au deſſus des jambes de derrière. La tête avoit deux pieds dix pouces de circonférence priſe devant les cornes; le muſeau un pied trois pouces de circonférence priſe derrière les naſeaux; la fente de la gueule fermée n'étoit que de onze pouces; les naſeaux avoient deux pouces de longueur & un pouce de largeur; il y avoit dix pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'œil; les yeux étoient éloignés l'un de l'autre de ſix pouces en ſuivant la courbure de la tête, & en ligne droite de cinq pouces; l'œil avoit deux pouces & demi de longueur d'un angle à l'autre; l'angle poſtérieur de l'œil étoit éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces; les oreilles étoient ſituées derrière & un peu à côté des cornes, elles avoient ſix pouces dix lignes de longueur priſe par derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, & quatre pouces quatre lignes de largeur à la baſe en ſuivant la courbure; il y avoit quatre pouces trois lignes de diſtance entre les deux cornes, elles avoient un pied deux pouces de longueur & ſix de circonférence à la baſe, & ſeulement un pouce & demi à ſix lignes de diſtance de leur extrémité; elles étoient de couleur de corne ordinaire & noires vers le bout; il y avoit un pied ſept pouces de diſtance entre les deux extrémités des cornes; la diſtance entre les oreilles & les cornes étoit de deux pouces deux lignes; la longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'épaule étoit de deux pieds quatre pouces ſix lignes; le fanon pendoit de trois pouces & demi au milieu du cou, & ſeulement d'un pouce trois lignes ſous le ſternum; le cou avoit trois pieds neuf pouces de circonférence priſe préciſément devant la boſſe ou loupe, qui étoit exactement ſur les épaules au défaut du cou, à un pied & un pouce de diſtance des cornes; cette boſſe étoit de chair en entier, elle avoit un pied de longueur meſurée en ligne droite, ſept pouces de hauteur perpendi-

de Belon, que nous avons cru devoir rapporter auſſi *,

culaire & ſix pouces d'épaiſſeur ; le poil qui couvroit le deſſus de cette boſſe étoit noirâtre & d'un pouce & demi de longueur ; les jambes de devant avoient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude juſqu'au poignet ; le coude a un pied ſix pouces de circonférence ; le bras onze pouces de circonférence ; le canon avoit huit pouces de longueur & cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince ; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, & l'ergot un pouce ; la jambe de derrière avoit un pied deux pouces & demi de longueur, & onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit ; le jarret quatre pouces trois lignes de largeur ; le canon un pied de longueur, cinq pouces huit lignes de circonférence, priſe au plus mince, & deux pouces & demi de largeur ; la queue avoit deux pieds trois lignes juſqu'au bout des vertèbres, & deux pieds dix pouces & demi juſqu'au bout des poils qui touchoient à terre, les plus longs poils de la queue avoient un pied trois pouces ; la queue huit pouces de circonférence à la baſe ; les bourſes étoient éloignées de l'anus d'un pied & demi en ſuivant la courbure du bas-ventre ; les teſticules n'étoient pas encore deſcendus dans les bourſes qui, cependant, pendoient de deux pouces & demi ; il y avoit quatre mamelles ſituées comme celles du taureau ; la verge étoit d'un pied de longueur depuis les bourſes juſqu'au bout du fourreau.

* C'eſt un moult beau petit bœuf, trappe & ramaſſé, gras, poli, de petit corſage, bien formé.... Il étoit déjà vieil, étant de plus petite corpulence que n'eſt un cerf, mais plus trappe & plus épais qu'un chevreuil, ſi bien trouſſé & compaſſé de tous ſes membres qu'il en étoit fort plaiſant à la vûe.... Ses pieds ſemblent à ceux d'un bœuf, auſſi a-t-il les jambes trappes & courtes ; ſon col eſt gros & court, ayant quelque petit fœnon qu'on nomme en latin *palearia ;* il a la tête du bœuf, ſur laquelle ſes cornes ſont élevées deſſus un os ſur le ſommet de la tête, noires & beaucoup cochées comme celles d'une gazelle, & compaſſées en manière de croiſſant.... Il porte les oreilles

afin qu'on puiſſe les comparer. Proſper Alpin, qui a donné une notice & une figure de cet animal [a], dit qu'il ſe trouve en Égypte; ſa deſcription s'accorde encore avec la nôtre & avec celle de Belon; les ſeules différences qu'on puiſſe remarquer dans toutes trois ne tombent que ſur les couleurs des cornes & du poil; le zébu de Belon, étoit fauve ſous le ventre & brun ſur le dos avec les cornes noires; celui de Proſper Alpin, étoit roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire; le nôtre étoit d'un fauve pâle, preſque noir ſur le dos, avec les cornes auſſi de couleur ordinaire, c'eſt-à-dire, de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reſte, les figures de Belon & de Proſper Alpin, pèchent en ce que la loupe ou boſſe que cet animal porte ſur les épaules n'y eſt pas aſſez marquée; le contraire ſe trouve dans la figure qu'Edwards [b] a nouvellement gravée de ce même animal, ſur un deſſein qui lui avoit été communiqué par Hans Sloane; la boſſe eſt trop groſſe, & d'ailleurs la figure eſt incomplète en ce qu'elle a vrai-ſemblablement été deſſinée ſur un animal fort jeune, dont les cornes étoient encore

de vache; ſes épaules ſont quelque peu élevées & bien fournies; ſa queue lui pend juſqu'au pli des jarrets, étant garnie de poils noirs; il étoit comme un bœuf, mais non pas ſi haut.... Nous en avons ci-mis la figure. Belon ajoûte que ce petit bœuf avoit été apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Aſie), & qu'il ſe trouve auſſi en Afrique. *Obſ.* de Belon, feuillet 118 *verſo* & 119 *recto* & *verſo.*

[a] Proſp. Alpin. *Hiſt. nat. Ægypt.* pag. 233.

[b] Nat. hiſt. of Birds, by George Edwards, *pag.* 200.

naiſſantes; il venoit des Indes Orientales, dit Edwards, où l'on ſe ſert de ces petits bœufs, comme nous nous ſervons des chevaux; il eſt clair par toutes ces indications, & auſſi par la variété du poil & par la douceur du naturel de cet animal, que c'eſt une race de bœufs à boſſe, qui a pris ſon origine dans l'état de domeſticité, où l'on a choiſi les plus petits individus de l'eſpèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à boſſe domeſtiques, ſont, comme nos bœufs domeſtiques, plus petits que les ſauvages, & ces faits ſeront confirmés par les témoignages des Voyageurs que nous citerons dans la ſuite de cet article.

5.° *Le bonaſus d'Ariſtote eſt le même que le biſon des latins;* cette propoſition ne peut être prouvée ſans une diſcuſſion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur *. Geſner qui étoit auſſi ſavant Littérateur que bon Naturaliſte, & qui penſoit comme moi, que le bonaſus pourroit bien être le biſon, a examiné & diſcuté plus ſoigneuſement que perſonne, les notices qu'Ariſtote donne du bonaſus, & il a en même temps corrigé pluſieurs expreſſions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les Naturaliſtes ont ſuivie ſans examen; en me ſervant de ſes lumières, & en ſupprimant des

* *Nota.* Il faut ici comparer ce qu'Ariſtote dit du bonaſus. (*Hiſt. anim. lib. IX, cap. XLV*), avec ce qu'il en dit ailleurs, (*lib. de Mirabilibus*) & auſſi les paſſages particuliers (*Hiſt. anim. lib. II, cap. I & XVI*), & ſe donner la peine de lire la diſſertation de Geſner à ce ſujet (*Hiſt. quad. pag. 131 & ſeq.*)

notices d'Ariſtote, ce qu'elles ont d'obſcur, d'oppoſé & même de fabuleux, il m'a paru qu'elles ſe réduiſoient à ce qui ſuit. Le bonaſus eſt un bœuf ſauvage de Pœonie, il eſt au moins auſſi grand qu'un taureau domeſtique, & de la même forme; mais ſon cou eſt, depuis les épaules juſque ſur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval; il a la voix du bœuf, les cornes aſſez courtes & courbées en bas autour des oreilles; les jambes couvertes de longs poils, doux comme la laine, & la queue aſſez petite pour ſa grandeur, quoiqu'au reſte ſemblable à celle du bœuf. Il a comme le taureau l'habitude de faire de la pouſſière avec les pieds; ſon cuir eſt dur, & ſa chair tendre & bonne à manger. Par ces caractères, qui ſont les ſeuls ſur leſquels on puiſſe tabler dans les notices d'Ariſtote, on voit déjà combien le bonaſus approche du biſon : tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes, mais comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, ſans qu'ils ceſſent pour cela d'être de la même eſpèce : nous avons vû des cornes ainſi courbées, qui provenoient d'un bœuf boſſu d'Afrique, & nous prouverons tout-à-l'heure que ce bœuf à boſſe n'eſt autre choſe que le biſon. Nous pouvons auſſi confirmer ce que nous venons de dire, par la comparaiſon des témoignages des Auteurs anciens. Ariſtote donne le bonaſus pour un bœuf de Pœonie, & Pauſanias * en parlant des taureaux de Pœonie,

* *Vide Pauſan. in Beoticis & Phocicis.*

dit

dit en deux endroits différens, que ces taureaux ſont des biſons; il dit même expreſſément, que les taureaux de Pœonie qu'il a vûs dans les ſpectacles de Rome, avoient des poils très-longs ſur la poitrine & autour des mâchoires. Enfin Jules Céſar, Pline, Pauſanias, Solin, &c. ont tous, en parlant des bœufs ſauvages, cité l'aurochs & le biſon, & n'ont rien dit du bonaſus; il faudroit donc ſuppoſer qu'en moins de quatre ou cinq ſiècles l'eſpèce du bonaſus ſe ſeroit perdue, ſi l'on ne vouloit pas convenir que ces deux noms *bonaſus* & *biſon*, n'indiquent que le même animal.

6.° *Les biſons d'Amérique pourroient bien venir originairement des biſons d'Europe;* nous avons déjà jeté les fondemens de cette opinion dans notre diſcours ſur les animaux des deux continens * : ce ſont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairés; il nous a appris que les biſons ou bœufs à boſſe des Indes & de l'Afrique produiſent avec les taureaux & vaches de l'Europe, & que la boſſe n'eſt qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération & diſparoît à la ſeconde ou à la troiſième. Puiſque les biſons des Indes ſont de la même eſpèce que nos bœufs, & ont par conſéquent une même origine, n'eſt-il pas naturel d'étendre cette même origine au biſon d'Amérique! Rien ne s'oppoſe à cette ſuppoſition, tout ſemble au contraire concourir à la prouver. Les biſons paroiſſent

* Voyez le IX.ᵉ volume de cette Hiſtoire naturelle, articles *animaux de l'ancien continent, & animaux communs aux deux continens.*

être originaires des pays froids & tempérés, leur nom eſt tiré de la langue des Germains; les Anciens ont dit qu'ils ſe trouvoient dans la partie de la Germanie, voiſine de la Scythie [a]; actuellement on trouve encore des biſons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écoſſe; ils ont donc pû paſſer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui ſont communs aux deux continens; la ſeule différence qui ſe trouve entre les biſons d'Europe & ceux d'Amérique, c'eſt que ces derniers ſont plus petits: mais cette différence même eſt une nouvelle préſomption qu'ils ſont de la même eſpèce; car nous avons vû, que généralement les animaux domeſtiques ou ſauvages qui ont paſſé d'eux-mêmes ou qui ont été tranſportés en Amérique, y ſont tous devenus plus petits, & cela ſans aucune exception: d'ailleurs tous les caractères juſqu'à ceux de la boſſe & des longs poils aux parties antérieures, ſont abſolument les mêmes dans les biſons de l'Amérique & dans ceux de l'Europe; ainſi nous ne pouvons nous refuſer à les regarder, non ſeulement comme des animaux de la même eſpèce, mais encore de la même race [b].

[a] *Pauciſſima Scythia gignit animalia, inopia fructûs, pauca contermina illi Germania, inſignia tamen boum ferorum genera, jubatos biſontes.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XV.

[b] Comme j'étois ſur le point de donner cet article à l'impreſſion, M. le Marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un voyage en Penſilvanie, par M. Kalm, dans laquelle ſe trouve le paſſage ſuivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avois penſé d'avance ſur le biſon d'Amérique. « Pluſieurs perſonnes conſidérables

7.° *L'urus* ou *l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel & sauvage;* ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure & de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand & plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté, l'emportera toûjours par la grandeur & la force sur ceux qui depuis long-temps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord : on a quelquefois enlevé des jeunes aurochs à leur mère *, & les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux & vaches domestiques, ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8.° *Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, & par conséquent ils sont tous deux*

ont élevé des petits des bœufs & vaches sauvages qui se trouvent « dans la Caroline & dans les autres pays aussi méridionaux que la « Pensilvanie. Ces petits bœufs sauvages se sont apprivoisés, il leur « restoit cependant assez de férocité pour percer toutes les haies qui « s'opposoient à leur passage; ils ont tant de force dans la tête, qu'ils « renversoient les palissades de leur parc pour aller faire ensuite toutes « sortes de ravages dans les champs semés, & quand ils avoient ouvert « le chemin, tout le troupeau des vaches domestiques les suivoit : ils « s'accouploient ensemble, & cela a formé une autre espèce ». *Voyage de M. Pierre Kalm, professeur à Aobo, & Membre de l'Académie des Sciences de Suède dans l'Amérique septentrionale.* Gottingue, 1757, *page 350.*

* *Vide Epistol. ant. Schmebergenis*, ad Gesnerum. *Hist. quad.* pag. 141 & 142.

de la même eſpèce que le bœuf domeſtique ; la boſſe, la longueur & la qualité du poil, la forme des cornes ſont les ſeuls caractères par leſquels on puiſſe diſtinguer le biſon de l'aurochs : mais nous avons vû que les bœufs à boſſe produiſent avec nos bœufs ; nous ſavons d'ailleurs, que la longueur & la qualité du poil dépendent dans tous les animaux de la nature du climat, & nous avons remarqué que dans les bœufs, chèvres & moutons, la forme des cornes eſt ce qu'il y a de moins conſtant ; ces différences ne ſuffiſent donc pas pour établir deux eſpèces diſtinctes : & puiſque notre bœuf domeſtique d'Europe produit avec le bœuf boſſu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raiſon il ne produiſe avec le biſon ou bœuf boſſu d'Europe. Il y a dans les variétés preſqu'innombrables de ces animaux, ſous les différens climats, deux races primitives, toutes deux anciennement ſubſiſtantes dans l'état de nature. Le bœuf à boſſe ou biſon, & le bœuf ſans boſſe ou l'aurochs ; ces races ſe ſont ſoûtenues, ſoit dans l'état libre & ſauvage, ſoit dans celui de domeſticité, & ſe ſont répandues ou pluſtôt ont été tranſportées par les hommes dans tous les climats de la terre ; tous les bœufs domeſtiques ſans boſſe viennent originairement de l'aurochs, & tous les bœufs à boſſe ſont iſſus du biſon. Pour donner une idée juſte de ces variétés nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils ſe trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de

bœufs & de vaches qui ſubſiſtent en Iſlande [a] ſont dépourvûs de cornes, quoiqu'ils ſoient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux eſt pluſtôt relative à l'abondance & à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandois [b] ont ſouvent fait venir des vaches maigres de Danemarck, qui s'engraiſſent prodigieuſement dans leurs prairies & qui donnent beaucoup de lait; ces vaches de Danemarck ſont plus grandes que les nôtres; les bœufs & vaches de l'Ukraine, dont les pâturages ſont excellens, paſſent pour être les plus gros de l'Europe [c], ils ſont auſſi de la même race que nos bœufs. En Suiſſe où les têtes des premières montagnes ſont couvertes d'une verdure abondante & fleurie, qu'on réſerve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs ſont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laiſſe à ces animaux que les herbes groſſières dédaignées par les chevaux: du mauvais foin,

[a] *Iſlandi domeſtica animalia habent vaccas ſed multæ ſunt mutilæ cornibus. Dithmar Blefken. Iſland. Lugd. Bat.* 1607, pag. 49.

[b] Vers le mois de février, on amène une infinité de vaches maigres de Danemarck, que les payſans de Hollande achettent pour mettre dans leurs prairies; elles ſont beaucoup plus grandes que celles que nous avons en France; elles rendent communément chacune dix-huit à vingt pintes de lait par jour, pinte de Paris. *Voyag. hiſt. de l'Europe.* Paris, 1693, *tome V, page 77.*

[c] Les pâturages de l'Ukraine, ſont ſi excellens, que le bétail y ſurpaſſe en grandeur celui de toute l'Europe; pour pouvoir porter la main ſur le milieu du dos d'un bœuf, il faut être d'une taille au deſſus de la médiocre. *Relat. de la grande Tartarie.* Amſt. 1737, *page 227.*

des feuilles ſont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver, & au printemps lorſqu'ils auroient beſoin de ſe refaire, on les exclut des prairies ; ils ſouffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver; car on ne leur donne alors preſque rien à l'étable, & on les conduit ſur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toûjours à des diſtances éloignées & ſur des terres ſtériles, en ſorte qu'ils ſe fatiguent plus qu'ils ne ſe nourriſſent; enfin on leur permet en été d'entrer dans les prairies, mais elles ſont dépouillées, elles ſont encore brûlantes de la faux, & comme les ſécheresſes ſont les plus grandes dans ce temps & que l'herbe ne peut ſe renouveler, il ſe trouve que dans toute l'année il n'y a pas une ſeule ſaiſon où ils ſoient largement ni convenablement nourris; c'eſt la ſeule cauſe qui les rend foibles, chétifs & de petite ſtature : car en Eſpagne & dans quelques cantons de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs & uniquement réſervés aux bœufs, ils y ſont beaucoup plus gros & plus forts.

En Barbarie * & dans la pluſpart des provinces de

* Aux royaumes de Tunis & d'Alger, les bœufs & les vaches, généralement parlant, ne ſont pas auſſi grands & ſont moins gros que les nôtres *(en Angleterre)*; les plus gros après être bien engraiſſés pèſent rarement au deſſus de cinq ou ſix cents livres; les vaches n'ont que très-peu de lait, & ont encore le défaut de le perdre en perdant leur veau. *Voyage de Shaw*, tome I, page 313. — *Boves domeſtici quotquot in Africæ montibus naſcuntur adeo ſunt exigui, ut aliis collati, vituli biennes appareant, monticolæ tamen illos aratro exercentes tum*

l'Afrique où les terreins sont secs & les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, & les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, & la pluspart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse [a], de la basse Éthiopie [b] & de la grande Tartarie [c], tandis que dans les mêmes pays à d'assez petites distances, comme en Calmouquie [d],

robustos, tum laboris patientes asserunt. Leon. Afric. *Africæ descript. tom. II, pag. 753.* — Les vaches de Guinée sont sèches & maigres.... Le lait qu'on en tire est si peu abondant & si peu gras qu'à peine vingt & trente vaches en pouvoient fournir la table du Général; ces vaches sont extrêmement petites & légères (de poids); il faut que ce soit une des meilleures, quand dans sa parfaite croissance elle pèse deux cents cinquante livres, quoiqu'à proportion de sa grandeur elle dût peser la moitié plus. *Voyage de Bosman, page 236.*

[a] Les peuples de la Caramanie, à quelque distance du golfe Persique, ont quelques chèvres & vaches, mais leurs bêtes à cornes ne sont pas plus fortes que les veaux ou les taureaux d'un an en Espagne, & ont des cornes de moins d'un pied de long. *Ambassade de Silva Figueroa.* Paris, 1667, *page 62.*

[b] Dans la province de Guber en Éthiopie, on nourrit quantité de gros & de menu bétail, mais les vaches n'y sont pas plus grosses que des génisses. *L'Afrique de Marmol, tome III, page 66.*

[c] A Krasnojarsk les Tartares ont des bêtes à cornes, mais une vache en Russie donne vingt fois plus de lait qu'une vache de ces cantons. *Voyage de Gmelin à Kamtschatca; traduction communiquée par M. de l'Isle.*

[d] Les bœufs des provinces que les Tartares Calmouques occupent, sont encore plus grands que ceux de l'Ukraine & les plus hauts qu'on connoisse jusqu'à présent. *Relation de la grande Tartarie, page 228.*

dans la haute Éthiopie [a] & en Abyſſinie [b], les bœufs ſont d'une prodigieuſe groſſeur ; cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture, que de la température du climat ; dans le Nord, dans les régions tempérées & dans les pays chauds, on trouve également & à de très-petites diſtances des bœufs petits ou gros ſelon la quantité des pâturages & l'uſage plus ou moins libre de la pâture.

La race de l'aurochs ou du bœuf ſans boſſe occupe les zones froides & tempérées, elle ne s'eſt pas fort répandue vers les contrées du midi ; au contraire la race du biſon ou bœuf à boſſe remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales ; dans le continent entier des grandes Indes [c], dans

[a] Dans le pays de la haute Éthiopie, les vaches ſont grandes comme des chameaux & ſans cornes. *L'Afrique de Marmol, tome III, page 157.*

[b] Les richeſſes des Abyſſins, conſiſtent principalement en vaches.... Les cornes des bœufs ſont ſi grandes qu'elles tiennent plus de vingt pintes, auſſi les Abyſſins en font-ils leurs cruches & leurs bouteilles. *Voyage d'Abyſſinie du P. Lobo.* Amſt. 1728, *tome I, page 57.*

[c] Les bœufs qui tirent les carroſſes dans Surate ſont blancs, de belle taille, avec deux boſſes & de même que de certains chameaux ; courent & galopent comme des chevaux, avec de belles houſſes, de belles parures & quantité de ſonnettes au cou ; de ſorte que quand ils courent ou qu'ils galopent par les rues, ils ſe font entendre de loin ; je puis dire que c'eſt quelque choſe de plaiſant & de très-agréable à voir. On ne ſe ſert pas ſeulement de ces carroſſes pour ſe promener dans les villes de l'Inde ; mais encore à la campagne & pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre. *Voyage de Pietro della Valle, tome VI, page 273.* — Les voitures du Mogol, qui ſont des eſpèces de

dans les Isles des mers orientales * & méridionales, dans

de carrosses à deux roues, sont aussi tirées par des bœufs, qui, quoique naturellement pesans & lens dans leur marche, acquièrent cependant par l'habitude & par un long exercice une grande facilité à traîner ces voitures; de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui pûssent avancer tant qu'eux. La plufpart de ces bœufs sont fort grands & ont une grosse pièce de chair qui s'élève de la hauteur de six pouces entre leurs épaules. *Voyage de Jean Ovington.* Paris, 1725, *tome I, page 258.* — Les bœufs de Perse sont comme les notres, excepté vers les frontières de l'Inde, où ils ont la bosse ou loupe sur le dos; on mange peu de bœuf en tout le pays. On ne l'élève que pour la charge ou pour le labourage; on ferre ceux dont on se sert à la charge, à cause des montagnes pierreuses où ils passent. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.* — Les bœufs de Bengale ont une espèce de bosse sur le dos, nous les trouvames aussi gras & d'aussi bon goût qu'il y en ait dans aucun pays, les plus grands & meilleurs ne se vendent que deux rixdals. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome III, page 270.* — Les bœufs de Guzarate sont faits comme les notres, sinon qu'ils ont une grosse bosse entre les épaules. *Voyage de Mandelslo, tome II, page 234.*

* L'Isle de Madagascar nourrit un nombre infini de bœufs, bien différens de ceux de l'Europe, ayant tous sur le dos une certaine bosse de graisse en forme de loupe; ce qui a fait dire à quelques Auteurs qu'elle nourrissoit des chameaux. Il y a de trois sortes de bœufs; savoir, ceux qui ont des cornes, ceux qui ont les cornes pendantes & attachées à la peau, & ceux qui n'en ont point, & qui n'ont pas même de disposition à en avoir jamais; car au milieu du front, ils ont une petite éminence d'os couverte de peau; ils ne laissent pas de se battre bien contre les autres taureaux en choquant de leur tête contre leur ventre; ils courent tous comme des cerfs, & sont plus hauts de jambes que ceux de l'Europe. *Voyage de Flacourt, page 3.* — Leurs bœufs dans l'Isle du Johanna près la côte de Mosambique, diffèrent des nôtres, en ce qu'ils ont une croissance charnue entre

toute l'Afrique [a], depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-espérance [b], on ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bosse; & il paroît même que cette race qui a prévalu dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre: ces bœufs à bosse ont, comme le bison, duquel ils sont issus, le poil beaucoup plus doux & plus lustré que nos bœufs, qui comme l'aurochs ont le poil dur & assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval [c], & en même temps ils ont un naturel

le cou & le dos; ce morceau de chair est préférable à la langue, & d'aussi bon goût que la moëlle. *Voyage de Jean-Henri Grosse.* Londres, 1758, *page 42.*

[a] Les bœufs de l'Aguada-Sanbras sont aussi plus grands que les bœufs d'Espagne, ils ont des bosses, on en vit qui n'avoient point de cornes, & qui n'en avoient jamais eu. *Premier voyage des Hollandois aux Indes Orientales, tome I, page 218.* — Les Maures ont des troupeaux nombreux sur le bord du Niger.... Les bœufs étoient la plupart beaucoup plus gros & plus hauts sur jambes que ceux d'Europe; ils se faisoient remarquer par une loupe de chair, qui s'élevoit de plus d'un pied sur le garot entre les deux épaules : ce morceau est un manger délicieux. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 57.*

[b] Les bœufs sont de trois espèces au Cap de Bonne-espérance, tous grands & fort vîtes à la course, les uns ont une bosse sur le dos, les autres ont la corne extrêmement pendante, & les autres l'ont fort relevée & fort belle comme en Angleterre aux environs de Londres. *Voyage de François le Guat, tome II, page 147.*

[c] Comme les bœufs ne sont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en servent pour faire des voyages, & qui les montent comme on fait les chevaux; l'allure pour l'ordinaire

moins brut & moins lourd que nos bœufs; ils ont plus

en eſt douce; on ne leur donne, au lieu de mords, qu'une cordelette en deux paſſée par le tendron des narines, & on renverſe par deſſus la tête du bœuf un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride qui eſt arrêtée par la boſſe qu'il a ſur le devant du dos, ce que nos bœufs n'ont pas; on lui met une ſelle comme à un cheval, & pour peu qu'on l'excite à marcher il va fort vîte, il s'en trouve qui courent auſſi fort que de bons chevaux. On uſe de ces bêtes généralement par toutes les Indes, & on n'en attelle point d'autres aux charrettes, aux carroſſes & aux chariots qu'on fait traîner par autant de bœufs que la charge eſt peſante; on attelle ces animaux avec un long joug qui eſt au bout du timon & qu'on poſe ſur le cou des deux bœufs, & le cocher tient à la main le cordon où ſont attachées les cordelettes qui traverſent les narines. *Relation de Thevenot, tome III, page 151.* — Ce Prince Indien étoit aſſis, lui deuxième, ſur un chariot qui étoit traîné par deux bœufs blancs, qui avoient le cou fort court & une boſſe entre les deux épaules, mais ils étoient au reſte auſſi vîtes & auſſi adroits que nos chevaux. *Voyage d'Olearius, tome I, page 458.* — Les deux bœufs qui étoient attelés à mon carroſſe me coûtèrent bien près de ſix cents roupies; il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces bœufs qui ſont forts, & qui font des voyages de ſoixante journées à douze ou quinze lieues par jour, & toûjours au trot; quand ils ont fait la moitié de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelottes de la groſſeur de nos pains d'un ſol, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre & du ſucre noir, & le ſoir ils ont leur ordinaire de pois-chiches concaſſés, & trempés une demi-heure dans l'eau. *Voyage de Tavernier, page 36.* — Il y a tel de ces bœufs qui ſuivroit des chevaux au grand trot, les plus petits ſont les plus légers, ce ſont les Gentils & ſur-tout les Banianes & marchands de Surate qui ſe ſervent de ces bœufs pour tirer des voitures; il eſt ſingulier que malgré leur vénération pour ces animaux ils ne faſſent point de ſcrupule de les employer à ce ſervice. *Voyage de Groſſe, page 253.*

d'intelligence & de docilité [a], plus de qualités relatives & senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux, est si grande [b], qu'elle a dégénéré en superstition, dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré; de l'objet de leur vénération, ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante & puissante; car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, & puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil & la figure des cornes; les plus beaux sont tout blancs, comme les

[a] Au pays de Camandu en Perse, il y a de grands bœufs, qui sont totalement blancs, ayant en la tête petites cornes, qui ne sont point aigues, & sur le dos ont une bosse comme les chameaux, au moyen de quoi sont si forts que commodément on leur peut faire porter de gros & pesans fardeaux, & quand on leur met le bâts & la charge sur le dos, ils fléchissent & courbent les genoux comme le chameau, & après étant chargés se relèvent, & en cette manière sont appris par les hommes du pays. *Description de l'Inde, par Marc-Paul, liv. I, ch. XXII.* — Les laboureurs en Europe piquent leurs bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer; ceux de Bengale ne font simplement que leur tordre la queue; ces animaux sont très-dociles : ils sont instruits à se coucher & à se relever pour prendre & déposer leur charge. *Lett. Édif. IX.e recueil, page 422.*

[b] Près de la Reine ne sont que de grandes Dames, & l'on lui pare les pavés ou planches, & les parois & chemins par où elle doit passer,

bœufs de Lombardie [a]; il y en a qui ſont dépourvûs de cornes; il y en a qui les ont fort relevées, & d'autres ſi rabaiſſées qu'elles ſont preſque pendantes; il paroît même qu'on doit diviſer cette race première de biſons ou bœufs à boſſe en deux races ſecondaires, l'une très-grande & l'autre très-petite, & cette dernière eſt celle du zébu: toutes deux ſe trouvent à peu près dans les mêmes climats [b], & toutes deux ſont également douces

avec cette fiente de vache, que j'ai déjà dit; ſur quoi je ne veux oublier de dire en paſſant & par occaſion le grand honneur que ces peuples rendent à ces vaches, pour vilaines craſſeuſes & toutes couvertes de boues qu'elles ſoient; car on les laiſſe entrer dans le Palais du Roi & par-tout où leur chemin s'adonne, ſans qu'on leur refuſe jamais le paſſage; ainſi le Roi même, & tous les plus grands Seigneurs leur font place avec autant d'honneur, de révérence & de reſpect qu'il eſt poſſible, & en font autant aux taureaux & bœufs. *Voyage de François Pyrard, tome I, page 449.*

[a] Tout le bétail d'Italie eſt gris ou blanc. *Voyage de Burnet.* Rotterd. 1687, *partie II, page 12.* — Tous les bœufs des Indes, & ſur-tout ceux de Guzarate & de Cambaye ſont généralement blancs comme ceux de Milan. *Voyage de Groſſe, page 253.*

[b] Les bœufs des Indes ſont de diverſes tailles, il y en a de grands, de petits & de moyens: mais tous pour l'ordinaire ſont d'un grand travail, & il y en a qui font juſqu'à quinze lieues par jour; il y en a d'une eſpèce qui ont près de ſix pieds de haut, mais ils ſont rares, & l'on en a d'une contraire eſpèce qu'on appelle *nains,* parce qu'ils n'ont pas trois pieds de haut, ceux-ci ont comme les autres une boſſe ſur le dos; ils courent fort vîte, & ils ſervent à traîner des petites charrettes; il y a des bœufs blancs qui ſont extrêmement chers, & j'en ai vû deux à des Hollandois qui leur coûtoient chacun deux cents écus: véritablement ils étoient beaux, bons & forts, &

& faciles à conduire, toutes deux ont le poil fin & la bosse sur le dos; cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules, ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf; les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante & cinquante livres [a], sur d'autres elles sont bien plus petites [b]; quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur, nous en avons une au Cabinet du Roi de trois pieds & demi de longueur, & de sept pouces de diamètre à la base; plusieurs Voyageurs assurent en avoir vû, dont la capacité étoit assez grande pour contenir quinze & même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique [c], on ne connoît point l'usage

leur chariot qui en étoit attelé avoit grande mine; quand les gens de qualité ont de beaux bœufs, ils prennent grand soin de les conserver; ils leur font garnir les bouts des cornes d'étuis de cuivre; on leur donne des couvertures comme à des chevaux; on les étrille tous les jours avec exactitude, & on les nourrit de même. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome III, page 252.*

[a] Il y a des bœufs à Madagascar, dont la loupe pèse trente, quarante, cinquante & jusqu'à soixante livres. *Voyage à Madagascar, par de V.* Paris, *1722, page 245.*

[b] Les bœufs ont une grosse bosse pointue sur le dos proche du cou, & les uns l'ont plus grosse que les autres. *Relat. de Thevenot, tome II, page 223.*

[c] On ne voit sur la côte de Guinée que des taureaux & des vaches; car les Nègres ne s'entendent point à tailler les taureaux pour en faire des bœufs. *Voyage de Bosman, page 236.*

de la castration du gros bétail, & on le pratique peu dans les Indes [a], lorsqu'on soûmet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules; & quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures & labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas à beaucoup près autant que nous: comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connoît guère le fromage & le beurre, & que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes; d'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique & de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages, dont on prend les petits: ils s'apprivoisent d'eux-mêmes & se soûmettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques; ils deviennent si dociles, qu'on les conduit plus aisément que des chevaux, il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger & les faire obéir; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre [b], on leur donne une nourriture

[a] Lorsque les Indiens châtrent les taureaux, ce n'est point par incision.... C'est par une compression de ligatures qui interceptent la nourriture portée dans ces parties. *Voyage de Grosse, page 253.*

[b] Comme il y a beaucoup de chemins dans la province d'Asmer (aux Indes) qui sont fort pierreux, on ferre les bœufs quand ils ont à passer par ces lieux-là pour un long voyage; on les fait tomber à terre par le moyen d'une corde attachée aux deux pieds, & si-tôt qu'ils y sont on leur lie les quatre pieds ensemble, qu'on leur met

abondante & choiſie; ces animaux élevés ainſi, paroiſſent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connoiſſent que par nos mauvais traitemens : l'aiguillon, le bâton, la diſette les rendent ſtupides, récalcitrans & foibles; en tout, comme l'on voit, nous ne ſavons pas aſſez que pour nos propres intérêts, il faudroit mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur, & les peuples les moins policés, ſemblent ſentir mieux que les autres les loix de l'égalité & les nuances de l'inégalité naturelle; le valet d'un fermier eſt, pour ainſi dire, de pair avec ſon maître; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots ſont des domeſtiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail, avec leſquels on partage l'habitation, le lit, la table; l'homme par cette communauté s'avilit moins que la bête ne s'élève & s'humaniſe : elle devient affectionnée, ſenſible, intelligente; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus; car comme ſa nature s'eſt élevée par la douceur de l'éducation & par la continuité des attentions, elle devient capable de choſes preſque humaines; les Hottentots * élèvent des bœufs pour la guerre, & s'en ſervent

ſur une machine faite de deux bâtons en croix : en même temps on prend deux petits fers minces & légers qu'on applique à chaque pied, chaque fer n'en couvre que la moitié, & on l'y attache avec trois cloux longs de plus d'un pouce, que l'on rive à côté ſur la corne, ainſi qu'à nos chevaux. *Relation de Thevenot, tome III, page 150.*

* Les Hottentots ont des bœufs dont ils ſe ſervent avec ſuccès dans

ſervent à peu près comme les Indiens des éléphans ; ils inſtruiſent ces bœufs à garder les troupeaux *, à les

dans les combats; ils les appellent *Backeleys*, du mot *Backeley*, qui en leur langue ſignifie la *Guerre.* Chaque armée eſt toûjours fournie d'un bon troupeau de ces bœufs, qui ſe laiſſent gouverner ſans peine, & que le chef a ſoin de lâcher à propos. Dès qu'ils ſont abandonnés ils ſe jettent avec impétuoſité ſur l'armée ennemie, ils frappent des cornes, ils ruent, ils renverſent, éventrent & foulent aux pieds avec une férocité affreuſe tout ce qui ſe préſente; de ſorte que ſi on n'eſt pas prompt à les détourner, ils ſe précipitent avec furie dans les rangs, y mettent le deſordre, la confuſion, & préparent ainſi à leurs maîtres une victoire facile; la manière dont ces animaux ſont dreſſés & diſciplinés, fait ſans contredit beaucoup d'honneur au génie & à l'habileté de ces peuples. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome I, page 160.*

* Ces backeleys leur ſont encore d'un grand uſage pour garder leurs troupeaux: lorſqu'ils ſont au pâturage, au moindre ſigne de leur conducteur, ils vont ramener les beſtiaux qui s'écartent & les tiennent raſſemblés; ils courent auſſi ſur les étrangers avec furie, ce qui fait qu'ils ſont d'un grand ſecours contre les *buſchies* ou *voleurs*, qui en veulent aux troupeaux; chaque *Kraal* a au moins une demi-douzaine de ces backeleys, qui ſont choiſis entre les bœufs les plus fiers; lorſqu'il y en a un qui meurt ou qui ne peut plus ſervir, à cauſe de ſon grand âge, le propriétaire le tue, & on choiſit parmi le troupeau un bœuf pour lui ſuccéder; on s'en rapporte au choix d'un des vieillards du Kraal, qu'on croit plus capable de diſcerner celui qui pourra plus facilement être inſtruit; on aſſocie ce bœuf novice avec un vieux routier, & on lui apprend à ſuivre ce compagnon, ſoit par les coups, ſoit par d'autres moyens; pendant la nuit on les lie enſemble par les cornes, & on les tient même ainſi attachés pendant une partie du jour juſqu'à ce que le jeune bœuf ſoit parfaitement inſtruit, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu un garde-troupeau

conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers & des bêtes féroces; ils leur apprennent à connoître l'ami & l'ennemi, à entendre les ſignes, à obéir à la voix, &c. Les hommes les plus ſtupides ſont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes; pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à ſe conduire lui-même !

Toutes les parties méridionales de l'Afrique & de l'Aſie ſont donc peuplées de bœufs à boſſe ou biſons, parmi leſquels il ſe trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, &c; au contraire toutes les contrées ſeptentrionales de ces deux parties du monde & l'Europe entière, en y comprenant même les Iſles adjacentes, juſqu'aux Açores, ne ſont

vigilant; ces gardes-troupeaux connoiſſent tous les habitans du *Kraal*, hommes, femmes & enfans, & témoignent pour toutes ces perſonnes le même reſpect qu'un chien a pour tous ceux qui demeurent dans la maiſon de ſon maître. Il n'y a donc point d'habitant qui ne puiſſe en toute ſûreté approcher des troupeaux : jamais les *backeleys* ne leur font le moindre mal; mais ſi un étranger, & en particulier un Européen, s'aviſoit de prendre la même liberté ſans être accompagné de quelque Hottentot, il riſqueroit beaucoup; ces gardes-troupeaux qui paiſſent pour l'ordinaire à l'entour viendroient bien-tôt ſur lui au galop : alors ſi l'étranger n'eſt pas à portée d'être entendu des bergers, ou qu'il n'ait pas d'armes à feu, ou de bonnes jambes, ou un arbre ſur lequel il puiſſe grimper, il eſt mort ſans reſſource: en vain, il auroit recours aux bâtons ou aux pierres, un *backeley* ne s'épouvante pas pour de ſi foibles armes. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, partie I, chap. XX, page 307.*

peuplées que de bœufs ſans boſſe [a], qui tirent leur origine de l'aurochs; & de la même manière que l'aurochs, qui eſt notre bœuf dans ſon état ſauvage, eſt plus grand & plus fort que nos bœufs domeſtiques, le biſon ou bœuf à boſſe ſauvage, eſt auſſi plus fort & beaucoup plus grand que le bœuf domeſtique des Indes; il eſt auſſi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture: au Malabar [b], au Canara, en Abyſſinie, à Madagaſcar où les prairies naturelles ſont ſpacieuſes & abondantes, on ne trouve que des biſons d'une grandeur prodigieuſe; en Afrique & dans l'Arabie pétrée [c], où les terreins ſont ſecs,

[a] Les bœufs de Tercère ſont les plus grands & les plus beaux de toute l'Europe, ils ont des cornes prodigieuſement grandes; ils ſont ſi doux & ſi privés, que quand, entre mille qui ſeroient enſemble, un maître viendroit appeler le ſien par ſon nom, (car ils ont chacun leur nom particulier, ainſi que nos chiens) le bœuf ne manqueroit pas d'aller à lui. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome I, page 490.* — Voyez auſſi le voyage de Mandelſlo, *tome I, page 578.*

[b] Dans les montagnes de Malabar & de Canara, il ſe trouve des bœufs ſauvages ſi grands qu'ils approchent de la taille de l'éléphant, tandis que les bœufs domeſtiques du même pays ſont petits, maigres & ne vivent pas long-temps. *Voyage du P. Vincent-Marie, chap. XII.* Traduction de M. le Marquis de Montmirail.

[c] J'ai vû à Maſcati, ville de l'Arabie pétrée, une autre eſpèce de bœuf de montagne, d'un poil luſtré & blanc comme celui de l'hermine, ſi bien fait de corps qu'il reſſembloit pluſtôt à un cerf qu'à un bœuf, ſeulement ſes jambes étoient plus courtes, cependant fines & agiles pour la courſe; le cou plus court, la tête & la queue comme celles du bœuf, mais mieux formées avec deux cornes noires, dures,

on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée par-tout de bœufs sans bosse, que les Espagnols & les autres Européens y ont successivement transportés ; ces bœufs se sont multipliés & sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles, l'espèce en étoit absolument inconnue dans l'Amérique méridionale; mais dans toute la partie septentrionale jusqu'à la Floride, la Louisiane & même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité ; ces bisons, qui habitoient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse & des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre, ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde; & selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes ; leur poil est plus long & plus fourni, leur barbe plus longue à la baie de Hudson qu'au Mexique, & en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine * ; on ne

droites, fines & longues d'environ trois ou quatre palmes, garnies de nœuds qui avoient l'air d'être tournés ou faits à vis. *Voyage du P. Vincent-Marie, chap. XII.* Traduction de M. le Marquis de Montmirail.

* Les bœufs sauvages de la Louisiane, au lieu de poil comme en ont nos bœufs en France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie & toute frisée, & ils en ont plus en hiver qu'en été; les habitans en font un très-grand usage ; ils portent vers les épaules une bosse assez élevée, & ont des cornes très-belles qui servent aux chasseurs à faire des fournimens pour mettre leur poudre à tirer ;

peut guère se refuser à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien, ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau & sur les parties antérieures du corps, les jambes & la queue courte; & si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès [a], Fernandès [b] & tous les autres Historiens & Voyageurs du nouveau monde [c], avec ce que les Naturalistes [d] anciens & modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage & le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique,

entre leurs cornes & vers le sommet de la tête, ils ont une touffe de laine si épaisse, qu'une bale de pistolet tirée à bout touchant ne peut la pénétrer : comme je l'ai moi-même expérimenté; la chair de ces bœufs sauvages est excellente, ainsi que celle de vache & de veau, elle a un goût & un jus exquis. *Mémoire sur la Louisiane, par M. Dumont.* Paris, 1753, *page 75.*

[a] Hernand. *Hist. Mex.* pag. 587.

[b] Fernand. *Hist. nov. Hisp.* pag. 10.

[c] Singularité de la France Antarctique, par Thevet, *page 148.* — Mémoire sur la Louisiane, par Dumont, *page 75.* — Description de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, *tome III, page 130.* — Lettres Édif. *XI.e recueil, page 318*, & *XXIII.e recueil, page 238.* — Voyage de Robert Lade, *tome II, page 315.* — Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale, par M. de la Salle. Paris, 1697, *page 194 & suivantes*, &c. &c.

[d] Plin. *Hist. nat.* lib. VIII. — Gesner. *Hist. quad.* pag. 128. — Aldrov. *de quad. bis.* pag. 253. — Rzacinsky. *Hist. nat. Polon.* pag. 214, &c.

le bonasus, l'aurochs, le bison & le zébu sont tous des animaux d'une seule & même espèce, qui selon les climats, les nourritures & les traitemens différens, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu ; car à l'exception de l'Amérique méridionale *, on l'a trouvé par-tout; sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi & de ceux du nord; il paroît ancien dans tous les climats, domestique chez les Nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés, il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, & n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages que l'on enlève à leur mère aux Indes & en

* Il paroît que le bœuf à bosse ou bison sauvage n'a jamais habité en Amérique, que la partie septentrionale jusqu'à la Virginie, la Floride, le pays des Illinois, la Louisiane, &c; car quoique Hernandès l'ait appelé *taureau* du Mexique, on voit par un passage d'Antonio de Solis, que cet animal étoit étranger au Mexique, & qu'il étoit gardé dans la Ménagerie de Montezuma avec d'autres animaux sauvages, qui venoient de la nouvelle Espagne. « En une seconde Cour, on voyoit » dans de fortes cages de bois toutes les bêtes sauvages que la nou- » velle Espagne produit; mais rien ne surprenoit tant que la vûe du » taureau de Mexique, très-rare; tenant du chameau la bosse sur les » épaules; du lion le flanc sec & retiré, la queue touffue & le cou » armé de longs crins en manière de jube, & du taureau les cornes » & le pied fendu.... Cette espèce d'amphithéatre parut aux Espagnols digne d'un grand Prince ». *Histoire de la conquête du Mexique, par Antonio de Solis.* Paris, 1730, *page 519.*

Afrique deviennent en très-peu de temps auſſi doux que ceux qui ſont iſſus des races domeſtiques, & cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'eſpèce: la douceur du caractère dans les animaux, indique la flexibilité phyſique de la forme du corps; car de toutes les eſpèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, & que nous avons ſoûmis à l'état de domeſticité, il n'y en a aucune qui ne préſente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les eſpèces qui, par l'inflexibilité du caractère, ſont demeurées ſauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races de l'aurochs ou du biſon eſt la race première, la race primitive des bœufs, il me ſemble qu'on peut répondre d'une manière ſatisfaiſante en tirant de ſimples inductions des faits que nous venons d'expoſer; la boſſe ou loupe du biſon, n'eſt, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface & ſe perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf ſans boſſe eſt donc le plus puiſſant & forme la race dominante; ſi c'étoit le contraire, la boſſe au lieu de diſparoître s'étendroit & ſubſiſteroit ſur tous les individus de ce mélange des deux races; d'ailleurs cette boſſe du biſon, comme celle du chameau, eſt moins un produit de la Nature qu'un effet du travail, un ſtigmate d'eſclavage. On a de temps immémorial, dans preſque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux: la charge habituelle & ſouvent exceſſive a déformé leur dos, & cette difformité s'eſt enſuite propagée par les générations;

il n'eſt reſté de bœufs non déformés que dans les pays où l'on ne s'eſt pas ſervi de ces animaux pour porter; dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs ſont boſſus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux ſur leurs épaules; en Europe où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas ſubi cette altération & aucun ne nous préſente cette difformité: elle a vrai-ſemblablement pour cauſe première, le poids & la compreſſion des fardeaux, & pour cauſe ſeconde, la ſurabondance de la nourriture; car elle diſparoît lorſque l'animal eſt maigre & mal nourri. Des bœufs eſclaves & boſſus ſe ſeront échappés ou auront été abandonnés dans les bois, ils y auront fait une poſtérité ſauvage & chargée de la même difformité, qui loin de diſparoître aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés; en ſorte que cette race ſecondaire aura peuplé toutes les terres déſertes du nord & du midi, & aura paſſé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux, dont la nature peut ſupporter le froid. Ce qui confirme & prouve encore l'identité d'eſpèce du biſon & de l'aurochs, c'eſt que les biſons ou bœufs à boſſe du nord de l'Amérique, ont une ſi forte odeur, qu'ils ont été appelés *bœufs muſqués* par la pluſpart des Voyageurs *, & qu'en

* A quinze lieues de la rivière Danoiſe, ſe trouve la rivière du Loup-marin, toutes deux voiſines de la baye d'Hudſon, & l'on trouve dans ce pays une eſpèce de bœuf que nous nommons *bœufs muſqués*, à cauſe

& qu'en même temps nous voyons par le témoignage des Obſervateurs *, que l'aurochs ou bœuf ſauvage de Pruſſe & de Livonie a cette même odeur de muſc, comme le biſon d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, leſquels pour les Naturaliſtes, tant anciens que modernes, faiſoient autant d'eſpèces diſtinctes & ſéparées, il ne nous reſte donc que le buffle & le bœuf; ces deux animaux quoiqu'aſſez reſſemblans, quoique domeſtiques, ſouvent ſous le même toit & nourris dans les mêmes pâturages, quoiqu'à portée de ſe joindre, & même excités par leurs conducteurs, ont toûjours refuſé de s'unir; ils ne produiſent, ni ne s'accouplent

à cauſe qu'ils ſentent ſi fort le muſc, que dans de certaines ſaiſons, il eſt impoſſible d'en manger; ces animaux ont de très-belle laine, elle eſt plus longue que celle des moutons de Barbarie: j'en avois apporté en France en 1708, dont je m'étois fait faire des bas qui étoient plus beaux que les bas de ſoie.... Ces bœufs, quoique plus petits que les nôtres, ont cependant les cornes beaucoup plus groſſes & plus longues, leurs racines ſe joignent ſur le haut de la tête & deſcendent à côté des yeux preſqu'auſſi bas que la gueule, enſuite le bout remonte en haut, qui forme comme un croiſſant: il y en a de ſi groſſes, que j'en ai vû étant ſéparées du crâne, qui peſoient les deux enſemble ſoixante livres; ils ont les jambes fort courtes, de manière que cette laine traîne toûjours par terre lorſqu'ils marchent, ce qui les rend ſi difformes que l'on a peine à diſtinguer d'un peu loin de quel côté eſt la tête. *Hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, tome III, page 132.* — Voyez auſſi le voyage de Robert Lade, *tome II, page 315.*

* *Vide Ephem. German.* Decad. II, ann. 2, obſerv. VII.

ensemble : leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval, elle paroît même antipathique ; car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, & que les mères buffles refusent de se laisser teter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques & plus fréquentes ; toutes ses habitudes sont grossières & brutes : il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nétoier & panser ; sa figure est grosse & repoussante, son regard stupidement farouche, il avance ignoblement son cou, & porte mal sa tête, presque toûjours panchée vers la terre ; sa voix est un mugissement épouvantable d'un ton beaucoup plus fort & plus grave que celui d'un taureau ; il a les membres maigres & la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire comme le poil & la peau ; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni ; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires & en partie comprimées, un toupet de poil crêpu sur le front ; il a aussi la peau plus épaisse & plus dure que le bœuf ; sa chair noire & dure, est non seulement desagréable au goût, mais répugnante à l'odorat * ;

* En allant de Rome à Naples, on est quelquefois régalé de buffle

le lait de la femelle buffle, n'eſt pas ſi bon que celui de la vache ; elle en fournit cependant en plus grande quantité *. Dans les pays chauds, preſque tous les fromages ſont faits de lait de buffle ; la chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en eſt pas meilleure ; le cuir ſeul vaut mieux que tout le reſte de la bête, dont il n'y a que la langue qui ſoit bonne à manger ; ce cuir eſt ſolide, aſſez léger & preſque impénétrable. Comme ces animaux ſont en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en ſert utilement au labourage ; on leur fait traîner & non pas porter les fardeaux ; on les dirige, & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur paſſe dans le nez ; deux buffles attelés ou pluſtôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre

& de corneilles, & encore eſt-on tout heureux d'en trouver ; le buffle eſt une viande noire, puante & dure, dont il n'y a guère que les pauvres gens ou les Juifs de Rome qui aient accoûtumé d'en manger. *Voyage de Miſſon, tome III, page 54.*

* En entrant en Perſe par l'Arménie, le premier lieu digne d'être remarqué, eſt celui qu'on appelle les *Trois-égliſes* à trois lieues d'Érivan, ils ont en ce pays-là grande quantité de ces animaux, qui leur ſervent au labourage, & ils tirent des femelles beaucoup de lait, dont ils font du beurre & du fromage, & qu'ils mêlent avec toute ſorte de lait ; il y a des femelles qui en rendent par jour juſqu'à vingt-deux pintes. *Voyage de Tavernier, livre I, tome I, page 41.* — Les femelles buffles portent juſqu'à douze mois, & ſont ſi abondantes en lait qu'il y en a qui rendent par jour juſqu'à vingt-deux pintes de lait ; il s'y fait une ſi grande quantité de beurre, que dans quelques-uns des villages que nous trouvions ſur le Tigre, nous vimes juſqu'à vingt & vingt-cinq barques chargées de beurre, qu'on va vendre le long du golfe Perſique, tant du côté de la Perſe que de l'Arabie. *Idem. Ib.*

forts chevaux ; comme leur cou & leur tête ſe portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, & cette maſſe ſurpaſſe de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille & la groſſeur du buffle indiqueroient ſeules qu'il eſt originaire des climats les plus chauds; les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la Zone torride dans l'ancien continent, & le buffle dans l'ordre de grandeur ou pluſtôt de maſſe & d'épaiſſeur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros & l'hippopotame. La giraffe & le chameau ſont plus élevés, mais beaucoup moins épais, & tous ſont également originaires & habitans des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Aſie; cependant les buffles vivent & produiſent en Italie, en France & dans les autres provinces tempérées ; ceux que nous avons vûs vivans à la Ménagerie du Roi, ont produit deux ou trois fois; la femelle ne fait qu'un petit & le porte environ douze mois, ce qui prouve encore la différence de cette eſpèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paroît auſſi que ces animaux ſont plus doux & moins brutaux dans leur pays natal, & que plus le climat eſt chaud, plus ils ſont d'un naturel docile; en Égypte *, ils ſont

* Il ſe trouve beaucoup de buffles en Égypte; la chair en eſt bonne à manger, & ils n'ont pas la férocité des buffles d'Europe, leur lait eſt d'un très-grand uſage, & l'on en fait même du beurre qui eſt excellent. *Deſcription de l'Égypte, par Maillet, page 27.*

plus traitables qu'en Italie ; & aux Indes [a], ils le ſont encore plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont auſſi plus de poil que ceux d'Égypte, & ceux-ci plus que ceux des Indes [b]; leur fourrure n'eſt jamais fournie, parce qu'ils ſont originaires des pays chauds, & qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil ou n'en ont que très-peu.

[a] Les buffles ſont extraordinairement hauts & relevés d'épaules, (dans le royaume d'Aunan, dans le Tunquin) ils ſont auſſi robuſtes & grands travailleurs, de façon qu'un ſeul ſuffit à tirer la charrue, encore que le coutre entre bien avant dans la terre, & la chair même n'en eſt pas deſagréable, encore que celle du bœuf y ſoit plus commune & meilleure. *Hiſtoire de Tunquin, par le P. de Rhodes.* Lyon, 1665, *page 51 & ſuivantes.*

[b] Le buffle, à Malabar, eſt plus grand que le bœuf, à peu-près fait de même, il a la tête plus longue & plus plate, les yeux plus grands & preſque tout blancs, les cornes plates & ſouvent de deux pieds de long, les jambes groſſes & courtes; il eſt laid, preſque ſans poil, va lentement, & porte des charges fort peſantes; on en voit par troupes comme des vaches, & ils donnent du lait qui ſert à faire du beurre & du fromage ; leur chair eſt bonne, quoique moins délicate que celle du bœuf; il nage parfaitement bien & traverſe les plus grandes rivières; on en voit de privés, mais il y en a de ſauvages qui ſont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écraſant d'un ſeul coup de tête ; ils ſont moins à craindre dans les bois que par-tout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent ſouvent aux branches & donnent le temps de fuir à ceux qui en ſont pourſuivis; le cuir de ces animaux ſert à une infinité de choſes, & l'on en fait juſqu'à des cruches pour conſerver de l'eau ou des liqueurs; ceux de la côte de Malabar ſont preſque tous ſauvages, & il n'eſt point défendu aux étrangers de leur donner la chaſſe & d'en manger. *Voyage de Dellon, pages 110 & 111.*

Il y a une grande quantité de buffles ſauvages dans les contrées de l'Afrique & des Indes, qui ſont arroſées de rivières & où il ſe trouve de grandes prairies; ces buffles ſauvages vont en troupeaux [a] & font de grands dégâts dans les terres cultivées, mais ils n'attaquent jamais les hommes, & ne courent deſſus que quand on vient de les bleſſer: alors ils ſont très-dangereux [b]; car ils vont droit à l'ennemi, le renverſent & le tuent en le foulant aux pieds; cependant ils craignent beaucoup l'aſpect du feu [c], la couleur rouge leur déplaît. Aldrovande,

[a] On voit paître dans les campagnes des iſles Philippines une ſi grande quantité de buffles ſauvages, ſemblables à ceux de la Chine, qu'un bon chaſſeur pourroit à cheval, avec une lance, en tuer dix & vingt en un jour. Les Eſpagnols les tuent pour en avoir la peau, & les Indiens pour les manger. *Voyage de Gemelli Careri, tome V, page 162.*

[b] Les Nègres nous dirent, que quand on tire ſur les buffles ſans les bleſſer mortellement, ils s'élancent avec fureur ſur les perſonnes, les renverſent & les tuent à coups de pieds.... Les Nègres épient les endroits où les buffles s'aſſemblent le ſoir, & ils montent ſur un grand arbre d'où ils les tirent, & ils n'en deſcendent que lorſqu'ils le voient mort. *Voyage de Boſman, pages 437 & 438.*

[c] Les buffles, au cap de Bonne-eſpérance, ſont plus gros que ceux qu'on a en Europe; au lieu d'être noirs comme ceux-ci, ils ſont d'un rouge obſcur; ſur le front, ſort une touffe de poil friſé & rude; tout leur corps eſt fort bien proportionné, & ils avancent extrêmement la tête; leurs cornes ſont fort courtes & penchent du côté du cou; les pointes ſont recourbées en dedans & ſe joignent preſque; ils ont la peau ſi dure & ſi ferme qu'il eſt difficile de les tuer ſans le ſecours d'une bonne arme à feu; & leur chair n'eſt ni ſi graſſe ni ſi tendre que celle des bœufs ordinaires. Le buffle du Cap, entre

Kolbe & plusieurs autres Naturalistes & Voyageurs assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles : je ne sais si cette aversion du feu & de la couleur rouge est générale dans tous les buffles ; car dans nos bœufs, il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer & même à séjourner dans l'eau ; il nage très-bien & traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, & les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser, ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face, ils les attendent, grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps & de l'embarras de leurs cornes : ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, & tirent un grand profit de leurs peaux & de leurs cornes, qui sont plus dures & meilleures que celles du bœuf.

en fureur à la vûe d'un habit rouge, & à l'ouïe d'un coup de fusil tiré près de lui ; dans ces occasions, il pousse des cris affreux, il frappe du pied, remue la terre & courant avec furie contre celui qui a tiré ou qui est habillé de rouge, il franchit tous les obstacles pour venir à lui : ni le feu ni l'eau ne l'arrêtent ; il n'y a qu'une muraille ou autre chose semblable, qui soit capable de le retenir. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, chapitre XI, page 25.*

L'animal qu'on appelle à Congo *Empacaſſa* ou *Pacaſſa*, quoique très-mal décrit par les Voyageurs, me paroît être le buffle, comme celui dont ils ont parlé ſous le nom d'*Empabunga* ou *Impalunca*, dans le même pays, pourroit bien être le bubal, duquel nous donnerons l'hiſtoire avec celle des Gazelles dans le volume ſuivant.



DESCRIPTION

DESCRIPTION DU BUFFLE.

LE Buffle *(planche XXV)* eſt de la groſſeur du Taureau ; & il reſſemble beaucoup à cet animal par la forme du corps, de la tête, des jambes, &c ; cependant la tête du buffle qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription, étant comparée à celle d'un taureau, avoit le front un peu convexe, tandis que celui du taureau étoit concave, le chanfrein plus élevé & le muffle plus large & moins relevé; cette différence de largeur étoit bien apparente dans l'entre-deux des narines, leurs ouvertures étoient auſſi plus obliques de bas en haut ; les oreilles du buffle étoient plus longues & plus pointues que celles du taureau ; les yeux ſe trouvoient placés plus près des cornes & plus loin du bout du muſeau ; les cornes étoient plus groſſes, & avoient une autre forme & une autre direction, elles étoient noires, aplaties en devant & en arrière, & pointues à l'extrémité ; au ſortir du front elles s'étendoient obliquement en dehors, en bas & en arrière ; enſuite elles ſe recourboient en arrière & en haut ; il y avoit quelques éminences tranverſales ſur la partie inférieure de la face antérieure de ces cornes, & une forte arête longitudinale ſur le côté inférieur de la même partie de cette face. Le buffle n'avoit point de fanon ; la queue étoit plus mince que celle du taureau, & on n'y ſentoit point de vertèbres à l'extrémité ſur la longueur de onze pouces.

La peau avoit une couleur noirâtre ſur tout le corps, excepté ſur les aines; le poil étoit noir & fort comme celui qui ſe trouve ſur les côtés du corps du ſanglier; la croupe, la poitrine,

le ventre, la plus grande partie des jambes & de la queue étoient entièrement ras, & il n'y avoit que peu de poil ſur le reſte du corps; les plus grands étoient longs de trois pouces & demi : ceux du bout de la queue avoient ſept pouces : ce buffle étoit mort au commencement de Février.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.......	8.	2.	"
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes........................	1.	3.	6.
Circonférence du muſeau, priſe derrière les naſeaux.	1.	8.	6.
Contour de la bouche........................	1.	"	"
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure..	"	7.	"
Diſtance entre les naſeaux en bas..............	"	2.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre..........	"	1.	10.
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes...............................	"	1.	"
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres..	1.	"	"
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.......	"	5.	"
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite.........................	"	7.	8.
La même diſtance en ſuivant la courbure du chanfrein.	"	9.	4.
Circonférence de la tête, priſe au devant des cornes.	3.	5.	6.
Longueur des oreilles........................	"	9.	6.
Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure extérieure.	"	8.	9.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe au bas en ſuivant la courbure du chignon.....................	1.	4.	"
Longueur du cou...........................	1.	4.	"
Circonférence près de la tête..................	2.	11.	"
Circonférence près des épaules................	4.	1.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Hauteur	1.	8.	//
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	6.	//	//
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	7.	7.	//
Circonférence prise devant les jambes de derrière	6.	10.	//
Longueur du tronçon de la queue	2.	4.	//
Circonférence à son origine	//	8.	//
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	1.	4.	//
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	5.	6.
Circonférence du genou	1.	1.	//
Longueur du canon	//	8.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	8.	//
Circonférence du boulet	//	11.	9.
Longueur du paturon	//	2.	6.
Circonférence du paturon	//	10.	6.
Circonférence de la couronne	1.	2.	6.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	1.	2.	6.
Distance depuis le coude jusqu'au garrot en suivant la courbure	2.	2.	//
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	2.	3.	//
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	1.	7.	//
Circonférence près du ventre	2.	11.	//
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	1.	1.	6.
Circonférence	//	8.	//
Longueur des ergots	//	1.	6.
Hauteur des sabots	//	3.	//
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	//	6.	//
Longueur dans les pieds de derrière	//	5.	6.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur des deux ſabots pris enſemble dans les pieds de devant.	//	4.	3.
Largeur dans les pieds de derrière.	//	3.	9.
Diſtance entre les deux ſabots.	//	//	6.
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant.	1.	4	//
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière.	1.	3.	6.

Ce buffle peſoit onze cents cinquante livres, auſſi ſa chair & ſes viſcères étoient à proportion plus peſans que ceux du bœuf & avoient une couleur plus foncée ; la peau ſeule peſoit cent quatorze livres.

A l'ouverture de l'abdomen, j'ai vû que la panſe étoit énorme & occupoit toute la capacité du ventre; il paroiſſoit ſeulement une petite portion de l'ileum dans la région hypogaſtrique; le bonnet étoit placé au devant de la panſe contre le milieu du diaphragme; la caillette ſe trouvoit au côté droit de la panſe, & le feuillet ſur la caillette.

Le duodenum avoit peu de longueur, mais le jejunum étoit très-long, il faiſoit ſes circonvolutions dans la région ombilicale & dans le côté droit ſur la panſe: les autres inteſtins étoient ſitués à peu-près comme ceux du bœuf.

L'intérieur de la panſe du buffle étoit de couleur livide & non pas noirâtre, comme dans le bœuf; les papilles du buffle avoient moins de largeur & plus de ſoupleſſe que celles du bœuf.

Le bonnet étoit auſſi de couleur livide; les cloiſons du réſeau avoient moins de hauteur que celles du bœuf, elles étoient hériſſées de papilles preſque imperceptibles, de même que l'aire des figures; le bonnet étoit à proportion plus grand, & le feuillet

plus petit que dans le bœuf, relativement aux autres eſtomacs.

Le feuillet étoit livide, comme la panſe & le bonnet, il avoit quarante grandes feuilles, quarante moyennes & quatre-vingts petites.

L'intérieur de la caillette étoit de couleur noirâtre, au contraire de la caillette du bœuf, qui eſt de couleur de chair; ainſi la caillette du buffle avoit une couleur différente de celle des autres eſtomacs de cet animal, comme la caillette du bœuf diffère par ſa couleur de chair des autres eſtomacs, qui ont à l'intérieur une couleur noirâtre.

Les inteſtins grêles avoient tous à peu-près la même groſſeur; le cæcum *(A B, pl. XXVI)*, étoit plus court que celui du bœuf, comme tous les inteſtins en général; le colon étoit à ſon origine *(C)* auſſi gros que le cæcum *(A)*; ſa groſſeur diminuoit peu à peu ſur la longueur de deux pieds; enſuite il avoit à peu-près le même diamètre juſqu'au rectum.

Le foie étoit plus grand que celui du bœuf, mais de même figure; il avoit une couleur plus foncée au dehors & ſur-tout au dedans; il peſoit dix-neuf livres & demie: il y avoit dans la véſicule du fiel une demi-livre de liqueur orangée-noirâtre; la rate reſſembloit à celle du bœuf, par la forme & la couleur de l'extérieur, mais elle étoit plus noirâtre au dedans; elle peſoit une livre quinze onces.

Le rein droit étoit plus avancé que le gauche de la moitié de ſa longueur; il avoit auſſi beaucoup plus de groſſeur: ils étoient tous les deux compoſés de pluſieurs tubercules, &c. comme ceux du bœuf.

Les poumons différoient beaucoup de ceux du bœuf; le poumon droit du buffle n'étoit compoſé que de deux lobes, un grand qui correſpondoit aux trois lobes du bœuf, rangés de file,

& un petit placé près de la base du cœur, comme dans le bœuf; le poumon gauche étoit d'une seule pièce, il y avoit seulement quelques petites échancrures dans la partie antérieure qui étoit un peu déformée par un affaissement des bronches.

La langue, le palais, l'épiglotte & l'entrée du larynx ressembloient à ces mêmes parties, vûes dans le bœuf, excepté que les papilles de la partie antérieure de la langue du buffle étoient plus nombreuses & plus souples que celles du bœuf, & que les grains ronds avoient une couleur noire, tandis que ceux du bœuf étoient blancs; les glandes à calice avoient moins de grandeur dans le buffle que dans le bœuf.

Le cerveau & le cervelet ressembloient au cerveau & au cervelet du bœuf; le cerveau du buffle pesoit une livre, & le cervelet deux onces trois gros.

Les mamelons étoient au nombre de quatre *(A B C D, pl. XXVII)*, placés sur une file transversale, au contraire des mamelons des autres animaux, qui sont rangés sur deux files longitudinales, l'une à droite & l'autre à gauche; il y avoit quinze lignes de distance entre les deux mamelons *(A B)* du côté droit *, & un pouce entre ceux *(C D)* du côté gauche; le mamelon intérieur *(B)* du côté droit étoit éloigné de trois pouces & demi du mamelon gauche intérieur *(C)*; il y avoit deux pouces & demi de distance entre la ligne, sur laquelle se trouvoient les quatre mamelons & le scrotum *(E)*.

Les parties de la génération ne différoient de celles du taureau qu'en ce que les testicules & les vésicules séminales étoient beaucoup plus petites.

* *Nota.* Que cette planche XXVII, n'ayant pas été gravée au miroir, les mamelons du côté droit de l'animal se trouvent à gauche dans la figure.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la panſe de devant en arrière depuis le bonnet juſqu'au bout de la convexité du côté gauche	2.	7.	"
Largeur	2.	10.	6.
Hauteur	1.	7.	"
Circonférence tranſverſale du corps de la panſe	7.	9.	"
Circonférence longitudinale, qui paſſe en devant auprès de l'œſophage & en arrière ſur le ſommet de la groſſe convexité	7.	10.	"
Circonférence du cou de la panſe	4.	3.	"
Profondeur de la ſciſſure qui le ſépare du corps	"	10.	"
Circonférence de la baſe de la convexité droite	3.	9.	"
Circonférence de la baſe de la convexité gauche	2.	6.	"
Profondeur de la ſciſſure qui ſépare les deux convexités	"	8.	"
Longueur du bonnet	1.	5.	6.
Circonférence à l'endroit le plus gros	2.	11.	"
Grande circonférence du feuillet	3.	2.	"
Petite circonférence	2.	10.	"
Circonférence longitudinale du corps de la caillette	4.	1.	"
Circonférence tranſverſale à l'endroit le plus gros	2.	8.	"
Circonférence de l'œſophage	"	4.	6.
Circonférence du pylore	"	5.	"
Longueur des plus grandes papilles de la panſe	"	"	8.
Largeur	"	"	1.
Hauteur des cloiſons du réſeau du bonnet	"	"	2.
Diamètre des plus grandes figures du réſeau	"	1.	"
Longueur de la gouttière du bonnet	"	10.	"
Largeur	"	1.	"
Largeur des plus grands feuillets du troiſième eſtomac	"	9.	"
Largeur des moyens	"	6.	6.

	pieds.	pouc.	lignes.
Hauteur des plus grands replis de la caillette	//	1.	6.
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cæcum	70.	//	//
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	//	6.	6.
Circonférence dans les endroits les plus minces	//	4.	//
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	//	5.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	3.	//
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	//	5.	//
Circonférence dans les endroits les plus minces	//	3.	9.
Longueur du cæcum	1.	3.	//
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	4.	3.
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	8.	//
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	1.	3.	//
Circonférence dans les endroits les plus minces	//	5.	//
Circonférence du rectum près du colon	//	7.	//
Circonférence du rectum près de l'anus	1.	4.	//
Longueur du colon & du rectum pris enſemble	30.	//	//
Longueur du canal inteſtinal en entier, non compris le cæcum	100.	//	//
Longueur du foie	1.	10.	//
Largeur	1.	4.	6.
Sa plus grande épaiſſeur	//	3.	4.
Longueur de la véſicule du fiel	//	6.	6.
Largeur	//	4.	8.
Longueur de la rate	1.	7.	//
Largeur	//	7.	//
Épaiſſeur	//	1.	//

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur des reins	//	8.	6.
Largeur	//	4.	9.
Épaiſſeur	//	1.	//
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave juſqu'à la pointe	//	8.	//
Largeur	1.	9.	//
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le ſternum	//	5.	6.
Largeur de chaque côté du centre nerveux	//	6.	6.
Circonférence de la baſe du cœur	1.	8.	6.
Hauteur depuis la pointe juſqu'à la naiſſance de l'artère pulmonaire	//	8.	6.
Hauteur depuis la pointe juſqu'au ſac pulmonaire	//	6.	2.
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	//	1.	10.
Longueur de la langue	1.	3.	//
Longueur de la partie antérieure depuis le filet juſqu'à l'extrémité	//	5.	6.
Largeur de la langue	//	1.	8.
Largeur des ſillons du palais	//	//	7.
Hauteur des bords	//	//	1.
Longueur des bords de l'entrée du larynx	//	1.	7.
Largeur des mêmes bords	//	//	3.
Diſtance entre leurs extrémités inférieures	//	//	5.
Longueur du cerveau	//	4.	8.
Largeur	//	3.	9.
Épaiſſeur	//	1.	8.
Longueur du cervelet	//	2.	//
Largeur	//	2.	4.
Épaiſſeur	//	1.	3.
Diſtance entre l'anus & le ſcrotum	1.	4.	6.
Hauteur du ſcrotum	//	4.	//
Épaiſſeur	//	4.	//

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur	"	2.	"
Distance entre le scrotum & l'orifice du prépuce	1.	3.	"
Distance entre les bords du prépuce & l'extrémité du gland	"	5.	"
Longueur du gland	"	3.	2.
Largeur	"	"	5.
Épaisseur	"	"	8.
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	2.	2.	"
Largeur de la verge	"	"	6.
Épaisseur	"	1.	3.
Longueur des testicules	"	3.	3.
Largeur	"	1.	11.
Épaisseur	"	1.	4.
Largeur de l'épididyme	"	"	4.
Épaisseur	"	"	1.
Longueur des canaux déférens	2.	10.	"
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	"	"	4.
Diamètre près de la vessie	"	"	9.
Longueur des cordons de la verge	3.	"	"
Diamètre	"	"	9.
Grande circonférence de la vessie	2.	7.	"
Petite circonférence	2.	2.	"
Longueur des vésicules séminales	"	2.	1.
Largeur	"	"	11.
Épaisseur	"	"	6.
Longueur de l'urètre	"	8.	"
Circonférence	"	3.	9.
Longueur des prostates	"	2.	"
Largeur	"	1.	"
Épaisseur	"	1.	"

Le ſquelette *(pl. XXVIII)* du buffle a tant de rapport à celui du taureau, qu'il ſuffit d'indiquer les différences qui ſont entr'eux. Le buffle a la tête un peu plus groſſe, le muffle plus long, l'extrémité antérieure des mâchoires plus large, le front plus grand & convexe; l'extrémité de la mâchoire du deſſous eſt moins relevée, & les orbites des yeux ſont plus rondes.

Les dents du buffle reſſemblent à celles du taureau, il y a huit inciſives dans la mâchoire du deſſous, & ſix mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires.

Le reſte du ſquelette de buffle, qui ſert de ſujet pour cette deſcription, diffère du ſquelette de taureau, qui a été décrit dans le IV.ᵉ volume de cet ouvrage, en ce qu'il vient d'un individu plus âgé, & que toutes les épiphyſes ſont réunies au corps des os & rendent les apophyſes plus grandes; l'apophyſe épineuſe de la quatrième vertèbre cervicale, eſt fort inclinée en avant; les ſeptièmes côtes s'articulent avec la partie poſtérieure du ſixième os du ſternum, & les huitièmes côtes entre le ſixième & le ſeptième os; des trois tubéroſités formées par la partie poſtérieure de chaque os iſchion, l'inférieure eſt beaucoup plus longue de haut en bas, que les deux ſupérieures, dont l'extérieure ſe trouve placée plus haut que celle qui y correſpond dans le taureau, & qui a été déſignée par le nom d'*épine*.

La queue eſt compoſée de quinze fauſſes vertèbres.

Les os des canons ſont à proportion plus longs que ceux du taureau; on trouvera encore d'autres différences de proportion, en comparant les dimenſions des os rapportées dans la table ſuivante, avec celles qui ſont dans la deſcription du taureau *.

* Voyez le tome IV de cet ouvrage, *page 511 & ſuivantes.*

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'entre-deux des cornes........	1.	6.	10.
Largeur du bout du museau..................	〃	4.	5.
Largeur de la tête prise à l'endroit des orbites......	〃	9.	4.
Longueur de la mâchoire inférieure depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches.	1.	4.	8.
Largeur de la mâchoire inférieure au delà des dents incisives..............................	〃	3.	8.
Largeur à l'endroit des barres................	〃	2.	3.
Hauteur des branches de la mâchoire inférieure jusqu'à l'apophyse condyloïde....................	〃	6.	〃
Hauteur jusqu'à l'apophyse coronoïde..........	〃	7.	11.
Largeur des branches au dessous de la grande échancrure..............................	〃	3.	〃
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure..........................		〃	3.
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des barres.....	〃	3.	8.
Distance entre les orbites & l'ouverture des narines..	〃	6.	2.
Longueur de cette ouverture..................	〃	5.	〃
Largeur..................................	〃	2.	6.
Longueur des os propres du nez..............	〃	7.	3.
Largeur..................................	〃	1.	5.
Largeur des orbites........................	〃	2.	5.
Hauteur..................................	〃	2.	6.
Longueur des cornes.......................	1.	4.	6.
Circonférence à la base....................	1.	1.	〃
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os..............................	〃	〃	10.
Largeur à l'extrémité......................	〃	〃	9.
Distance entre les dents incisives & les mâchelières..	〃	5.	〃
Longueur de la partie de la mâchoire supérieure, qui est au devant des dents mâchelières...........	〃	6.	8.

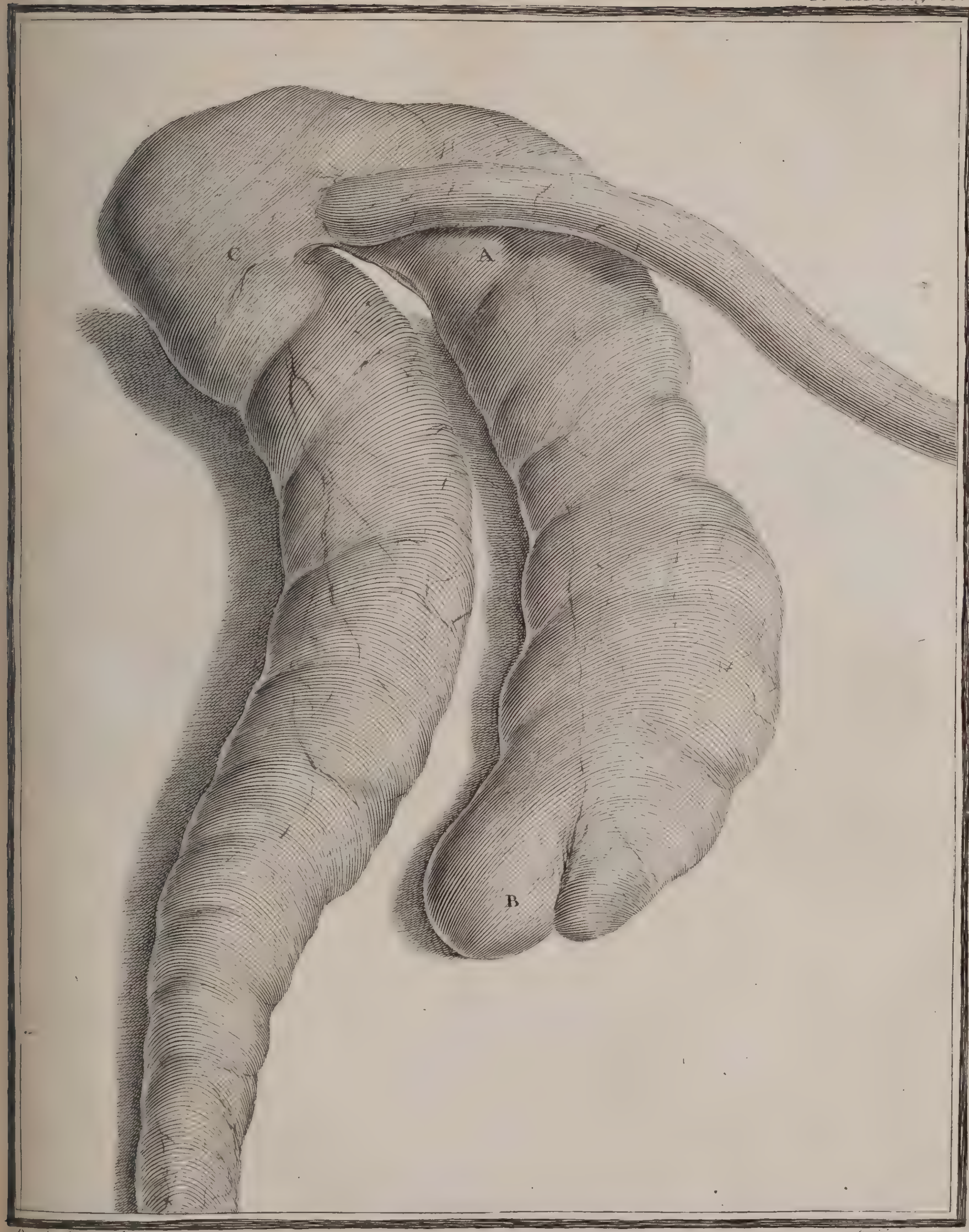
	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur des plus grosses de ces dents au dehors de l'os.	//	1.	//
Largeur	//	1.	6.
Épaisseur	//	//	8 ½.
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	//	1.	//
Longueur d'un côté à l'autre.	//	1.	7.
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière.	//	4.	9.
Longueur du corps de la seconde vertèbre.	//	3.	6.
Hauteur de l'apophyse épineuse.	//	2.	5.
Largeur	//	3.	1.
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre.	//	6.	9.
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre dorsale, qui est la plus longue.	//	9.	10.
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue.	//	2.	//
Longueur du corps de la première vertèbre, qui est la plus courte.	//	1.	8 ½.
Longueur des premières côtes.	//	10.	//
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue.	2.	10.	//
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte.	1.	9.	6.
Largeur de la côte la plus large.	//	2.	5.
Largeur de la plus étroite.	//	//	10.
Longueur du sternum.	1.	6.	9.
Largeur du cinquième os, qui est le plus large.	//	3.	9.
Largeur du premier os, qui est le plus étroit.	//	1.	7.
Hauteur des apophyses épineuses de la première vertèbre lombaire, qui est la plus longue.	//	3.	//

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de celle de la troisième, qui est la plus large.	//	2.	3.
Longueur de l'apophyse transverse de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue.	//	5.	11.
Longueur du corps de l'avant-dernière vertèbre lombaire.	//	2.	3.
Longueur de l'os sacrum.	//	8.	3.
Largeur de la partie antérieure.	//	7.	7.
Largeur de la partie postérieure.	//	2.	5.
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue.	//	1.	8.
Longueur du côté supérieur de l'os de la hanche.	//	10.	4.
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au dessus de l'os.	//	1.	//
Largeur au dessus de la cavité cotyloïde.	//	2.	1.
Diamètre de cette cavité.	//	2.	3.
Longueur de la gouttière depuis les trous ovalaires jusqu'à son extrémité postérieure.	//	5.	3.
Largeur dans le milieu.	//	5.	6.
Profondeur de la gouttière.	//	3.	2.
Profondeur de l'échancrure de l'extrémité postérieure.	//	3.	2.
Longueur des trous ovalaires.	//	3.	4.
Largeur.	//	2.	3.
Largeur du bassin.	//	7.	10.
Hauteur.	//	6.	9.
Longueur de l'omoplate.	1.	2.	4.
Longueur de sa base.	//	9.	3.
Longueur du côté postérieur.	1.	//	3.
Longueur du côté antérieur.	1.	//	9.
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit.	//	2.	3.
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé.	//	1.	9.

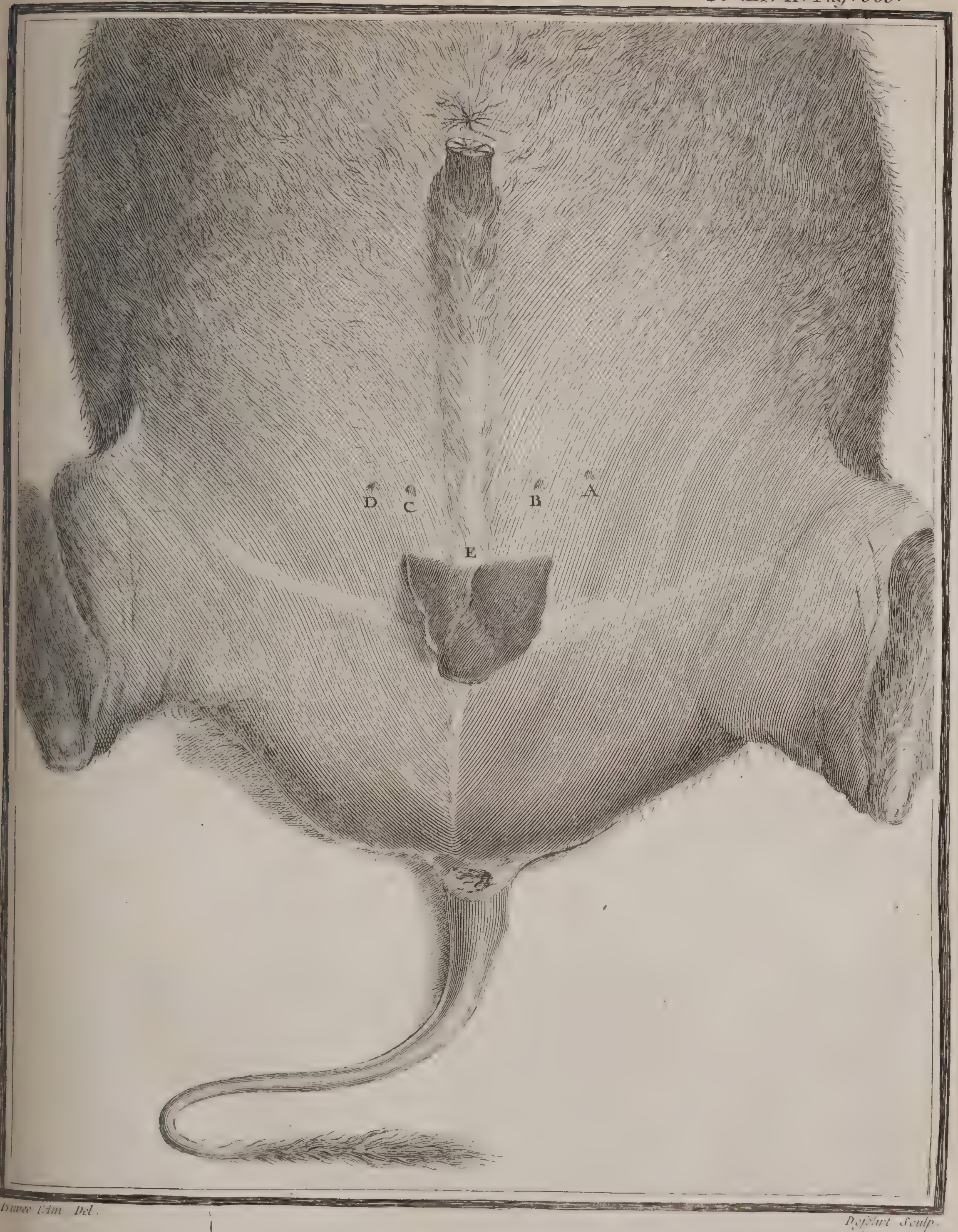


De Sève del. Jardinier sculp.

LE BUFFLE.



Buvée L'Am. del. Desfait Sculp.



Buvee l'Am. Del.   Desfaut Sculp.

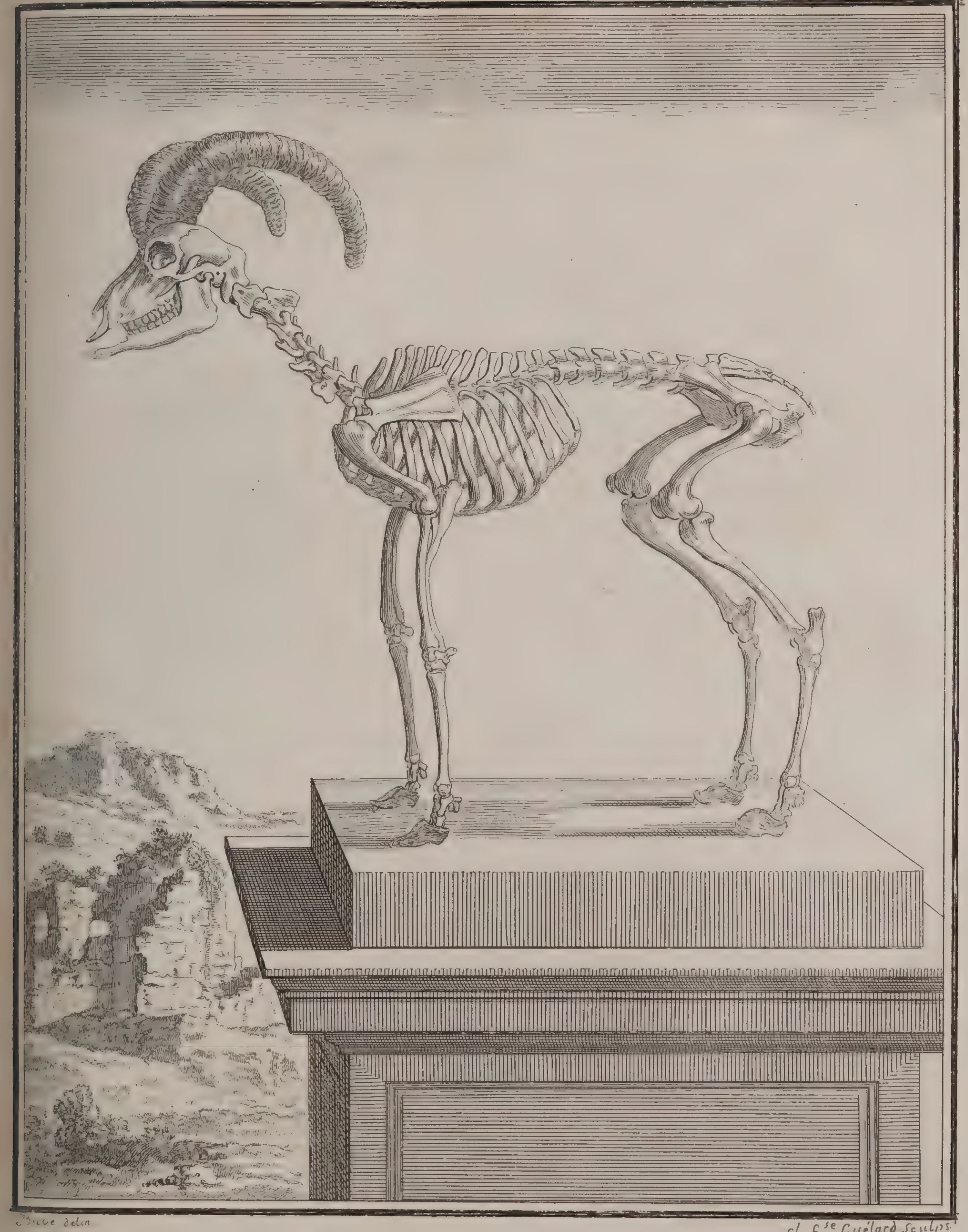


Pavé del. Jardinier sculp.



De Seve delin. Baquoy Sculp.

LE MOUFFLON.



[illegible] delin. Cl. F.[se] Guélard Sculps.

	pieds.	pouc.	lignes.
Diamètre de la cavité glénoïde.	//	2.	6.
Longueur de l'humerus.	1.	//	5.
Circonférence à l'endroit le plus petit.	//	5.	6.
Longueur de l'os du coude.	1.	2.	11.
Épaisseur à l'endroit le plus épais.	//	2.	2 ½.
Hauteur de l'olécrane.	//	3.	6.
Longueur de l'os du rayon.	//	11.	5.
Largeur du milieu de l'os.	//	1.	10.
Longueur du fémur.	1.	2.	10.
Diamètre de la tête.	//	2.	//
Circonférence du milieu de l'os.	//	5.	9.
Longueur des rotules.	//	2.	9.
Largeur	//	2.	5.
Épaisseur.	//	1.	8 ½.
Longueur du tibia.	1.	1.	//
Circonférence du milieu de l'os.	//	5.	//
Hauteur du carpe.	//	2.	//
Longueur du calcaneum.	//	5.	4.
Longueur des canons des jambes de devant.	//	7.	//
Largeur du milieu de l'os.	//	1.	6.
Longueur des canons des jambes de derrière.	//	7.	7.
Largeur du milieu de l'os.	//	1.	3 ½.
Longueur des os des premières phalanges.	//	2.	4.
Longueur des os des secondes phalanges.	//	1.	8.
Longueur des os des troisièmes phalanges.	//	2.	6.

LE MOUFLON* ET LES AUTRES BREBIS.

LES espèces les plus foibles des animaux utiles ont été réduites les premières en domesticité : l'on a soûmis la Brebis & la Chèvre, avant d'avoir dompté le Cheval, le

* *Mouflon*, mot dérivé de l'Italien *Mufione*, nom de cet animal dans les Isles de Corse & de Sardaigne ; en Grec μούσμων, selon Strabon ; en Latin *Musmon* ou *Musimon* ; en Sibérie *Stepnie-Barani*, c'est-à-dire, *Mouton sauvage*, selon Gmelin ; dans la Tartarie, chez les Monguls *Argali*, selon le même Gmelin.

Musmon. Plinii, *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XLIX. *Nota*. Pline fait mention, *livre XXVIII, chapitre IX*, & *livre XXX, chapitre XV*, d'un animal, qu'il dit que les Anciens Grecs appeloient *Ophion*, qui nous paroît être le même que le *musmon* ou *mouflon*.

Tragelaphus. Belon, *Observ.* feuillet 54, *fig.* feuillet 54, *verso* ; le *tragelaphus*, dit Belon, est semblable en pélage au bouc estain : mais il ne porte point de barbe ; ses cornes ne lui tombent point, qui sont semblables à celles d'une chèvre, mais sont quelquefois entorses comme à un bélier ; son museau & le devant du front & les oreilles sont de mouton ; ayant aussi la bourse des génitoires de bélier, pendante & moult grosse ; ses quatre jambes semblables à celles d'un mouton ; ses cuisses à l'endroit de dessous la queue sont blanches ; la queue noire. Il porte le poil si long à l'endroit de l'estomac & dessus & dessous le cou, qu'il semble être barbé ; il a les crins dessus les épaules & de la poitrine longs, de couleur noire ; ayant deux taches grises, une en chaque côté des flancs, & aussi il a les narines noires

le Bœuf ou le Chameau; on les a auſſi tranſportées plus aiſément de climats en climats; de-là le grand nombre de variétés qui ſe trouvent dans ces deux eſpèces, & la difficulté de reconnoître quelle eſt la vraie ſouche de chacune; il eſt certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domeſtique, telle qu'elle exiſte aujourd'hui ne pourroit ſubſiſter d'elle-même *, c'eſt-à-dire, ſans le ſecours de l'homme; il eſt donc également certain que la Nature ne l'a pas produite telle qu'elle eſt: mais que c'eſt entre nos mains qu'elle a dégénéré; il faut par conſéquent chercher parmi les animaux ſauvages ceux dont elle approche le plus, il faut la comparer avec les brebis domeſtiques des pays étrangers, expoſer en même temps les différentes cauſes d'altération, de changement & de dégénération, qui ont dû influer ſur l'eſpèce, & voir enfin ſi nous ne pourrons pas, comme dans celle du bœuf, en rappeler

noires & le muſeau blanc, comme auſſi eſt tout le deſſous du ventre. *Nota.* On verra que cette courte deſcription que Belon donne de ſon *tragelaphus*, s'accorde pour tous les caractères eſſentiels avec celle que nous donnons ici du mouflon.

Muſmon ſeu Muſimon. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 823.

Hircus cornibus ſupra rotundatis, infra planis, ſemicirculum referentibus.... Capra orientalis. La chèvre du Levant. *Briſſon*, regn. anim. pag. 71.

Ammon. Capra cornibus arcuatis, collo ſubtus barbato, caudâ nigrâ. Linn. *ſyſt. nat.* edit. X, pag. 70.

* Voyez l'article de la brebis dans le V.[e] volume de cette Hiſtoire naturelle.

toutes les variétés, toutes les eſpèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connoiſſons, ne ſe trouve qu'en Europe & dans quelques provinces tempérées de l'Aſie: tranſportée dans des pays plus chauds, comme en Guinée *, elle perd ſa laine & ſe couvre de poil, elle y multiplie peu, & ſa chair n'a plus le même goût; dans les pays très-froids elle ne peut ſubſiſter: mais on trouve dans ces mêmes pays froids, & ſur-tout en Iſlande, une race de brebis *(pl. XXXI & XXXII)*, à pluſieurs cornes, à queue courte, à laine dure & épaiſſe, au deſſous de laquelle, comme dans preſque tous les

* *Ovis Africana pro vellere lanoſo pilis brevibus hirtis veſtita; hoc genus vidimus in vivario regio weſt, monaſterienſi S. Jacobi dicto, quoad formam corporis externam ovibus vulgaribus perſimile verum pro lanâ ei pilus fuit.... Specie a noſtratibus differre non fidenter affirmaverim; fortaſſe quemadmodum homines in Nigritarum regionibus pro capillis lanam quandam obtinent, ita vice verſâ pecudes hæ pro lanâ pilos.* Ray. *ſyn. quad.* pag. 75. — Dans le royaume de Congo, à Loango & à Cabinde, les brebis au lieu de cette laine douce qu'elles portent parmi nous, n'ont qu'un poil rude ſemblable à celui des chiens; la chaleur brûlante de l'air deſſéchant tout ce qu'il y a de gras & d'huileux, & leur donnant ainſi cette rudeſſe: j'ai obſervé la même choſe dans les brebis qui ſont dans les Indes. *Voyage de J. Ovington, tome I, page 60.* — Les moutons ſont en aſſez grand nombre ſur toute la côte de Guinée, & cependant ils ſont fort chers, ils ont la même figure que ceux d'Europe, ſi ce n'eſt qu'ils ſont la moitié plus petits, & qu'au lieu de laine ils ont par tout le corps du poil de la longueur d'un doigt.... La chair n'a pas la moindre conformité avec celle des moutons d'Europe, étant extrêmement sèche, &c. *Voyage de Boſman, pages 237 & 238.*

animaux du nord, ſe trouve une ſeconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine & plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes & à queue longue, dont les unes ſont couvertes de laine, les autres de poil & d'autres encore de poil mêlé de laine ; la première de ces brebis des pays chauds eſt celle *(pl. XXXIII)* que l'on appelle communément *mouton* de *Barbarie* [a], *mouton* d'*Arabie* [b], laquelle reſſemble entièrement à notre brebis domeſtique, à l'exception de la queue [c] qui eſt ſi fort

[a] La Perſe abonde en moutons & en chèvres, il y a de ces moutons que nous appelons *moutons de Barbarie* ou *à groſſe queue*, dont la queue pèſe plus de trente livres ; c'eſt un grand fardeau que cette queue à ces pauvres animaux, d'autant plus qu'elle eſt étroite en haut & large en bas ; vous en voyez ſouvent qui ne la ſauroient traîner, & à ceux-là on leur met la queue ſur une machine à deux roues, à laquelle on les attache par un harnois, &c. *Voyage de Chardin, tome II, page 28.*

[b] *Ovis laticauda Arabica.* Ray. *ſyn. quad.* pag. 74. *Nota.* La pluſpart des Naturaliſtes ont appelé cette brebis *brebis*, d'*Arabie ;* cependant elle n'eſt pas originaire d'Arabie, elle y eſt même aſſez rare : c'eſt dans la Tartarie méridionale, en Perſe, en Égypte, en Barbarie & ſur les côtes orientales de l'Afrique, qu'elle ſe trouve en grand nombre.

Aries laniger caudâ latiſſimâ. . . . Ovis laticauda. La brebis à large queue. Briſſon. *Regn. anim.* pag. 75.

[c] *Neque his arietibus ullum ab aliis diſcrimen præterquam in caudâ quam latiſſimam circumferunt. . . . Nonnullis libras decem aut viginti cauda pendet cum ſua ſponte impinguantur; verum in Ægypto plurimi farciendis vervecibus intenti, furfure hordeoque ſaginant; quibus adeo craſſeſcit cauda ut ſe ipſos dimovere non poſſint; verum qui eorum curam gerunt caudam exiguis vehiculis alligantes gradum promovere faciunt; vidi hujuſ-*

chargée de graiſſe, que ſouvent elle eſt large de plus d'un pied, & pèſe plus de vingt livres; au reſte, cette brebis n'a rien de remarquable que ſa queue qu'elle porte, comme ſi on lui avoit attaché un couſſin ſur les feſſes; dans cette race de brebis à groſſe queue, il s'en trouve qui l'ont ſi longue & ſi peſante [a], qu'on leur donne une petite brouette pour la ſoûtenir en marchant; dans le Levant, cette brebis eſt couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagaſcar & aux Indes [b], elle eſt couverte de poil; la ſurabondance de la graiſſe, qui dans nos moutons ſe fixe ſur les reins, deſcend dans ces brebis ſur les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en ſont moins chargées que dans nos moutons gras: c'eſt au climat, à la nourriture & aux ſoins de l'homme qu'on

modi caudam libras octuaginta ponderare. Leon. Afric. *Deſcript. Afric.* vol. II, pag. 253.

[a] *Ovis Arabica altera.* Ray, *ſyn. quad.* pag. 74.

Aries laniger caudâ longiſſimâ..... *Ovis longicauda.* La brebis à longue queue. Briſſon, *regn. anim.* pag. 76. *Nota.* M.[rs] Ray & Briſſon, font de cette brebis à longue queue & de la brebis à large queue deux eſpèces différentes; M. Linnæus les a réunies, & ne les donne que comme des variétés dans l'eſpèce commune : nous ſommes en cela parfaitement de ſon avis.

[b] L'iſle de Madagaſcar nourrit des moutons à groſſe queue, y ayant eu tel mouton, dont la queue a peſé vingt livres, étant groſſie d'une graiſſe qui ne ſe fond point & très-délicate à manger; ces moutons ont la laine comme le poil des chèvres. *Voyage de Flaccourt, page 3....* La viande des jeunes femelles & des châtrés, eſt d'un excellent goût. *Idem. page 151.*

doit rapporter cette variété; car ces brebis à larges ou longues queues ſont domeſtiques comme les nôtres, & même elles demandent beaucoup plus de ſoins & de ménagement. La race en eſt beaucoup plus répandue que celle de nos brebis; on la trouve communément en Tartarie [a], en Perſe [b], en Syrie [c], en Égypte [d], en

[a] Les moutons des Tartares, comme auſſi ceux de Perſe, ont une groſſe queue, qui n'eſt que graiſſe, de vingt à trente livres peſant; les oreilles pendantes comme nos barbets, & le nez camus. *Voyage d'Oléarius, tome I, page 321.* — Les brebis dans la Tartarie orientale ont la queue du poids de dix à douze livres; cette queue n'eſt preſque qu'une ſeule pièce de graiſſe fort ragoûtante; les os n'en ſont pas plus gros que ceux de la queue de nos brebis. *Relation de la grande Tartarie, page 187.* ... Les brebis des provinces qu'occupent les Tartares Calmouques, ont la queue cachée dans un couſſin de pluſieurs livres. *Idem. page 267.*

[b] La ſeule queue d'un de ces moutons de Perſe, pèſe quelquefois dix à douze livres, & rend cinq ou ſix livres de graiſſe, & elle eſt de figure contraire à celle de nos moutons, étant large en bas & étroite en haut. *Voyage de Tavernier, tome II, page 379.*

[c] J'ai vû en Syrie, Judée, Égypte, la queue des moutons ſi groſſe, grande & large, qu'elle peſoit trente-trois livres & davantage, & toutefois les moutons ne ſont guère plus grands que ceux de Berri, mais bien plus beaux & la laine plus belle. *Voyage de Villamont, page 629.*

[d] Il y a en Éthiopie certains moutons, dont la queue pèſe vingt-cinq livres & voire davantage..... Et certains autres dont la queue eſt longue d'une braſſe, & tortue comme un cep de vigne, avec l'encolure pendante comme celle des taureaux. *Voyage de Drack, page 85.*

Barbarie, en Éthiopie, au Mosambique [a], à Madagascar [b], & jusqu'au cap de Bonne-espérance [c].

On voit dans les isles de l'Archipel, & principalement dans l'isle de Candie une race de brebis domestiques, de laquelle Belon a donné la figure & la description sous le nom de *strepsicheros* [d]; cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires, elle est, comme celles-ci, couverte de laine, & elle n'en diffère que par les cornes qu'elle a droites & cannelées en spirale.

[a] *Sunt ibi oves quæ una quarta parte abundant; integram enim ovem si quadrifidè secaveris præcise quinque partibus plenariè constabit; cauda siquidem quam habent, tam lata, crassa & pinguis est ut ob molem reliquis par sit.* Hug. Lintscot. *navig.* pars II, pag. 19.

[b] L'isle Saint-Laurent (*Madagascar*) est fort abondante en bétail.... La queue des béliers & brebis est grosse & pesante à merveille; nous en primes une qui pesoit vingt-huit livres. *Voyage de Pyrard, tome I, page 37.*

[c] Le mouton du Cap n'a rien de plus remarquable que la longueur & l'épaisseur de sa queue qui pèse communément quinze à vingt livres; cependant les moutons de Perse, qui sont encore plus petits de corps, ont des queues encore plus grandes; j'en ai moi-même vû au Cap de cette espèce, dont les queues pesoient tout au moins trente livres. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome II, page 97.*

[d] Il y a une manière de moutons en Crète, qui sont en grands troupeaux aussi communs que les autres, & principalement au mont Ida, que les Pasteurs nomment *striphocheri*, qui sont en ce dissemblables aux nôtres, qu'ils portent les cornes toutes droites; ce mouton n'est en rien différent au commun, excepté que comme les béliers portent les cornes tortues, celui-là les porte toutes droites contre mont, qui sont cannelées en vis. *Observation de Belon, feuillet 15, fig. feuillet 16.*

Enfin dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique & des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon & des pendans sous le cou. Léon l'Africain & Marmol la nomment *adimain* [a], & les Naturalistes la connoissent sous les noms de *bélier* du Sénégal [b], *bélier* de Guinée [c], *brebis* d'Angola, &c. elle

[a] Adimain, *animal domesticum arietem formâ refert.... Aures habet oblongas & pendulas. Libyci his animalibus pecoris vice utuntur.... Ego quondam juvenili fervore ductus horum animalium dorso insidens ad quartam miliarii partem delatus fui.* Leon. Afric. *Descript. Afric.* vol. II, pag. 752. — *Voyez aussi l'Afrique de Marmol, tome I, page 59.*

[b] Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les béliers du Sénégal, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espèce bien distinguée; ils n'ont du bélier de France que la tête & la queue; du reste pour la grandeur & le poil, ils tiennent davantage du bouc.... Il semble que la laine ait été incommode au mouton dans un pays déjà trop chaud; la Nature l'a changée en un poil médiocrement long & assez rare. *Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 36.*

[c] *Aries Guineensis sive Angolensis.* Marcgrav. *Hist. bras. fig.* pag. 234.

Aries pilosus, pilis brevibus vestitus, jubâ longissimâ, auriculis longis pendulis..... Ovis Guineensis. La brebis de Guinée. Brisson. *Regn. anim.* pag. 77.

Guineensis ovis auribus pendulis, palearibus laxis, occipite prominente. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 71.

Les moutons de Guinée sont un peu différens de ceux que nous voyons en Europe; ils sont pour l'ordinaire plus hauts sur leurs jambes; ils n'ont point de laine, mais un poil de chien assez court, doux & fin; les béliers ont de longs crins qui pendent quelquefois jusqu'à terre, & qui leur couvrent le cou, depuis les épaules jusqu'aux oreilles; ils ont les oreilles pendantes; les cornes noueuses,

eſt domeſtique comme les autres & ſujette de même à des variétés ; nous donnons ici la figure & la deſcription de deux de ces brebis *(pl. XXXIV, XXXV & XXXVI)*, qui, quoique différentes entr'elles par des caractères particuliers, ſe reſſemblent à tant d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'elles ne ſoient de même race : c'eſt de toutes les brebis domeſtiques, celle qui paroît approcher le plus de l'état de nature ; elle eſt plus grande, plus forte, plus légère, & par conſéquent plus capable qu'aucune autre de ſubſiſter par elle-même ; mais comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut ſouffrir le froid, & que dans ſon propre climat elle n'exiſte pas par elle-même, comme animal ſauvage, qu'au contraire elle ne ſubſiſte que par le ſoin de l'homme, qu'elle n'eſt qu'animal domeſtique, on ne peut pas la regarder comme la ſouche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auroient tiré leur origine.

En conſidérant donc dans l'ordre du climat, les brebis qui ſont purement domeſtiques ; nous avons, 1.° la brebis du nord à pluſieurs cornes, dont la laine eſt rude & fort groſſière ; les brebis d'Iſlande, de Gothlande,

aſſez courtes, pointues & tournées en avant ; ces animaux ſont gras, leur chair eſt bonne, & a du fumet quand ils paiſſent ſur des montagnes ou aux bords de la mer ; mais elle ſent le ſuif quand leurs pâturages ſont humides ou marécageux ; les brebis ſont extrêmement fécondes.... Elles ont deux petits à chaque portée. *Voyage de Deſmarchais, tome I, page 141.*

de

de Moſcovie [a], & de pluſieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine groſſe, & paroiſſent être de cette même race.

2.° Notre brebis, dont la laine eſt très-belle & fort fine dans les climats doux de l'Eſpagne & de la Perſe; mais, qui, dans les pays très-chauds ſe change en un poil aſſez rude; nous avons déjà obſervé cette conformité de l'influence des climats de l'Eſpagne & du Chorasan, province de Perſe, ſur le poil des chèvres, des chats, des lapins, & elle agit de même ſur la laine des brebis, qui eſt très-belle en Eſpagne, & plus belle encore dans cette partie de la Perſe [b].

[a] Il arriva à Péterſbourg vingt Bergers de Siléſie, qu'on envoya enſuite à Cazan pour y tondre les brebis, & pour apprendre aux Moſcovites à préparer la laine.... Mais ce projet n'a pas encore réuſſi, & cela vient, dit-on, principalement de ce que la laine eſt trop groſſière; les brebis & les chèvres s'étant de tout temps mêlées, & ayant produit enſemble. *Nouveau Mémoire ſur l'état de la Moſcovie.* Paris, 1725, *tome I, page 290.*

[b] On faiſoit autrefois à Meſchet au pays du Choraſan (frontière de Perſe) un grand commerce de ces belles peaux d'agneaux, d'un beau gris-argenté, dont la toiſon eſt toute friſée & plus déliée que la ſoie, parce que celles que les montagnes qui ſont au ſud de cette ville fourniſſent, & celles qui viennent de la province de Kerman, ſont les plus belles de toute la Perſe. *Relation de la grande Tartarie, page 187.* — La plus grande partie de ces laines, ſi belles & ſi fines ſe trouvent dans la province de Kerman, qui eſt l'ancienne Caramanie, la meilleure ſe prend dans les montagnes voiſines de la ville, qui porte le même nom de la province; les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorſqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle,

3.° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte : mais qui, dans des climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude.

4.° La brebis *strepsicheros* ou *mouton* de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres & leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites & cannelées en vis.

5.° L'*Adimain* ou la grande *brebis* du Sénégal & des Indes, qui nulle part n'est couverte de laine, & porte au contraire un poil plus ou moins court & plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat; toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule & même

depuis Janvier jusqu'en Mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même & laisse la bête aussi nue & avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude, de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre comme on fait en France; ayant ainsi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, & le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison..... On ne teint point ces laines, naturellement elles sont presque toutes d'un brun-clair ou d'un gris-cendré, & il s'en trouve fort peu de blanches. *Voyage de Tavernier, tome I, page 130.* — Les moutons des Tartares Usbecks & de Beschac sont chargés d'une laine griseâtre & longue, frisée au bout en petites boucles blanches & serrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet, & c'est pourquoi l'on en estime bien plus la toison que la chair, parce que cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles qu'on se sert en Perse, après la zebeline ; on les nourrit avec grand soin, & le plus souvent à l'ombre, & quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux ; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres. *Voyage d'Oléarius, tome I, page 547.*

eſpèce, & produiroient certainement toutes les unes avec les autres, puiſque le bouc, dont l'eſpèce eſt bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en ſommes aſſurés par l'expérience; mais quoique ces cinq ou ſix races de brebis domeſtiques ſoient toutes des variétés de la même eſpèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement & de la nourriture; aucune de ces races ne paroît être la ſouche primitive & commune de toutes; aucune n'eſt aſſez forte, aſſez légère, aſſez vive pour réſiſter aux animaux carnaſſiers, pour les éviter, pour les fuir; toutes ont également beſoin d'abri, de ſoin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, & par lui propagées pour ſon utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domeſtiques, il aura négligé, chaſſé, détruit la race ſauvage, plus forte, moins traitable, & par conſéquent plus incommode & moins utile: elle ne ſe trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités, où elle aura pû ſe maintenir; or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les iſles de Chypre, de Sardaigne, de Corſe & dans les deſerts de la Tartarie, l'animal que nous avons nommé *mouflon*, & qui nous paroît être la ſouche primitive de toutes les brebis; il exiſte dans l'état de nature, il ſubſiſte & ſe multiplie ſans le ſecours de l'homme; il reſſemble plus qu'aucun autre animal ſauvage à toutes les brebis domeſtiques,

il eſt plus vif, plus fort & plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux & toute la face du bélier, il lui reſſemble auſſi par la forme des cornes & par l'habitude entière du corps; enfin, il produit avec la brebis domeſtique *, ce qui ſeul ſuffiroit pour démontrer qu'il eſt de la même eſpèce & qu'il en eſt la ſouche; la ſeule diſconvenance qu'il y ait entre le mouflon & nos brebis, c'eſt qu'il eſt couvert de poil & non de laine; mais nous avons vû que même dans les brebis domeſtiques, la laine n'eſt pas un caractère eſſentiel, que c'eſt une production du climat tempéré, puiſque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine & ſont toutes couvertes de poil, & que dans les pays très-froids leur laine eſt encore auſſi groſſière, auſſi rude que du poil; dès-lors, il n'eſt pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive & ſauvage, qui a dû ſouffrir le froid & le chaud, vivre & ſe multiplier ſans abri dans les bois, ne ſoit pas couverte d'une laine qu'elle auroit bien-tôt perdue dans les broſſailles, d'une laine que l'expoſition continuelle à l'air & l'intempérie des ſaiſons, auroit en peu de temps altérée & changée de nature; d'ailleurs, lorſqu'on fait

* *Eſt & in Hiſpaniâ, ſed maxime Corſicâ, non maxime abſimile pecori (ſcilicet ovili) genus muſmonum, caprino villo, quàm pecoris velleri propius: quorum è genere & ovibus natos priſci umbros vocarunt.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XLIX. *Nota.* On voit par ce paſſage, que le mouflon a de tout temps produit avec la brebis; les Anciens appeloient *umbri, imbri, ibri*, tous les animaux métis ou de race bâtarde.

accoupler le bouc avec la brebis domeſtique, le produit eſt une eſpèce de mouflon; car, c'eſt un agneau couvert de poil, ce n'eſt point un mulet infécond, c'eſt un métis qui remonte à l'eſpèce originaire, & qui paroît indiquer que nos chèvres & nos brebis domeſtiques ont quelque choſe de commun dans leur origine; & comme nous avons reconnu par l'expérience, que le bouc produit aiſément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre, il n'eſt pas douteux que dans ces animaux, toûjours conſidérés dans leur état de dégénération & de domeſticité, la chèvre ne ſoit l'eſpèce dominante, & la brebis l'eſpèce ſubordonnée, puiſque le bouc agit avec puiſſance ſur la brebis, & que le bélier eſt impuiſſant à produire avec la chèvre : ainſi notre brebis domeſtique eſt une eſpèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, & il y a tout lieu de croire que ſi l'on donnoit à la chèvre le mouflon au lieu du bélier domeſtique, elle produiroit des chevreaux qui remonteroient à l'eſpèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc & la brebis remontent à l'eſpèce du bélier.

Je ſens que les Naturaliſtes qui ont établi leurs méthodes, & j'oſe dire, fondé toutes leurs connoiſſances en hiſtoire naturelle, ſur la diſtinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, & je vais tâcher d'y répondre d'avance; le premier caractère des moutons, diront-ils, eſt de porter de la laine, & le premier caractère des chèvres eſt d'être couvertes de poil;

le ſecond caractère des béliers eſt d'avoir les cornes courbées en cercle & tournées en arrière, celui des boucs eſt de les avoir plus droites & tournées en haut; ce ſont-là, diront-ils, les marques diſtinctives & les ſignes infaillibles auxquels on reconnoîtra toûjours les brebis & les chèvres; car, ils ne pourront ſe diſpenſer d'avouer en même temps que tout le reſte leur eſt commun, les unes & les autres n'ont point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, & en ont huit à l'inférieure, les unes & les autres n'ont point de dents canines; ces deux eſpèces ont également le pied fourchu, elles ont des cornes ſimples & permanentes, toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes & ruminent; leur organiſation intérieure eſt encore bien plus ſemblable, car elle paroît être abſolument la même dans ces deux animaux; le même nombre & la même forme pour les eſtomacs, la même diſpoſition de viſcères & d'inteſtins, la même ſubſtance dans la chair, la même qualité particulière dans la graiſſe & dans la liqueur ſéminale, le même temps pour la geſtation, le même temps encore pour l'accroiſſement & pour la durée de la vie. Il ne reſte donc que la laine & les cornes, par leſquelles on puiſſe différencier ces eſpèces; mais comme nous l'avons déjà fait ſentir, la laine eſt moins une ſubſtance de la Nature, qu'une production du climat, aidé des ſoins de l'homme, & cela eſt démontré par le fait; la brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis ſauvage n'ont point

de laine, mais du poil; d'autre côté les chèvres dans des climats très-doux ont pluſtôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora eſt plus beau & plus fin que la laine de nos moutons; ce caractère n'eſt donc pas eſſentiel, il eſt purement accidentel & même équivoque, puiſqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux eſpèces ſuivant les différens climats. Celui des cornes paroît être encore moins certain, elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme & pour la direction. Dans nos brebis domeſtiques, les béliers ont ordinairement des cornes & les brebis n'en ont point; cependant, j'ai ſouvent vû dans nos troupeaux des béliers ſans cornes, & des brebis avec des cornes; j'ai non ſeulement vû des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre; les brebis du Nord & d'Iſlande en ont quelquefois juſqu'à huit: dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, & ſouvent ils en manquent, ainſi que les brebis; dans les uns les cornes ſont liſſes & rondes; dans les autres, elles ſont cannelées & aplaties; la pointe au lieu d'être tournée en arrière, eſt quelquefois tournée en dehors ou en devant, &c. Ce caractère n'eſt donc pas plus conſtant que le premier, & par conſéquent, il ne ſuffit pas pour établir des eſpèces différentes *; la groſſeur &

* M. Linnæus a fait, avec raiſon, ſix variétés & non pas ſix eſpèces dans la brebis domeſtique. 1.° *Ovis ruſtica cornuta.* 2.° *Anglica mutica, caudâ ſcrotoque ad genua pendulis.* 3.° *Hiſpanica cornuta, ſpirâ extrorſum tractâ.* 4.° *Polycerata è Gothlandiâ.* 5.° *Africana pro lanâ pilis*

la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins & l'abondance de la bonne nourriture, & que d'ailleurs nous voyons dans nos brebis domestiques des races, telles que certaines brebis Angloises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les Naturalistes modernes uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine & de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis; nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce; & cette réduction nous paroît si bien fondée, que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures.

brevibus hirta. 6.° Laticauda platyura Arabica. Linn. *syst. nat.* edit. X, *pag. 70.* Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet Auteur auroit dû joindre l'*adimain* ou *bélier* de Guinée, & le *strepsicheros* de Candie, dont il fait deux espèces différentes entr'elles & différentes de nos brebis; & de même s'il eût vû le mouflon & qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du musimon, il ne l'auroit pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres; mais il y a encore placé le strepsicheros, qu'il appelle *hircus laniger,* & de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue & de la brebis à longue queue; nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces, selon M. Linnæus, & sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

Autant

Autant il nous a paru néceſſaire, en compoſant l'hiſtoire des animaux ſauvages, de les conſidérer en eux-mêmes un à un & indépendamment d'aucun genre ; autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domeſtiques ; & cela parce que dans la Nature, il n'exiſte que des individus & des ſuites d'individus, c'eſt-à-dire des eſpèces ; que nous n'avons pas influé ſur celles des animaux indépendans, & qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domeſtiques : nous avons donc fait des genres phyſiques & réels, bien différens de ces genres métaphyſiques & arbitraires, qui n'ont jamais exiſté qu'en idée; ces genres phyſiques ſont réellement compoſés de toutes les eſpèces que nous avons maniées, modifiées & changées ; & comme toutes ces eſpèces différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune & unique dans la Nature, le genre entier ne doit former qu'une eſpèce. En écrivant, par exemple, l'hiſtoire des tigres, nous avons admis autant d'eſpèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la Terre, parce que nous ſommes très-certains que l'homme n'a jamais manié, ni changé les eſpèces de ces animaux intraitables, qui ſubſiſtent toutes, telles que la Nature les a produites ; il en eſt de même de tous les autres animaux libres & indépendans ; mais en faiſant l'hiſtoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un ſeul bœuf, & tous les moutons à un ſeul mouton, parce qu'il eſt également

certain que c'est l'homme, & non pas la Nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération; tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie; tous les bœufs produisent ensemble, les expériences de M. de la Nux & les témoignages de M.[rs] Mentzelius & Kalm, nous en ont assuré; toutes les brebis produisent entre elles, avec le mouflon & même avec le bouc: mes propres expériences me l'ont appris: tous les bœufs ne font donc qu'une espèce, & toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vû l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la Nature, & qu'on doit en différencier les espèces; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, & les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité; en faisant des genres arbitraires que la Nature ne connoît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces; en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connoissance, souvent sans avoir observé, ni même vû les individus, & que c'est par cette raison que nos Nomenclateurs se trompent à tout moment, & écrivent presqu'autant d'erreurs que de lignes; nous en avons déjà donné un

ſi grand nombre d'exemples, qu'il faudroit une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter; M. Gmelin, parle très-ſenſément ſur ce ſujet, & à l'occaſion même de l'animal dont il eſt ici queſtion *.

* « Les *Argali* ou *Stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridionale, depuis le fleuve Irtiſch, juſqu'à Kamtſchatka, ſont des animaux extrêmement vifs, & cette vivacité ſemble les exclurre de la claſſe des moutons, & les ranger pluſtôt dans la claſſe des cerfs; j'en joindrai ici une courte deſcription qui fera voir que ni la vivacité, ni la lenteur, ni la laine, ni le poil dont l'animal eſt couvert, ni les cornes courbes, ni les droites, ni les cornes permanentes, ni celles que l'animal jette tous les ans, ne ſont des marques ſuffiſamment caractériſtiques, par leſquelles la Nature diſtingue ſes claſſes; elle aime la variété, & je ſuis perſuadé que ſi nous ſavions mieux gouverner nos ſens, ils nous conduiroient ſouvent à des marques beaucoup plus eſſentielles, touchant la différence des animaux, que ne nous les apprennent communément les lumières de notre raiſon, qui preſque toûjours ne touchent ces marques diſtinctives, que très-ſuperficiellement. La forme extérieure de l'animal, quant à la tête, au cou, aux pattes & à la queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet animal reſſemble auſſi, comme je l'ai déjà dit, par ſa vivacité, ſi bien qu'on diroit volontiers qu'il eſt encore plus ſauvage; l'animal que j'ai vû, étoit réputé d'avoir trois ans, & cependant dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter : le plus gros de cette eſpèce approche de la taille d'un daim; celui que j'ai vû, avoit de la terre juſqu'au haut de la tête, une aune & demie de Ruſſie de haut; ſa longueur, depuis l'endroit d'où naiſſent les cornes étoit d'une aune trois quarts; les cornes naiſſent au deſſus & tout près des yeux, droit devant les oreilles, elles ſe courbent d'abord en arrière & enſuite en avant, comme un cercle; l'extrémité eſt tournée un peu en haut & en dehors; depuis leur naiſſance juſqu'à peu près de la moitié, elles ſont fort ridées, plus

Nous ſommes convaincus, comme le dit M. Gmelin,

» haut elles ſont plus unies, ſans cependant l'être tout-à-fait; c'eſt
» vrai-ſemblablement de cette forme des cornes que les Ruſſes ont
» pris occaſion de donner à cet animal le nom de *mouton ſauvage*; ſi
» l'on peut s'en rapporter aux récits des habitans de ces cantons, toute ſa
» force conſiſte dans ſes cornes; on dit que les béliers de cette eſpèce
» ſe battent ſouvent en ſe pouſſant les uns les autres avec les cornes,
» & ſe les abattent quelquefois, en ſorte qu'on trouve ſouvent ſur la *ſteppe*
» de ces cornes, dont l'ouverture auprès de la tête eſt aſſez grande,
» pour que les petits renards des *ſteppes* ſe ſervent ſouvent de ces
» cavités pour s'y retirer. Il eſt aiſé de calculer la force qu'il faut pour
» abattre une pareille corne, puiſque ces cornes, tant que l'animal eſt
» vivant, augmentent continuellement d'épaiſſeur & de longueur, &
» que l'endroit de leur naiſſance au crâne acquiert toûjours une plus
» grande dureté; on prétend qu'une corne bien venue, en prenant la
» meſure ſelon ſa courbure, a juſqu'à deux aunes de long, qu'elle pèſe
» entre trente & quarante livres de Ruſſie, & qu'à ſa naiſſance elle eſt
» de l'épaiſſeur du poing; les cornes de celui que j'ai vû étoient d'un
» jaune blancheâtre, mais plus l'animal vieillit plus ſes cornes tirent
» vers le brun & le noirâtre; il porte ſes oreilles extrêmement droites,
» elles ſont pointues & paſſablement larges; les pieds ont des ſabots
» fendus, & les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut;
» celles de derrière en ont davantage; quand l'animal ſe tient debout
» dans la plaine, ſes pattes de devant ſont toûjours étendues & droites,
» celles de derrière ſont courbées, & cette courbure ſemble diminuer,
» plus les endroits par où l'animal paſſe ſont eſcarpés; le cou a quel-
» ques plis pendans; la couleur de tout le corps eſt griſâtre mêlée
» de brun; le long du dos, il y a une raie jaunâtre ou pluſtôt rouſ-
» ſeâtre ou couleur de renard, & l'on voit cette même couleur au
» derrière, en dedans des pattes & au ventre, où elle eſt un peu
» plus pâle; cette couleur dure depuis le commencement d'Août,
» pendant l'automne & l'hiver, juſqu'au printemps, à l'approche
» duquel ces animaux muent, & deviennent par-tout plus rouſſeâtres;

qu'on ne peut acquerir des connoissances de la Nature,

la deuxième mue arrive vers la fin de Juillet, telle est la figure des béliers; les chèvres ou femelles sont toûjours plus petites, & quoi-qu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes sont très-petites & minces en comparaison de celles que je viens de décrire, & même ne grossissent guère avec l'âge : elles sont toûjours à peu près droites, n'ont presque point de rides, & ont à peu près la forme de celles de nos boucs privés.

Les parties intérieures, dans ces animaux, sont conformées comme dans les autres bêtes qui ruminent; l'estomac est composé de quatre cavités particulières, & la vessie du fiel est très-considérable; leur chair est bonne à manger & a, à peu près, le goût de chevreuil; la graisse sur-tout a un goût délicieux, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, sur le témoignage des nations de Kamtschatka; la nourriture de l'animal est de l'herbe. Ils s'accouplent en automne, & au printemps ils font un ou deux petits.

Par le poil, le goût de la chair, la forme & la vivacité, l'animal appartient à la classe des cerfs & des biches; les cornes permanentes, qui ne tombent pas, l'excluent de cette classe; les cornes courbées en cercle lui donnent quelque ressemblance avec les moutons; le défaut de laine & la vivacité l'en distinguent absolument; le poil, le séjour sur des rochers & hauteurs, & les fréquens combats approchent assez cet animal, de la classe des capricornes; le défaut de barbe & les cornes courbes leur refusent cette classe. Ne pourroit-on pas plustôt regarder cet animal, comme formant une classe particulière, & le reconnoître pour le musimon des Anciens! En effet, il ressemble singulièrement à la description qu'en donne Pline, & encore mieux le savant Gesner ». Ce passage est tiré de la version Russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes *in-4.°* de la relation d'un voyage par terre à Kamtschatka, par M.rs Muller, de la Croière & Gmelin auteur de l'ouvrage, dont l'original est en Allemand, la traduction françoise m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences; il est à desirer qu'il la donne bien-tôt

qu'en faiſant un uſage réfléchi de ſes ſens, en voyant, en obſervant, en comparant, & en ſe refuſant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, des petits ſyſtèmes nouveaux, dans leſquels on claſſe des êtres que l'on n'a jamais vûs, & dont on ne connoît que le nom: nom ſouvent équivoque, obſcur, mal appliqué & dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots, & noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous ſommes auſſi très-convaincus, après avoir vû des mouflons vivans, & après les avoir comparés à la deſcription ci-deſſus de M. Gmelin, que l'argali eſt le même animal; nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays aſſez chauds, tels que la Grèce[a], les iſles de Chypre[b], de Sardaigne & de

au public; cette relation, curieuſe par elle-même, eſt en même temps écrite par un homme de bon ſens, & très-verſé dans l'Hiſtoire naturelle.

[a] On ne peut pas douter que le *tragelaphus* de Belon ne ſoit notre mouflon, & l'on voit par les indications de cet auteur, qu'il a vû, décrit & deſſiné cet animal en Grèce, & qu'il ſe trouve dans les montagnes qui ſont entre la Macédoine & la Servie.

[b] Il y a dans l'Iſle de Chypre des béliers appelés par les anciens Grecs *muſmones*, ſuivant Strabon, que les Italiens nomment à préſent *muſione;* ils ont au lieu de laine un poil ſemblable à celui des boucs ou pluſtôt un cuir & un poil, qui ne diffère guère de ceux des cerfs, & des cornes comme les autres moutons, ſi ce n'eſt qu'elles ſont recourbées en arrière; ils ſont de la grandeur & de la groſſeur d'un cerf médiocre; ils ſont vîtes à la courſe, mais ils ſe tiennent dans les montagnes les plus hautes & les plus raboteuſes; leur chair eſt bonne

Corſe *; néanmoins il ſe trouve auſſi, & même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, ſous un climat pluſtôt froid que tempéré; il paroît même y être plus grand, plus fort & plus vigoureux : il a donc pû peupler également le nord & le midi, & ſa poſtérité devenue domeſtique, après avoir long-temps ſubi les maux de cet état, aura dégénéré, & pris, ſuivant les différens traitemens & les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps, qui s'étant enſuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domeſtique & toutes les autres races de brebis, dont nous avons parlé.

& ſavoureuſe.... On paſſe les peaux de ces animaux & on en fait des cordouans qu'on envoie en Italie, où on les nomme *cordoani* ou *corduani.* Deſcription des iſles de l'Archipel, par Dapper, page 50.

* *His in inſulis (Sardinia & Corſica) naſcuntur arietes qui pro lana pilum caprinum producunt, quos muſmones vocitant. Strabo.* lib. V. — *Nuper apud nos ſardus quidam vir non illiteratus Sardiniam affirmavit abundare cervis apris ac damis & inſuper animali quod vulgo muſlonem vocant pelle & pilis (pilis capreæ ut ab alio quodam accepi, cætera fere ovi ſimile) cervo ſimile; cornibus arieti, non longis ſed retro circa aures reflexis magnitudine cervi mediocris, herbis tantùm vivere, in montibus aſperioribus verſari, curſu velociſſimo, carne venationibus expetita.* Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 823.



DESCRIPTION DU MOUFLON.

QUOIQUE le Mouflon *(pl. XXIX)* ſoit couvert de poil & non pas de laine, il a plus de rapport au Bélier qu'à aucun autre animal : car ſon chanfrein eſt arqué, & ſon front eſt moins élevé que celui du Bouc; il a un enfoncement au devant de l'angle antérieur de l'œil; il a auſſi, comme le bélier, les yeux placés plus près des cornes, & les oreilles moins longues que le bouc; les cornes reſſemblent parfaitement à celles du bélier, car elles ſont de couleur jaunâtre & elles ont trois faces, elles forment un arc de cercle qui s'étend par-deſſus les oreilles, & elles ſont dirigées obliquement en arrière & en dehors.

Le bout du muſeau & la face intérieure des oreilles du mouflon, qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription, avoient une couleur blanche légèrement teinte de jaune; la partie poſtérieure du chanfrein, le front, les côtés de la tête, la face extérieure des oreilles, la partie poſtérieure de la mâchoire du deſſous, & la gorge étoient de couleur mêlée de blanc, de gris & de brun cendré; le blanc dominoit autour des yeux & ſur la gorge; les côtés du cou, l'eſpace qui eſt entre l'épaule & le coude, les flancs, la croupe, la queue, & la face extérieure de la cuiſſe & de la jambe avoient une couleur fauve rouſſeâtre approchante de celle du cerf; le derrière de la tête, l'épaule, le bras, l'avant-bras preſqu'en entier, les côtés de la poitrine & la face intérieure de la jambe étoient de couleur brune; cette couleur formoit une bande le long de la partie inférieure des flancs & ſur le devant de la cuiſſe & d'une partie de la jambe; il y avoit une autre bande

bande noire qui s'étendoit le long de la face supérieure du cou sur le garrot & le long du dos jusqu'au milieu; cette bande étoit terminée par une large tache de la même couleur; il y avoit aussi aux côtés de la couleur blanche de la gorge deux bandes noires qui se réunissoient au dessous de ce blanc; la partie inférieure du cou & la partie antérieure de la poitrine, étoient de couleur noire; le dessous de la partie postérieure de la poitrine, les aisselles, le coude, le côté postérieur de l'avant-bras, le canon & tout le reste de la jambe de devant, le ventre, le scrotum, le périné, les aînes, la face intérieure de la cuisse, le canon & le reste des jambes de derrière étoient de couleur blanche mêlée d'une teinte de jaune & même de fauve plus ou moins apparente dans différens endroits; il y avoit aussi un peu de gris & même de blanc de chaque côté de l'anus, à peu près comme sur le cerf.

Ce mouflon avoit le poil dur & court, mais il étoit mort dans la mue à la fin de Novembre, le plus long poil avoit jusqu'à quatre pouces & se trouvoit au devant de la poitrine; celui des autres parties du corps, n'avoit qu'environ un pouce & demi de longueur.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	3.	8.	"
Hauteur du train de devant.	2.	5.	6.
Hauteur du train de derrière.	2.	6.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	"	7.	6.
Circonférence du museau prise derrière les naseaux. . .	"	7.	8.
Contour de la bouche.	"	5.	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure . .	"	2.	8.

	pieds.	pouc.	lignes.
Diſtance entre les naſeaux en bas.	//	//	4 ½.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	//	1.	//
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes.	//	//	7.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	//	6.	//
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	//	2.	//
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite	//	3.	8.
La même diſtance en ſuivant la courbure du chanfrein.	//	4.	7.
Circonférence de la tête priſe au devant des cornes.	1.	4.	6.
Longueur des oreilles.	//	3.	8.
Longueur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	//	2.	8.
Diſtance entre les oreilles & les cornes.	//	//	11.
Diſtance entre les deux oreilles priſe dans le bas.	//	5.	//
Longueur du cou.	//	10.	//
Circonférence près de la tête.	1.	//	6.
Circonférence près des épaules.	1.	4.	//
Hauteur.	//	5.	3.
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.	2.	4.	//
Circonférence à l'endroit le plus gros.	2.	4.	6.
Circonférence devant les jambes de derrière.	1.	9.	//
Longueur du tronçon de la queue	//	3.	8.
Circonférence à ſon origine.	//	2.	3.
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou.	//	9.	8.
Circonférence à l'endroit le plus gros.	//	7.	//
Circonférence du genou.	//	4.	6.
Longueur du canon.	//	6.	//
Circonférence à l'endroit le plus mince.	//	3.	//
Circonférence du boulet.	//	4.	6.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du paturon	//	1.	5.
Circonférence du paturon	//	4.	//
Circonférence de la couronne	//	4.	6.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	//	10.	6.
Distance depuis le coude jusqu'au garrot	1.	//	//
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	1.	6.	6.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	//	11.	4.
Circonférence près du ventre	//	10.	6.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	//	9.	//
Circonférence	//	5.	2.
Longueur des ergots	//	//	11.
Hauteur des sabots	//	2.	4.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	//	2.	10.
Longueur dans les pieds de derrière	//	2.	10.
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	//	1.	6.
Largeur dans les pieds de derrière	//	1.	4.
Distance entre les deux sabots	//	//	2 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	//	5.	6.
Circonférence prise sur les pieds de derrière	//	5.	//

Ce mouflon pesoit cinquante-une livres & demi ; l'épiploon, les quatre estomacs & les intestins se sont trouvés semblables à ceux du bélier par la forme & leur situation, excepté la grosse convexité de la panse, qui étoit plus grande & plus saillante que celle du bélier ; en ouvrant les quatre estomacs, j'ai observé qu'ils différoient par leurs parties intérieures des estomacs du bœuf,

du bélier & du bouc, comme les estomacs du cerf *, du daim & du chevreuil, diffèrent de ceux des animaux domestiques; & même les papilles de la panse du mouflon étoient encore plus petites à proportion que celles du cerf & des autres animaux sauvages, qui ont été décrits dans cet ouvrage; les mailles du réseau du bonnet avoient moins d'étendue dans le mouflon que dans le bélier, & les papilles des feuillets du troisième estomac étoient plus petites & moins élevées.

Le foie & la rate du mouflon avoient la même figure & la même position que le foie & la rate du bélier, mais ils étoient moins épais; la vésicule du fiel du mouflon étoit plus platte que celle du bélier, & renfermoit une liqueur de couleur brune-jaunâtre, tandis que la vésicule du fiel d'un bélier, qui a été disséqué en même temps que le mouflon, étoit beaucoup plus grande & presqu'entièrement remplie d'une liqueur teinte de jaune & de vert; il n'y avoit point de douves dans le foie du mouflon, ni dans la vésicule, comme il s'en trouve dans les béliers, les moutons, &c; le foie pesoit quinze onces, & la rate une once six gros.

Le pancreas & les reins avoient la même conformation que dans le bélier, ils étoient moins compactes; le cœur avoit la même figure que celui du bélier, mais il m'a paru plus gros à proportion; le mouflon ressembloit aussi au bélier, par la forme & le nombre des lobes du poumon, ils étoient moins séparés les uns des autres.

La langue ressembloit à celle du bélier, ainsi que la partie antérieure de l'épiglotte; le palais étoit traversé par treize sillons, semblables à ceux du bélier, & il n'y avoit aucune différence sensible de figure & de position entre le cerveau & le cervelet

* Voyez le VIme volume de cet Ouvrage, *page 118*.

de cet animal, & le cerveau & le cervelet du mouflon, le cerveau pesoit trois onces six gros, & le cervelet trois gros & dix-huit grains.

Le gland ressembloit à celui du bélier par sa forme, & surtout par le champignon qui le terminoit; l'urètre débordoit aussi, comme celui du bélier, de treize lignes au delà de l'extrémité du gland; le plis de la verge avoit environ un pouce de longueur; ses cordons, la vessie, les testicules, &c. étoient semblables à ces mêmes parties, vûes dans le bélier.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la panse de devant en arrière, depuis le bonnet jusqu'au bout de la convexité du côté gauche.	1.	"	"
Largeur.	1.	"	"
Hauteur.	"	7.	"
Circonférence transversale du corps de la panse.	2.	8.	"
Circonférence longitudinale qui passe en devant auprès de l'œsophage & en arrière sur le sommet de la grosse convexité.	3.	"	"
Circonférence du cou de la panse.	1.	3.	6.
Profondeur de la scissure qui le sépare du corps.	"	2.	6.
Circonférence de la base de la convexité droite.	1.	6.	6.
Circonférence de la base de la convexité gauche.	"	9.	6.
Profondeur de la scissure qui sépare les deux convexités.	"	3.	"
Longueur du bonnet.	"	6.	"
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1.	3.	"
Grande circonférence du feuillet.	"	10.	3.
Petite circonférence.	"	9.	"
Circonférence longitudinale du corps de la caillette.	2.	3.	"
Circonférence transversale à l'endroit le plus gros.	1.	2.	6.

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence de l'œſophage	"	2.	6.
Circonférence du pylore	"	2.	6.
Longueur des plus grandes papilles de la panſe	"	"	1 ½.
Largeur	"	"	" ½.
Hauteur des cloiſons du réſeau du bonnet	"	"	" ½.
Diamètre des plus grandes figures du réſeau	"	"	7.
Longueur de la gouttière du bonnet	"	2.	2.
Largeur	"	"	6.
Largeur des plus grands feuillets du troiſième eſtomac	"	1.	2.
Largeur des moyens	"	"	6.
Hauteur des plus grands replis de la caillette	"	"	8.
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cæcum	66.	6.	"
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	"	2.	3.
Circonférence dans les endroits les plus minces	"	2.	"
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	"	2.	"
Circonférence à l'endroit le plus mince	"	1.	9.
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	"	3.	"
Circonférence dans les endroits les plus minces	"	2.	3.
Longueur du cæcum	"	10.	"
Circonférence à l'endroit le plus gros	"	8.	9.
Circonférence à l'endroit le plus mince	"	7.	6.
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	"	7.	"
Circonférence dans les endroits les plus minces	"	2.	3.
Circonférence du rectum près du colon	"	3.	"
Circonférence du rectum près de l'anus	"	4.	"
Longueur du colon & du rectum pris enſemble	16.	6.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du canal inteſtinal en entier, non compris le cæcum	83.	″	″
Longueur du foie	″	4.	9.
Largeur	″	8.	9.
Sa plus grande épaiſſeur	″	″	11.
Longueur de la véſicule du fiel	″	2.	5.
Son plus grand diamètre	″	″	10.
Longueur de la rate	″	5.	6.
Largeur	″	2.	10.
Largeur de l'extrémité droite	″	1.	9.
Largeur de l'extrémité gauche	″	2.	9.
Épaiſſeur	″	″	3 ½.
Épaiſſeur du pancreas	″	″	3.
Longueur des reins	″	2.	11.
Largeur	″	1.	7.
Épaiſſeur	″	″	10.
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave juſqu'à la pointe	″	3.	1.
Largeur	″	2.	10.
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le ſternum	″	3.	3.
Largeur de chaque côté du centre nerveux	″	4.	6.
Circonférence de la baſe du cœur	″	8.	9.
Hauteur depuis la pointe juſqu'à la naiſſance de l'artère pulmonaire	″	4.	1.
Hauteur depuis la pointe juſqu'au ſac pulmonaire	″	3.	″
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors	″	″	7.
Longueur de la langue	″	5.	2.
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet juſqu'à l'extrémité	″	1.	4.

	pieds.	pouc.	lignes
Largeur de la langue	″	″	10.
Largeur des fillons du palais	″	″	2.
Hauteur des bords	″	″	″ ½.
Longueur des bords de l'entrée du larynx	″	″	8.
Largeur des mêmes bords	″	″	2.
Diſtance entre leurs extrémités inférieures	″	″	3.
Longueur du cerveau	″	2.	9.
Largeur	″	2.	6.
Épaiſſeur	″	1.	5.
Longueur du cervelet	″	1.	2.
Largeur	″	1.	4.
Épaiſſeur	″	1.	″
Diſtance entre l'anus & le ſcrotum	″	5.	6.
Hauteur du ſcrotum	″	3.	9.
Épaiſſeur	″	2.	″
Largeur	″	3.	9.
Diſtance entre le ſcrotum & l'orifice du prépuce	″	5.	6.
Diſtance entre les bords du prépuce & l'extrémité du gland	″	2.	2.
Longueur du gland	″	1.	6.
Largeur	″	″	4.
Épaiſſeur	″	″	5.
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux juſqu'à l'inſertion du prépuce	″	10.	″
Largeur de la verge	″	″	4 ½.
Épaiſſeur	″	″	5.
Longueur des teſticules	″	2.	9.
Largeur	″	2.	1.
Épaiſſeur	″	1.	6.

Largeur

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de l'épididyme	"	"	8.
Épaiſſeur	"	"	1.
Longueur des canaux déférens	"	9.	6.
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	"	"	" $\frac{2}{3}$.
Diamètre près de la veſſie	"	"	3.
Longueur des cordons de la verge	"	9.	"
Diamètre	"	"	1.
Grande circonférence de la veſſie	"	9.	6.
Petite circonférence	"	8.	6.
Longueur des véſicules ſéminales	"	1.	3.
Largeur	"	"	9.
Épaiſſeur	"	"	3 $\frac{1}{2}$.
Longueur de l'urètre	"	3.	9.
Circonférence	"	"	9.

Le ſquelette *(pl. XXX)* du mouflon, reſſemble ſi parfaitement à celui du bélier *, qu'il m'a paru n'en différer que par l'os frontal, qui dans le mouflon n'eſt pas concave entre les deux yeux, comme dans le bélier, & par les dimenſions des os, qui ſont rapportées dans la table ſuivante.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'entre-deux des cornes	"	7.	8.
Largeur de la tête priſe à l'endroit des orbites	"	4.	7.
Longueur des cornes	1.	5.	8.
Circonférence à la baſe	"	7.	6.
Longueur de l'humérus	"	6.	3.
Circonférence à l'endroit le plus petit	"	2.	3.

* Voyez le Ve volume de cet ouvrage, *page 45 & ſuivantes.*

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de l'os du coude.	//	8.	4.
Longueur de l'os du rayon.	//	6.	9.
Largeur du milieu de l'os.	//	//	8.
Longueur du fémur.	//	7.	10.
Circonférence du milieu de l'os.	//	2.	4.
Longueur du tibia.	//	9.	2.
Circonférence du milieu de l'os.	//	1.	11.
Longueur des canons des jambes de devant.	//	5.	6.
Largeur du milieu de l'os.	//	//	7.
Longueur des canons des jambes de derrière.	//	6.	//
Largeur du milieu de l'os.	//	//	6.



DESCRIPTION
D'UN BÉLIER D'ISLANDE.

LE Bélier d'Islande *(pl. XXXI)* ressemble à nos béliers par la forme du corps & de la tête ; il n'en diffère que par le nombre des cornes, par la longueur de la queue & par la qualité de sa laine. Le bélier d'Islande, qui a servi de sujet pour cette description, avoit trois longues cornes placées, une de chaque côté du front & la troisième entre les deux autres ; les deux cornes latérales étoient recourbées en bas & en dedans, à peu près comme celles de nos béliers ; la corne gauche se prolongeoit en avant & approchoit de la bouche, par son extrémité, au point de nuire à l'animal : aussi l'avoit-on coupée par le bout ; la corne du milieu étoit dirigée en haut au sortir du front, sur la longueur de deux pouces, & plus loin elle se courboit à gauche jusqu'à son extrémité : mais elle avoit beaucoup moins de courbure que les cornes latérales ; ces trois cornes n'étoient pas placées régulièrement sur le front ; la corne droite paroissoit être dans le même endroit où est la corne droite des béliers qui n'en ont que deux ; la corne du milieu & la corne gauche du bélier d'Islande sembloient être à la place de la corne gauche des autres béliers, mais elles anticipoient au delà de cette place sur le milieu du front & sur la temple gauche ; la corne du milieu étoit la plus grande & touchoit par sa base aux deux cornes latérales ; la corne gauche étoit plus petite que la droite.

La brebis d'Islande *(pl. XXXII)* n'avoit que deux cornes, celle du côté droit étoit dirigée en arrière & recourbée en bas ; la gauche étoit dirigée en dehors & très-recourbée en bas ; la queue du mâle & de la femelle étoit très-courte.

La laine du bélier d'Islande différoit beaucoup de celle de nos béliers, elle étoit grosse, longue, lisse, dure; elle avoit jusqu'à huit pouces de longueur sur toutes les parties du corps, à l'exception de la tête, de la queue, du bas des jambes, &c; sa couleur étoit brune-rousseâtre presque sur tout le corps; la laine du dessous du cou & du devant de la poitrine étoit noire ou noirâtre; parmi cette longue laine, il y en avoit une autre plus fine, moins lisse, plus douce, plus courte, plus ressemblante à celle de nos moutons & de couleur cendrée; la laine de la tête étoit fort courte, elle avoit une couleur fauve très-pâle avec quelques teintes de brun; le bout du museau étoit blancheâtre; la queue étoit noire; le bas des jambes avoit un poil court, comme celui des jambes de nos béliers; il étoit mêlé de brun & de noirâtre, & il y avoit du gris sur le genou & sur les quatre pieds.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	3.	7.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	"	6.	4.
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.	"	7.	7.
Contour de la bouche.	"	5.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure. .	"	2.	6.
Distance entre les naseaux en bas.	"	"	3 ½.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1.	2.
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	"	"	7.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres. .	"	5.	2.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	"	2.	5.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	"	3.	6.
La même distance en suivant la courbure du chanfrein.	"	4.	2.
Circonférence de la tête, prise au devant des cornes.	1.	7.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur des oreilles	"	2.	9.
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	"	3.	2.
Distance entre les oreilles & les cornes	"	"	4.
Distance entre les oreilles prise au bas	"	4.	"
Longueur du cou	"	4.	8.
Circonférence près de la tête	1.	3.	6.
Circonférence près des épaules	1.	5.	"
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	2.	8.	6.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	3.	1.	"
Circonférence prise devant les jambes de derrière	2.	4.	"
Longueur du tronçon de la queue	"	4.	"
Circonférence à son origine	"	3.	6.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	"	8.	9.
Circonférence à l'endroit le plus gros	"	7.	9.
Circonférence du genou	"	5.	"
Longueur du canon	"	5.	3.
Circonférence à l'endroit le plus mince	"	3.	6.
Circonférence du boulet	"	5.	6.
Longueur du paturon	"	1.	6.
Circonférence du paturon	"	4.	10.
Circonférence de la couronne	"	5.	8.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	"	7.	6.
Distance depuis le coude jusqu'au garrot	1.	"	"
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	1.	3.	"
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	"	11.	3.
Circonférence près du ventre	1.	"	"
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	"	7.	9.
Circonférence	"	3.	5.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur des ergots	//	1.	6.
Hauteur des sabots	//	//	10.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	//	2.	7.
Longueur dans les pieds de derrière	//	3.	6.
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	//	1.	11.
Largeur dans les pieds de derrière	//	1.	9.
Distance entre les deux sabots	//	//	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	//	7.	9.
Circonférence prise sur les pieds de derrière	//	9.	//

Ce bélier d'Islande pesoit quatre-vingt-six livres & demi; les intestins se sont trouvés placés comme dans nos béliers; la panse, les intestins grêles étoient dans le flanc droit; le cæcum s'étendoit de devant en arrière dans la région hypogastrique & se recourboit à gauche; les circonvolutions spirales du colon étoient situées entre les deux convexités de la panse dans la région hypogastrique sur le cæcum, & on voyoit quelques circonvolutions du colon dans le flanc gauche.

Les quatre estomacs & tous les intestins du bélier d'Islande ressembloient parfaitement à ceux de notre bélier par la forme extérieure, & ils n'en différoient au dedans qu'en ce que la couleur des parois internes n'étoit pas brune, & que les cloisons qui formoient le réseau du bonnet, n'étoient pas aussi élevées.

Le foie & la rate étoient plus étendus, moins épais, moins compactes & d'un rouge moins teint de brun que dans notre bélier; au reste, le foie, la vésicule du fiel & la rate de ces deux animaux avoient la même figure & la même conformation;



De Seve del. Chevillet sculp.

LE BELIER D'ISLANDE.



De Seve delin. Desehri Sculp.

LA BREBIS D'ISLANDE.



De Sève del. C. Baquoy Sculp.

LE MOUTON DE BARBARIE.

le foie pesoit une livre sept onces deux gros, & la rate deux onces deux gros & demi.

Les poumons ne différoient de ceux de notre bélier, qu'en ce que le lobe moyen du poumon droit n'étoit pas séparé en entier du lobe postérieur, & que la partie antérieure du poumon gauche avoit une échancrure plus profonde; le cerveau pesoit deux onces six gros.

Le squelette du bélier d'Islande ressemble autant que celui du mouflon au squelette de notre bélier, la seule différence que j'y aie remarqué, c'est que la partie postérieure de l'os frontal est plus élevée dans le bélier d'Islande, parce que les cornes sont plus grosses & en plus grand nombre.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'entre-deux des cornes......	"	6.	7.
Largeur de la tête, prise à l'endroit des orbites....	"	4.	6.
Longueur des cornes........................	1.	7.	11.
Circonférence à la base....................	"	7.	6.
Longueur de l'humérus......................	"	5.	7.
Circonférence à l'endroit le plus petit..........	"	2.	3.
Longueur de l'os du coude..................	"	7.	9.
Longueur de l'os du rayon..................	"	6.	2.
Largeur du milieu de l'os..................	"	"	8.
Longueur du fémur.........................	"	7.	1.
Circonférence du milieu de l'os..............	"	2.	3.
Longueur du tibia..........................	"	8.	3.
Circonférence du milieu de l'os..............	"	1.	10.
Longueur des canons des jambes de devant......	"	4.	10.
Largeur du milieu de l'os..................	"	"	6 ⅔.
Longueur des canons des jambes de derrière.....	"	5.	8.
Largeur du milieu de l'os..................	"	"	5.



DESCRIPTION D'UN BÉLIER DES INDES.

LE Bélier des Indes *(pl. XXXIV)* a, comme notre bélier, le chanfrein arqué, un enfoncement au devant de l'angle antérieur de l'œil, le front moins élevé que celui du Bouc, & les yeux placés plus près des cornes : mais la tête est fort alongée & aplatie sur les côtés du museau, qui a beaucoup de hauteur lorsqu'on le regarde de profil, & qui paroît fort mince lorsque l'on voit l'animal en face; les oreilles sont longues & pendantes. Les cornes du bélier des Indes, qui a servi de sujet pour cette description, avoient une couleur noire ou noirâtre : elles étoient courtes & contournées en arc de cercle, elles s'étendoient obliquement en dehors & en arrière, & la pointe étoit dirigée en dedans, de façon que si on les avoit prolongées dans la même direction, elles seroient entrées dans le cou, derrière la base des oreilles; ces cornes avoient une face plate sur leur côté intérieur; l'extérieur étoit arrondi près de la base, mais vers la pointe il se trouvoit comme sur les cornes de notre bélier une arête qui divisoit le côté extérieur en deux faces. Il y avoit sous la gorge deux glands comme ceux des boucs & des chèvres; la queue descendoit presque jusqu'à terre.

Cet animal avoit, au lieu de laine, un poil semblable à celui du mouflon, non seulement par sa longueur & sa consistance, mais encore par ses couleurs; le chanfrein, le bout du museau, l'endroit des sourcils, le dedans des oreilles, l'occiput, les alentours des glands & le coude étoient de couleur grise; il y avoit aussi des poils de cette couleur sur le milieu de la face extérieure des

des jambes; le ſommet de la tête, le tour des yeux, la face extérieure des oreilles, la plus grande partie de la mâchoire inférieure, la gorge, les glands, les côtés du cou & la partie poſtérieure du deſſus, le dos, les côtés du corps, la croupe, l'épaule, la face extérieure du bras & de la cuiſſe, & les quatre jambes étoient de couleur fauve plus ou moins foncée & teinte en quelques endroits de couleur brune, ſur-tout à côté du genou & ſur les flancs, où il y avoit une grande tache brune: la face intérieure de l'avant-bras & de la jambe étoit preſque entièrement brune; cette couleur paroiſſoit auſſi ſur le devant des canons & des pieds: les côtés du muſeau, le deſſus des yeux, le tour de la baſe des cornes, la partie antérieure du deſſus du cou & l'endroit des angles formés par les branches de la mâchoire inférieure, avoient une couleur noire ou noirâtre; le deſſous du cou & la partie antérieure de la poitrine étoient de couleur de marron; la partie poſtérieure de la poitrine & le ventre avoient une couleur fauve, pâle & même blancheâtre dans quelques endroits; la queue étoit de couleur fauve & mêlée de gris & de brun ſur environ un tiers de ſa longueur, depuis ſon origine; le reſte avoit une couleur blanche légèrement teinte de jaune.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	4.	1.	"
Hauteur du train de devant	2.	11.	6.
Hauteur du train de derrière	2.	11.	"
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes	1	9.	"
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux	"	7.	8.
Contour de la bouche	"	6.	8.

	pieds.	pouc.	lignes.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. . .	//	2.	6.
Diſtance entre les naſeaux en bas.	//	//	4.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	//	1.	2.
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes.	//	//	8 ½.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	//	6.	9.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	//	1.	11.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite	//	3.	2.
La même diſtance en ſuivant la courbure du chanfrein.	//	5.	3.
Circonférence de la tête priſe au devant des cornes. .	1.	5.	6.
Longueur des oreilles.	//	5.	2.
Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure.	//	2.	10.
Diſtance entre les oreilles & les cornes.	//	//	10.
Diſtance entre les deux oreilles priſe en bas.	//	3.	4.
Longueur du cou	1.	//	//
Circonférence près de la tête	1.	2.	//
Circonférence près des épaules.	1.	8.	//
Hauteur.	//	6.	//
Circonférence du corps priſe derrière les jambes de devant.	2.	10.	6.
Circonférence à l'endroit le plus gros.	2.	10.	6.
Circonférence devant les jambes de derrière.	2.	3.	6.
Longueur du tronçon de la queue.	1.	5.	//
Circonférence à ſon origine.	//	3.	5.
Longueur du bras, depuis le coude juſqu'au genou.	//	11.	//
Circonférence à l'endroit le plus gros.	//	9.	//
Circonférence du genou.	//	5.	//
Longueur du canon.	//	7.	//
Circonférence à l'endroit le plus mince.	//	2.	10.

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence du boulet	//	4.	5.
Longueur du paturon	//	1.	8.
Circonférence du paturon	//	4.	2.
Circonférence de la couronne	//	5.	//
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	//	11.	//
Distance depuis le coude jusqu'au garrot	//	11.	10.
Distance depuis le coude jusqu'au bas du pied	1.	9.	6.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	1.	1.	//
Circonférence près du ventre	1.	1.	//
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	//	10.	6.
Circonférence	//	3.	6.
Longueur des ergots	//	//	10.
Hauteur des sabots	//	1.	10.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	//	2.	6.
Longueur dans les pieds de derrière	//	2.	4.
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant	//	1.	7.
Largeur dans les pieds de derrière	//	1.	6.
Distance entre les deux sabots	//	//	2.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	//	5.	6.
Circonférence prise sur les pieds de derrière	//	5.	2.

La différence la plus apparente que j'aie remarquée entre les parties molles intérieures du bélier des Indes & celles de notre bélier, étoit dans la figure & la grandeur proportionnelle des quatre estomacs *(pl. XXXVII)*, la panse *(A B C D)* avoit ses deux convexités *(C D)* beaucoup plus grandes à proportion que celles

du bœuf [a], le bonnet *(E)* étoit auſſi plus grand que le feuillet *(F)*, tandis qu'il eſt au contraire plus petit dans le bœuf, & la caillette *(GH)* avoit une étendue beaucoup plus grande en comparaiſon de celle de la panſe *(ABCD)*.

La véſicule du fiel étoit très-grande & débordoit au de-là du foie, il y avoit des douves dans ce viſcère.

Les deux lobes du poumon gauche n'étoient pas entièrement ſéparés l'un de l'autre.

Le gland adhéroit au prépuce, de façon que l'on ne pouvoit pas le faire ſortir au dehors; il étoit terminé par des tubercules, comme celui de notre bélier & du bouc, & l'urètre ſe prolongeoit au de-là du gland comme dans ces animaux.

On a fait voir à Paris un autre bélier des Indes *(pl. XXXV)* à peu près de même grandeur que celui qui a ſervi de ſujet pour la deſcription précédente, il étoit couvert de laine & d'une ſorte de poil ferme mêlés enſemble, ce poil & la laine étoient pelotonnés ſur le cou & ſur les épaules, comme le poil du lapin d'Angora [b]; la tête du bélier dont il s'agit avoit une couleur blanche, le poil du reſte du corps étoit blanc ou fauve, la laine étoit griſe; cet animal avoit ſous la gorge deux glands longs de deux pouces huit lignes.

[a] Voyez le IV.me volume de cet ouvrage, *pl. XV, fig. 1.*

[b] Voyez le tome VI de cet ouvrage, *pl. LIV.*





De Seve delin. C. Baquoy sculp.

LE BELIER DES INDES.



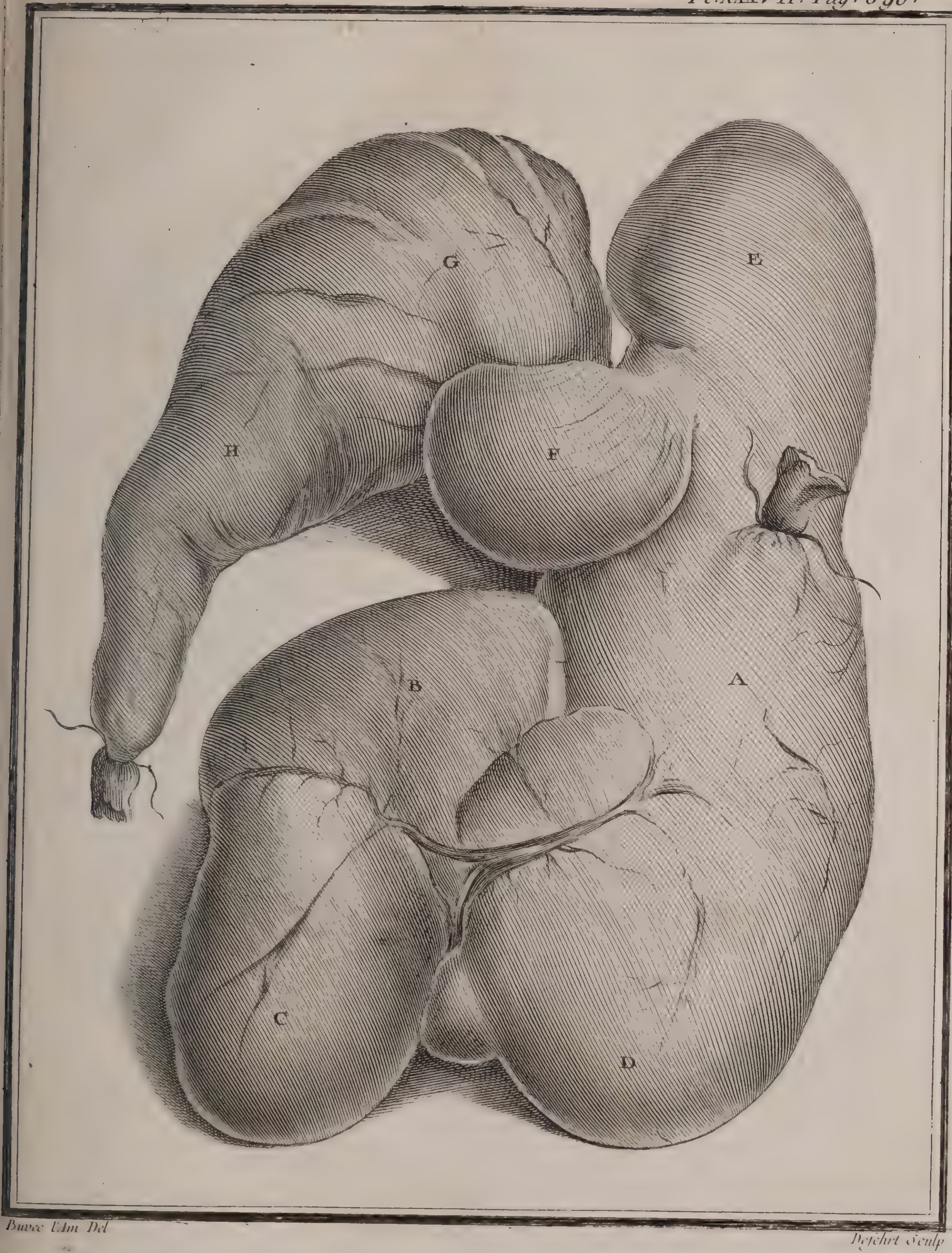
De Seve delin. Baquoy Sculp.

AUTRE BELIER DES INDES.



Buvée del. Louis le Grand Sculp.

LA BREBIS DES INDES.



Buvée l'Am. Del. Desehrt Sculp



L'AXIS*.

CET animal n'étant connu que ſous les noms vagues de *Biche de Sardaigne* & de *Cerf du Gange,* nous avons cru devoir lui conſerver le nom que lui a donné Belon[a], & qu'il avoit emprunté de Pline; parce qu'en effet les caractères de l'Axis de Pline peuvent convenir à l'animal

* Axis. *Obſervations de* Belon, *feuillets 119 verſo & 120 recto.*

Biche de Sardaigne. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux. Partie II, page 73, figure, planche XLV.*

[a] « Auſſi y avoit mâle & femelle d'une manière de *Cerf* ou *Daim* en la cour de ce château, que n'avons donc ſu connoître, ſi-non « que par ſoupçon, nous avons imaginé que c'eſt l'*Axis*, duquel « Pline a parlé en ſon VIII.e livre, chapitre XXI, en cette manière. « *In India.... & feram nomine Axim, hinnuli pelle, pluribus candidioribusque maculis, ſacram Libero Patri.* Tous deux étoient ſans cornes « & avoient la queue longue comme un daim, qui leur pendoit juſques « ſur le pli des jarrets, qui donnoit à connoître que ce n'étoit pas un « cerf; & de fait, lorſque les vîmes, les penſions être daims; mais les « les ayant mieux conſiderés, & auſſi que n'ignorions pas les marques « d'un daim, rejectons telle opinion. La femelle eſt moindre que le « mâle, toute leur peau étoit mouchetée de taches rondes & blanches: « ayant le champ du corps de fauve couleur ſur le jaunâtre, blanche « deſſous le ventre, en ce différens aux taches de la giraffe: car la « giraffe a le champ blanc & les taches phénicées, ſemées par-deſſus « aſſez larges, mais non pas rouſſes, comme en cette bête axis. Ils « retintent de voix plus argentine & claire, & plus aérée que le cerf; « car les avons ouï brère, par quoi ayant eu beaucoup de marques « manifeſtes qu'ils n'étoient ne daims, ne cerfs, les avons facilement « voulu nommer *axis* ». *Obſervations de* Belon, *feuillets 119 & 120.*

dont il est ici question, & que le nom même n'a jamais été appliqué à quelqu'autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion, ni de tomber dans l'erreur, en adoptant cet ancien nom, & l'appliquant à un animal qui n'en avoit point parmi nous; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct, tant par l'espèce que par le climat. L'axis est à la vérité du petit nombre des animaux ruminans qui portent un bois, comme le cerf, il a la taille & la légèreté du daim; mais ce qui le distingue du cerf & du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf & la forme d'un daim; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées & séparées les unes des autres; & qu'enfin il habite les climats chauds *; au lieu que le cerf & le daim ont

* Cet animal étoit à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *cerf du Gange;* on voit par cette dénomination, aussi-bien que par les passages de Pline & de Belon, qu'il habite les pays chauds. Les témoignages des Voyageurs que nous allons citer, confirment ce fait & prouvent en même temps que l'espèce commune du cerf ne s'est pas fort répandue au-delà des contrées tempérées. « Je n'ai » point vu, (dit le Maire) de cerfs au Sénégal, ayant un bois pareil » à ceux de France. *Voyage de le Maire, page 190.* — Il y a dans la » presque Isle de l'Inde en deçà du Gange, des cerfs qui ont par- » tout le corps des petites taches blanches. *Voyage de la Compagnie* » *des Indes de Hollande, tome IV, page 423.* — On trouve à Bengale des cerfs, qui sont martelés comme des tigres ». *Voyage de Luillier, page 54.*

ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, & se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids & dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

M.rs de l'Académie des Sciences, en nous donnant la figure & la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure *, & rien du tout de ce qui a rapport à son histoire : ils l'ont seulement appelé *biche de Sardaigne*, parce que probablement il leur étoit venu sous ce nom de la Ménagerie du Roi ; mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne, aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette isle comme animal sauvage, & l'on voit au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie ; ainsi la dénomination de *biche de Sardaigne* avoit été

* La hauteur de chacune de ces biches étoit de deux pieds huit pouces, à prendre depuis le haut du dos jusqu'à terre ; le cou étoit long d'un pied ; la jambe de derrière, à prendre depuis le genou jusqu'à l'extrémité du pied étoit de deux pieds, & jusqu'au talon d'un pied.

Leur poil étoit de quatre couleurs, savoir ; fauve, blanc, noir & gris ; il y en avoit de blanc sous le ventre & au-dedans des cuisses & des jambes ; sur le dos il étoit d'un fauve-brun, sur les flancs d'un fauve-isabelle, l'un & l'autre fauve au tronc du corps étoit marqué de taches blanches de différentes figures ; il y avoit le long du dos deux rangs de ces taches en ligne droite, le reste étoit semé sans ordre ; le long des flancs il y avoit de chaque côté une ligne blanche ; le cou & la tête étoient gris, la queue étoit toute blanche par-dessous & noire par-dessus, le poil étant long de six pouces. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux, partie II, page 73.*

faussement appliquée; celle de *cerf du Gange* lui conviendroit mieux s'il étoit en effet de la même espèce que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paroît être son pays natal: cependant il paroît aussi qu'il se trouve en Barbarie [a], & il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-espérance [b] est encore le même que celui-ci.

Nous avons dit qu'aucune espèce [c] n'est plus voisine d'une autre, que celle du daim l'est de celle du cerf; cependant l'axis paroît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux: il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; & il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empaumures, & qui ressemble à celui du cerf. Il se pourroit donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat, & non pas une espèce différente de celle du daim; car quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste

[a] Les Arabes nomment aussi *Bekker-el-Wash* une espèce de daim, qui a précisément les cornes d'un cerf, mais qui n'est pas si grand; ceux que j'ai vus avoient été pris dans les montagnes près de Sgigata, & m'ont paru d'un naturel fort doux & traitable; la femelle n'a point de cornes, &c. *Voyage du D.r Shaw, page 313.*

[b] On voit au cap de Bonne-espérance une espèce de daims marquetés.... un peu moins gros que les daims d'Europe.... Leurs taches sont blanches & jaunes; jamais ils ne vont que par troupes. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome I, page 120.*

[c] Voyez dans le VI.e Volume de cette Histoire naturelle l'article du daim.

& se

& se multiplie aisément en Europe. Il y en a des troupeaux à la Ménagerie de Versailles; ils produisent entre eux aussi facilement que les daims; néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, & c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'étoit point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière & moyenne entre les deux. Cependant comme l'on n'a pas fait des expériences directes & décisives à ce sujet, & que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes.

L'on a déjà vu, dans les articles du cerf & du daim, combien ces animaux éprouvent de variétés, sur-tout par les couleurs du poil : l'espèce du daim & celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues; toutes deux se trouvent dans l'un & dans l'autre continent, & toutes deux sont sujètes à un assez grand nombre de variétés, qui paroissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs & les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corse*, ne sont pas les seules variétés de cette espèce; il y a en Allemagne une autre race * de

* *Alterum Cervi genus, ignotius, priore majus, pinguius, tum pilo densius & colore nigrius; unde Germanis a semiusti ligni colore* Brandhirtz *nominatur : hoc in Misenæ saltibus Boëmiæ vicinis reperitur.* Fabricius *apud* Gesner. *Hist. quad.* pag. 297.

cerfs qui eſt connue dans le pays ſous le nom de *Brandhirtz*, & de nos chaſſeurs ſous celui de *cerf des Ardennes.* Ce cerf eſt plus grand que le cerf commun, & il diffère des autres cerfs non-ſeulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée & preſque noire, mais encore par un long poil qu'il porte ſur les épaules & ſous le cou. Cette eſpèce de crinière & de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, & la ſeconde avec le bouc, les Anciens ont donné à ce cerf les noms compoſés d'*Hippélaphe* & de *Tragélaphe ;* comme ces dénominations ont occaſionné de grandes diſcuſſions critiques, que les plus ſavans Naturaliſtes ne ſont pas d'accord à cet égard, & que Geſner[a], Caïus & d'autres ont dit que l'hippélaphe étoit l'élan, nous croyons devoir donner ici les raiſons qui nous ont fait penſer différemment, & qui nous ont porté à croire que l'hippélaphe d'Ariſtote eſt le même animal que le tragélaphe de Pline, & que ces deux noms déſignent également & uniquement le cerf des Ardennes.

Ariſtote[b] donne à ſon hippélaphe une eſpèce de

[a] Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 491 & 492.

[b] *Quin etiam Hippelaphus ſatis jubæ ſummis contînet armis, qui a formâ equi & cervi, quam habet compoſitam, nomen accepit, quaſi equicervus dici meruiſſet.... Tenuiſſimo jubæ ordine a capite ad ſummos armos crineſcit. Proprium equicervo villus qui ejus gutturi, modo barbæ, dependet. Gerit cornua utrunque, exceptâ fæminâ.... & pedes habet biſulcos. Magnitudo equicervi non diſſidet a cervo. Gignitur apud Arachotas ubi etiam boves ſylveſtres ſunt, qni differunt ab urbanis, quantum inter ſues urbanos; & ſylveſtres intereſt. Sunt colore atro, corpore robuſto*

crinière sur le cou & sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle; il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf, & naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le muffle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan & au cerf des Ardennes, ils ont tous deux de longs poils sur le cou & les épaules, & d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier, & non pas au menton; mais l'hippélaphe n'étant que de la grandeur du cerf, differe

rictu leviter adunco; cornua gerunt resupinatiora. Equicervo cornua sunt Capræ *proxima.* Arist. *Hist. anim.* Liv. II, cap. 1. *Nota.* Théodore Gaza, dont nous citons la version latine, a fait une faute en traduisant ici Δορκάς *capra*, au lieu de *caprea*, il faut donc substituer au mot *capræ* celui de *capreæ*, c'est-à-dire, le *chevreuil* à la *chèvre.* *Nota.* 2.° Les bœufs sauvages dont Aristote fait ici mention me paroissent être les buffles; la courte description qu'il en donne leur convient en entier, le climat leur convient aussi, leur ressemblance avec le bœuf, & leur couleur noire ont fait croire à ce philosophe qu'ils ne différoient pas plus des bœufs domestiques que les sangliers diffèrent des cochons: mais comme nous l'avons dit, le buffle & le bœuf sont deux espèces distinctes. Si les Anciens n'ont point donné de nom particulier au buffle, c'est parce que cet animal étant étranger pour eux, ils ne le connoissoient qu'imparfaitement, & qu'ils le regardoient comme un bœuf sauvage, qui étoit de la même espèce que le bœuf domestique & n'en différoit que par de légères variétés.

en cela de l'élan, qui eſt beaucoup plus grand; & ce qui me paroît décider la queſtion, c'eſt que l'élan étant un animal des pays froids, n'a jamais exiſté chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas eſt une des provinces qu'Alexandre parcourut dans ſon expédition des Indes; il eſt ſitué au-delà des monts Caucaſe, entre la Perſe & l'Inde: ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puiſqu'ils peuvent à peine ſubſiſter dans les contrées tempérées, & qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un & de l'autre continent. Les cerfs au contraire n'affectent pas particulièrement les terres du nord, on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés & chauds; ainſi nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Ariſtote, qui ſe trouve chez les Arachotas, & dans le même pays où ſe trouve le buffle, ne ſoit le cerf des Ardennes, & non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline ſur le tragélaphe, avec Ariſtote ſur l'hippélaphe, & tous deux avec la Nature, on verra que le tragélaphe eſt le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline* dit que le tragélaphe eſt de l'eſpèce du cerf, & qu'il n'en diffère que par la barbe, & auſſi par le poil qu'il a ſur les épaules: ces caractères ſont poſitifs, & ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes, car Pline parle ailleurs de l'élan ſous le nom d'*alcé.* Il ajoute que le

* *Eadem eſt ſpecie (cervi videlicet) barbâ tantum, & armorum villo diſtans quem* tragelaphon *vocant, non alibi quam juxta Phaſin amnem, naſcens.* Plin. *Hiſt. nat.* Liv. VIII, cap. XXXIII.

tragélaphe ſe trouve auprès du Phaſe, ce qui convient encore au cerf, & non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline & l'hippélaphe d'Ariſtote, déſignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes;* & nous croyons auſſi que l'axis de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange.* Quoique les noms ne faſſent rien à la Nature, c'eſt cependant rendre ſervice à ceux qui l'étudient, que de les leur interpréter.



DESCRIPTION

DE L'AXIS.

L'Axis (*pl. XXXVIII*) eſt à peu près de la taille du Daim, il a beaucoup de rapport avec cet animal, & avec le cerf; il reſſemble beaucoup au daim par la forme de la tête & du corps, par la longueur de la queue & par les couleurs du poil; il a une livrée, qu'il ne perd pas comme le cerf, & qu'il garde à tout âge, comme le daim; mais ſon bois n'a point d'empaumures comme celui du daim, & il ne diffère du bois du cerf que par la grandeur.

L'Axis, qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription, étoit mort à la Ménagerie de Verſailles au mois de Janvier; il n'avoit qu'un refait long d'environ cinq pouces, les maîtres andouillers étoient preſqu'auſſi longs que les perches; il y avoit ſur celle du côté droit un ſecond andouiller naiſſant, long de ſept lignes, qui étoit placé dans la bifurcation de la perche & du maître andouiller; les meules avoient cinq pouces & demi de circonférence.

Cet animal avoit des lormiers comme le cerf & comme le daim; ils étoient profonds de neuf lignes, & en partie remplis d'une matière épaiſſie & de conſiſtance molle. Il avoit auſſi, comme le cerf, un épi de chaque côté du chanfrein, & une broſſe ſur la face externe de la partie ſupérieure du canon des jambes de derrière.

Il étoit moucheté de blanc ſur un fond de couleur fauve; il avoit une tache brune de chaque côté de la lèvre inférieure, une autre plus grande derrière les naſeaux, & une beaucoup

plus grande ſur le milieu du chanfrein, celle-ci étoit entourée d'une couleur mêlée de blanc, de brun & de rouſſâtre; les côtés du chanfrein avoient une couleur blanche; le front, le ſommet & le derrière de la tête étoient teints de fauve & de brun, parce que chaque poil étoit brun & avoit la pointe fauve; les côtés de la tête étoient mêlés de jaunâtre & de blanc ou de blanchâtre; les oreilles avoient une couleur blanchâtre, à l'exception du bord antérieur, qui étoit brun; la partie antérieure du haut des côtés du cou avoit une couleur mêlée de blanchâtre, de cendrée & de rouſſâtre; le reſte des côtés du cou, ſa partie poſtérieure & le bas de ſa partie antérieure, le garrot, les épaules, le dos, les lombes, les côtés du corps en entier, la croupe & la face extérieure des cuiſſes avoient une couleur fauve-foncée, mêlée de brun ſur le haut des côtés du corps, & même noirâtre le long de la partie poſtérieure du cou, le long du dos & des lombes juſqu'à la queue. Ce fauve étoit parſemé de taches blanches, éloignées les unes des autres, excepté celles qui ſe trouvoient ſur les feſſes & ſur la partie inférieure des côtés du corps, & qui formoient une bande preſque continue; la face externe & la partie inférieure de la face interne de la jambe, & le côté poſtérieur de la queue étoient de couleur fauve ſans taches blanches; la face externe du bras & le canon des quatre jambes avoient des teintes de fauve & de blanchâtre. Le deſſous de la mâchoire inférieure, la gorge, le haut de la partie antérieure du cou, la poitrine, le ventre, le côté antérieur de la queue, la face intérieure du bras, de l'avant-bras & des pieds étoient blancs.

La femelle *(pl. XXXIX)* de l'axis eſt un peu plus petite que le mâle; elle a auſſi des taches blanches ſur un fond de couleur fauve; mais cette couleur eſt moins foncée. Cette femelle n'a point de bois.

Le mâle peſoit quatre vingt-dix-neuf livres & demi; il reſſembloit au cerf par la ſituation & par la conformation de l'épiploon, des quatre eſtomacs & des inteſtins, & même par la figure; cependant la panſe n'avoit point de troiſième convexité comme celle du cerf; mais la convexité gauche étoit recourbée à droite, comme dans cet animal, au lieu d'être dirigée en arrière, comme dans le bœuf. La plus grande partie des parois intérieures de la panſe n'avoit point de papilles, & celles qui ſe trouvoient ſur le reſte étoient fort petites; les cloiſons du réſeau du bonnet avoient très-peu de hauteur, cependant les mailles étoient bien terminées, mais les papilles des cloiſons & de l'aire des figures ne paroiſſoient que comme de très-petits tubercules. Il n'y avoit que quarante-ſix feuillets dans le troiſième eſtomac & ſeulement douze replis dans la caillette.

Le foie étoit compoſé de deux grands lobes & d'un petit, comme le foie du cerf & du bœuf; il n'avoit point de véſicule du fiel; ſa couleur étoit d'un brun rougeâtre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il peſoit une livre quatorze onces & demi.

La rate reſſembloit à celle du cerf pour la figure; elle avoit au-dehors une couleur livide & au-dedans un rouge noirâtre; elle peſoit douze onces ſix gros.

Le pancreas a paru ſemblable à celui du bœuf & du cerf; mais les reins différoient autant de ceux du bœuf que les reins du cerf auxquels ils reſſembloient; le droit étoit plus avancé que le gauche des trois quarts de ſa longueur.

Les poumons, le cœur & la langue reſſembloient à ces mêmes parties du cerf & du bœuf. Il y avoit ſur le palais quatorze ou quinze ſillons conformés, & diſpoſés comme ceux du cerf.

L'épiglotte, le cerveau & le cervelet reſſembloient auſſi à l'épiglotte, au cerveau & au cervelet du cerf; le cerveau peſoit

quatre

quatre onces trois gros, & le cervelet ſix gros & demi.

Il y avoit quatre mamelons comme dans le cerf, deux de chaque côté de la verge; le teſticule droit étoit placé dans le ſcrotum au-devant du gauche; il n'y avoit point de pellicule ſur la partie antérieure des parois internes du prépuce, comme dans le cerf.

La veſſie n'étoit pas ſi alongée que celle du cerf, mais elle avoit à peu près la même courbure. Au reſte les parties de la génération reſſembloient à celles de cet animal.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la panſe de devant en arrière, depuis le bonnet juſqu'au bout de la convexité du côté gauche	1.	2.	4.
Largeur	1.	1.	6.
Hauteur	//	8.	//
Circonférence tranſverſale du corps de la panſe	3.	//	//
Circonférence longitudinale qui paſſe en devant auprès de l'œſophage & en arrière ſur le ſommet de la groſſe convexité	3.	4.	6.
Circonférence du col de la panſe	1.	5.	//
Profondeur de la ſciſſure qui le ſépare du corps	//	4.	//
Circonférence de la baſe de la convexité droite	1.	4.	//
Circonférence de la baſe de la convexité gauche	//	9.	//
Profondeur de la ſciſſure qui ſépare les deux convexités	//	1.	6.
Longueur du bonnet	//	6.	//
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	2.	//
Grande circonférence du feuillet	1.	2.	6.
Petite circonférence	//	10.	//
Circonférence longitudinale du corps de la caillette	1.	10.	//

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence tranſverſale à l'endroit le plus gros. . . .	1.	"	"
Circonférence de l'œſophage.	"	3.	9.
Circonférence du pylore.	"	3.	4.
Longueur des plus grandes papilles de la panſe. . . .	"	"	2.
Largeur.	"	"	" $\frac{2}{3}$.
Hauteur des cloiſons du réſeau du bonnet.	"	"	" $\frac{1}{3}$.
Diamètre des plus grandes figures du réſeau.	"	"	5.
Longueur de la gouttière du bonnet.	"	1.	7.
Largeur.	"	"	8.
Largeur des plus grands feuillets du troiſième eſtomac.	"	1.	2.
Largeur des moyens.	"	"	11.
Hauteur des plus grands replis de la caillette.	"	"	8.
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cæcum.	30.	"	"
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	"	4.	6.
Circonférence dans les endroits les plus minces.	"	1.	9.
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	"	2.	3.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . .	"	1.	9.
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	"	2.	9.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . .	"	2.	"
Longueur du cæcum.	"	9.	6.
Circonférence à l'endroit le plus gros.	"	7.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince.	"	5.	4.
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	"	7.	6.
Circonférence dans les endroits les plus minces.	"	2.	"
Circonférence du rectum près du colon.	"	3.	"
Circonférence du rectum près de l'anus.	"	6.	6.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du colon & du rectum pris ensemble.	18.	//	//
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum.	48.	//	//
Longueur du foie.	//	10.	6.
Largeur.	//	6.	4.
Sa plus grande épaisseur.	//	1.	6.
Longueur de la rate.	//	7.	10.
Largeur.	//	4.	3.
Épaisseur.	//	1.	3.
Épaisseur du pancreas.	//	//	3.
Longueur des reins	//	3.	5.
Largeur	//	1.	10.
Épaisseur.	//	1.	2 ½.
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	//	3.	1.
Largeur	//	6.	4.
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le sternum	//	2.	//
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	//	3.	//
Circonférence de la base du cœur.	//	9.	9.
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	//	4.	8.
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . .	//	3.	3.
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	//	//	8.
Longueur de la langue.	//	6.	//
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	//	1.	10.
Largeur de la langue	//	1.	2.
Largeur des sillons du palais.	//	//	3 ½.
Hauteur des bords.	//	//	// ⅔.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du cerveau	//	3.	2.
Largeur	//	2.	5.
Épaiſſeur	//	1.	5.
Longueur du cervelet	//	1.	3.
Largeur	//	1.	6.
Épaiſſeur	//	1.	1.
Diſtance entre l'anus & le ſcrotum	//	8.	//
Hauteur du ſcrotum	//	2.	3.
Largeur	//	1.	8.
Épaiſſeur	//	2.	//
Diſtance entre le ſcrotum & l'orifice du prépuce	//	4.	3.
Diſtance entre les bords du prépuce & l'extrémité du gland	//	//	6.
Longueur du gland	//	1.	9.
Largeur	//	//	5 ½.
Épaiſſeur	//	//	7 ½.
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux juſqu'à l'inſertion du prépuce	//	8.	6.
Largeur de la verge	//	//	5.
Épaiſſeur	//	//	7 ½.
Longueur des teſticules	//	1.	4.
Largeur	//	//	9.
Épaiſſeur	//	//	6.
Largeur de l'épididyme	//	//	1 ½.
Épaiſſeur	//	//	// ½.
Longueur des canaux déférens	1.	1.	//
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	//	//	// ⅔.
Diamètre près de la veſſie	//	//	2 ⅔.
Grande circonférence de la veſſie	1.	1.	//

	pieds.	pouc.	lignes.
Petite circonférence	"	10.	"
Longueur des véſicules ſéminales	"	"	10.
Largeur	"	"	4 ½.
Épaiſſeur	"	"	2 ½.
Longueur de l'urètre	"	3.	3.
Circonférence	"	1.	6.

La tête du ſquelette *(pl. XL)* de l'axis a le muſeau moins long à proportion que celui de la tête du cerf; elle eſt à peu près auſſi longue que la tête du daim, mais les orbites des yeux ſont plus ſaillantes, & la partie antérieure des os du nez plus élevée.

L'axis n'a point de crochets comme le cerf, mais il a huit dents inciſives dans la mâchoire du deſſous, & ſix mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires, comme le cerf & le daim; les dents inciſives externes ſont plus étroites que celles du cerf à proportion des deux dents inciſives du milieu.

Les os des hanches du ſquelette qui fait le ſujet de cette deſcription, ſont plus courts que ceux du daim; Il y a auſſi des différences de proportions dans les os des jambes comparés à ceux de cet animal.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'occiput	"	9.	4.
Largeur de la tête priſe à l'endroit des orbites	"	4.	4.
Diſtance entre les orbites & l'ouverture des narines	"	3.	1.
Longueur de cette ouverture	"	2.	"
Largeur	"	1.	"
Longueur des os propres du nez	"	2.	9.
Largeur	"	"	7.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de l'humérus.	//	7.	//
Circonférence à l'endroit le plus petit.	//	2.	6.
Longueur de l'os du coude.	//	8.	4.
Longueur de l'os du rayon.	//	7.	1.
Longueur du fémur.	//	9.	1.
Circonférence du milieu de l'os.	//	2.	9.
Longueur du tibia.	//	9.	9.
Circonférence du milieu de l'os.	//	2.	8.
Longueur des canons des jambes de devant.	//	6.	3.
Largeur du milieu de l'os.	//	//	7 $\frac{1}{2}$.
Longueur des canons des jambes de derrière.	//	6.	10.
Largeur du milieu de l'os.	//	//	7 $\frac{1}{4}$.





De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

L'AXIS MÂLE.



De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

L'AXIS FEMELLE.



DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
qui a rapport à l'Hiſtoire Naturelle
DU BUFFLE, DE L'AUROCHS, DU MOUFLON, DU BÉLIER D'ISLANDE ET DE L'AXIS.

N.° MLXXI.

Un ſquelette de buffle.

LA deſcription de ce ſquelette & les dimenſions de ſes os ſe trouvent dans la deſcription du buffle.

N.° MLXXII.

Les deux cornes d'un buffle.

Ces cornes ſont à peu près auſſi longues que celles du buffle qui a ſervi de ſujet pour la deſcription de cet animal, mais elles ſont moins groſſes à la baſe; au reſte elles leur reſſemblent, excepté que l'arête de leur bord antérieur n'eſt pas auſſi groſſe, mais les cannelures tranſverſales ſont mieux marquées: elles ont été envoyées de Syrie par M. Girard, Chirurgien du Roi à Tripoli.

N.° MLXXIII.

Autre corne qui reſſemble à celles du buffle.

Cette corne *(pl. XLI, fig. 1)* vient du côté gauche, & a un pied onze pouces de longueur *(ABC)*, & preſque un pied

de circonférence à la baſe *(D E)*, près de laquelle il y a des veſtiges de cannelures tranſverſales, mais tout le reſte de la corne eſt liſſe & paroît avoir été uſé, ſoit qu'on l'ait rapée & polie, ou que l'animal qui la portoit en ait détruit la ſurface en la frottant contre des corps durs; ſa couleur eſt noirâtre.

N.° MLXXIV.

Deux cornes qui ont beaucoup de rapport à celles du buffle.

Ces cornes *(pl. XLI, fig. 2 & 3)* diffèrent de celles du buffle qui a ſervi de ſujet pour la deſcription de cet animal, par les caractères ſuivans; leur courbure eſt uniforme dans toute leur longueur, elles ſont un peu plus longues, quoiqu'elles aient moins de groſſeur: car elles ont un pied ſept pouces de longueur & onze pouces de circonférence à la baſe; elles forment quatre arêtes longitudinales, une *(A)* en devant, une *(B)* en arrière & deux *(C D)* en deſſous; elles ſont moins aplaties en deſſus & en deſſous, & leur couleur eſt d'un brun-jaunâtre.

N.° MLXXV.

Les cornes d'un buffle du cap de Bonne-eſpérance.

Les deux cornes *(A A B B C C, pl. XLI, fig. 4, où elles ſont vûes par-deſſus, & fig. 5, où elles ſont vûes par-deſſous)* tiennent à l'os frontal *(D E)* & ne ſont qu'à quatre lignes de diſtance l'une de l'autre par les parties ſupérieures *(A A, fig. 4)* de leurs baſes; mais il y a un pied entre les inférieures *(A A, fig. 5)*; ces cornes ſont aplaties en deſſus & en deſſous, excepté à leur extrémité *(B C, fig. 4 & 5)* qui eſt ronde, elles ont un très-grand volume; au ſortir du front elles ſont dirigées obliquement en

en bas & en arrière, ensuite elles sont courbées aussi obliquement en haut & en avant; enfin leur pointe est tournée en haut & en dedans; la distance *(B B)*, qui se trouve entre les courbures des deux cornes étant prise en ligne droite, & de dehors en dehors est de deux pieds neuf pouces; chacune de ces cornes a deux pieds cinq pouces dans sa plus grande longueur en suivant les courbures; la circonférence de la base prise sur ses bords est de deux pieds quatre pouces : mais en prenant cette circonférence à l'endroit *(A F, fig. 5)* de la partie inférieure des bords de la base, elle n'est que d'un pied huit pouces; ces cornes sont brunes & noirâtres, couvertes de rugosités & sillonnées par de petites cannelures longitudinales, excepté à l'extrémité *(B C, fig. 4 & 5)* qui est lisse; il y a aussi des cannelures transversales sur leur face inférieure vers la base.

N.° MLXXVI.

Autres cornes de buffle du cap de Bonne-espérance.

Celles-ci ne diffèrent des précédentes, qu'en ce qu'elles sont moins grosses & plus longues : car elles ont deux pieds huit pouces dans leur plus grande longueur; il y a entre les courbures des deux cornes trois pieds un pouce de distance prise de dehors en dehors; elles sont éloignées l'une de l'autre d'un pouce par les parties supérieures de leur base, & de neuf pouces par les parties inférieures; il se trouve des sillons transversaux bien marqués sur la face supérieure comme sur l'inférieure; ces cornes ont été apportées avec les précédentes du cap de Bonne-espérance, par M. l'abbé de la Caille, de l'Académie Royale des Sciences.

N.° MLXXVII.

Le ſquelette d'un aurochs.

La tête de ce ſquelette eſt plus groſſe que celle du buffle; au contraire l'extrémité des mâchoires eſt beaucoup moins large que dans cet animal & même plus étroite que dans le taureau; l'aurochs a le front moins convexe que le buffle, les orbites des yeux plus ſaillantes, les os du nez moins longs & plus larges, l'ouverture des narines plus grande & les contours de la mâchoire de deſſous plus arrondis.

Les cornes de l'aurochs reſſemblent plus à celles du taureau qu'à celles du buffle par leur groſſeur & par leur forme, elles ſont preſque cylindriques dans la plus grande partie de leur longueur & pointues à l'extrémité; la corne droite du ſquelette qui ſert de ſujet pour cette deſcription, eſt dirigée obliquement en dehors & en haut, enſuite elle ſe courbe en dedans, & ſon extrémité eſt recourbée en bas; la corne gauche ſe courbe en dehors & en avant, enſuite elle eſt recourbée en bas, & la pointe ſe trouve dirigée en arrière.

Les dents de l'aurochs reſſemblent à celles du buffle & du taureau pour le nombre, la figure & la ſituation: il y a huit dents inciſives dans la mâchoire du deſſous, & ſix mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires.

Les vertèbres cervicales ne ſont qu'au nombre de cinq dans le ſquelette d'aurochs qui fait le ſujet de cette deſcription; mais je ne doute pas qu'il n'en manque deux de celles qu'avoit l'animal: car je n'ai vu aucun des quadrupèdes qui eût moins de ſept vertèbres cervicales, & il me paroît que l'on a ſupprimé, en montant le ſquelette dont il s'agit, la troiſième & la quatrième



De Sève del. Chevillet sc.

de ces vertèbres; les apophyſes tranſverſes de la ſeconde ſont moins ſaillantes par leur partie poſtérieure que dans le buffle & le taureau, & la branche inférieure de l'apophyſe tranverſe de l'avant-dernière vertèbre eſt plus large & moins longue.

Il y a quatorze vertèbres dorſales & quatorze côtes de chaque côté, dont huit vraies comme dans le buffle & le taureau; mais il y en a ſix fauſſes, les deux dernières des vraies côtes s'articulent entre le ſixième & le ſeptième os du ſternum, qui ſont les deux derniers; le ſeptième eſt plus long & moins large que dans le buffle & le taureau; les côtes de l'aurochs ont moins de largeur que celles de ces deux animaux; les vertèbres lombaires ne ſont qu'au nombre de cinq.

La partie poſtérieure de chaque os iſchion a trois tubéroſités à peu près égales; l'extérieure eſt placée plus bas que dans le buffle.

Les jambes de ce ſquelette ſont à proportion plus longues & moins groſſes que celles des ſquelettes du buffle & du taureau; cette différence eſt conſtatée par les dimenſions rapportées dans la table ſuivante, ſi on les compare à celles qui leur correſpondent dans les deſcriptions du taureau [a] & du buffle [b].

La queue eſt compoſée de dix-huit fauſſes vertèbres.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire ſupérieure juſqu'à l'entre-deux des cornes	1.	6.	7.
Largeur du muſeau	//	2.	7.
Largeur de la tête priſe à l'endroit des orbites	//	10.	5.
Longueur de la mâchoire inférieure depuis l'extrémité des dents inciſives juſqu'au contour de ſes branches	1.	3.	6.

[a] Voyez le volume IV de cette Hiſtoire naturelle, *page 511.*

[b] Et *page 348* de ce volume.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur de la mâchoire inférieure au delà des dents incisives.	"	2.	7.
Largeur à l'endroit des barres.	"	1.	6.
Hauteur des branches de la mâchoire inférieure jusqu'à l'apophyse condyloïde.	"	5.	8.
Hauteur jusqu'à l'apophyse coronoïde.	"	6.	11.
Largeur des branches au dessous de la grande échancrure.	"	2.	2.
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure.	"	"	3.
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des barres.	"	3.	6.
Distance entre les orbites & l'ouverture des narines.	"	4.	9.
Longueur de cette ouverture.	"	6.	4.
Largeur.	"	3.	1.
Longueur des os propres du nez.	"	6.	9.
Largeur.	"	1.	5.
Largeur des orbites.	"	2.	6.
Hauteur.	"	2.	3.
Longueur des cornes.	1.	2.	"
Circonférence à la base.	"	6.	9.
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os.	"	"	8.
Largeur à l'extrémité.	"	"	6.
Distance entre les dents incisives & les mâchelières.	"	4.	2.
Longueur de la partie de la mâchoire supérieure, qui est au devant des dents mâchelières.	"	5.	2.
Longueur des plus grosses de ces dents au dehors de l'os.	"	"	8.
Largeur.	"	1.	8.
Épaisseur.	"	"	8.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas.	"	1.	2.
Longueur d'un côté à l'autre.	"	1.	10.
Longueur des apophyſes tranſverſes de devant en arrière.	"	3.	7.
Longueur du corps de la ſeconde vertèbre.	"	3.	5.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe.	"	2.	"
Largeur	"	3.	4.
Hauteur de la plus longue apophyſe épineuſe, qui eſt celle de la ſeptième vertèbre.	"	6.	3.
Hauteur de l'apophyſe épineuſe de la ſeconde vertèbre dorſale, qui eſt la plus longue.	"	11.	3.
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui eſt la plus longue.	"	1.	11.
Longueur du corps de la première vertèbre, qui eſt la plus courte.	"	1.	8.
Longueur des premières côtes.	"	10.	7.
Longueur de la neuvième côte, qui eſt la plus longue.	1.	11.	3.
Longueur de la dernière des fauſſes côtes, qui eſt la plus courte.	1.	4.	9.
Largeur de la côte la plus large.	"	1.	8.
Largeur de la plus étroite.	"	"	7 ½.
Longueur du ſternum.	1.	6.	"
Largeur du cinquième os, qui eſt le plus large.	"	3.	7.
Largeur du premier os, qui eſt le plus étroit.	"	1.	1.
Hauteur des apophyſes épineuſes de la première vertèbre lombaire, qui eſt la plus longue.	"	2.	10.
Largeur de celle de la troiſième, qui eſt la plus large.	"	2.	"
Longueur de l'apophyſe tranſverſe de la quatrième vertèbre, qui eſt la plus longue.	"	5.	"
Longueur du corps de l'avant-dernière vertèbre lombaire.	"	1.	10.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de l'os ſacrum.	"	9.	6.
Largeur de la partie antérieure.	"	8.	"
Largeur de la partie poſtérieure.	"	3.	2.
Longueur de la première fauſſe vertèbre de la queue, qui eſt la plus longue	"	1.	11.
Longueur du côté ſupérieur de l'os de la hanche.	"	8.	5.
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde, juſqu'au deſſus de l'os.	"	10.	6.
Largeur au deſſus de la cavité cotyloïde.	"	1.	7 ½.
Diamètre de cette cavité.	"	2.	"
Longueur de la gouttière depuis les trous ovalaires juſqu'à ſon extrémité poſtérieure.	"	5.	4.
Largeur dans le milieu.	"	5.	4.
Profondeur de la gouttière.	"	3.	"
Profondeur de l'échancrure de l'extrémité poſtérieure.	"	2.	11.
Longueur des trous ovalaires.	"	3.	11.
Largeur.	"	2.	6.
Largeur du baſſin.	"	5.	9.
Hauteur.	"	7.	8.
Longueur de l'omoplate.	1.	4.	6.
Longueur de ſa baſe.	"	8.	2.
Longueur du côté poſtérieur.	1.	2.	9.
Longueur du côté antérieur.	1.	4.	"
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit.	"	2.	3.
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé.	"	1.	11.
Diamètre de la cavité glénoïde.	"	2.	6.
Longueur de l'humérus.	1.	1.	8.
Circonférence à l'endroit le plus petit.	"	5.	5.
Longueur de l'os du coude.	1.	4.	5.
Hauteur de l'olécrane.	"	3.	11.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de l'os du rayon	1.	"	10.
Largeur du milieu de l'os	"	1.	7 ½.
Longueur du fémur	1.	3.	8.
Diamètre de la tête	"	1.	11 ½.
Circonférence du milieu de l'os	"	5.	"
Longueur des rotules	"	2.	9.
Largeur	"	2.	3 ½.
Épaisseur	"	1.	6.
Longueur du tibia	1.	4.	"
Circonférence du milieu de l'os	"	5.	1.
Hauteur du carpe	"	1.	9.
Longueur du calcaneum	"	5.	8.
Longueur des canons des jambes de devant	"	8.	"
Largeur du milieu de l'os	"	1.	4 ½.
Longueur des canons des jambes de derrière	1.	2.	4.
Largeur du milieu de l'os	"	1.	1.
Longueur des os des premières phalanges	"	2.	6.
Longueur des os des secondes phalanges	"	1.	4.
Longueur des os des troisièmes phalanges	"	2.	11.

N.° MLXXVIII.

Os du cœur d'un aurochs.

Il y en a deux, un grand & un petit, ils sont plus étendus que ceux du bœuf *; ils ont été trouvés dans le cœur de l'aurochs, dont le squelette précédent a été tiré.

N.° MLXXIX.

L'os de la corne gauche d'un très-gros bœuf.

Cet os est tronqué à son extrémité, & il tient par sa base

* Voyez le IV.[me] Volume de cet ouvrage, *page 530.*

à une partie de l'os frontal; cette pièce eſt remarquable par ſon énorme grandeur. M. le Marquis de Rennepont la trouva en pêchant dans la rivière d'Orne près de Moyeuvres en 1753, & en fit préſent à M. le Comte de Treſſan, qui l'envoya au Cabinet du Roi l'année ſuivante; nous aurons ſouvent occaſion de citer M. de Treſſan dans la ſuite de cet ouvrage pour le grand nombre de choſes qu'il a miſes au Cabinet, & pour les obſervations qu'il nous a communiquées : car il réunit dans ſes recherches le coup d'œil du Naturaliſte & les vues du Phyſicien. Il a comparé l'os dont il s'agit ici à un os de la corne gauche d'un gros bœuf d'Auvergne, ces deux os ſe ſont trouvés ſemblables par leur forme & ſeulement fort différens par leur grandeur; l'os trouvé dans la rivière d'Orne a treize pouces huit lignes de circonférence à l'endroit le plus gros, tandis que celui de la corne du gros bœuf d'Auvergne n'a que ſix pouces cinq lignes au même endroit; cette différence de grandeur paroîtra moins ſurprenante, ſi l'on compare l'os trouvé dans la rivière d'Orne à la très-grande corne de bœuf rapportée ſous le n.° CDLXI *, qui a un pied neuf pouces de circonférence à la baſe.

N.° MLXXX.

L'os de la corne gauche d'un gros bœuf d'Auvergne.

C'eſt l'os dont il a été fait mention ſous le numero précédent, & qui a ſervi d'objet de comparaiſon au ſujet de l'os trouvé dans la rivière d'Orne & rapporté ſous ce numéro.

N.° MLXXXI.

Le ſquelette d'un mouflon.

Ce ſquelette vient de l'animal qui a ſervi de ſujet pour la deſcription

* Voyez la deſcription de la partie du Cabinet, qui a rapport au taureau, *tome IV, page 540.*

description du mouflon, les principales dimensions de ce squelette y sont rapportées.

N.° MLXXXII.

L'os hyoïde d'un mouflon.

Cet os ressemble entièrement à celui du bélier.

N.° MLXXXIII.

Le squelette d'un bélier d'Islande.

Les principales dimensions de ce squelette se trouvent dans la description du bélier d'Islande, le squelette a été tiré du même animal, qui a servi de sujet pour cette description.

N.° MLXXXIV.

Os du cœur de l'axis.

Il n'y en a qu'un, il ressemble à celui du daim *.

N.° MLXXXV.

Le squelette d'un axis.

Ce squelette a servi de sujet pour la description & les dimensions des os de l'axis.

N.° MLXXXVI.

L'os hyoïde d'un axis.

Cet os diffère de celui du daim, en ce que ses premières pièces sont plus courbées, & que les secondes sont à proportion plus longues.

* Voyez le VI.me Volume de cet ouvrage, *page 181.*

DESCRIPTION DU CHAMEAU*.

IL paroît que le Chameau *(pl. XXII)* & le Dromadaire *(pl. IX)*, ſont des animaux de même eſpèce ; la principale différence qui ſe trouve entr'eux, conſiſte dans le nombre des boſſes qui ſont ſur le dos, le dromadaire n'en a qu'une & le chameau en a deux; celui qui a ſervi de ſujet pour cette deſcription, avoit le ſommet de la tête peu élevé ; les lèvres s'étendoient au-devant du nez de la longueur de trois pouces ; celle du deſſus étoit fendue dans le milieu par une ſciſſure qui avoit un pouce dix lignes de profondeur ; cette ſciſſure aboutiſſoit à un ſillon qui s'étendoit ſur la lèvre juſqu'aux extrémités antérieures des narines : elles étoient placées l'une contre l'autre, & formoient chacune une fente longue de trois pouces quatre lignes ; elles étoient dirigées obliquement, de ſorte que l'extrémité poſtérieure de l'une des narines ſe trouvoit à près de quatre pouces de diſtance de l'extrémité de l'autre narine ; il y avoit au milieu de cet eſpace un tubercule qui étoit garni de poil, comme la peau des alentours, & qui avoit quinze lignes de largeur, dix lignes de longueur de devant en arrière & un demi pouce de hauteur ; le nez étoit fort élevé ; l'encolure reſſembloit à celle du dromadaire, mais il n'y avoit point de gouttière ſur le côté inférieur & antérieur du cou.

L'une des deux boſſes de ce chameau étoit placée ſur la partie

* La deſcription du chameau devoit ſuivre celle du dromadaire, comme les planches qui ont rapport au chameau, ſuivent celles du dromadaire ; cette deſcription ayant été oubliée, on a été obligé de la mettre à la fin du volume.

antérieure du dos près du garrot, & l'autre ſur les lombes; l'antérieure avoit neuf pouces de hauteur & de largeur à la baſe, & trois pouces d'épaiſſeur dans le milieu, & la poſtérieure huit pouces de hauteur & de largeur, & quatre pouces d'épaiſſeur au milieu; la boſſe antérieure avoit trois pouces de largeur & d'épaiſſeur à ſon extrémité, & la poſtérieure quatre : ces deux boſſes étoient rabattues ſur le côté droit.

Ce chameau avoit perdu la plus grande partie de ſon poil, principalement les plus longs des deux boſſes; le poil de la plus grande partie du corps de cet animal étoit d'une couleur fort équivoque; de loin elle ſembloit être brune pâle, mais de près on y apercevoit des teintes de fauve très-pâles & d'iſabelle peu apparentes; on y diſtinguoit auſſi un duvet très-touffu qui avoit juſqu'à trois pouces de longueur, qui étoit de couleur cendrée ou griſe près de la racine, & fauve ou iſabelle dans le reſte de ſon étendue; ce duvet étoit entre-mêlé de poils un peu plus gros & plus longs, de couleur brune vers la racine & fauve vers la pointe; les lèvres & les côtés du chanfrein étoient de couleur cendrée : il y avoit une tache de cette couleur derrière les yeux & quelques teintes autour avec du noir; le ſommet de la tête, les côtés ſupérieur & inférieur du cou, les boſſes, la partie inférieure & la partie ſupérieure de la face externe du bras & de l'avant-bras, & le bout de la queue étoient garnis de longs poils, de couleur brune & noire ou noirâtre; ceux du bout de la queue avoient une couleur rouſſe : les plus grands étoient longs d'un pied; le ventre, les genoux, les pieds & la queue, excepté le bout, avoient une couleur noire ou noirâtre.

L'extrémité des boſſes étoit percée, comme une écumoire, de trous, qui avoient près d'une ligne de diamètre, & qui étoient éloignés les uns des autres d'une ligne ou d'une ligne & demie;

il ſortoit de chaque trou un flocon de poil en forme de pinceau; il y avoit des cils dans les deux paupières & quelques ſoies à l'endroit des ſourcils; il ſe trouvoit de groſſes calloſités ſur la partie poſtérieure du ſternum, ſur les coudes, ſur les poignets & ſur les genoux; celle du ſternum étoit la plus grande, elle avoit une figure triangulaire dont le ſommet étoit en avant; ſes côtés avoient chacun neuf pouces de longueur, & la baſe ſeulement huit.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout des lèvres juſqu'à l'anus.	10.	6.	"
Hauteur du train de devant.	6.	1.	"
Hauteur du train de derrière.	5.	1.	"
Longueur de la tête depuis le bout des lèvres juſqu'à l'occiput.	2.	1.	6.
Circonférence du bout du muſeau, priſe au devant des naſeaux.	1.	2.	8.
Circonférence du bout du muſeau, priſe derrière les naſeaux.	1.	9.	3.
Contour de la bouche.	1.	4.	6.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. . .	"	5.	9.
Diſtance entre les naſeaux à leur extrémité inférieure.	"	"	7.
La même diſtance à l'extrémité ſupérieure des naſeaux.	"	3.	10.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1.	9.
Diſtance entre les deux paupières.	"	"	11.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	1.	1.	"
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille.	"	7.	"
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite	"	9.	"
La même diſtance en ſuivant la courbure du chanfrein.	1.	1.	5.

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence de la tête, prise entre les yeux & les oreilles	3.	1.	〃
Longueur des oreilles	〃	5.	9.
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	〃	6.	〃
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	〃	7.	4.
Longueur du cou	3.	2.	〃
Circonférence près de la tête	2.	4.	〃
Circonférence près des épaules	3.	7.	〃
Circonférence du corps, prise sur le garrot au devant de la première bosse & sur le milieu de la callosité du sternum	7.	7.	〃
Circonférence prise sur le milieu du corps à l'endroit le plus gros entre les deux bosses	7.	11.	〃
Circonférence du corps, prise devant les jambes de derrière	5.	9.	〃
Longueur du tronçon de la queue	1.	8.	〃
Circonférence à son origine	〃	9.	6.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	1.	10.	4.
Circonférence à l'endroit le plus gros	2.	3.	〃
Circonférence du genou	1.	4.	6.
Longueur du canon	1.	1.	9.
Circonférence à l'endroit le plus mince	〃	8.	5.
Circonférence du boulet	1.	3.	5.
Longueur du paturon	〃	3.	3.
Circonférence	1.	1.	4.
Circonférence du pied de devant	2.	1.	〃
Longueur des ongles en suivant leur courbure	〃	5.	2.
Largeur	〃	1.	9.
Distance entre les deux ongles	〃	〃	5.
Longueur du pied	〃	8.	8.

	pieds.	pouc.	lignes.
Largeur	"	8.	2.
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	2.	1.	"
Circonférence près du genou	2.	5.	4.
Largeur à l'endroit du talon	"	6.	9.
Longueur du canon depuis le talon jusqu'au boulet.	1.	7.	"
Circonférence à l'endroit le plus mince	"	7.	9.
Circonférence du boulet	1.	10.	"
Longueur du paturon	"	3.	"
Circonférence	1.	"	"
Circonférence du pied de derrière	1.	10.	3.
Longueur des ongles	"	5.	"
Largeur	"	1.	7.
Longueur du pied	"	7.	6.
Largeur	"	6.	10.

Ce chameau pesoit treize cents livres; la panse s'est trouvée dans le côté gauche de la partie antérieure & moyenne de l'abdomen; les quatre autres estomacs étoient rangés de suite au côté droit de la panse, de sorte que le pylore se trouvoit au milieu du côté droit de l'animal; l'épiploon étoit, comme celui du dromadaire, fort court & presqu'entièrement caché entre les estomacs & les intestins.

Le duodenum aboutissoit dans le côté droit au jejunum, qui faisoit ses circonvolutions aussi dans le côté droit & dans la région ombilicale; celles de l'ileum se trouvoient dans la partie antérieure de l'abdomen sous les cinq estomacs & dans le côté gauche, d'où il passoit obliquement à droite avant de se joindre au cœcum dans la région iliaque droite; le cœcum s'étendoit depuis cette région dans l'hypogastre où il se recourboit en avant, & ensuite

il ſe prolongeoit juſqu'au milieu de la région ombilicale ; le colon faiſoit de grandes ſinuoſités dans les régions iliaques & hypogaſtrique, & enſuite des circonvolutions ovales & concentriques, comme dans le dromadaire & les autres ruminans; le peloton formé par ces circonvolutions étoit placé dans le côté gauche; enfin le colon ſe joignoit au rectum en ſe repliant dans le côté gauche au-delà de la panſe.

Les cinq eſtomacs & les inteſtins étoient ſemblables au dehors & au dedans à ceux du dromadaire ; j'y ai ſeulement fait les obſervations ſuivantes : la crête formée par un rang de bourſouflures, qui s'étendoit le long du côté droit de la panſe depuis le milieu de ſa convexité antérieure, avoit deux pieds neuf pouces de longueur ; celle des bourſouflures les plus courtes de la convexité poſtérieure étoit de quatre pouces à quatre pouces & demi ; les cloiſons du bonnet avoient une ligne & demie de hauteur ; les feuillets du quatrième eſtomac étoient au nombre de cinquante dans les deux tiers de ſon étendue, & il n'y en avoit que quarante-ſix dans le dernier tiers : ces feuillets étoient larges de neuf lignes dans le commencement de cet eſtomac, mais dans le reſte ils avoient environ quatorze lignes de largeur, la plupart s'effacoient à l'entrée du cinquième eſtomac, il n'y en avoit que vingt-ſix qui ſe joignoient aux plis de ce dernier eſtomac.

Le foie a paru reſſemblant à celui du dromadaire, quoiqu'il fût corrompu & déformé par pluſieurs hydatides ; il peſoit onze livres treize onces : la rate étoit plus ſaine, elle avoit la forme d'un croiſſant, comme celle du dromadaire, & une couleur griſe ſur ſa ſurface extérieure, & rougeâtre dans ſa ſubſtance intérieure ; elle peſoit une livre huit onces & un gros : le rein droit étoit beaucoup plus avancé que le gauche, ils reſſembloient à ceux du dromadaire.

Les poumons du chameau ne différoient de ceux du dromadaire, qu'en ce que le lobe du côté gauche étoit beaucoup plus profondement échancré que le droit; la pointe du cœur passoit dans cette échancrure; le diaphragme, le cœur, la division de l'aorte, le palais, l'épiglotte, le cerveau & le cervelet étoient conformés comme dans le dromadaire.

Il y avoit quelques différences dans la langue; pour les rendre plus sensibles, on l'a fait graver à côté de celle du dromadaire; la langue du chameau *(pl. XXIII, fig. 2)* étoit à proportion plus large à la partie antérieure *(A B)* & échancrée à son extrémité *(C)*; ses papilles étoient plus apparentes, mais les huit glandes à calice de la partie postérieure n'étoient pas toutes bien terminées, principalement la première de la file gauche *(D E)* & la dernière de la file droite *(F G)*.

Le cerveau du chameau pesoit une livre deux onces, & le cervelet une once trois gros.

Les mamelons du chameau ressembloient à ceux du dromadaire, pour le nombre & pour la situation.

Les parties extérieures & intérieures de la génération de ces deux animaux ne différoient que par les dimensions, comme on le verra en comparant la table suivante, avec celle des viscères du dromadaire.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la panse, prise au côté droit de l'œsophage depuis la partie antérieure jusqu'à la partie postérieure.	2.	7.	"
Circonférence.	6.	3.	"
Largeur de la partie antérieure.	2.	10.	"
Largeur de la partie postérieure.	2.	3.	"
Circonférence de la partie antérieure.	7.	"	"
Circonférence de la partie postérieure.	6.	1.	"

Hauteur

	pieds.	pouc.	lignes.
Hauteur de la panſe.	1.	6.	″
Longueur du réſervoir.	1.	2.	″
Circonférence à l'endroit le plus gros.	1.	2.	″
Longueur du bonnet.	″	4.	″
Circonférence.	″	7.	6.
Longueur du feuillet.	3.	3.	″
Circonférence à l'endroit le plus gros.	2.	4.	6.
Circonférence à l'endroit le plus petit.	1.	4.	″
Circonférence longitudinale de la caillette.	2.	8.	″
Circonférence tranſverſale à l'endroit le plus gros.	2.	2.	″
Longueur du feuillet & de la caillette pris enſemble.	4.	″	″
Circonférence de l'étranglement entre la panſe & le réſervoir.	1.	6.	″
Circonférence de l'étranglement entre le réſervoir & le bonnet.	″	4.	″
Circonférence de l'étranglement entre le bonnet & le feuillet.	″	6.	6.
Circonférence de l'œſophage.	″	7.	″
Circonférence du pylore.	″	7.	″
Longueur des inteſtins grêles depuis le pylore juſqu'au cœcum.	71.	″	″
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	1.	8.	6.
Circonférence dans les endroits les plus minces.	″	4.	7.
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	″	6.	3.
Circonférence à l'endroit le plus mince.	″	3.	6.
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros.	″	9.	″
Circonférence dans les endroits les plus minces.	″	4.	9.
Longueur du cœcum.	3.	″	″

	pieds.	pouc.	lignes.
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	6.	"
Circonférence à l'endroit le plus mince	1.	"	"
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	1.	6.	"
Circonférence dans les endroits les plus minces	"	5.	6.
Circonférence du rectum près du colon	1.	"	"
Circonférence du rectum près de l'anus	1.	3.	"
Longueur du colon & du rectum pris ensemble	56.	"	"
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	127.	"	"
Longueur du foie	1.	9.	"
Largeur	1.	4.	"
Sa plus grande épaisseur	"	3.	2.
Longueur de la rate	1.	5.	"
Largeur	"	7.	"
Largeur de l'extrémité droite	"	2.	6.
Largeur de l'extrémité gauche	"	3.	"
Épaisseur	"	9.	"
Longueur des reins	"	7.	8.
Largeur	"	5.	6.
Épaisseur	"	2.	1.
Longueur du centre nerveux depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	1.	"	"
Largeur	1.	9.	"
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux & le sternum	"	5.	6.
Largeur de chaque côté du centre nerveux	"	7.	"
Circonférence de la base du cœur	1.	11.	"
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	1.	1.	"
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	"	10.	"

	pieds.	pouc.	lignes.
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	〃	2.	9.
Longueur de la langue.	1.	5.	〃
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	〃	5.	6.
Largeur de la langue	〃	1.	2.
Largeur des sillons du palais.	〃	〃	7.
Hauteur des bords.	〃	〃	2.
Longueur des bords de l'entrée du larynx.	〃	1.	5.
Largeur des mêmes bords.	〃	〃	3 ½.
Distance entre leurs extrémités inférieures.	〃	〃	9.
Longueur du cerveau.	〃	5.	3.
Largeur.	〃	3.	2.
Épaisseur.	〃	2.	3.
Distance entre l'anus & l'orifice du prépuce.	1.	7.	〃
Distance entre les bords du prépuce & l'extrémité du gland.	〃	〃	10.
Longueur du gland.	〃	4.	8.
Largeur	〃	〃	6.
Épaisseur.	〃	〃	8.
Longueur de la verge depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	1.	3.	〃
Largeur de la verge.	〃	〃	8.
Épaisseur.	〃	〃	11.
Longueur des canaux déférens.	2.	4.	〃
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue.	〃	〃	1 ½.
Grande circonférence de la vessie.	2.	1.	〃
Petite circonférence.	1.	11.	〃
Longueur des vésicules séminales.	〃	2.	〃
Largeur	〃	2.	2.
Épaisseur	〃	〃	3.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de l'urètre	"	6.	"
Circonférence	"	1.	9.
Longueur des prostates	"	"	11.
Largeur	"	"	7.
Épaisseur	"	"	6.

La tête du squelette *(pl. XXIV)* du chameau m'a paru ne différer de celle du dromadaire, que par des caractères qui ne dépendoient que de l'âge & de la grandeur de l'animal; car le chameau étoit beaucoup plus gros, & je pense qu'il étoit aussi plus âgé : la principale différence se trouvoit dans l'os frontal, qui étoit moins enfoncé dans le milieu.

Il n'y avoit qu'un crochet de chaque côté de la mâchoire du dessous, il étoit placé contre la troisième dent incisive & recourbé en arrière, il avoit bien la forme d'une dent canine, & lorsque la bouche étoit fermée, il touchoit au côté antérieur de la partie moyenne du second crochet de la mâchoire du dessus, il s'étoit usé à l'extrémité par le frottement, & il avoit entamé le crochet du dessus à l'endroit où il le rencontroit, mais la pointe de celui-ci étoit bien entière, & il avoit la forme d'une dent canine; ces deux crochets étoient à peu près aussi grands l'un que l'autre & beaucoup plus grands que le premier & le troisième crochet de la mâchoire du dessus; ils étoient pointus comme des dents canines, ils avoient environ deux pouces de longueur & un pouce de largeur à la base; le premier crochet de la mâchoire du dessus étoit placé à un pouce huit lignes de distance de l'extrémité de la mâchoire, & seulement à huit lignes du second; le troisième se trouvoit à un pouce du second, & à seize lignes de la première des mâchelières; le premier crochet descendoit

entre la dernière incisive & le crochet de la mâchoire inférieure, lorsque la bouche se fermoit; le troisième crochet du dessus ne correspondoit à aucune des dents du dessous, & il restoit à plus de deux pouces au-dessus de la mâchoire inférieure, quoique la bouche fût fermée.

Les vertèbres cervicales ne diffèrent de celles du dromadaire, qu'en ce que l'apophyse épineuse de la seconde est à proportion plus grande, & celle de la septième plus longue.

La plus grande différence que j'aie trouvée entre les vertèbres dorsales, les côtes & le sternum du chameau, & ces mêmes parties du dromadaire, est que les apophyses épineuses de la neuvième, de la dixième & de la onzième vertèbre dorsale étoient presque verticales au lieu d'être inclinées en arrière, comme celles du dromadaire; la première vertèbre dorsale du chameau & du dromadaire est la plus longue, & celles du milieu du dos sont les plus courtes.

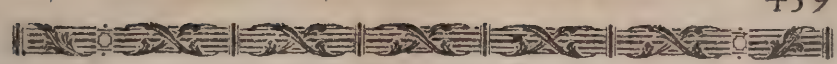
L'apophyse épineuse de la septième vertèbre lombaire est la plus courte de toutes. Il y a dix-huit fausses vertèbres dans la queue.

Les os du bassin, des jambes & des pieds, les ongles & la semelle du chameau ne diffèrent de ces mêmes parties du dromadaire qu'en grandeur, comme on peut le voir par les dimensions rapportées dans la table suivante.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de la tête depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput..................	1.	11.	3.
Sa plus grande largeur........................	//	10.	6.
Longueur de l'humérus.........................	1.	3.	6.
Circonférence à l'endroit le plus petit..........	//	8.	1.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur de l'os de l'avant-bras depuis l'extrémité inférieure jusqu'au bout de l'olécrane	1.	9.	2.
Longueur depuis l'extrémité inférieure jusqu'à l'articulation avec l'humérus	1.	5.	9.
Largeur dans le milieu	〃	2.	4.
Longueur des canons des jambes de devant	1.	〃	〃
Largeur dans le milieu	〃	1.	6.
Longueur du fémur	1.	7.	6.
Circonférence dans le milieu	〃	6.	4.
Longueur du tibia	1.	4.	6.
Circonférence dans le milieu	〃	5.	11.
Longueur des canons des jambes de derrière	1.	4.	〃
Largeur dans le milieu	〃	1.	3 $\frac{1}{2}$.





UN ZÉBU.

J'AI déjà fait mention de ce petit Bœuf à l'article du Buffle *(page 299 & suivantes)*, mais comme il en est arrivé un à la Ménagerie du Roi, depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement & d'en donner ici la figure faite d'après nature, avec une description plus exacte que la première. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf auquel j'ai donné le nom de *Zébu,* est vraisemblablement le même animal qui se nomme *Lant*[a] ou *Dant*[b] en Numidie, & dans quelques

[a] Lant *bovem similitudine refert, minor tamen cruribus & cornibus elegantius; colorem album gerit, unguibus nigerrimis; tantæque velocitatis ut a reliquis animalibus præterquam ab equo barbarico superari nequeat. Facilius æstate capitur quod arenæ æstu cursus velocitate ungues dimoveantur quo dolore affectus cursum remittit, &c.* Leonis Afric. *Africæ, descript.* vol. II, pag. 751.

[b] Le Dante que les Africains appellent *Lampt*, est de la forme d'un petit Bœuf, mais il a les jambes courtes..... Il a des cornes noires qui se courbent en rond & qui sont façonnées; il a le poil blanchâtre & les ongles des pieds fort noirs & fendus; du reste il est si vîte qu'aucun animal ne le peut atteindre, si ce n'est peut-être un barbe. On prend ces animaux plus aisément en été, parce qu'ils usent leurs ongles sur les sablons brûlans, à force de courir, & la douleur les arrête tout court comme elle fait les cerfs & les daims de ces déserts; il y a quantité de ces Dantes dans les déserts de Numidie & de Lybie, particulièrement aux terres des Morabitains, & l'on fait de leurs peaux de belles rondaches dont les meilleures sont à l'épreuve des flèches:

autres provinces ſeptentrionales de l'Afrique où il eſt très-commun; & enfin que ce même nom *Dant,* qui ne devoit appartenir qu'à l'animal dont il eſt ici queſtion, a été tranſporté d'Afrique en Amérique, à un autre animal qui ne reſſemble à celui-ci que par la grandeur du corps, & qui eſt d'une toute autre eſpèce; ce Dant d'Amérique eſt le Tapir ou le Maïpouri; & pour qu'on ne le confonde pas avec le Dant d'Afrique, qui eſt notre Zébu, nous en donnerons l'hiſtoire dans l'article ſuivant.

auſſi ſont-elles fort chères, & on les blanchit avec du lait aigre; la chair de cet animal eſt très-bonne, & les Maures en empliſſent des ſaloirs, elle a le goût de chair de bœuf, hormis qu'elle eſt un peu plus douce. *L'Afrique de Marmol, tome I.er, page 52.*



DESCRIPTION

DESCRIPTION D'UN ZÉBU.

LE Zébu *(pl. XLII)* qui a servi de sujet pour cette description, n'étoit guère plus grand qu'un Veau de cinq semaines *, quoiqu'il fût adulte; car à l'inspection de ses dents on jugeoit qu'il avoit sept à huit ans : il étoit arrivé à la Ménagerie de Versailles au mois d'Août 1761 ; ses cornes étoient alors aussi grandes qu'elles le sont à présent en 1763 ; elles ont cinq pouces trois lignes de longueur & quatre pouces trois lignes de circonférence à la base ; elles sont noires à l'extrémité, & au reste de même couleur que les cornes de nos Bœufs. Celui dont il s'agit ici, a sur le garrot une bosse haute de quatre pouces & demi, dont la circonférence prise à la base étoit de seize pouces ; au reste, il ne paroît différer de nos bœufs pour la forme du corps, qu'en ce que les jambes & les pieds sont à proportion moins gros, & les oreilles plus longues.

Le poil qui forme la couronne au-dessus des sabots est noir, les jambes & la partie supérieure du tronçon de la queue ont une couleur fauve; la partie inférieure du tronçon de la queue & les longs poils de l'extrémité sont blancs; ces poils avoient un pied de longueur; le reste du corps est couvert de taches blanches & de taches brunes de différentes grandeurs, légèrement teintes de rougeâtre.

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus........	3.	10.	"
Hauteur du train de devant au-dessus de la bosse....	2.	7.	6.

* On peut comparer les dimensions du Bœuf dont il s'agit, avec celles d'un Veau de cinq semaines, qui a été donnée dans le IV.[e] volume de cet Ouvrage, *p. 506.*

	pieds.	pouc.	lignes.
Hauteur du train de derrière	2.	5.	//
Longueur de la tête depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes	//	10.	6.
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux	//	11.	//
Contour de la bouche	//	6.	6.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure	//	2.	6.
Diſtance entre les naſeaux en bas	//	1.	2.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	//	1.	2.
Diſtance entre les deux paupières lorſqu'elles ſont ouvertes	//	1.	//
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres	//	6.	6.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	//	3.	//
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux, meſurée en ligne droite	//	4.	//
La même diſtance en ſuivant la courbure du chanfrein	//	4.	3.
Circonférence de la tête priſe au-devant des cornes	1.	8.	6.
Longueur des oreilles	//	4.	8.
Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure extérieure	//	4.	3.
Diſtance entre les oreilles & les cornes	//	1.	5.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe au bas	//	3.	7.
Longueur du cou	//	8.	6.
Circonférence près de la tête	1.	5.	//
Circonférence près des épaules	2.	//	//
Hauteur	//	10.	3.
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant	3.	5.	4.
Circonférence à l'endroit le plus gros	3.	11.	//
Circonférence devant les jambes de derrière	3.	5.	//
Longueur du tronçon de la queue	1.	3.	3.
Circonférence à ſon origine	//	4.	//

	pieds.	pouc.	lignes.
Longueur du bras, depuis le coude juſqu'au genou.	//	8.	2.
Circonférence à l'endroit le plus gros..........	//	10.	8.
Circonférence du genou....................	//	5.	6.
Longueur du canon.....................	//	5.	//
Circonférence à l'endroit le plus mince..........	//	3.	2.
Circonférence du boulet....................	//	4.	//
Longueur du paturon.....................	//	//	7.
Circonférence du paturon....................	//	4.	4.
Circonférence de la couronne................	//	5.	2.
Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou....	//	7.	6.
Diſtance depuis le coude juſqu'au garrot.........	1.	2.	2.
Diſtance depuis le coude juſqu'au bas du pied.....	2.	3.	6.
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret.	//	9.	8.
Circonférence près du ventre................	1.	4.	2.
Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet.	//	9.	//
Circonférence..........................	//	3.	6.
Longueur des ergots.....................	//	//	7.
Hauteur des ſabots......................	//	2.	6.
Longueur depuis la pince juſqu'au talon dans les pieds de devant..........................	//	2.	1.
Longueur dans les pieds de derrière............	//	2.	3.
Largeur des deux ſabots pris enſemble dans les pieds de devant..........................	//	1.	11.
Largeur dans les pieds de derrière..............	//	1.	10.
Diſtance entre les deux ſabots................	//	//	3.
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant..........................	//	6.	3.
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière.........	//	6.	//

LE TAPIR* OU L'ANTA.

C'EST ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde, ou, comme nous l'avons dit,

* *Tapir*, nom de cet animal dans son pays natal au Bresil. *Tapira*, selon M. de la Condamine. *Voyage de la rivière des Amazones*, page 163. *Tapiier-été*, selon Marcgrave & Pison. *Été*, est un nom adjectif, qui dans la langue Brasilienne signifie *grand*, ainsi *Tapiier-été*, veut dire *grand Tapir. Tapihire*, selon Thevet; *Singularités de la France Antartique*, page 96. *Tapiroussou*, suivant de de Lery; *Voyage au Bresil*, page 151. *Oussou*, est un adjectif peut-être augmentatif comme *Été*. Cet animal qui se trouve non-seulement au Bresil, mais dans la Guiane & au Pérou, s'appelle *Maïpouri*, dans la langue Galibi sur les côtes de la Guiane; & *Vagra* au Pérou, selon M. de la Condamine. *Ibid. Maïpouri* ou *Manipouris* à Cayenne, selon Barrère; *Histoire de la France Équin.* page 160. *Anta*, par les Portugais du Bresil & du Paraguai. *Ent*, selon Souchu de Rennefort, page 203. *Danta*, par les Espagnols & les Portugais, selon M. de la Condamine, *page 163*, & selon Christophe d'Acuña; *Relation de la rivière des Amazones, traduite par Gomberville.* Paris, 1682, *tome II, page 157;* & aussi selon Charlevoix; *Histoire du Paraguai*, tome I.er, page 32. *Ante*, selon Herrera; *Description des Indes occidentales.* Amsterdam, 1622, *page 25;* & selon Maffée; *Histoire des Indes, traduite par de Pure*, page 69. *Beori*, à la nouvelle Espagne; *Histoire générale des voyages, par M. l'Abbé Prevôt*, tome II, page 636. *Dante* ou *Danta*, selon Joseph Acosta; *Histoire naturelle des Indes, &c. traduite de Robert Regnault*, page 204. *NOTA.* Quelques Voyageurs l'ont appelé *Mulet* ou *Mule sauvage*, *Asne-vache*, *Vache sauvage*. — Les dantes, dit Acosta, ressemblent aux petites vaches & encore mieux à des mulets, parce qu'ils n'ont point de cornes; *Hist. nat. des Indes, page 200.* — Tapiroussou,

la Nature vivante ſemble s'être rapetiſſée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ſes plus hautes dimenſions; au lieu des maſſes colloſſales que produit la terre antique de l'Aſie, au lieu de l'Éléphant, du Rhinocéros, de l'Hippopotame, de la Giraſſe & du Chameau; nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des ſujets modelés en petit; des Tapirs, des Lamas, des Vigognes, des Cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent: & non-ſeulement la matière eſt ici prodigieuſement épargnée, mais les formes même ſont imparfaites & paroiſſent avoir été négligées ou manquées; les animaux de l'Amérique méridionale, qui ſeuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, ſont preſque tous ſans défenſes, ſans cornes & ſans queue; leur figure eſt bizarre, leur corps & leurs membres mal proportionnés, mal unis enſemble; & quelques-uns, tels que les

âne-vache du Breſil..... On peut dire que cet animal eſt demi-vache & demi-âne, quoiqu'il diffère entièrement de tous les deux, tant de la queue qu'il a fort courte que des dents, leſquelles il a beaucoup plus tranchantes & plus aigues. *Voyage de de Lery, page 151.* — Le tapihire me ſemble participer autant de l'âne que de la vache. *Thevet, page 96.* — Les ants ſont des bêtes quaſi comme des mulets, moindres toutesfois. *Herrera*, pag. 251.

Tapiierete *Braſilienſibus*, *Luſitanis* Anta. Marcgrav. *Hiſt. Braſil.*

Tapierete. Piſon. *Hiſt. nat. Braſil.* pag. 101, *fig. ibid.*

Sus aquaticus multiſulcus. Tapierete *Braſilienſibus Marcgravii an vitulus* Jonſtoni. *Tapir. Maypouri.* Barrère, *Hiſtoire nat. de la France Équinox. page 160.*

Tapirus. Le *Tapir* ou *Manipouris.* Briſſon, *reg. anim.* pag. 119.

fourmilliers, les pareſſeux, &c. ſont d'une nature ſi miſérable, qu'ils ont à peine les facultés de ſe mouvoir & de manger; ils traînent avec douleur une vie languiſſante dans la ſolitude du déſert, & ne pourroient ſubſiſter dans une terre habitée, où l'homme & les animaux puiſſans les auroient bien-tôt détruits.

Le tapir *(pl. XLIII)* eſt de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais ſans cornes & ſans queue; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans ſa jeuneſſe, comme le cerf, & enſuite un pélage uniforme d'un brun-foncé; la tête groſſe & longue avec une eſpèce de trompe, comme le rhinocéros; dix dents inciſives & dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le ſépare entièrement du genre des bœufs & des autres animaux ruminans, &c: au reſte, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, & un deſſein que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner; nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les deſcriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave * & Barrère, & préſenter en même temps ce qu'en ont dit les Voyageurs & les Hiſtoriens.

* Tapiierete *Braſilienſibus*, *Luſitanis* Anta. *Animal quadrupes, magnitudine juvenci ſemeſtris; figura corporis quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tali, verùm craſſiori, oblongo, ſuperius in acumen deſinente; promuſcide ſuper os prominente quam validiſſimo nervo contrahere & extendere poteſt; in promuſcide autem ſunt fiſſuræ oblongæ; inferior oris pars eſt brevior ſuperiore. Maxillæ ambæ anterius faſtigiatæ, & in qualibet*

Il paroît que le tapir eſt un animal triſte & ténébreux*,

decem dentes inciſores ſuperne & inferne ; hinc per certum ſpatium utraque maxilla caret dentibus, ſequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares & viginti inciſores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majuſculas quas verſus anteriora ſurrigit. Crura vix longiora porcinis, & craſſiuſcula, in anterioribus pedibus quatuor ungulas, in poſterioribus tres; media inter eas major eſt in omnibus pedibus; in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterius eſt adjuncta : ſunt autem ungulæ nigricantes, non ſolidæ ſed cavæ, & quæ detrahi poſſunt. Caret caudâ & ejus loco proceſſum habet nudum pilis, conicum, parvum more Cutian *(Agouti). Mas membrum genitale longè exſerere poteſt inſtar cercopitheci : incedit dorſo incurvato ut* Capybara *(Cabiai). Cutem ſolidam habet inſtar alcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus eſt umbræ lucidæ, maculis variegatus albicantibus ut capreolus; in adultis fuſcus ſivè nigricans ſine maculis. Animal interdiu dormit in opacis ſilvis latitans. Noctu aut manè egreditur pabuli cauſâ. Optime poteſt natare. Veſcitur gramine, arundine ſacchariferâ, braſſicâ,* &c. *Caro ejus comeditur ſed ingrati ſaporis eſt.* Marcgravii, *hiſt. Braſil.* pag. 229. — *Tapir* ou *Maypouri*, animal amphibie, qui reſte plus ſouvent dans l'eau que ſur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre; il a le poil fort court, mêlé de blanc & de noir en manière de bandes, qui s'étendent en long depuis la tête juſqu'à la queue. Il ſiffle comme un *Yzard*, il ſemble tenir un peu du mulet & du cochon. On voit des manipouris, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande eſt groſſière & d'un goût déſagréable. *Barrère, Eſſai ſur l'hiſtoire naturelle de la France équinox. page 160.*

* Tapiierete, *beſtia iners & ſocors apparet, adeoque lucifuga ut in denſis mediterraneis ſilvis interdiu dormire amet : ita ut ſi detur animal aliquod, quod noctu tantùm nunquam verò de die venetur, hæc ſane eſt Braſilenſis beſtiâ,* &c. *Hiſt. nat. Braſil, pag. 101.* — L'Anta broute l'herbe pendant le jour, & la nuit il mange une eſpèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il ſe retire au coucher du Soleil..... La chaſſe de l'anta ne ſe fait que la nuit, & elle eſt fort aiſée ; on va attendre

qui ne ſort que de nuit, qui ne ſe plaît que dans les eaux, où il habite plus ſouvent que ſur la terre; il vit dans les marais, & ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs; dès qu'il eſt menacé, pourſuivi ou bleſſé, il ſe jette à l'eau [a], s'y plonge & y demeure aſſez de temps pour faire un grand trajet avant de reparoître : ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques Naturaliſtes qu'il étoit du même genre [b], mais il en diffère autant par la nature, qu'il en eſt éloigné par le climat; il ne faut pour en être aſſuré que comparer les deſcriptions que nous venons de citer avec celle que nous avons donnée de l'hippopotame : quoique habitant des eaux, le tapir ne ſe nourrit pas de poiſſon, & quoiqu'il ait la gueule

ces animaux dans leurs retraites, où ils ſe rendent volontairement en troupes, & quand on les voit venir on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouiſſent de telle ſorte qu'ils ſe renverſent les uns ſur les autres, &c. *Hiſtoire du Paraguai, par le P. Charlevoix, tome I.er, page 33.* — Les Antes ſe cachent de jour dans les tanières, & ſortent ſeulement de nuit pour prendre leur réfection. *Deſcription des Indes occidentales, par Herrera, page 251.*

[a] Le manipouri eſt une eſpèce de mulet ſauvage; on tira ſur un, mais on ne le tua pas : à moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe preſque toujours, ſur-tout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il ſe plonge & va ſortir au bord oppoſé du lieu où il a reçu la bleſſure. *Lettres édifiantes, XXIV.e recueil. Lettre du P. Fauche, datée d'Ouyapok, 20.e Avril 1738.*

[b] *Hippopotamus amphibius pedibus quadrilobis; habitat in Nilo...... Hippopotamus tereſtris pedibus poſticis triſulcis.* Tapiierete *habitat in Braſiliâ.* Linn. *ſyſt. nat.* edit. X, pag. 74.

armée



De Seve deli. C. Baquoy Sculp.

LE ZEBU.



De Seve delin. Sculp.

LE TAPIR

armée de vingt dents incisives & tranchantes [a], il n'est pas carnassier; il vit de plantes & de racines, & ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide & fuit tout combat, tout danger : avec des jambes courtes & le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vîte, & il nage encore mieux qu'il ne court : il marche ordinairement de compagnie & quelquefois en grande troupe; son cuir [b] est d'un tissu très-ferme & si serré, que souvent il résiste à la balle; sa chair est fade & grossière [c], cependant les Indiens la mangent : on le trouve communément au Bresil, au Paraguai, à la Guiane, aux Amazones [d], & dans toute l'étendue de l'Amérique

[a] Quoique le tapiroussou ait les dents tranchantes & aiguës, cependant il n'a d'autre résistance que la fuite, il n'est nullement dangereux; les Sauvages le tuent à coups de flèches ou le prennent dans des chausses-trapes. *Voyage de de Lery, page 152.*

[b] Les Sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, & après qu'il est bien sec ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau...... Et cette peau ainsi séchée, est si dure que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. *Idem.*

[c] La chair du manipouri est grossière & d'un goût désagréable. *Lettres édifiantes, XXIV.e recueil, page 347.*

[d] On trouve dans les environs de la rivière des Amazones, un animal appelé *Danta,* de la grandeur d'une mule, & qui lui ressemble fort en couleur & en la forme du corps. *Relation de la rivière des Amazones, par Christophe d'Acuña, tome II, page 177.* — L'Élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la Cordelière de Quito,

méridionale, depuis l'extrémité du Chily, jusqu'à la nouvelle Espagne.

n'est pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guiane. Je donne ici le nom d'*Élan* à l'animal que les Espagnols & les Portugais connoissent sous le nom de *Danta. Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 163.*

FIN du onzième Volume.

AVIS.

ON n'a pas pu comprendre dans la Table de ce Volume, l'indication des articles du Zébu & du Tapir, par M. de Buffon; & de la description du Zébu, par M. Daubenton, attendu que le premier de ces animaux n'a été vu par les Auteurs, qu'après l'impression de ce même volume.

AVIS AU RELIEUR.

IL y a dans ce onzième Volume quarante-trois Planches, qui doivent être placées dans l'ordre suivant:

A la page 142, les planches I, II, III, IV, V & VI.

A la page 202, les planches VII & VIII.

A la page 276, les planches IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII & XXIV.

A la page 350, les planches XXV, XXVI, XXVII & XXVIII.

A la page 386, les planches XXIX & XXX.

A la page 390, les planches XXXI, XXXII & XXXIII.

A la page 396, les planches XXXIV, XXXV, XXXVI & XXXVII.

A la page 414, les planches XXXVIII, XXXIX & XL.

A la page 418, la planche XLI.

A la page 448, les planches XLII & XLIII.

Fautes à corriger dans ce Volume.

Page 350, ligne 23; largeur, *lisez* hauteur.

Idem. *ligne 24;* hauteur, *lisez* largeur.



